

MARS 2016

# Les jeunes dits « en errance »

## Une mobilité consciente et plurielle



Avec le soutien de





Vivre, c'est s'obstiner à achever un souvenir.  
Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque.  
À te regarder, ils s'habitueront.

René Char, *Rougeur des matinaux*

La vie est un fichu merdier, c'est ça qui en fait sa beauté.

Laura Kozlowski

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p5
<b>I. Les jeunes précaires en mobilité : des errants ?</b> .....	p6
a. La généalogie d'une dénomination à l'épreuve du quotidien .....	p6
b. Les noms que l'on se donne .....	p9
c. Les jeunes précaires en mobilité : des jeunes adultes aux bords des dispositifs .....	p11
d. Les jeunes précaires en mobilité : une mobilité insécurisée, source d'instabilité .....	p20
<b>II. Des histoires singulières aux lignes de force communes</b> .....	p30
« Moi je voulais apprendre ce que j'aurais jamais appris ailleurs » : Julie .....	p31
« Avoir un logement à moi, ça veut dire que c'est pas moi qui pars » : Nicolas .....	p35
« Être à la rue, c'est se couper du monde, faire une vie vraiment dure pour savoir qui on est vraiment » : Chacha .....	p39
« Je garde la tête haute et je me dis que ça va. Si tu meurs pas, c'est que ça va passer » : Marion .....	p42
« J'ai bien vécu quoi. Maintenant il faut que je me pose » : No Art .....	p45
« Permis, camion, permis, camion, quand on m'a dit ça, j'ai eu des étoiles dans les yeux » : Maloux .....	p49
« Si y'a pas d'entraide, c'est à ce moment-là qu'on tombe et qu'on a du mal à se relever » : Cynthia .....	p52
« Tout ce qu'on te donne, même si tu peux pas, tente quand même. Moi je me suis interdit de refuser » : Baba Man .....	p56
<b>III. La chronique des jeunes adultes précaires</b> .....	p60
a. Avoir des ressources financières .....	p60
b. Un habiter lucide entre réinvention, transition et installation .....	p75
c. Compter sur les siens : les solidarités privées .....	p82
d. S'en sortir ? .....	p94
<b>Conclusion</b> : Une jeunesse, une vie .....	p102
<b>Synthèse</b> .....	p103
<b>Bibliographie</b> .....	p110
<b>Annexes</b> .....	p113
Note de cadrage	
Focus méthodologique	
Personnes qui ont contribué à cette étude	

## Introduction

L'étude qui suit a été impulsée par la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) dans la lignée du plan « Priorité jeunesse » lancé en 2013. L'intérêt de la DRDJSCS se porte ici sur les jeunes dits « en errance » sans considérer cette dénomination comme inamovible ni au plus près des situations réellement vécues. C'est d'ailleurs là que se situe la demande. Ces jeunes dits « en errance », le sont-ils vraiment, et si oui, qu'est-ce qui est entendu, vécu derrière ce terme ? La demande initiale nous invite donc à explorer les situations vécues par les jeunes concernés, si possible avec eux, et en tirer des pistes de réflexion, voire de travail pour approcher le plus justement ce qu'ils expérimentent.

Un extrait de la note de cadrage de cette étude est présenté en annexe 1.

Pour ce faire, 31 professionnels ont été rencontrés dans la région et ce dans 24 structures. Notre étude ne pouvait pas prétendre à l'exhaustivité mais il nous semblait opportun de recueillir d'une manière assez large les perceptions que les professionnels, au travers de leur pratique quotidienne, avaient de ce « public » mouvant et disparate. Leurs apports ont grandement nourri la réflexion et le croisement avec les matériaux recueillis auprès de jeunes concernés par cette extrême précarité s'est révélé fructueux.

Du côté des enquêtés, 15 entretiens formels ont été conduits avec des jeunes concernés soit dans des structures soit dans des espaces divers (à leur domicile, dans la rue, en voiture, dans un squat, dans un parc, etc.). Des entretiens informels avec ces mêmes enquêtés et/ou leurs entourages ont été réalisés en fonction des opportunités. Ces entretiens ont permis de capter non seulement les histoires et paroles des jeunes concernés mais surtout de saisir leur réflexivité pour comprendre leurs logiques d'action et les sens qu'ils donnent aux expériences traversées jusqu'alors. Chacun des enquêtés peut se retrouver à la lecture du document. Il a été convenu avec eux qu'ils choisiraient leur prénom/surnom permettant d'anonymiser leurs propos. Ils pourront ainsi resituer leur participation dans le travail rendu public.

À ces matériaux s'ajoute un séminaire de travail conclusif<sup>1</sup> conduit avec des professionnels sollicités au cours de l'enquête et la DRDJSCS.

Une présentation de la méthodologie et des entretiens est située en annexes 2 et 3.

Dans un premier temps, il s'agit donc de déterminer les contours des situations expérimentées par les jeunes dont l'étude traite et ce du point de vue de la recherche sur cette question mais aussi du point de vue des professionnels et des jeunes concernés. Cette première exploration des situations nous permet de les aborder de manière plus détaillée à l'aide d'une partie des jeunes rencontrés qui nous ont donné la possibilité de reprendre avec eux leurs parcours. Cela donne lieu à des histoires, sortes de reprises des entretiens conduits avec ces enquêtés, qui nous éclairent sur les articulations, ruptures, bifurcations dans leurs parcours et donc sur les logiques empruntées. La troisième partie du document se consacre à l'analyse des matériaux recueillis. Quatre axes thématiques permettent de questionner les récurrences dans l'expérience des jeunes à travers la quête de ressources, la question de l'habiter, le rapport aux proches et le processus de sortie de la « galère ».

---

<sup>1</sup> Ce séminaire de travail s'est déroulé le 26 janvier 2016. Y ont participé Anne Dufaud (Directrice de la Mission Locale Vaux-en-Velin, Rhône), Fatima El Missaoui (Chargée de mission Service Jeunesse, Ville, Vie Associative, DRDJSCS), Sarah Klajnberg (Chef de service CHRS, Les foyers éducatifs de la SLEA, Rhône), David Laumet (Chef de service, TOTEM « De la rue au logement », Isère), Régis Mellet (Prévention spécialisée, Chocolat Chaud, ADSEA 01, Ain), Jocelyne Morens (Chargée de mission cohésion sociale, pôle Développement social territorial, DRDJSCS), Angélique Petit (Chargée de mission, Rhal 42, Loire), Émilie Robbe, (Conseillère Logement Mission Locale Jeunes Bresse-Dombes-Côtière, Ain), Noémie Thiesson-Bailli (Chef de Service Éducatif FJT Apprentis d'Auteuil, Rhône), Monique Vuillermoz (Assistante de service social, C.S.A.P.A. Centre Saliba, Ain). Merci à eux pour leur participation.

## I. Les jeunes précaires en mobilité : des errants ?

« L'errance est un sismographe de la conjoncture »<sup>2</sup>

Dans le cadre de cette étude qui cherche à saisir les jeunes qui échappent aux dispositifs existants, il est nécessaire de travailler la définition même de ce public. Pour la notion de jeunesse, il est communément admis que les balises concernant les jeunes dits en errance se situent entre 18 et 25 ans, « entre les derniers devoirs familiaux et les premiers droits sociaux. Le pivot des 25 ans constitue une bascule identitaire. À 25 ans, le jeune transite à la fois dans une forme de normalité (par exemple : devenir locataire et louer un petit appartement grâce au RSA et aux aides au logement de la Caisse d'allocation familiale) et dans la catégorie plus stigmatisée d'assisté »<sup>3</sup>. Au regard des données de terrain, ces balises se distendent puisque des situations de jeunes de 16 ans et de personnes au-delà de 25 ans (jusqu'à 30 ans environ) sont rencontrés par les professionnels et, de fait, ont aussi été enquêtés dans le cadre de cette étude.

Les 18-25 ans sont donc une tranche d'âge construite par les dispositifs sociaux et éducatifs qui a une incidence sur les situations des personnes de ces âges-là. Les effets produits par ces classifications<sup>1</sup> agissent sur les individus ainsi classifiés, orientent les politiques élaborées à leur sujet qui renforcent à leur tour les classifications. C'est « l'effet de boucle »<sup>1</sup> théorisé par Ian Hacking et qui influe tout autant sur la recherche qui y participe elle aussi, les classifications devenant plus stables à mesure que la science se les approprie (et qui est de plus en plus sollicitée pour les élaborer en amont).

C'est la raison pour laquelle nous utiliserons le qualificatif de jeune tout en précisant dès à présent que si nous parlons bien de personnes jeunes, à compter de leurs 18 ans nous les considérons aussi comme des adultes. Notre étude traite donc des jeunes adultes qui, du fait de la tranche d'âge dans laquelle ils sont à ce moment de leur existence, sont mis dans un entre-deux construit par les politiques publiques : adultes au regard de leurs devoirs, jeunes au regard de leurs droits. Cette précision n'est pas anodine car elle pose d'emblée l'inconfort et l'incohérence de la situation des jeunes dont il est question vis-à-vis des dispositifs auxquels ils ont accès, ou pas.

### a. La généalogie d'une dénomination à l'épreuve du quotidien

Notre objectif n'est pas de qualifier les jeunes en tant que tels mais plutôt de qualifier les situations de blocage, de tiraillement qu'ils peuvent rencontrer en saisissant des situations récurrentes dépassant les catégorisations, les ciblage de publics. Cette volonté est d'autant plus affirmée que les professionnels comme les jeunes concernés ne semblent pas affilier ces situations à une quelconque catégorie. Et si la dénomination SDF ou celles de sans-domicile fixe, de clochard et toute la cohorte des appellations concernant les sans-abri sont fortement stigmatisantes, celle de l'errant ne l'est pas moins.

---

<sup>2</sup> André Gueslin, 2013, *D'ailleurs et de nulle part. Mendians, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge*, Paris, Fayard, p.27.

<sup>3</sup> Emmanuel Langlois, « De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 n° 35, p. 85.

### L'histoire d'une appellation

Errer, du latin *errare*, signifie « aller d'un côté et de l'autre sans but ni direction précise », ou encore « commettre une erreur, se tromper »<sup>1</sup>. Tristana Pimor nous rappelle que le terme s'est muté en deux figures principales, celle du vagabond et celle de l'homme qui est dans l'erreur en matière de foi. C'est ce qui a motivé son choix de ne pas « utiliser un concept qui, dans son signifié, induit la non-rationalité et la non-réflexivité de l'acteur et se pose comme jugeant de ce qu'est la vérité et l'erreur d'après une morale »<sup>1</sup>.

Ceci se retrouve dans l'histoire du vagabondage. L'errance<sup>1</sup> y indique le danger que représentent les hommes qui n'ont plus d'attache territoriale, les sans feu ni lieu fortement redoutés, voire réprimés jusqu'à ce que l'errance devienne, au 19<sup>ème</sup> siècle, une pathologie de la mobilité. Vexliard<sup>1</sup> nous donne un aperçu des nombreuses théories élaborées pour établir le caractère anormal du vagabondage, voire la propension à la criminalité des vagabonds, comme le supposait Cesare Lombroso, médecin spécialiste en anthropologie criminelle. L'automatisme ambulatoire décrit par le neurologue Charcot et la dromomanie des dégénérés de Dubourdieu et Bénédict, validés par Pierre Janet, Albert Pitres et bien

d'autres sont définis par un vagabondage impulsif. Il s'agit d'une maladie ou, plus exactement, d'un symptôme maladif essentiellement constitué par des accès intermittents d'impulsion irrésistible à la marche, comme le précise Pitres. Ces « symptômes maladifs » renvoient à des comportements répétitifs et mécaniques à rapprocher de la perte du contrôle des actes, sous-tendus par une forme de dégénérescence héréditaire qui ne peut être éradiquée que par la castration et la stérilisation des individus malades. Beaune<sup>1</sup> souligne qu'à l'automatisme ambulatoire et ses ersatz s'oppose à la même époque l'image de l'homme machine puisque le XIX<sup>ème</sup> siècle est l'âge où se mettent en place les contraintes les plus drastiques du travail à la chaîne, largement développé par Taylor ultérieurement. Ainsi se dresse un paradoxe : à l'homme-machine productif que l'on veut démultiplier s'oppose un autre homme-machine, inutile, l'automate. Son excès de mécanicité aurait dû en faire l'homme modèle, mais cela n'a pas été le cas. Ceci légitime l'hypothèse médicale en cours à l'époque affirmant qu'il s'agit bien d'une pathologie, très probablement la résultante d'un excès de liberté. ■

- **Le concept de *nomade du vide***

Le concept d'errance sera appliqué au 20<sup>ème</sup> siècle aux jeunes fugueurs et demeure encore aujourd'hui une manière de désigner des troubles psychologiques et des carences relationnelles ou encore une déviance. Sur le modèle de la sociologie interactionniste de la déviance, Bertrand Bergier forge ainsi le concept de carrière d'errance<sup>4</sup> mais c'est surtout François Chobeaux qui rejoint cette lignée généalogique en qualifiant d'errance sans but la mobilité des jeunes « nomades du vide » dont il a étudié les modes de vie :

« **Nomades du vide**<sup>5</sup> : notion forgée par François Chobeaux (1996<sup>6</sup>, 2009<sup>7</sup>). L'auteur use de cette expression imagée, pour montrer combien le nomadisme, ou plutôt les déplacements aléatoires et impulsifs font le quotidien de ces « jeunes en errance » et structurent leur vie : pas d'itinéraires pré-établis, pas de but ; l'agir est leur seul moteur. L'auteur interprète la revendication de leur statut, aux antipodes de la plainte sociale et du rêve d'insertion normalisée. En accord avec la vision des intervenants sociaux qui travaillent avec eux, il observe que la

<sup>4</sup> Pour Bertrand Bergier, sortir de la carrière d'errance revient ainsi à se déprendre de l'enfermement et de la dépendance servile aux services d'assistance, première face du processus qui conduit à rejoindre le monde du travail et qui comprend, deuxième face, la sortie d'une sous-culture de la rue développée entre pairs, soit les retrouvailles avec les valeurs de la culture dominante. L'auteur utilise le terme d'« affranchissement » pour décrire le passage que doit traverser la personne en s'arrachant à une condition pour en intégrer une autre. Voir Bertrand Bergier, 1996, *Les affranchis. Parcours de réinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.

<sup>5</sup> François Chobeaux, 2013, « Nomades du vide », in *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, Katia Choppin, Édouard Gardella (dir.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

<sup>6</sup> François Chobeaux, 1998, *Les nomades du vide : Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Arles, Actes Sud, 128 p.

<sup>7</sup> François Chobeaux, 2009, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte.

revendication radicale, anarchiste et punk, se manifeste envers et contre toute logique : l'errance, ou plutôt leur forme d'errance, leur façon d'habiter l'errance, est pour eux une façon de résister, de se protéger. François Chobeaux observe que peu à peu les déplacements font place à une sédentarisation socialement assistée. Il ne reste alors des « starlettes punks des places publiques » que les blousons et les souvenirs, dans un devenir de clochards inhabituels, toujours aussi revendicatifs et rebelles à la société malgré toutes les évidences de la souffrance intime et de la dépendance au social. »

Pour le réseau *Jeunes en errance*, qui s'appuie sur cette conceptualisation des situations, ces jeunes sont « des jeunes âgés de 16 à 30 ans qui disent qu'ils ont choisi cette vie »<sup>8</sup>. Trois catégories se distinguent. D'une part, les « jeunes en errance dite « active », qui affirment avoir choisi ce type de vie dans une démarche de rupture sociale construite. Ils sont punks, zonards, voyageurs... ». D'autre part, les jeunes « en errance dite « territoriale », emportés dans une dynamique d'échecs et d'exclusion, qui subissent l'errance et qui s'y adaptent de façon à survivre. Leur périmètre d'action est souvent limité à un bassin de vie au sein duquel ils vont de structures en structures sans sembler vouloir ou pouvoir engager de démarches de stabilisation ». Puis une dernière catégorie occupée par « des grands lycéens, des jeunes étudiants et des jeunes travailleurs qui s'engagent peu à peu dans l'errance à l'occasion de dynamiques festives (locales, hebdomadaires, estivales, festivalières) et par la rencontre des publics déjà en errance présents dans leurs proximités. »

- **L'errance, catégorie de l'action publique ?**

Patrick Pattegay<sup>9</sup> a reconstitué la généalogie de cette nouvelle catégorie dite des « jeunes en errance », mettant en exergue sa promotion par les organes étatiques. Il souligne la simultanéité de la mise en lumière des « jeunes errants » et la création de nouvelles méthodes d'action sociale ainsi que la légitimation de nouvelles lois. Cette terminologie permettrait alors de diviser la population des jeunes en difficultés entre ceux qui sont « en souffrance, perdu, égarés », et ceux responsables, selon le discours policier, des violences urbaines. La première catégorie désignant plutôt les jeunes occupant l'espace public des centres-villes tandis que la seconde s'appliquerait en priorité à des populations reléguées dans des quartiers populaires et des banlieues dégradées.

- **L'itinérance**

Au Québec, c'est le terme itinérance qui est usité et même si leurs sonorités sont proches, la signification et l'histoire de ces deux termes sont forts différentes. L'appellation itinérance apparaît dans les années 60 et 70 pour qualifier l'activité des personnes en situation de rue dont le quotidien consistait principalement à suivre une sorte d'itinéraire de circulation entre les institutions d'aide sociale, les associations et un ensemble d'autres ressources pour survivre. Peu à peu, les professionnels du social, les chercheurs et l'ensemble de la population ont adopté ce terme en affinant sa définition et ses applications. Il n'en reste pas moins que l'itinérance, contrairement à l'errance, met en lumière une logique et des objectifs vécus et identifiés par les principaux intéressés<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Consultable ici : <http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/>

<sup>9</sup> Patrick Pattegay, « Jeunes en errance : définir, mesurer, décrire », Rapport final pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris, NRS-GRASS 2000, 130 p.

<sup>10</sup> Shirley Roy, 1988, *Seuls dans la rue*, Montréal, Éditions Saint-Martin.



## b. Les noms que l'on se donne<sup>11</sup>

Le concept d'errance, au regard des entretiens conduits pour cette étude, semble assez peu opérationnel. Il ne fait pas consensus ni auprès des professionnels ni auprès des jeunes. Ainsi, il a le mérite de questionner chacun sur ce que l'on met derrière ce terme et sur ce qui pourrait s'y substituer pour rendre compte au mieux des situations vécues par les personnes concernées.

Par exemple, pour une professionnelle rencontrée, la catégorie de jeune en errance a du sens et elle ne l'associe pas forcément aux jeunes qui voyagent en camion ou ceux qui ont des chiens. Il y a des jeunes qui errent entre deux placements en CHRS et un hébergement précaire. En fait, il serait réducteur de circonscrire la question de l'errance des jeunes aux punks et aux *travellers*, voire à une forme d'errance psychique. Les jeunes eux-mêmes ne se considèrent pas forcément comme sans domicile fixe, pas plus que comme « errant ». L'appellation « jeune errant » évoque d'ailleurs un type de public bien précis, parfois de manière assez caricaturale : des jeunes très visibles dans l'espace public, souvent accompagnés d'animaux, éventuellement sujets aux addictions et réfractaires aux accompagnements proposés par les dispositifs en place. Dans les faits, ce public ne peut pas être cantonné aux représentations qui lui sont accolées puisque ces jeunes sont eux-mêmes dans des parcours de vie et que leur situation à un instant t n'est pas immuable. C'est ce que vont nous permettre de saisir les parcours développés dans la seconde partie du document.

### • L'errant, c'est toujours l'autre

Nicolas qui a appelé le 115 pendant de nombreuses années, qui a connu toutes les formes d'hébergement institutionnel mais aussi les squats de fortune ou les nuits passées à même le sol ne se considère jamais explicitement comme un SDF, et encore moins comme un jeune errant. Pourtant, l'appellation jeune errant lui parle, mais elle lui parle d'autres jeunes :

« Je me suis jamais mêlé à eux. Je sais pas comment dire... Je me suis jamais laissé aller, du genre en camion et tout, en squat. Je peux pas, c'est pas moi. Mes amis en plus, ça n'a rien à voir. Je me suis jamais laissé aller, c'est pas méchamment, mais comment vous dire ? Genre les *teuffers* avec les chiens. [...] Mais ils sont sympas, je les ai souvent rencontrés. Après ça dépend leur état... Y'en a, attention quand ils sont trop perchés. »

Nicolas

Et Maloux qui, comme No Art, pourrait être considérée comme l'archétype du « jeune errant », s'en défend et propose deux autres appellations : zonard et SDF.

« On erre pas, on zone. On a tous des buts dans ce qu'on se fait. C'est pas parce qu'on est à l'extérieur, qu'on a pas de toit, qu'on a pas de but. On essaie tous d'avancer. Moi j'ai trouvé du taf y'a un mois et demi, je vais passer mon permis, prendre mon camion et repartir sur les routes. Je vais redevenir SDF. Enfin, je vais rester SDF mais je vais bosser, je vais faire ma vie en tant que zonarde. Mais pas en tant qu'errante. »

Maloux

La jeune femme reprend d'ailleurs point par point la définition étymologique pour déconstruire la notion qui est appliquée à son existence :

« Moi j'erre pas. Parce que pour moi, errer, c'est aller vers un endroit sans but. Nous on est pas de ce monde-là, on est pas des clochards, on est des zonards. On s'entretient un minimum, on a un minimum d'estime et de propreté déjà. [...] Y'a la zone et les poches à vin (*rires*). Ceux qui passent leur journée à cuver et font la manche pour acheter un cubi. Moi quand je me lève et que je vais faire la manche, c'est pendant mes heures de pause, pour m'acheter mes clopes, pour acheter de la bouffe pour mes clébard et après moi je vois si je bouffe. C'est déjà mes chiens. J'ai un but dans ma journée. Je me lève pas en me disant "putain faut que j'aille faire la manche, encore une journée qui va me faire chier et blablabla". Non, j'avance petit à petit. »

Maloux

---

<sup>11</sup> Étienne Savoie, *Les noms que l'on se donne, Processus identitaire, expérience commune, inscription publique*, Paris, L'Harmattan.

Pour Anou, le terme même d'errance n'est pas choquant ou stigmatisant. Alors que nous discutons dans la rue lorsqu'elle fait la manche, c'est en voyant un couple de jeunes à la rue avec des chiens qu'ils traitent un peu rudement que lui vient cette remarque : « *l'errance, elle peut être positive ou négative, c'est comme l'éducation (des chiens). Y'en a une positive et une négative.* » Mais Anou est la seule personne interrogée à ne pas tenir forcément la dénomination à distance. Elle se l'approprie pour mieux la nuancer. Des nuances, des précisions, ce sont ce que nous apportent les autres enquêtés. Pour Julie, ceux que l'on qualifie de « jeunes en errance » n'en sont pas, car « *ils savent où ils vont, ils savent ce qu'ils font.* »

« Les jeunes en errance, c'est ceux qui sortent de l'hôpital trop tôt. Ceux qui sont en HP et qui sortent trop tôt. Là ils errent. Pour moi, là c'est quelqu'un en errance. Il sait pas où il va, il sait pas ce qu'il fait, il sait pas où aller, il sait pas à qui parler. Ça oui, c'est des personnes en errance pour moi. Mais quelqu'un de 15 ans que sa mère a mis à la rue, il va tout de suite savoir où aller et quoi faire et il sera généralement assez bien entouré. Après tout dépend de là où il est et de sur qui il tombe. »

Julie

Mal tomber, être mal-entouré ou ne pas être entouré du tout, enfin bref, ne rien avoir de solide à quoi se rattacher, c'est peut-être le seul élément sur lequel chacun se retrouve pour qualifier ce que pourrait être l'errance, sans pour autant arrêter la définition :

« Pour moi, l'errance, ça s'arrête pas à la rue. C'est un jeune, ou un adulte qui se perd. Du coup, ça prend différentes... Ça peut être la galère comme ça peut être juste dans la tête. Donc y'a pas de base. Et pour s'en sortir, faut déjà savoir pourquoi on fait ça, puis se relever. [...] Et pour moi, l'errance, c'est d'habiter en ville juste à côté de ma grand-mère, juste à côté de mes parents et d'avoir décidé d'être seule. Pour moi ça a été le début de cette marche sombre. D'avoir tout à côté mais de pas saisir ce qu'on me tendait, parce que j'avais pas la force de saisir ce qu'on me proposait. J'étais autant seule qu'avec des amis mais on n'avait pas beaucoup d'aide. »

Chacha

- **SDF, une étiquette qui s'apparente plus à un « statut » qu'à une situation ?**

Parmi les autres termes parfois évoqués, il semble y avoir une certaine prudence à envisager les jeunes dits en errance comme des personnes sans domicile fixe, quand bien même une grande partie n'a pas de solution de logement et alterne différents types d'hébergement (chez un tiers, dans la famille, en institution, dans la rue). Par exemple, un professionnel nous dit que « *des jeunes qui dorment sous les ponts ou qui recourent au 115, y'en a pas vraiment ici* » puis dans le même entretien, précise « *quand on prend les situations individuellement, ils sont beaucoup à avoir eu des parcours de vie terribles et difficiles pour des jeunes si jeunes. Ils ont souvent dû dormir sur un banc une fois dans leur vie* ». Un autre nous dit :

« À la rue, pas dans la rue. [...] C'est dans les allées qu'ils dorment (*les allées entre les immeubles d'une cité*), ils vont prendre une douche vite fait chez un copain le matin. Ou dans des caves, c'est pas dans la rue. »

Professionnel d'une mission locale

La circulation d'un groupe de pairs à un autre, un changement de lieu de vie, un problème de santé et tout un ensemble d'autres facteurs peuvent faire bifurquer leurs parcours et faire basculer les personnes de la catégorie « jeune errant » à celle de « jeune sans-abri », de « jeune sans emploi », voire de jeune adulte, simplement... Par contre, un élément semble fédérer une partie des professionnels rencontrés : le refus d'assimiler ces jeunes à des « clochards » ou même parfois à des « SDF ». Un professionnel nous rapporte ces propos :

« "Je veux pas le 115, je suis pas SDF", ils préfèrent utiliser le système D plutôt que d'être affiliés aux SDF. Pour ce jeune, ça le marquait d'être dans une de ces structures. »

Professionnel d'un foyer d'hébergement

Alors que, du côté des jeunes rencontrés au cours de l'étude, les manières de se nommer sont multiples. Par exemple, No Art, qui peut se qualifier parfois de *traveller* ou de *teuffer*, utilise aussi le terme SDF lorsqu'il parle de lui :

« Tu vois quand tu fais la manche, t'as des personnes elles vont t'acheter des bières et te dire "Ouais tiens", "Mais non madame, je ne bois pas", "Ah oui, vous buvez pas monsieur ?", "Ben non, pourquoi ?". Parce que pour nous les SDF, tout le monde des SDF on boit, voilà. Moi je ne bois pas, je fume certes, mais je ne bois pas. Alors les gens ça les choque, "un SDF qui ne boit pas !" »

No Art

Ce sont les représentations rattachées aux personnes dites SDF qui le dérangent plus que le terme en lui-même alors que, finalement, No Art a plus connu les squats et FJT que les foyers d'hébergement d'urgence et les soupes de nuit.

Les définitions données par chacun apportent un faisceau d'indices permettant de qualifier la situation sans pour autant se retrouver sur une dénomination commune. La pluralité des histoires vécues par les personnes et/ou accompagnées par les professionnels rend délicate l'apposition d'un terme qui embarque avec lui un ensemble de représentations dont certaines demeurent stigmatisantes.

### **c. Les jeunes précaires en mobilité : des jeunes adultes aux bords des dispositifs**

Cependant, il faut bien nommer les situations et cela comporte toujours un risque, car si « nommer est délicat [c'est] parce que c'est déjà dire qui est celui que l'on désigne »<sup>12</sup>. Pour limiter cette prise de risque, notre étude s'appuie sur la quotidienneté des jeunes rencontrés et par ce qu'ils nous disent de leurs expériences. Parmi les matériaux recueillis, des données récurrentes évoquent l'instabilité de l'habitat, la difficulté à avoir des prises sur son devenir et la labilité des situations qui fluctuent fortement. C'est ce que l'on retrouve aussi dans la littérature sur le sujet, notamment dans les approches chiffrées des situations de vie à la rue des jeunes adultes.

- **Approches statistiques du sans-abrisme chez les jeunes**

- **Les données nationales**

Bien que les limites et écueils des études conduites sur les personnes sans-domicile aient été déjà largement pointés par les statisticiens les ayant réalisées, elles corroborent en partie ce qui est appréhendé par les chercheurs dans les études qualitatives et ce qui ressort des études statistiques menées dans d'autres pays occidentaux. La dernière enquête statistique sur les personnes sans-domicile, publiée en 2012<sup>13</sup> souligne que les sans-domicile sont des personnes plutôt jeunes. Un quart d'entre elles ont entre 18 ans et 29 ans, contre 19 % des adultes occupant un logement ordinaire.

Une première étude très semblable (des points de méthode ont été largement ajustés depuis), avait été conduite en 2001 par l'Insee<sup>14</sup> auprès des sans-abri fréquentant les services d'aide. Reprenant les chiffres de l'enquête de 2001, les analyses de Firdion et Marpsat nous enseignent que les personnes placées durant l'enfance et/ou l'adolescence sont surreprésentées chez les sans-domicile (23 % alors que le pourcentage n'est que de 2 % dans la population logée), notamment les jeunes (35 % parmi les 18-24 ans), caractéristique d'ailleurs observable dans de nombreux pays occidentaux<sup>15</sup>. Toutefois les auteurs nous invitent à la prudence. La difficulté d'analyse tient au fait que les conditions dans lesquelles l'enfant a été élevé, et qui ont motivé son placement, peuvent se trouver à l'origine des difficultés

---

<sup>12</sup> Maurice Duval, 2002, *Un ethnologue au Mandarom. Enquête à l'intérieur d'une « secte »*, Paris, PUF.

<sup>13</sup> Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régnier, Stéphane Legleye, Martine Quaglia, « L'hébergement des sans-domicile fixe en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », INSEE première, n°1455, juillet 2013.

<sup>14</sup> Marie-Thérèse Join-Lambert en effectue une synthèse et propose une poursuite des réflexions soulevées ou confirmées par ce travail. Voir « Une enquête d'exception Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées », *Économie et statistique*, n°391-392, octobre 2006, p. 1-14.

<sup>15</sup> Jean-Marie Firdion, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, n°391-392, 2006, p. 85- 114.

sociales observées, davantage que le placement lui-même. Cependant, les jeunes en situation de rue ayant été placés déclarent davantage d'évènements malheureux ou négatifs durant leur enfance que les jeunes qui ne l'ont jamais été<sup>16</sup>. Là encore, la variété est présente et les processus complexes. L'analyse de la corrélation entre placement durant l'enfance et sans-abrisme est particulièrement difficile, puisque le risque pour un jeune d'être placé est notamment lié au niveau social de sa famille d'origine et à son degré de pauvreté<sup>17</sup>.

Toujours selon cette étude, 52 % des jeunes sans-domicile n'ont aucun diplôme (contre 10% des jeunes ayant un logement), 38 % sont nés à l'étranger (12 % des jeunes logés), et 48 % ont un père ouvrier (29 % des jeunes logés). On constate que, parmi les plus jeunes, les femmes sont plus nombreuses : elles constituent 70 % des 16-18 ans, 43 % des 19-21 ans, et 19 % des 22-24 ans. Ceci s'explique en partie par l'alternative que représentent pour les femmes les foyers de mères-célibataires et les procédures d'aide sociale qui favorisent l'hébergement féminin.

Firdion détermine trois composantes principales dans la population des jeunes sans-domicile : premièrement les jeunes nés à l'étranger qui subissent un parcours de migrant en situation de grande précarité. En second lieu, les jeunes qui sont partis de chez leurs parents après 16 ans, souvent après une « mise à la porte » et pour lesquels une situation économique favorable et un accès au logement auraient pu éviter le passage à la rue. Enfin une troisième catégorie, composée des jeunes ayant subi divers placements en institutions et qui ont quitté leurs parents avant l'âge de 16 ans. Cette dernière catégorie semble la plus fragile selon l'étude puisque c'est dans celle-ci que l'on retrouve le plus grand taux de fugues et de tentatives de suicide.

### Des situations qui ont une portée européenne

---

Le projet CSEYHP (*Combating Social Exclusion Among Young Homeless Population*) conduit de mai 2009 à avril 2011 par la FEANTSA pour la Commission européenne sur les jeunes sans-abri dans quatre pays de l'Union européenne (République Tchèque, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) a fait montre de situations similaires dans d'autres pays de l'Union. Dans ce projet, il s'agissait de mieux comprendre la situation des jeunes sans-domicile, dans leur quotidien mais aussi d'analyser leurs parcours de vie, pour mettre en place des dispositifs de prévention et d'intervention plus effectifs.

Parmi les éléments les plus significatifs de cette étude, la question de la catégorisation des publics ressort à nouveau. Selon les auteurs du rapport, les divergences dans l'élaboration des politiques publiques expliquent en partie les différences de reconnaissance du sans-abrisme chez les jeunes dans ces quatre pays et la diversité des démarches qu'elle suscite. En bref, les définitions varient et ne s'alignent pas sur la typologie ETHOS<sup>18</sup> proposée par la FEANTSA.

Cette typologie pose de toute façon problème concernant les publics jeunes et les publics féminins auxquels elle n'est pas adaptée ; dans les comptages de rue, les jeunes sont minoritaires au sein de la population sans domicile et les jeunes femmes encore plus. Les jeunes trouvent des endroits où s'abriter (voitures, gares, grands ensembles et parcs) voire, souvent, « squattent les canapés ». L'hébergement chez un tiers, très utilisé chez les jeunes, accentue leur invisibilité.

Deuxième constat, le projet a identifié des « publics à risques spécifiques » qui sont, pêle-mêle, ceux que l'on retrouve dans les dispositifs observés au niveau de la région Rhône-Alpes. Parmi ces « publics à risques spécifiques », la FEANTSA repère et nomme plusieurs catégories : jeunes en sortie d'institution publique, jeunes en rupture scolaire précoce, jeunes issus de ménages sans emploi, jeunes réfugiés, jeunes issus de minorités ethniques, jeunes de quartiers défavorisés et de familles

---

<sup>16</sup> Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion, Monique Meron, « Le passé difficile des jeunes sans domicile fixe », *Population et Sociétés*, n° 363, Décembre 2000.

<sup>17</sup> Jean-Marie Firdion, « Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale) : une comparaison Paris-Amsterdam », in : *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris : PUCA, 2003, p. 24-50, ainsi que : Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat, « Les personnes sans domicile à Paris : caractéristiques, trajectoires et modes de vie », in : *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF, 2000, pp. 257-285.

<sup>18</sup> *European Typology on Homelessness and housing exclusion* élaborée par la FEANTSA et l'Observatoire européen sur le sans-abrisme et dont la typologie est consultable ici : <http://www.feantsa.org/spip.php?article121&lang=en> Elle est divisée en quatre catégories, elles-mêmes subdivisées, et englobe la quasi-totalité des situations rencontrées par les personnes en situation de rue (hébergement chez un tiers, squat, institutions, etc.), tout en tenant compte de la mobilité des individus et des passerelles fulgurantes qui existent entre le vécu d'une situation à un moment donné à une autre situation.

dites « dysfonctionnelles », jeunes en délicatesse avec la justice.

Quant aux causes de sans-abrisme qui ont été mises à jour, elles réitèrent la non-spécificité des situations observées dans la région Rhône-Alpes mais plutôt la transversalité des difficultés que rencontrent les jeunes en situation d'habitat précaire en France et au-delà en Europe. Le projet CSEYHP identifie des transitions difficiles pour les jeunes (fin de scolarité, existence indépendante, accès au logement et insertion professionnelle) qui peuvent être les déclencheurs d'un basculement dans leur existence. Il est noté par ailleurs que les jeunes concernés sont défavorisés du fait de leurs antécédents familiaux, d'une vie en accueil et/ou d'échecs scolaires. Les NEET (*Not in Education, Employment or Training*) sont

sureprésentés, tout comme les jeunes demandeurs d'asile et les mineurs non accompagnés et les jeunes mères qui élèvent seules leur(s) enfant(s).

Cette étude rappelle que les situations socio-économiques dépassent les possibles difficultés individuelles des jeunes concernés par notre étude, d'où la citation en exergue de cette première partie : l'errance est bien un sismographe de la conjoncture. Les difficultés que rencontrent les enquêtés ne sont pas le fait de situations purement singulières mais relèvent de mécanismes socio-économiques avec lesquels ils sont aux prises et dans lesquels ils tentent de trouver des issues en usant des différentes ressources dont ils disposent (privées en priorité mais aussi assistantielles).

Thea Meinema, « CSEYHP : Combating Social Exclusion Among Young Homeless Populations (« Lutter contre l'exclusion sociale de la jeunesse sans domicile ») », *Les nouveaux visages du sans-abrisme : les enfants, les femmes et les jeunes*, Feantsa, Sans-abri Europe, automne 2010. ■

### **Des situations décrites par les travaux anglophones**

---

Au-delà de l'Union européenne, les études américaines et canadiennes rejoignent les constats établis plus haut. Le *HomelessHub*, observatoire des situations de sans-abrisme au Canada, évoque les situations rencontrées par les jeunes dans son dernier rapport, *Coming of age*, de 2014. Stephen Gaetz, l'auteur, a réalisé un état de la littérature en langue anglaise sur le sujet en mettant en perspective les données du Canada, de l'Amérique du Nord, de l'Australie et du Royaume-Uni. Le rapport a déterminé trois types de facteurs se cumulant pour conduire à des situations de sans-abrisme<sup>19</sup>. D'une part les facteurs individuels, comme les conflits familiaux, les troubles de la santé mentale ou encore les défis que les jeunes peuvent se lancer à eux-mêmes pour faire la preuve de leur autonomie. D'autre part, les facteurs structurels comme le chômage, la

pauvreté, l'instabilité face aux conditions d'habitat qui peuvent créer des conflits familiaux, un épuisement relationnel, des formes de discriminations et peuvent conduire les jeunes à se sentir être un poids pour leur famille jusqu'à la quitter pour se débrouiller seul. À cela se cumulent les faibles ressources relationnelles et supports sociaux offerts par ces conditions de vie et qui limitent encore plus les possibilités des jeunes à se sortir d'une précarité déjà largement éprouvée dans leur enfance. Enfin, les failles du système social et des institutions sont pointés par l'auteur. À travers toute la littérature compulsée pour ce travail, la sureprésentation des jeunes sortant des divers systèmes de protection de l'enfance, des dispositifs du système pénitentiaire et des systèmes de soins, notamment psychiatriques, est criante.

---

<sup>19</sup> Le rapport se base sur la définition du sans-abrisme de la NAEH (*National alliance to End Homelessness*) et de la typologie qui en découle, à savoir : les jeunes dits *temporarily disconnected*, majoritaires, qui ne connaissent que de très courtes périodes sans domicile. Ils sont généralement plus jeunes, ont des relations plus stables avec leur entourage familial et des accroches plus fortes avec la formation et l'école ; les jeunes dits *unstablely connected*, qui ont décroché du système scolaire, ont des difficultés à entrer sur le marché de l'emploi et ont une trajectoire résidentielle complexe avec des périodes répétées d'absence de domicile en propre (qui peuvent être atténuées par des solutions d'hébergement chez des tiers) ; enfin les jeunes dits *chronically disconnected*, le groupe le plus restreint mais aussi le plus complexe car il concerne les personnes les plus fréquemment sans solution d'habitat, avec un réseau soutenant très fragile et qui peuvent cumuler divers problèmes de santé comme des addictions et la maladie physique et/ou mentale.

Le rapport souligne que les situations d'extrême précarité affiliées au sans-abrisme chez les jeunes ont pour particularité d'être comprises dans un processus. Elles ne sont pas immuables

ni fatales et si nombre de ces jeunes connaissent des périodes très complexes et violentes, leurs situations peuvent évoluer rapidement en fonction des opportunités.

Stephen Gaetz, 2014, *Coming of Age: Reimagining the Response to Youth Homelessness in Canada*, Toronto, The Canadian Homelessness Research Network.

Consultable ici : [http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/ComingOfAgeHH\\_0.pdf](http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/ComingOfAgeHH_0.pdf) ■

- **Des données régionales : les jeunes hébergés dans les établissements et services rhônalpins : Quels parcours ? Quels profils ?**

Au niveau régional, lorsque l'on interroge le passage de ces jeunes adultes dans les structures d'hébergement, ces dernières apparaissent être pour beaucoup un point de passage obligé, mais souvent investi de façon très ponctuelle. Pour les jeunes les plus précaires, ces hébergements semblent plutôt être un point de chute, un lieu utilisé en dernier recours.

Afin de rendre compte du parcours des jeunes vis-à-vis des structures d'hébergement, nous avons analysé certains résultats régionaux de l'enquête ES "Établissement et Services – Difficulté sociale" pilotée par la DREES. Tous les quatre ans, cette enquête s'intéresse aux personnes accueillies sur une place d'hébergement quelle qu'elle soit : centre d'hébergement et de réinsertion sociale, maisons relais, établissements d'accueil mère-enfants, centre d'accueil pour demandeur d'asile, centre provisoire d'hébergement, dispositif national d'accueil d'urgence des demandeurs d'asile et autres centres d'accueil (type centre d'hébergement d'urgence notamment). L'objectif ici est de connaître le profil de ces dernières et leur situation (passée et présente) vis-à-vis du logement/de l'hébergement. L'encadré ci-dessous présente, en quelques lignes, la méthodologie et le contenu de l'enquête.

**Présentation succincte de l'enquête ES  
"Établissement et Services – Difficulté sociale" 2012 de la DREES**

Dans le cadre de l'enquête auprès des établissements et services en faveur des personnes en difficulté sociale (ES "difficulté sociale"), les professionnels des structures sont invités à répondre à une série de questions pour chacune des personnes hébergées, dans la nuit du 4 au 5 février 2013. Toute personne est intégrée à l'enquête, quel que soit son âge. La fiche de renseignement n'ayant pas pu être remplie pour toutes, le nombre de personnes recensées est ensuite réajusté en fonction de l'importance du public non pris en compte dans l'enquête<sup>20</sup>. Les résultats de cette enquête sont ensuite déclinés sur chacune des régions.

En Rhône-Alpes comme sur les autres régions, l'enquête décrit les résidents à partir de dix caractéristiques. Sept éléments permettent de décrire la situation personnelle du résident : composition familiale, lien avec la personne de référence, sexe, catégorie d'âge, lieu d'hébergement/logement le plus fréquenté, durée sans logement et existence de revenu du travail. Les trois derniers éléments renseignent sur la nature de l'établissement d'accueil : département d'implantation de la structure, nombre de personnes hébergées, et nombre de nuits passées dans l'établissement.

*Source : Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale en 2012 - DREES. ■*

---

<sup>20</sup> Afin de rendre compte de l'ensemble des personnes hébergées en hébergement d'urgence, une pondération est nécessaire. La pondération régionale n'a pas encore été réalisée, il n'est donc pas possible de connaître le nombre de personnes (ou jeunes) hébergées par les établissements d'hébergement d'urgence en 2013. Ainsi, dans cet article, nous ne présentons que les résultats exprimés en pourcentage, ces résultats pouvant, par ailleurs, légèrement différer de ceux qui seront produits par la DRJSCS Rhône-Alpes.



Ici ne sont présentés que des résultats régionaux. Précisons que Rhône-Alpes est l'une des quatre régions où les places d'hébergement sont surreprésentées par rapport à la population<sup>21</sup>. Est définie ici comme jeune, toute personne qui a entre 18 et moins de 25 ans.

### **Une jeunesse plus fortement tributaire de l'urgence sociale**

Les jeunes représentent 18 % des personnes accueillies, alors qu'ils ne composent que 9 % de la population régionale. Ils sont donc fortement concernés par l'urgence sociale. Plus largement, l'âge semble jouer un rôle dans la surexposition à l'urgence sociale, exception faite des mineurs : si les 18-25 ans sont effectivement les plus fortement concernés, la surexposition va ensuite en s'atténuant pour ne concerner qu'une part minime des 60 ans et plus.

#### **Populations par tranches d'âge**

	Pour l'enquête	Pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes
Moins de 18 ans	24 %	23 %
De 18 à moins de 25 ans	18 %	9 %
De 25 à moins de 35 ans	24 %	13 %
De 35 à moins de 45 ans	17 %	14 %
De 45 à moins de 60 ans	13 %	20 %
60 ans et plus	4 %	22 %
<b>Total général</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Enquête ES 2012 - DREES - Insee, RP2011 exploitation principale.

Qu'en est-il de la répartition départementale ? Comme pour l'ensemble des personnes enquêtées, les jeunes sont très présents dans le Rhône et dans l'Ain : près de sept jeunes rhônalpins hébergés sur dix le sont dans l'un de ces deux départements. Si les autres départements accueillent donc un nombre beaucoup plus restreint de 18-25 ans, notons toutefois que c'est dans la Loire et dans la Drôme que cette tranche d'âge est la plus représentée parmi les personnes hébergées. En effet, la Loire et la Drôme n'accueille que 12 % des 18-25 ans de la région mais ces derniers représentent plus d'un tiers des personnes hébergées par le dispositif d'hébergement local (contre 18 % en région).

### **56 % d'hommes seuls parmi les jeunes**

Qui sont ces jeunes ? Qu'est ce qui les différencie des autres personnes accueillies dans des places d'urgence ?

Première caractéristique notable : les personnes hébergées sont, pour les deux tiers d'entre elles, des hommes. La part des hommes est quasi équivalente pour les jeunes et pour l'ensemble des personnes enquêtées. Les jeunes femmes sont donc minoritaires et occupent une place particulière, comme nous le verrons par la suite.

Deuxième caractéristique importante : les personnes hébergées vivent majoritairement seules, à hauteur de 45 % toutes tranches d'âge confondues. La part des personnes seules est largement supérieure chez les jeunes dont 71 % vivent seuls. *A contrario*, les jeunes sont moins souvent en couple ou parents. Et quand ils sont parents, il s'agit souvent de jeunes mères, plus souvent que pour les autres tranches d'âge. En effet, les mères représentent 62 % des parents chez les jeunes, contre 49 % pour l'ensemble de la population enquêtée.

#### **Composition familiale des jeunes hébergés**

71 % seul  
10 % seul avec enfant  
6 % couple sans enfant  
12 % couple avec enfant  
1 % groupe d'adultes avec ou sans enfant

Source : Enquête ES - DREES - 2012

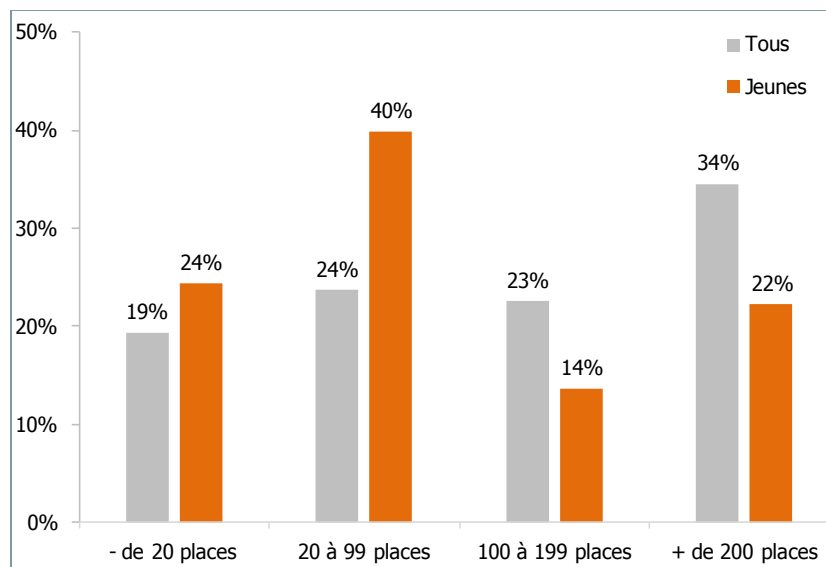
Somme toute, retenons que 56 % des jeunes présents en structure d'urgence en février 2013 sont des hommes seuls.

<sup>21</sup> Pliquet E., 2015, « Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale », DREES, Études et résultats n°916.

***Des jeunes qui s'installent dans des structures plus petites, sur une durée moins longue***

Dans quelles structures sont accueillis les jeunes ? Notons tout d'abord que les jeunes sont davantage hébergés par de petites structures. Les établissements qu'ils fréquentent ont une capacité de 181 places en moyenne, contre 262 places en moyenne toutes tranches d'âge confondues.

**Nombre de personnes hébergées dans l'établissement**



Source : Enquête ES – DREES – 2012

Comme le confirme le graphique, les 18-24 ans sont davantage hébergés dans des établissements de moins de 100 places.

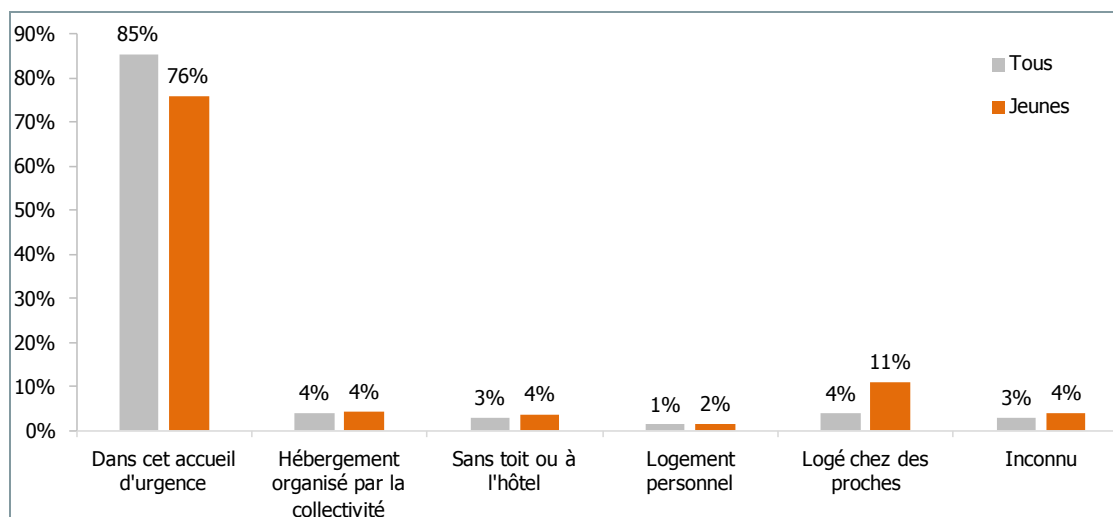
Quels sont les parcours des jeunes dans les structures d'hébergement ? Ils sont hébergés dans de plus petites structures, ce qui peut s'expliquer par le fait que les hébergements réservés aux 18-25 ans sont généralement de taille modeste pour assurer un meilleur suivi. Aussi, on peut supposer que même orientés vers des structures sans limite d'âge, le choix est fait de les conduire dans des établissements à taille humaine. Ils font également partie de ceux qui restent le moins longtemps dans l'établissement. En effet, la durée moyenne, pour un jeune, sur une place d'hébergement est de 88 nuits consécutives, contre 128 nuits toutes tranches d'âge confondues. Nombreux sont les jeunes qui passent moins de 30 nuits consécutives dans la structure : 29 % contre 18 % toutes tranches d'âge confondues.

***Un toit plus changeant chez les jeunes, sollicitant plus facilement leurs réseaux***

En écho à la plus récente installation dans le dispositif, les jeunes sont également moins nombreux à avoir investi cet hébergement comme lieu de résidence le plus fréquent au cours du dernier mois. Ils sont toutefois plus des trois quart à avoir dormi principalement sur cette place d'hébergement. Dans le quart restant, on retrouve principalement des jeunes hébergés par des proches : parents, famille ou amis. Ces situations d'hébergement par des proches sont près de 3 fois plus fréquentes que pour l'ensemble des personnes enquêtées. Ceci met à nouveau en lumière que les jeunes concernés recourent à leurs ressources privées pour éviter ou limiter l'usage des dispositifs d'hébergement et qu'ils ne s'y rendent que ponctuellement ou quand ils n'ont plus d'autre choix.



### Lieu de résidence le plus fréquent au cours du dernier mois



Source : Enquête ES – DREES – 2012

Les jeunes femmes sont un peu plus nombreuses à avoir connu un lieu de résidence autre au cours du dernier mois : 4 % d'entre elles ont disposé d'un logement personnel (contre 0 % des jeunes hommes) et 15 % ont été logées par la famille, des parents ou amis (contre 9 % des jeunes hommes).

Depuis combien de temps ne disposent-ils plus de logement personnel ? Ce sujet est mal appréhendé par le questionnaire. Pour plus des deux tiers des enquêtés et la moitié des jeunes, aucune information n'a pu être apportée sur ce point. Pour les autres, un élément fort apparaît, certes lié à leur âge : les jeunes sont 3,5 fois plus représentés chez les personnes qui n'ont jamais eu de logement personnel. Cela est encore plus vrai pour les jeunes hommes dont seulement 11 % a disposé d'un logement personnel au moins une fois dans sa vie, contre 25 % pour les jeunes femmes.

#### **La plus forte présence d'un revenu chez les jeunes**

La présence d'un revenu dans la population attire également notre attention chez les jeunes. En effet, il apparaît que les jeunes disposent plus souvent d'un revenu du travail que les hébergés des tranches d'âges supérieures : 11 % des jeunes travaillent, contre 7 % des 25-60 ans. Quelles caractéristiques pour ces jeunes à l'emploi ? Premier constat : ce sont plus souvent des hommes. En effet, 13 % des jeunes hommes travaillent actuellement, contre 7 % des jeunes femmes. Deuxième constat : la présence d'enfants semble pénaliser l'accès à l'emploi. La part des jeunes à l'emploi passe de 0 % pour les couples avec enfant, 6 % pour les familles monoparentales à 14 % pour les couples sans enfant et 14 % pour les personnes seules.

Ainsi, la situation décrite pour les jeunes tributaires d'un hébergement sur la région semble traduire une situation de précarité moins figée que pour l'ensemble des personnes accueillies sur ces places. Les éléments disponibles sur cette enquête font état d'un ancrage moins ancien dans les dispositifs d'hébergement, d'une activité professionnelle un peu plus fréquente et d'un entourage un peu plus présent. Pour autant, la précarité de ces jeunes est manifeste, les possibles ancrages et leviers à leur disposition très incertains.

- **Éviter la rue à tout prix : des habitats précaires qui se succèdent**

La mise en mouvement de ces jeunes adultes précaires est une condition de survie qui leur est nécessaire pour trouver un lieu où dormir et éventuellement vivre pour une durée qu'ils savent limitée. Cette intuition est aussi celle de la FEANTSA<sup>22</sup> qui note qu'« à l'entrée du phénomène (*de sans-abrisme*) et durant celui-ci, "l'absence de chez-soi cachée" (et particulièrement les séjours chez des amis ou des

<sup>22</sup> Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri.

proches) est fréquente, non seulement pour les jeunes et les femmes, mais aussi chez les hommes qui, ayant perdu leur logement pérenne, cherchent un hébergement provisoire informel avant de solliciter un accompagnement "officiel" »<sup>23</sup>.

Ces parcours, assez communs pour les personnes rencontrées, alternent les hébergements chez des tiers, l'abri de fortune, l'obtention d'un logement en propre et les hébergements institutionnels, la mobilité du parcours d'habitat mêlant tour à tour les aléas de la vie personnelle et ceux de la vie professionnelle sur fond d'un manque de ressources économiques. On perçoit alors que « ces formes de non-logement, (dont l'hébergement chez un tiers ou la décohabitation retardée ou ajournée *sine die*), constituent autant d'amortisseurs de crise, informels mais surtout silencieux et indolores (au moins à court terme) en terme de dépenses publiques »<sup>24</sup>.

Ces décohabitations peuvent aussi résulter d'une séparation d'avec un conjoint, voire d'un hébergement chez la belle-famille qui ne tient plus. On repère ainsi que les jeunes concernés épuisent au maximum les possibilités d'hébergement chez des tiers qui se présentent à eux pour éviter, contourner, limiter l'usage des structures d'hébergement ou les passages *stricto sensu* à la rue. C'est cette succession de situations d'hébergement, du familial jusqu'au tiers qu'ils connaissent à peine, qui participe d'une série de décohabitations à laquelle peut se surajouter d'autres formes d'hébergement, voire d'habitats. Ce faisant, les jeunes que nous avons rencontrés expérimentent continuellement une succession d'habitats précaires.

Par exemple, lorsqu'elle évoque brièvement le parcours d'un jeune hébergé dans le CHRS, cette professionnelle liste un ensemble de cohabitations/décohabitations, de continuités/discontinuités faisant état de la précarité des conditions d'habitat du jeune homme et de la mobilité induite par cette précarité :

« Il a fait la stabilisation suite à une rupture familiale. Bon y'a des choses compliquées dans la famille, mais y'a des liens car ils vivent pas loin, et il tient à pas être trop loin d'eux. Il était sur le dispositif stabilisation en CHRS, il est parti vivre à Paris avec sa copine, il a bossé là-bas. Ça s'est mal passé avec elle, elle l'a mis dehors. Il est revenu chez ses parents, ça s'est mal passé aussi. Il a fait le 115 et il se retrouve ici. »

#### Professionnelle d'un foyer d'hébergement

Ce jeune homme a, tour à tour et dans une temporalité courte, séjourné chez ses parents, puis dans un CHRS en place de stabilisation, puis chez sa compagne, puis chez ses parents, puis dans un foyer d'hébergement d'urgence. Ces discontinuités dans l'habitat se retrouvent chez la plupart des jeunes rencontrés au point que certains, comme Nicolas, Jeff ou No Art, ne puissent plus lister l'ensemble des formes d'habitat expérimentées.

L'habitat précaire est une « notion qui rend compte de la diversité des types de lieux d'habitations possibles relevant de l'expérience de la vie à la rue »<sup>25</sup>, elle rejoint les résultats d'un ensemble de travaux statistiques qui cherchent à classer les différentes formes d'habitat<sup>26</sup>. Dans les lieux d'habitations concernés sont compris aussi bien les lieux de fortune, comme les squats, les cages d'escalier, les caravanes, voiture ou encore camion que les lieux d'hébergement institutionnels. À cela, nous pouvons ajouter les hébergements chez un tiers et des passages ponctuels dans le logement en propre. La caractéristique commune de cet ensemble d'habitat dont certains, comme le logement en propre, sont très normés, est l'absence de maîtrise spatiale et temporelle que subit celui qui les occupe. En somme, quand on est dans la succession d'habitats précaires, on ne choisit pas, on ne se projette pas et on est toujours sur le départ car on est rarement chez soi quelque part.

Cynthia, une jeune femme rencontrée, a connu en quelques mois une succession d'habitats précaires. D'abord le domicile familial, puis l'hébergement chez une amie, l'hébergement chez sa sœur, le retour à l'hébergement chez la même amie, l'hébergement en foyer d'urgence, le FJT cumulé à l'hébergement chez une autre amie, le FJT à nouveau et, à présent, la colocation. On note alors qu'elle a puisé autant dans ses ressources privées que dans les dispositifs sociaux et que, ce faisant, elle a été simultanément

---

<sup>23</sup> « Absence de chez soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche », Rapport compilé dans l'optique de la Conférence Européenne de Consensus sur le Sans-Abrisme, FEANTSA, décembre 2010.

<sup>24</sup> Fondation Abbé Pierre, *16ème Rapport sur l'état du mal logement en France*, 2011, p.27.

<sup>25</sup> Pascale Pichon, « Habitat précaire », in *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, Katia Choppin, Edouard Gardella (dir.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

<sup>26</sup> François Clanché, 2000, « Le classement des situations de logement. Les sans-domicile dans des nomenclatures générales », in *La rue ou le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, sous la direction de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion. Paris, P.U.F., pp. 193- 207.

prise en charge et sa situation visibilisée puis qu'elle a disparu des écrans radars du travail social pour réapparaître peu après.

Justement, le fait que ces jeunes adultes soient en lien avec différents dispositifs à de multiples moments de leur parcours (et parfois au même moment) participe de cette invisibilité. Ils entrent et sortent des dispositifs, semblent disparaître-réapparaître, être compris dans une catégorie puis basculer dans une autre. Ils sont alors tour à tour partiellement visibles, hyper-visibles, puis invisibles à nouveau.

- **Un processus d'invisibilisation**

Cette mise en instabilité incessante fait glisser les jeunes concernés dans les interstices, les marges, les bords et entours des dispositifs au risque de les invisibiliser, ce que certains recherchent par ailleurs. Cette propension à l'invisibilité ressort aussi de l'étude CSEYHP<sup>27</sup>. Gregory Paulger, alors Directeur de la Jeunesse et des Sports, DG Éducation et Culture, affirmait au regard des résultats de cette étude que « les jeunes sans domicile sont, dans une large mesure, une population invisible. Même quand leur situation est extrêmement précaire et qu'ils dorment dans la rue, ils ne s'associent pas aux autres personnes qui dorment dans la rue, recherchent des endroits "cachés" pour vivre – des squats, des bâtiments abandonnés, des lieux où ils risquent d'être exploités sexuellement et économiquement. »

### L'invisibilité

---

En 2013, l'ONPES<sup>28</sup> a engagé une étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale des publics « invisibles », définis comme des groupes de populations mal couverts par la statistique publique, peu visibles pour les pouvoirs publics, et peu / ou mal appréhendés par les politiques sociales. Il en ressort 5 types d'invisibilité dont les natures différentes se complètent :

- Une invisibilité politico-médiatique qui n'est pas plus préjudiciable que son opposé, à savoir la forte visibilité comme l'ont expérimenté certains « jeunes errants » dans les centres villes de certaines agglomérations dont la présence a conduit à des arrêtés anti-mendicité.
- Une invisibilité sociale conséquence du faible poids politique que représentent ces jeunes et de l'absence d'intérêt qui leur est porté.
- Une invisibilité institutionnelle puisque les effets de seuil masquent toutes les situations de pauvreté qui ne rentrent pas

dans les catégories traditionnelles de l'action publique (les handicapés non reconnus, les moins de 25 ans, les isolés...), soit parce qu'ils sont à la marge ou dans les interstices, soit parce qu'ils sont relégués au second plan de la prise en charge institutionnelle dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

- Une invisibilité scientifique du fait de l'absence de définition et d'outils pertinent pour capter des situations par essence difficiles à saisir. Par exemple, dans le cas des jeunes dits en errance, les situations d'hébergement chez des tiers sont très fréquentes. Or comment saisir les jeunes qui sont dans ces situations ?

- Une invisibilité recherchée par les publics eux-mêmes parce qu'ils veulent repousser le stigmate de l'assisté, parce qu'ils flirtent avec l'illégalité ou parce qu'ils ont déjà largement expérimenté les institutions dans leur parcours et qu'ils veulent les tenir à distance.

Juliette Baronnet, Sarah Faucheux-Leroy, Pauline Kertudo, *Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique*, ONPES-FORS recherche sociale, mai 2014 ■

---

<sup>27</sup> *Op. cit.* Thea Meinema, « CSEYHP : Combating Social Exclusion Among Young Homeless Populations (« Lutter contre l'exclusion sociale de la jeunesse sans domicile ») », *Les nouveaux visages du sans-abrisme : les enfants, les femmes et les jeunes*, Feantsa, Sans-abri Europe, automne 2010.

<sup>28</sup> L'identification finale des 6 catégories de population a été soumise aux membres de l'ONPES lors d'une réunion le 3 décembre 2013. Lors de cette séance, l'ONPES s'est prononcé sur 7 groupes de populations : Les sans domicile stable dont les hébergés chez des tiers ; l'entourage familial des enfants placés ou en voie de l'être ; les personnes logées présentant des troubles de santé mentale, les sortants d'institution (ASE, prison) ; les travailleurs indépendants pauvres ; les personnes âgées pauvres ; les pauvres en milieu rural.

#### d. Les jeunes précaires en mobilité : une mobilité insécurisée, source d'instabilité

En sus de la pauvreté et de la précarité patentes vécues par les enquêtés, on saisit aussi que les situations qu'ils rencontrent, le traitement qui en est proposé ou qui fait défaut induit forcément de la mobilité, mais très peu d'errance. Il s'agirait plutôt de l'incarnation d'un processus social paradoxal, celui de la transition-chronique<sup>29</sup>. Ce concept renvoie à des situations dans lesquelles les individus sont sommés de se mouvoir, de s'en sortir, de se tenir debout, de continuer à agir, mais auxquels manquent les conditions nécessaires pour pouvoir véritablement répondre à cet idéal. C'est dans cet écart entre ce qui est demandé (être en mouvement) et les conditions socio-économiques dans lesquelles sont placées les personnes que se joue le basculement d'une catégorie à l'autre : entre ceux qui sont mobiles, actifs et valorisés et ceux auxquels le qualificatif d'errant est attribué.

- **Un rapport au temps sur un double régime**

« *Je suis pas patient. J'ai trop attendu.* », Nicolas

La contradiction apparente de cette parole de Nicolas est une synthèse du rapport au temps subi par les jeunes que nous avons rencontré. À la fois sommés d'agir vite, d'être réactifs quand quelque chose leur est proposé, ils sont, simultanément, incités à attendre leur tour dans le dispositif de l'hébergement institutionnel dans lequel les places se font désirer puis surgissent brutalement dans le quotidien des personnes.

#### ***Attendre son tour, longtemps, et prendre sa place, vite***

Marion, alors qu'elle a attendu plusieurs mois qu'une place soit disponible en CHRS, a été interpellée par cette fulgurance de la proposition à saisir.

« J'ai dû attendre, la demande était en cours... Ils me parlaient de foyers d'urgence mais je sais pas si celui-là c'est un foyer d'urgence (*là où elle est actuellement. En fait c'est un CHRS*). [...] Je pensais que j'avais le temps de me préparer, je me suis dit que j'allais venir dans une semaine. Mais en fait non, le lendemain il fallait venir, le plus tôt possible parce que y'a plusieurs demandes en cours. »

Marion

Un peu déboussolée de prime abord car peu habituée aux hébergements institutionnels, elle considère à présent qu'elle n'avait « *pas le choix de toute façon. Et ça c'est passé comme ça et je suis là ça fait trois, quatre mois.* » Pareillement, en demande d'un hébergement d'urgence, Cynthia a dû trouver d'autres solutions avant de pouvoir intégrer une structure. Elle a utilisé ses ressources privées, une amie et sa sœur, afin d'être hébergée. La cohabitation n'a pas été évidente, au point qu'elle ait dû alterner les deux hébergements pour les rendre supportables à chacune des parties. Mais elle n'avait pas le choix, sinon de dormir dehors :

« Vu que c'était l'été, les commissions fallait attendre. Du coup fallait attendre septembre et l'hébergement d'urgence on peut y rester que huit semaines maximum. Donc elle (*sa référente de l'époque*) m'a aidée pour trouver un FJT pour après. »

Cynthia

Les travailleurs sociaux sont d'ailleurs les premiers à rappeler cette temporalité paradoxale :

« Date de la demande : ce monsieur a été reçu le 17 octobre 2014 (*nous sommes le 25 mars 2015*), son dossier est passé en commission et il a été orienté que la semaine dernière pour de l'hébergement chez nous. [...] Alors pourquoi chez nous ? Parce que c'est quelqu'un qui a un profil pour qui l'insertion professionnelle pourrait lui apporter des choses. C'est un monsieur, quand on voit sa situation depuis octobre, on sait qu'il est en formation, donc c'est quelqu'un avec qui on va pouvoir travailler des choses de ce côté-là. »

Professionnel d'un foyer d'hébergement

---

<sup>29</sup> Robert Castel, 2009, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil.

5 mois d'attente dans une ville qui n'est pourtant pas la plus tendue dans la région en matière de demandes d'hébergement ni en matière de logements vacants. Dans l'attente, ce jeune homme a été hébergé chez sa sœur puis, quand elle a déménagé, il s'est mis en colocation avec un homme qu'il connaissait à peine. La cohabitation s'est mal passée, mais il devait attendre une orientation, arrivée fin mars. L'énergie déployée par ce jeune pour tenir dans un lieu a dû être redoublée par celle nécessaire pour trouver et entamer une formation, tout en ne sachant pas ce qu'il allait advenir pour lui en matière d'hébergement. Cette mise en attente se double d'une nécessité d'être toujours prêt à intégrer une place lorsqu'elle se libère enfin alors que les jeunes rencontrent bien souvent des situations d'urgence qu'ils tentent de pacifier en ayant recours à diverses formes de débrouille :

« Quand on l'a reçu (*un autre jeune homme*) on lui a dit qu'on lui donnerait pas de réponse le jour même. Je le dis en général au téléphone aux personnes, parce que y'en a qui arrivent (*le jour de l'entretien*) avec leurs sacs en pensant qu'ils vont être hébergés. »

Professionnelle d'un foyer d'hébergement

Dans un autre département, une professionnelle conforte cette double temporalité :

« Un jeune, il fait sa demande, il attend 7 mois puis quand une place se libère, c'est dans les 48 heures. Peut-être qu'il est parti à Marseille chez des potes parce qu'il en a marre de dormir dehors, et hop c'est là où y'a une place. Bon enfin, on les cherche vraiment, on appelle les autres structures pour essayer de les retrouver et leur laisser un message. Et s'ils apparaissent pas, on prévient la MVS (*Maison de la veille sociale*) qu'il est pas là, et il sera orienté quelque part la semaine suivante. C'est pas "il perd son tour, et il repart pour sept mois d'attente". »

Professionnelle d'un foyer d'hébergement

Selon les départements et les territoires au sein des départements, cette double temporalité apparaît moins brutale : les délais sont écourtés ce qui permet une prise en charge plus rapide. Mais cette double temporalité semble inhérente au fonctionnement des dispositifs d'hébergement.

On voit alors que les temporalités se répondent : lorsque les professionnels soulèvent que les jeunes sont dans une logique du « tout-tout de suite » couplée à de longues plages de latence<sup>30</sup>, c'est aussi comme cela que fonctionnent les dispositifs. Ce rythme imposé par les contraintes propres aux dispositifs d'hébergement nourrit les représentations à l'égard des jeunes et de leur errance alors qu'il en est, sinon moteur, du moins une des sources. Cela concerne aussi les formations et les offres d'emploi avec des places à occuper là, tout de suite, après de longs mois d'attente.

### ***Attendre, prendre sa place et anticiper la suite***

Cette double temporalité alternant entre la mise en attente et la réactivité se superpose à une autre nécessité : l'anticipation. C'est là-encore une caractéristique expérientielle commune aux jeunes rencontrés, quelle que soit leur situation. Il faut toujours avoir un coup d'avance, même si cette anticipation se résume à avoir un coin de canapé ou un hall d'immeuble en guise de dépannage. Parce que tous les habitats précaires supposent des durées limitées ou susceptibles de l'être à tout moment. Pour Cynthia, à peine hébergée dans un foyer d'urgence, il faut penser à la suite. Et même le FJT n'est pas considéré comme une solution pérenne quand bien même le séjour puisse s'étirer si le jeune concerné a des ressources financières.

Bourdieu souligne que le pouvoir absolu réside dans « le pouvoir de se rendre imprévisible et d'interdire aux autres toute anticipation raisonnable, de les installer dans l'incertitude absolue en ne donnant aucune prise à leur capacité de prévoir »<sup>31</sup>. Pour lui, « l'attente implique la soumission », ce qui suppose que celui qui attend doit moduler sa conduite en fonction de celui qui le fait attendre. Mais ici, « celui qui le fait attendre » n'a pas de visage, ce sont les dispositifs d'hébergement, la rareté des places qui font naître cette attente.

Les tensions propres aux situations liminaires se retrouvent, par exemple, lors des transitions entrent l'incarcération et la période post-incarcération. Ce passage demeure souvent orphelin :

« Y'a un vrai souci entre les sorties d'incarcération et les arrivées en accueil d'urgence. C'est pas préparé du tout. [...] Y'en a qui ont des troubles psy, ils sortent sans CMU. Y'en a qui arrivent ici, ils sont sortis la veille, rien n'a été préparé pour eux. Ils sortent sans ressource. »

Professionnelle d'un foyer d'hébergement

---

<sup>30</sup> Voir dossier MRIE 2014, « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission locale », p.177.

<sup>31</sup> Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1994, p. 328 et p. 329.

Certains territoires répondent de manière très concrète à ce problème en instaurant un mode de travail quasi-partenarial avec l'institution carcérale. La difficulté est plurielle. D'une part, le milieu carcéral ne connaît pas toujours très en amont la date de sortie d'un détenu et agit dans l'urgence. D'autre part, le manque de moyens entraîne un suivi social très relâché, voire inexistant, des détenus même ceux en sortie sèche<sup>32</sup>, ce qui implique un nombre conséquent de jeunes qui sortent de détention sans recouvrer leurs droits. Enfin, les relations entre le milieu carcéral et les dispositifs sociaux en dehors de la prison sont assez limitées, le relais n'est alors pas assuré. Mais lorsque le lien entre les structures hors les murs et le milieu carcéral est entretenu, les transitions deviennent moins problématiques. Ainsi, une professionnelle d'une Mission locale évoquait la situation de deux jeunes hommes qui allaient sortir de détention dans quelques semaines et pour lesquels, en lien avec le Spip (*Service pénitentiaire d'insertion et de probation*), elle avait trouvé une solution d'hébergement. L'incarcération induisant de fait une baisse, voire une suppression de tout revenu, souvent des ruptures relationnelles et/ou une perte de logement, la préparation de la sortie devient une évidence assez peu mise en œuvre dans la région.

- **La mobilité : prises et déprises**

***Une mobilité accentuée par les dispositifs : l'exemple de l'incarcération et de l'ASE***

Cette mobilité provoquée par les dispositifs institutionnels (au sens large) est repérée sur différentes scènes. Parallèlement à ce qui vient d'être abordé au sujet de la sortie de détention, certains professionnels nous font remonter que ce sont parfois les sanctions judiciaires ou les mises en délicatesse avec le milieu du banditisme qui participent à la mise en mobilité des jeunes :

« On retrouve des jeunes qui sont même interdits de séjour sur un département, donc ils passent de département en département. Nous on avait un jeune qui pouvait plus aller dans un département, un autre jeune qui voulait plus aller dans un quartier parce qu'il s'y était grillé. [...] Le système d'errance se crée en lui-même par la personne, mais c'est aussi la condamnation juridique qui peut créer l'errance. »

Professionnel d'un foyer d'hébergement

La sortie d'autres dispositifs, comme ceux de l'ASE, poursuit cette mise en mobilité des jeunes concernés. Dans sa revue de littérature<sup>33</sup>, l'ONED rappelle que « les recherches soulèvent sur ce point l'existence d'un paradoxe entre une indépendance de plus en plus tardive des jeunes ayant grandi au sein de leur famille biologique et la transition accélérée à l'âge adulte imposée aux anciens bénéficiaires de la protection de l'enfance »<sup>34</sup>. Ceci recoupe les propos d'une professionnelle qui résume la situation de manière lapidaire « *c'est à ceux qui en ont le moins qu'on en demande le plus* ». Ce constat de terrain assez sombre est recoupé par de nombreuses recherches mais elles y apportent un éclairage nouveau. Dans l'ensemble des études répertoriées par l'ONED, certaines ont observé le devenir des enfants placés<sup>35</sup>. Les résultats nous informent sur la prédominance du contexte socio-économique qui peut faire basculer l'existence d'une partie de ces jeunes. Si le contexte socio-économique est favorable à l'emploi, et notamment celui des jeunes, l'insertion sur le marché du travail n'est pas problématique pour les jeunes placés. À l'inverse, un contexte défavorable empêche fortement leur accès à l'emploi, leur formation souvent perturbée par leur vie privée les ayant conduits à avoir des parcours scolaires plus complexes et des résultats mitigés. Ainsi, le déterminisme n'a que peu de poids dans un contexte économique favorable. Une autre recherche menée auprès d'une centaine de jeunes fait également remarquer que c'est à l'âge de 24/25 ans que les deux tiers des jeunes acquièrent leur indépendance matérielle et un logement autonome<sup>36</sup>, c'est-à-dire après ce sas critique de la tranche 18-25 ans.

---

<sup>32</sup> Une « sortie sèche » est une sortie de prison sans aménagement de peine, c'est-à-dire sans accompagnement à la recherche d'un logement, d'un emploi ou avec divers problèmes non-résolus en détention. D'après le ministère de la Justice, en 2013 81 % des personnes incarcérées sortent ainsi de prison, et ce chiffre atteint les 98 % pour les peines de moins de 6 mois.

<sup>33</sup> Flore Capelier, *Revue de littérature. L'accompagnement des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance*, ONED, octobre 2014.

<sup>34</sup> *Ibid.* p.11

<sup>35</sup> Par exemple : Michel Corbillon, Jean-Pascal Assailly, Michel Duyme, 1990, *L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance*, Paris, La Documentation française, ou Annick-Camille Dumaret, Marthe Coppel-Batsch, 1995, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'oeuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Ed. Erès.

<sup>36</sup> Annick-Camille Dumaret, Pascale Donati, Monique Crost, 2009, « Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie », *Société et jeunesse en difficulté*, n°8.



La fin de la prise en charge par les structures de l'Aide sociale à l'enfance est difficilement étayée par d'autres relais et supports. Les jeunes se trouvent dans une situation d'autonomisation plus que d'autonomie, n'ayant ni l'âge, ni la maturité, ni les ressources matérielles et relationnelles nécessaires à l'élaboration d'une vie pleine et autonome. Sur qui peuvent-ils compter, quel dispositif ou quel espace fait office de sas de transition ? La réduction drastique des contrats jeunes majeurs amplifie les difficultés, les jeunes étant sommés d'être totalement indépendants financièrement (et pas que) dès leur 18 ans. Et ces situations ubuesques plongent aussi les professionnels dans un trouble de leurs missions, puisqu'ils doivent résoudre une équation insoluble : faire en sorte qu'un « gamin » souvent malmené par l'existence et avec un parcours scolaire mis en difficulté soit bien plus autonome que n'importe quel autre lorsqu'il atteint la date arbitraire de ses 18 ans :

« Avant, y'avait aussi les contrats jeunes majeurs... Ce qui fait que nous on se retrouve avec des jeunes de 19 à 23 ans du coup, 19-20 ans, c'était jusqu'à 21 ans les contrats jeunes majeurs. Donc on se retrouve à pallier le manque de dispositifs. »

Professionnelle d'un foyer d'hébergement

Surtout, les jeunes n'ont pas droit à une seconde chance. Un contrat jeune majeur, c'est rare et ça ne se refuse pas, ou du moins, il est délicat de le refuser puis, quelques mois plus tard, de souhaiter revenir en arrière. À 18 ans à peine, il faut être en capacité de prendre les bonnes décisions. C'est ce que n'a pas fait Nicolas. Il fait partie des quelques jeunes auxquels ont été proposés un contrat jeune majeur lorsqu'il a dû quitter l'ASE à ses 18 ans. Il a refusé. Pour toute explication, dans un premier temps, il considère qu'il a refusé parce qu'il était dans ses « délires ». En lieu et place de délire, quand on échange avec Nicolas, il commence à expliquer les raisons de ce « mauvais » choix, qu'il regrette aujourd'hui.

« À 18 ans, on m'a proposé un contrat jeune majeur. J'ai pas signé. Dehors j'ai été. J'étais dans l'Auvergne à ce moment-là, à Vichy. Et avant j'étais en famille d'accueil à Bourges. [...] J'étais jeune, j'étais vraiment instable. [...] Je voulais retourner chez moi, normal. Chez ma mère. Mais ça s'est pas fait, j'ai essayé mais ça a pas fonctionné, c'est pour ça que je suis retourné dehors. Je voulais avoir une maison et voir les amis. Normal, comme tous les gens normaux. J'étais jeune, je pensais à mes potes, à mes amis. »

Nicolas

Son « mauvais choix », ses « délires », apparaissent alors comme très rationnels. Il s'agissait d'une tentative pour retrouver le foyer familial avec l'espoir que cette fois, tout se passerait bien. La brutalité du retour au domicile, le crescendo des conflits non-résolus en amont, et voici Nicolas parti pour une dizaine d'années dans la rue. À 28 ans aujourd'hui, il ne sait pas où il va séjourner dans les mois qui viennent.

Cette déprise sur son parcours transpire à travers les constructions grammaticales formulées par les enquêtés. Baba Man, lorsqu'il retrace son parcours une fois arrivé en France et en circulation dans les dispositifs d'assistance, n'utilise plus que la forme passive : « Ils m'ont envoyé », « ils m'ont récupéré », « ils te mettent dans des bungalows », ... Si l'on accepte de se mouler dans les dispositifs, il faut alors se laisser porter par et dans le chemin pensé pour soi par d'autres ce qui induit une nouvelle mobilité qui ressemble à une succession de déprises. Cette mobilité induite par les dispositifs n'est pas de fait négative. Elle est, c'est tout. Elle permet de comprendre que les jeunes enquêtés circulent certes, mais qu'ils sont aussi mis en circulation.

### ***Une mobilité qui a toujours sa propre logique, parfois à distance de la logique institutionnelle***

En complément, dans un travail conduit en 2012 pour la MRIE, le tracé des trajectoires des jeunes dits « itinérants » « bouscule une notion d'errance inappropriée »<sup>37</sup>. Les parcours réalisés mettent en lumière que les jeunes ne se déplacent pas « au hasard », sans but mais qu'ils suivent des logiques propres à leur histoire. Deux types de tracés ressortaient principalement. Le premier du lieu de leur naissance jusqu'au départ du domicile familial, le second du départ du domicile familial jusqu'au lieu où ils ont été rencontrés.

### ***Des mobilités balisées***

Si les tracés ne sont pas toujours aussi automatiques pour les jeunes que nous avons rencontrés, ils recèlent leur logique propre, le plus souvent en lien avec les proches et/ ou le travail. Ils ne circulent que rarement « au hasard ». Pourtant, en premier lieu, les jeunes enquêtés ne font pas montre des objectifs qu'ils se fixent et qui motivent leurs déplacements. Par exemple, Lily dit qu'avec son compagnon, ils bougent « *un peu au hasard* ». Plus tard dans la discussion, le hasard se dissipe. Ils savent très bien où ils vont, pour quoi et même les temporalités qui vont rythmer leurs pérégrinations. Ils sont en Ardèche pour prendre des amis avec lesquels ils vont aller dans un festival de musique à Montpellier. Mais ce temps festif aura une fin : celui de la reprise des cours pour Lily à Lyon et possiblement celui de la recherche d'emploi pour son compagnon. Aurillac (d'où elle est originaire), Les Vans, Montpellier, Lyon, le tout en moins de deux mois et loin de tout « hasard ». Pareillement, Maloux, expliquant son arrivée à Grenoble alors qu'elle vivait à Brest et vient de Marseille :

« Comme ça, pour changer de ville. Là on est descendus ici parce qu'on est venus voir le frère de mon chéri, et du coup on est là. Lui, il s'est barré et nous on est restés (*rires*) ! »

Maloux

Le « *comme ça* » se mue en la nécessité de « *recadrer le merdeux* (son jeune beau-frère) et d'être à ses côtés pour le guider dans une vie qui semble tumultueuse. Et puisqu'ils sont dans cette ville pour un temps, Maloux et son compagnon en profitent pour mettre en place ce qui demande du temps et de la sédentarité, comme c'est le cas pour les démarches administratives. Au-delà de la situation présente, les déplacements sont toujours liés, chez Maloux, à la possibilité de faire quelque chose dans le lieu visé :

« Moi je bouge dans une ville pour essayer d'avancer. Si j'avance pas, je me casse. Ça sert à rien de rester dans un endroit où tu stagnes. Si c'est pour rien faire, autant pas bouger. Ça sert à rien de se prendre une prune en TGV ou en train pour rien quoi. »

Maloux

La famille, les réseaux de connaissances font partie des ancrages sur le territoire qui balisent la circulation. Nicolas qui a traversé toute la France a une ligne d'horizon :

« Après moi je reviens toujours entre Orléans et Grenoble. C'est mes points où je reviens. En fait j'ai grandi à Grenoble jusqu'à 16 ans. Mon frère il est à Bourges, et mon père il est ici. »

Nicolas

Il n'est pourtant plus en lien avec son frère ni son père, mais les lieux où ils vivent restent des attachements forts. C'est cette gestion de la distance et de la proximité dans un périmètre donné qui explique aussi la volonté de Cynthia quand elle choisit de vivre à Saint-Étienne, sans connaître la ville. Ses parents sont en Isère, sa sœur à Lyon. Elle ne voulait pas être trop loin d'eux, sans pour autant être avec eux. Dans ses circulations entre les trois départements, elle maintient un équilibre à la fois familial, étudiant et professionnel.

---

<sup>37</sup> Yves Bernard, Ségolène Lescoul, Angelina Manissier, Makram Zaafouri, « L'itinérance des jeunes : entre système D et système institutionnel », Dossier annuel Mrie, 2012, p. 241.



L'arrivée d'Anou et son compagnon dans une nouvelle ville a été motivée par la possibilité de s'y installer pendant un temps, parce que son ami connaît bien les lieux et les possibilités. De là, un ensemble d'alternances « bouger »/ « se poser » a cadencé leur quotidien :

« Mon homme vient d'ici, il a grandi ici. Du coup, on voulait faire nos papiers, je voulais faire mon RSA puis stériliser ma femelle, même si elle nous a refait une portée sur la route... C'est pour ça qu'on se retrouve avec des petits. C'est la première portée qu'elle a eue. Lui (*le chien derrière l'enquêteur*), c'est le papa. Et on voulait stériliser ma femelle, du coup stériliser la deuxième femelle, comme lui il connaît les asso, il connaît le coin puis on voulait voir un peu le soleil aussi. Du coup on s'est dit qu'on allait venir ici. Puis y'a la montagne, je voulais voir la montagne. Du coup, on s'est promis de se poser dans la montagne et tout, d'aller au soleil et c'est ce qu'on a fait. On est restés deux mois dans la montagne. Après on s'est fait virer parce que c'était la fin de l'été et que les tentes ça passait plus. Et c'est considéré comme un jardin de ville, je sais pas si tu vois ? Les gens font de l'escalade, c'est vachement touristique. Ça se passait bien, nous on était sur une petite prairie, on ramassait toutes les merdes des chiens une fois par jour et tout. Parce qu'à cinq (*chiens*), ça aurait été le carnage. Mais dès que y'a du monde qui a voulu se poser, ça a été carnage à côté. Et même sans ça, au bout d'un moment, c'était la fin de l'été. Du coup on a rencontré un mec qui nous a parlé des caravanes, et on a été se poser là-bas. Mais c'est loin (*à une heure de la ville*). »

Anou

### La domiciliation

---

À l'instar de Maloux, les enquêtés, souvent peu à jour dans leur gestion administrative, profitent des temps pendant lesquels ils se posent pour régulariser leur situation. Car, quelles qu'en soient les raisons, la mobilité demeure un « mal-pensé » des politiques sociales. L'impératif de domiciliation (prenant les traits du domicile de secours) inscrit chaque individu dans une communauté territoriale mais avant tout sociale, Castel rappelant que « l'assistance est d'abord une protection rapprochée »<sup>38</sup>. Aux yeux des pouvoirs publics, le lieu de résidence du pauvre est son principal attribut car il éclaire sur les responsabilités locales ce qui fait du questionnement « quel est le pauvre de qui » une interrogation sans cesse renouvelée et toujours prégnante. L'assistance est ainsi construite légalement autour de la notion de « domicile de secours » qui détermine la collectivité locale à laquelle incombe la dépense. L'appartenance à une collectivité est au fondement de l'assistance, raison pour laquelle la répartition des responsabilités des collectivités nous éclaire sur ce qui constitue le lien unissant un individu à une communauté territoriale<sup>39</sup>. C'est donc une « définition institutionnelle du lien social »<sup>40</sup> qui se dévoile

ici, les variables du traitement de la pauvreté se modulant historiquement en fonction de celui-ci. L'impératif de domiciliation n'est pas sans poser problème au quotidien. Maloux s'est domiciliée auprès de plusieurs associations en arrivant à Grenoble, tout en ayant d'autres domiciliations par ailleurs. Jef est dans la même situation, à tel point qu'il n'est finalement que très peu informé de sa situation réelle et qu'il ne sait pas ce qu'il a reçu à Dijon vu qu'il est à Saint-Etienne depuis quelques mois. Hugo a, quant à lui, fait élire sa domiciliation chez une amie qui l'héberge de temps en temps. Mais, lorsqu'il pense à faire la demande de RSA, il se rend compte que cela peut nuire à cette amie, elle-même en situation économique précaire. Les droits des uns vont bousculer ceux des autres, ceux-là même qui rendent de menus services. Matthias a partiellement résolu le problème quand il est arrivé aux Vans : « *je suis allé à la gendarmerie leur dire que je m'installais ici et que j'étais SDF* ». Il a posé sa seule et unique domiciliation dans la petite ville car il ne compte pas se déplacer sur du long terme dans les mois à venir. ■

---

<sup>38</sup> Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.63.

<sup>39</sup> Didier Renard, « Une définition institutionnelle du lien social : la question du domicile de secours », *Revue française de sciences politiques*, vol.38, n°3, 1988, pp. 370-386.

<sup>40</sup> *Ibid.* p. 370.

### ***Bouger-se poser : de l'alternance au processus***

La mobilité suppose de fait une alternance entre « bouger » et « se poser », toujours évoquée par les enquêtés. La pulsation donnée par ce rythme implique une succession de déplacements puis des temps d'arrêt qui peuvent être imposés par les dispositifs d'hébergement comme ils peuvent être souhaités, attendus, espérés par les jeunes rencontrés (en harmonie avec les hébergements ou pas).

Cette alternance est inhérente au circuit de l'habitat précaire hors ou dans les institutions et rend palpable, pour certains enquêtés, ce qui fait le sel comme les contraintes de cette existence. Le pérenne est évacué, il faut « tailler la route » selon des objectifs souvent clairement identifiés et être prêts à s'ajuster, à négocier avec ce qui se présente à soi. Cette négociation perpétuelle peut devenir épuisante et l'alternance cherche à se transformer en processus. En somme, au lieu de penser l'alternance « bouger » / « se poser » comme infinie, « se poser » doit succéder de manière relativement longue, voire définitive, à « bouger » :

« En étant SDF, j'ai eu pas mal de bons moments. Ça va quoi. J'ai bien vécu quoi. Maintenant il faut que je me pose, donc... après on verra. En fait faut voir... On verra, hein. On verra quoi. On verra comment ça se passera quoi. Mais bon j'aimerais bien me poser. »

No Art

Comme pour No Art, Julie veut sortir de l'alternance pour atteindre le processus :

« De mes 21 à mes 23 ans, j'ai beaucoup traîné en camion. Un peu de squat, du camion, un peu de squat, rester dans quelques villes. J'ai jamais quitté le pays par contre. Je suis allée qu'une fois en Espagne, contrairement à mes frères qui sont très voyageurs. J'ai mon petit frère qui est retourné en Grèce là et mon grand frère qui répare la voiture pour le rejoindre.

-Et vous, ça vous dit pas ?

-Non, moi je veux ma maison. »

Julie

À travers ces deux exemples, c'est la question du sens qui apparaît. Cette alternance perd de son intérêt, certains considèrent l'avoir bien connue, en avoir tiré ce dont ils avaient besoin. D'aucuns rappellent aussi que, pour eux, cette alternance n'a jamais pris sens et qu'elle n'a toujours été que contrainte.

- **Les sens de l'expérience**

Entre prises et déprises, entre bouger et se poser s'ancre le sens que l'on peut donner, ou pas, à l'expérience vécue. La question du choix, du non-choix d'être à la rue perd de sa pertinence. Qu'ils aient réellement choisi ou pas d'être à la rue, les jeunes rencontrés ont affaire avec cette réalité. Ce n'est pas dans l'objectivité que les situations sont vécues mais dans ce que l'on peut y mettre pour qu'elles soient en cohérence avec ses aspirations et ses expériences passées et à venir.

D'ailleurs, si on peut difficilement catégoriser les jeunes rencontrés au cours de l'enquête, c'est par cette « mise en sens de l'expérience » que l'on peut distinguer des sortes de typologies (et non de catégories) de jeunes adultes précaires. Schématiquement, il y aurait ceux qui peuvent donner du sens à ce qu'ils vivent, l'accrocher, ou le raccrocher, à des groupes d'appartenance, à des idéaux et ceux qui sont en manque de ces accroches et ne peuvent alors que percevoir l'absurde des situations dans lesquelles ils sont mis. Cet absurde s'amplifie proportionnellement à l'écart entre la réalité vécue et les aspirations, à mesure que l'incohérence grandit. Car les enquêtés ont une cohérence à toute épreuve et c'est quand elle est maltraitée qu'ils en souffrent.

### ***L'expérience de ses limites, l'expérience-limite***

Pour être au plus près et le plus juste avec ce qu'ont apporté les enquêtés, il faut préciser aussi que cette mise en sens de l'expérience évolue au fil des ans. En quelque sorte, un premier sens donné à l'expérience, une fois qu'il a été atteint, peut demander à ce qu'un nouveau sens soit donné. C'est aussi dans ces transitions expérientielles que le sens peut se diluer et que l'absurde peut apparaître. Chacha considère qu'aller à la rue, tout quitter pour se mettre dans une situation de dénuement n'était pas un choix en soi mais l'alternative au suicide. Elle avait besoin, à cette époque, de se mettre à l'épreuve et

de connaître ses limites et celles des autres. Il fallait qu'elle trouve du sens à l'existence, et pas seulement la sienne :

« Il (*celui qui allait devenir son compagnon à la rue*) m'a dit que j'avais pas à aller à la rue parce que j'avais l'air d'une fille de bourge. Je lui ai dit que oui, que financièrement, j'allais bien mais que l'amour je sais pas ce que c'est, aimer je sais pas ce que c'est, limite souffrir, je savais pas ce que c'était. C'était un peu ma façon de comprendre ce que c'est qu'être humain. Parce que moi je savais pas, je savais pas la souffrance, je savais juste que si on avait un foyer, de la bouffe et tous les vêtements, qu'on pouvait pas se plaindre. [...] C'est un gros électrochoc que je me suis fait ce jour-là. C'était soit je me suicidais, soit je partais à la rue. Parce que l'histoire de mon père m'a vraiment affectée. De savoir que mon père était faible, j'ai pas compris en gros. Je me suis abandonnée moi-même, du coup j'ai pas eu d'adolescence. Je l'ai faite plus tard, bien plus tard. »

Chacha

Bien plus tard, soit plus de douze ans après car cette première expérience limite va s'éterniser au point que Chacha n'y trouvera plus de sens et qu'elle se sentira alors prise au piège d'une situation de survie. Si elle s'extirpe de cette vie dans la rue au bout de quelques années, elle a alors à gérer les stigmates laissés par cette période, dont la toxicomanie, et demeure encore aujourd'hui en « *galère* ».

L'expérience du dénuement comme apprentissage de ses limites, comme mise à l'épreuve de soi et du monde revient chez plusieurs enquêtés. Pendant un temps, être dans cette situation fait sens et parfois elle fait sens au-delà de cette temporalité de la mise à l'épreuve. Mais pour qu'elle fasse sens sur du long terme, il faut que cet espace interlope soit traversé par des valeurs, des idéaux qui donnent du contenu à l'expérience. À la manière des vieux loups de mer, Julie se rappelle que « de son temps », c'est-à-dire il y a 5 ans, le contenu de l'expérience était consistant :

« Les gens dans la rue aujourd'hui, ils ont pas été éduqués par les gens de la rue. Ils viennent que pour picoler. Ils y sont pas pour une raison spéciale, ou pour revendiquer quoique ce soit. Ils y sont parce qu'ils ont pas le choix, soit parce qu'ils veulent pas se battre pour eux-mêmes, ils se laissent aller. Je trouve ça dommage parce que toutes les personnes que j'ai rencontrées à l'époque, elles voulaient revendiquer quelque chose. »

Julie

Si la rue est un univers mouvant, peut-on considérer qu'il le soit autant et qu'en cinq ans il ait changé du tout au tout ? Julie précise que tous les « *zonards* » qu'elle côtoyait se sont assagis et/ou dégradés ou encore qu'ils se sont installés loin des villes pour poursuivre le mode de vie choisi alors. Les villes n'apporteraient plus les mêmes ressources. Mais elle rappelle aussi que « *zoner* » en ville, ça ne dure qu'un temps. Les gens, les corps, les ressources puis peu à peu les valeurs s'épuisent et s'étiolent. Se retirer pour poursuivre l'expérience dans un lieu plus calme, plus en adéquation avec des valeurs alternatives devient alors la solution. C'est ainsi une mutation du sens que l'on donne à l'expérience vécue ; pour la poursuivre, il faut se décaler, se déplacer sinon à mesure que l'on a expérimenté tout ce que propose le milieu urbain, l'impression de déjà-vu, le sentiment d'un éternel recommencement font que l'absurde, le non-sens ressurgissent.

### ***La mise en acte d'un idéal***

Le sens de l'expérience est aussi fonction de ce que les personnes interrogées ont connu avant celle qu'ils vivent actuellement. Chacha comme Julie entrent dans une vie extrêmement précaire alors qu'elles sont encore adolescentes. La symbolique flirte ici avec un ersatz de rite de passage. Pour d'autres, la possibilité d'entrer dans un mode de vie alternatif se dessine après avoir connu un mode de vie normé. Il est possible pour les enquêtés de faire des comparaisons et de jauger les contraintes et bénéfices des deux modes de vie et de poser plus fermement le sens qu'ils trouvent à ce qu'ils expérimentent :

« J'ai toujours continué de côtoyer entre deux, c'est un milieu dans lequel de par ma famille je le connaissais. Déjà mon père a été à la rue toute sa jeunesse et j'ai toujours eu, quand j'étais petite, des clodos chez moi (*rires*). Y'avait des clodos à la maison, j'ai toujours côtoyé ce milieu, j'ai toujours été attirée par ce milieu, dans le sens que... Je sais pas... Peut-être que quand t'es pas obligatoirement acceptée quand t'es plus jeune, tu vas vers ceux qui t'acceptent, et eux ils acceptent tout le monde. Y'a peut-être ça aussi, je sais pas. Ouais puis du coup, je sais pas... Puis même après quand j'ai travaillé, c'est tout le système qui m'écœurait. Pour moi, j'avais tout fait,

j'avais tout gratté du système puisque j'avais même essayé de devenir patronne, quoi ! Tu vois, pour moi c'était le must. Dans la vie, tu veux faire quoi ? Être salarié, patron, à part ça... Tu peux pas aller tellement plus loin tu vois. Après si, tu peux être riche, ou fils de riche, mais tu fais rien. Mais bon ça c'était loupé, dès le début (*rires*). Donc le reste j'ai essayé et franchement, ça servait à quoi ? Ouais, j'avais des sous, c'est sûr. Quand je travaillais sur les marchés, au début quand t'es patron t'as pas de sous mais quand je travaillais sur les marchés à la fin, je faisais du bon 3 000, 3 500 euros par mois. Mon mec il se faisait 4 500 à l'époque, il était responsable chez EDF. Donc on faisait des sous tous les deux, mais ça servait à rien. On avait un bel appart, on faisait pousser plein de weed, je fumais à gogo, je picolais aussi. Mais pfff... C'était pas ma place, j'étais pas bien. J'ai pas besoin de tout ça. »

Anou

C'est le chemin arpenté par Matthias aussi. Ce sens accordé à l'expérience au regard de celles passées ne signifient pas pour autant que tout était idyllique précédemment et que seule la routine d'une vie normée a incité les enquêtés à s'en dégager. Anou précise très bien qu'au domicile familial la vie était déjà un peu précaire, que cela n'était pas toujours évident et qu'il fallait faire avec. Matthias quant à lui a eu un passé complexe jusqu'à ce qu'il obtienne le statut de mineur émancipé à l'âge de 16 ans et puisse quitter sa mère. Il est allé vivre chez sa sœur aînée et a poursuivi une scolarité satisfaisante. Il travaille alors dans une entreprise de téléphonie mobile à Lyon et occupe un logement qu'il décrit comme « *une cage à lapin* ». Il évoque l'usure provoquée par un rythme et des objectifs de vie qui ne lui inspirent rien, sinon de la lassitude. Il décide de quitter cette ville pour rejoindre des amis en Ardèche et, depuis un an, élabore différents projets dont peu se sont encore réalisés. Mais au moins, « *je me sens vivre* ».

Pour Hugo, la situation est encore plus limpide. Alors que dans la fratrie, tous ont une vie des plus normées, il a décidé, au grand dam de ses parents, de prendre une toute autre voie. Charpentier de formation, il alterne les chantiers (souvent eux-mêmes alternatifs) avec des périodes d'inactivité ou avec des périodes pendant lesquelles il joue de la guitare dans la rue. Il estime que cette existence lui ouvre des possibles qu'il n'aurait jamais atteint s'il s'était installé en un lieu et avait exercé son métier de manière plus classique. Il évoque alors ses voyages, ses rencontres et ses projets qui ont pour caractéristique d'être toujours temporaires histoire de n'être jamais lié de façon définitive.

Cela évoque la situation d'un ami de Maloux. Lorsqu'elle demande ce qu'est la MRIE, elle est interpellée par la notion d'exclusion. L'exclusion, ça ne la concerne pas, pas plus que ça ne concerne la plupart de ses amis :

« Y'en a beaucoup, c'est un choix de vie d'être là (« *à la rue* »). J'ai un frangin (*un frangin de rue*) qui est à l'hôpital là, il va voir ses parents et tout. Il peut vivre chez ses parents, mais il en a pas envie. Il préfère rester dehors. Il est bien dehors. Il profite pas d'aucune aide, il fait la manche tous les jours. C'est un vrai anarchiste quoi. »

Maloux

La figure de l'anarchiste apparaît enfin. C'est un idéal, difficilement réalisable, mais c'est ce vers quoi tend une partie des enquêtés, au moins pendant un temps ou *a posteriori* pour réinjecter du sens à l'expérience. Cet idéal, même s'il n'est pas toujours nommé, est celui qui fait poser des questions éthiques à certains jeunes rencontrés. Comment l'anarchisme peut-il se débrouiller avec les allocations comme le RSA ou encore avec les services d'aide ? C'est un vrai cas de conscience pour plusieurs des enquêtés, ce qui a même suscité des débats, nous le verrons plus tard.

### **L'expérience kafkaïenne**

Pour d'autres enquêtés, cette mise en sens de l'expérience ne peut se réaliser. La distance entre leurs aspirations et leur réalité est trop grande, et aucune négociation avec le réel ne peut justifier ce qu'ils endurent. Souvent, parmi les enquêtés, ce sont ceux qui ne considèrent pas avoir de pairs dans la rue. Ils évoluent seuls et se voient contraints d'adopter un mode de vie qui les éloigne toujours plus de ce à quoi ils aspirent. L'écart qui se creuse alors devient vertigineux et se mute tour à tour en rage puis en désespérance, et ainsi de suite :

« Ben j'aurais préféré avoir papa-maman, qu'on me paie tout, avoir le permis et tout. [...] Je me suis retrouvé des fois dehors tout seul à avoir une petite pensée, ou une petite larme qui coule et à avoir la rage. Sur le coup t'as la rage, après tu bois pour tout oublier. [...] Là je repars mi-juillet. Je sais pas où je vais aller, ça trotte dans ma tête. Je vais partir parce que j'ai envie de rien faire. En fait elle est super compréhensive la directrice. Mais c'est normal, je fais rien, j'ai envie de rien, j'ai pas envie d'aller chercher du travail. Je suis dégouté du système, j'ai la rage, la haine. Franchement, j'ai la haine. J'ai pas le courage de me foutre en l'air parce que je suis pas un lâche, mais parfois... »

Nicolas

Nicolas, par son expertise de la vie à la rue, sait très bien que d'autres jeunes forment des groupes. Il connaît, de loin en loin, des « *teuffers* », des « *jeunes avec chiens* » qui semblent créer de petits réseaux. Ça ne l'intéresse pas. Il n'a jamais souhaité épouser un mode de vie alternatif, il n'a jamais vu où il pouvait y trouver des prises pour rendre moins absurde sa situation. Nicolas voudrait « *avoir une situation, comme tous les gens, être normal. Un logement, un permis, une femme, y'a tout qui suit.* » Son « a-normalité » est alors d'autant plus cruelle.

### **Des schèmes incomplets**

Ces trois schèmes de mise en sens ne sont pas exhaustifs et ne rendent pas totalement justice à ce qu'ont rapporté les enquêtés. Ils permettent cependant d'ordonner la multiplicité des expériences, leurs mises en sens, toujours évolutive, et de faire entendre ce que les jeunes rencontrés mettent comme contenu dans ce qu'ils traversent.

Par exemple, l'histoire de Baba Man qui a connu une enfance dans la rue, l'exil, le statut de clandestin, de sans-abri, d'étranger, d'hébergé, etc. relève à la fois de la quête d'un idéal, d'une expérience-limite et, finalement, de l'absurde tant il a été mis dans des situations innommables. Comment catégoriser son expérience sans en amoindrir une des dimensions ? S'il y avait un seul qualificatif à apposer à l'ensemble des histoires des jeunes rencontrés, ce serait certainement la labilité. Cette notion rappelle à la fois le caractère mouvant des situations, le fait qu'elles apparaissent dans toute leur puissance, puis disparaissent, laissant place à une nouvelle expérience. Et ceci évoque à nouveau la mobilité de ces jeunes gens. Une mobilité à différentes échelles. D'une part, une mobilité bien souvent géographique, quand bien même ils puissent rester dans la même ville ou le même département. D'autre part, une mobilité « situationnelle » puisqu'ils peuvent d'un jour sur l'autre rencontrer des contextes forts différents et devoir s'y adapter. Enfin, et en continuité logique, une mobilité catégorielle. Tour à tour sans-abri, hébergés, travailleurs saisonniers, en formation, parfois étudiants, en emploi, au chômage, etc., ils demeurent insaisissables, non pas de leur propre volonté mais en raison de cette labilité-mobilité.

C'est pour réinjecter de la continuité, du temps long, dans ces parcours aux bifurcations plurielles que suivent quelques unes des histoires des personnes rencontrées. Elles reprennent le fil des parcours pour saisir la mobilité et la rationalité de ceux qui ont accepté de se raconter. En somme, elles donnent « à voir » les expériences et leurs mises en sens.

## II. Des histoires singulières aux lignes de force communes

Des entretiens conduits avec les quinze jeunes enquêtés, nous avons retravaillé les matériaux recueillis auprès de huit d'entre eux afin d'élaborer des récits de leurs parcours. Le choix de ces huit histoires est dû à des contraintes techniques et à des choix analytiques. Du côté des contraintes dites techniques, certains des enquêtés n'ont pas souhaité que les échanges soient enregistrés. Cela n'empêche aucunement de saisir leur parcours, de noter certains propos mais limite la possibilité de rapporter avec exactitude, sans omettre aucun mot, aucune expression, ce qu'ils ont dit pendant plus d'une heure. D'autres enquêtés ont explicitement signalé qu'ils ne voulaient pas évoquer des parties de leur existence, comme par exemple leur enfance, ou ont éludé, contourné les échanges concernant certaines périodes de leurs vies. Cette possibilité faisait partie du « contrat » de l'entretien et ne les a pas empêchés de nous apporter des éclairages essentiels sur d'autres thématiques dans le cadre de l'étude. Mais ces deux types de contraintes ont exclu la possibilité de reconstruire leur parcours de vie de la manière la plus complète qui soit, c'est pour cette raison que nous retrouverons ces enquêtés dans les autres parties du document, mais pas ici.

Concernant les huit histoires qui suivent, elles sont reconstruites chronologiquement (en général) pour ne pas égarer le lecteur. C'est d'ailleurs là que la reconstruction de l'histoire est la plus prégnante, car les enquêtés ne se sont pas racontés de manière chronologique. Ce n'est pas qu'ils ne le voulaient pas, c'est que, comme tout un chacun, le récit que l'on fait de soi d'une traite n'est jamais satisfaisant. Alors on y revient, on rajoute un élément oublié, on reprecise un point qui permet de saisir une articulation qui paraît incongrue à celui qui écoute. Et, au final, le récit est parti dans tous les sens. Alors, pour le rendre lisible, il faut le ré-agencer sans pour autant le dénaturer. C'est pour cette raison que des verbatim ont été conservés, parfois longuement, pour rappeler le récit livré initialement avec les mots de celui qui le narre. Cela donne aussi à « voir » celui qui raconte : son phrasé, ses expressions, ses logiques. Et peut-être cela donne-t-il plus à lire que n'importe quelle photographie.

Justement, les histoires se lisent à la manière de silhouettes anthropologiques telles que définies par Zeitlyn<sup>41</sup>. Pour l'auteur, « de telles silhouettes ont une base empirique qui, contrairement aux photographies, ne déguise pas ni ne dissimule leur caractère d'artefact et leur incomplétude »<sup>42</sup>. L'utilisation du terme silhouette rappelle à la fois l'analogie avec l'image et rend compréhensible cette incomplétude et cette précision qui apparaissent dans un même récit : les silhouettes fournissent des traits clairs et précis dont les contours sont nets par le contraste qu'ils procurent. « Moins complètes qu'une biographie »<sup>43</sup>, ces histoires de vie donnent matière à saisir la « silhouette » de l'expérience vécue, ses grands traits, directions et complexités.

Leur succession sur quelques pages permet aussi de prendre la mesure de ce qui transcende leur singularité. Si l'histoire de Julie opère un lien quasi-immédiat avec celle de No Art, voire avec celle de Chacha, elle fait écho à celle de Baba Man et se confronte à celle de Nicolas.

Avec l'histoire de Baba Man celle de Julie, comme celles de bien d'autres, mettent en lumière l'importance capitale de personnes ressources, bien souvent des professionnels mais pas seulement. Avec l'histoire de Nicolas, celle de Julie rend plus saillante encore la question du sens que l'on confère à l'expérience vécue. Ce qui interpelle ici, c'est ce qu'ils font de cette réalité, de ce quotidien dans la galère, une fois qu'il est là et le sens que cette situation peut revêtir, à quoi elle peut être raccrochée (un idéal de vie, une phase transitoire) ou, à l'inverse, en quoi elle ne fait que renforcer l'absurde d'une expérience qui détruit celui qui la vit sans lui apporter la moindre compensation.

Ces quelques parcours, incomplets et pourtant significatifs, restituent l'aspect processuel, mouvant des histoires vécues par les personnes rencontrées. Le fait que ces histoires s'étirent sur plusieurs pages donne à voir l'évolution des situations telles que rencontrées et racontées par les jeunes enquêtés sans se soucier de l'analyse que l'on peut y apporter. L'analyse s'élabore chemin faisant, au fil de la lecture. Elle devrait être renforcée par la partie suivante qui sort du récit pour procéder au croisement thématique des matériaux recueillis auprès des enquêtés et des professionnels.

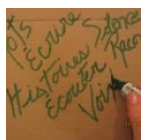
---

<sup>41</sup> David Zeitlyn, « Life history writing and the anthropological silhouette », *Social Anthropology* 16 (2), 2008, pp.154-171.

<sup>42</sup> *Ibid.* p.160.

<sup>43</sup> *Ibid.* p.154.





“

Moi je voulais apprendre ce que j'aurais jamais appris ailleurs”

JULIE

Nous sommes dans un café, au fond de la salle. Apprêtée, les yeux lumineux et la voix rauque, Julie accepte de discuter *cash*. Elle dit rapidement qu'elle est alcoolique ; une première marque du passé qui s'accroche. Puis qu'elle est sous traitement de substitution, un autre souvenir. Ces deux fêlures n'ôtent rien à ce qu'elle a acquis pendant ces années passées à la rue. C'était une sorte de prix à payer et Julie n'est pas du genre à se débiter, alors elle assume.

### S'éduquer par la « zone »

Aujourd'hui en logement, Julie reste fortement liée à la rue, ou à « *la zone* » comme elle l'appelle parfois. Il faut le dire tout de go, pour Julie vivre à la rue, c'est une expérience choisie. La question du choix ne fait jamais l'unanimité et la jeune femme n'éluide pas le débat. Elle le complexifie. Si elle a commencé « *à traîner dans la rue* » c'est parce qu'elle a suivi son grand-frère :

« Mon frère s'est sauvé quand ma mère lui a cassé un manche à balai sur le dos. C'est pour ça que la rue, la gentillesse de ces gens-là, la vie de famille qu'ils nous proposent... Parce que c'est une vie de famille qu'ils nous proposent, on peut pas refuser. »

Leurs parents sont divorcés, Julie et ses deux frères sont chez leur mère. Et cela ne se passe pas pour le mieux. La violence maternelle pousse la fratrie hors du domicile. D'abord le plus grand qui est allé vivre chez leur père. Puis c'est Julie et son petit-frère qui ont été évincés du domicile par leur mère. Ils avaient le choix : refuser d'aller chez leur père et être placés ou accepter le domicile paternel. La fratrie se reconstitue donc chez leur père, mais cela ne va pas de soi non plus. Julie estime que son grand-frère s'était enfin fait une place auprès du père et qu'il voit d'un assez mauvais œil le partage de l'affection dans ce calme retrouvé. Alors les conflits apparaissent, et son grand-frère développe ses relations dans la rue jusqu'à ce qu'il y trouve ce dont il a besoin. Les deux plus jeunes commencent à le suivre et à comprendre ce qui se joue dans cet espace et ce qui fait qu'ils en ont besoin eux-aussi à ce moment-là de leur vie. D'ailleurs Julie reconnaît que ses deux frères vont y trouver plus qu'elle encore, au point de ne faire du domicile paternel qu'un lieu d'ancrage ponctuel. Pour elle, c'est différent, « *j'aimais bien être avec mon père* ». Elle alterne les temps dans la rue et les temps chez son père, sans qu'un choix entre les deux n'ait à se faire.

Mais Julie précise toujours que c'est elle qui a décidé, « *parce que j'ai vu qu'être dehors, ça allait m'apprendre ce que jamais on m'apprendrait à l'école : le respect, savoir reconnaître les gens qui te respecteront, même si on fait des erreurs* ». À l'époque, elle veut expérimenter et s'expérimenter. C'est une sorte de temps de mise à l'épreuve non seulement de soi mais aussi du monde. Qu'est-ce que Julie vaut vraiment ? Et qu'est-ce que les autres valent, au fond ? Elle ne met pas en doute le fait que son histoire familiale ait motivé son choix mais elle rappelle que d'autres choix auraient pu être faits. Elle avait besoin de se frotter à la survie parce que, dans cette situation extrême, elle pense saisir une forme ultime d'humanité ; « *le regard des gens aussi, la sincérité et ce que vaut vraiment la vie* ». Contrairement à l'alcool, elle n'a pas touché aux produits dès le début, c'est après une année à la rue qu'elle a commencé à se droguer. Ses « parrains » de rue l'en ont empêché, puis l'ont mise en garde avant de la laisser faire tout en l'accompagnant. Julie a alors un entourage solide dans l'espace très mouvant qu'est la rue et elle y découvre un ensemble de pratiques solidaires :

« On faisait la manche de notre côté. On se rejoignait à telle heure, on posait tout par terre. Puis ensuite, on partageait : "Toi, tu bois du blanc ? Ça fait tant", "toi des bières", etc. Bon on mettait de côté les sous pour les croquettes en premier, puis les sous pour la bouffe. Et ce qui restait, c'était chacun son alcool. On partageait tout ce qu'on avait récolté. »

Julie instaure même un système de banque à croquettes pour son chien. Dans la rue, elle ne peut pas porter avec elle un sac de dix kilos de croquettes, ce qui revient moins cher. Alors elle se constitue une tirelire et contacte son père lorsqu'elle n'a plus de quoi nourrir son chien au squat. Son père prend l'argent, achète les croquettes et lui en ramène une partie au squat. C'est aussi son alcoolisme qui motive la mise en place de cette petite banque. Elle sait qu'elle peut dépenser aisément son argent en boisson en oubliant parfois les croquettes du chien. Et son chien, elle y tient. Pendant ses années de rue, elle propose de partager ce système avec d'autres qui sont dans son entourage. Une régulation à travers l'animal pour des jeunes conscients de leurs propres limites qu'ils ne veulent pas faire subir à leur petit compagnon.

Ce parcours de rue n'est pas linéaire. Julie rompt plus ou moins fermement ses relations avec le système scolaire à 16 ans et alterne dans un premier temps les passages à la rue et le domicile paternel. Par la suite, d'autres alternances, en parallèle de celle-ci qui a toujours demeuré, prennent le relais :

« J'ai commencé à être dans la rue vers 17 ans à peu près. Je suis restée un an et demi, deux ans... À mes 19 ans, j'ai rencontré quelqu'un, donc je restais un peu à la rue, un peu avec lui. On a décidé de se mettre ensemble, ça s'est pas bien passé. Donc je suis retournée à la rue... Plus à voyager qu'à être à la rue, j'étais plus en voyage en camion. Au début on traîne dans les squats parce qu'on découvre, on a envie de savoir, après on connaît les gens, on sait très bien que rester là où on est, c'est pas bon. Donc on commence à voyager, à rencontrer des gens qui ont des camions. C'est autre chose aussi, c'est de la cohabitation, ça peut être dur des fois. Mais l'apprentissage de la tolérance en squat fait qu'on arrive mieux à voyager ensemble. On m'a quand même laissée à Metz avec mes affaires dans un chariot ! (rires) Sous la pluie en plus ! J'étais contente... »

Seule dans cette ville qu'elle ne connaît pratiquement pas, elle rencontre des jeunes en scooter qui la font dormir dans des séchoirs d'immeubles puis elle trouve la possibilité de séjourner dans un camp de gitans. « *Je me suis embrouillée avec le gars et j'ai été obligée d'appeler papa au secours* », et « *papa, il est venu* ». Le lendemain de l'appel de Julie, son père débarque à Metz pour la récupérer et la ramener à Bourg. Julie poursuit ses pérégrinations dans la ville puisqu'elle suppose avoir fait plus ou moins tous les squats qui existent alors, obligée généralement d'en changer très régulièrement au fil des expulsions, « *le plus longtemps qu'on ait pu en garder un, c'est trois mois*. » C'est avec dépit qu'elle voit que les squats se font rares dans la ville, pratiquement tous rendus impraticables par les forces de l'ordre ou murés.

### Être une fille dans la rue

Cette reconnaissance de ce qu'apporte la rue n'est pas sans contrepartie. Au-delà des addictions qui la taraudent encore, Julie a appris aussi ce que c'est que d'être une jeune femme dans un espace dominé par les hommes. C'est à cette aune qu'elle soupèse la valeur du logement qu'elle a actuellement. Elle est chez elle, elle y fait ce qu'elle veut et n'a plus à supporter le chantage exercé par ceux qui possèdent plus que les autres.

« L'hébergement, ça revient souvent. Ça peut être contraint d'être obligée de se donner, soit accepter de se donner ou des fois ça se passe très bien et voilà. Mais c'est assez rare d'avoir des amis masculins. Généralement, on devient amis suite à ce genre de situations. C'est assez dur des fois. On est costaud, mais on est pas toujours fort en tout, c'est le problème. »

Dans son entourage proche à la rue, elle a la chance de compter quelques doyens et quelques « *gens biens* », dont « *papi* ». « *C'est quelqu'un qui était papa dans sa vie d'avant. Donc quand il m'a vue moi, jeune, arriver, et qu'il a vu les gens qui traînaient à l'époque autour de moi, il m'a dit « tu restes avec moi »* ». Au départ, elle ne voulait pas. Énervée à l'idée de devoir supporter un second père, elle s'oppose et poursuit son expérimentation des rapports humains :

« J'ai voulu partir avec d'autres gars qu'on connaissait. Et là, le gars m'a dit "pas de problème tu viens avec nous, mais tu dors dans mon lit". Et quand il a forcé la main dans la culotte, j'ai dit non. Mais j'ai dormi dehors après. Et c'est quand je me suis rendue compte que c'était un peu comme ça, que si je voulais pas dormir dehors, ben il fallait écarter les jambes, ben c'est arrivé



plus d'une fois. Et malheureusement, on en prend l'habitude et on trouve certaines facilités en le faisant. Encore heureux que parfois on a de bonnes personnes autour de nous pour nous montrer la bonne voie. [...]

-C'est une forme de prostitution ?

-Ça l'est. Sauf qu'on a pas grand-chose en échange. C'est pour avoir une protection. Après ça devient habituel. On le sent même plus, on fait plus attention. [...] Moi c'était la première année. Après j'avais forgé mon caractère, on me disait violente. Pourtant je me battais pas, mais j'avais une grande gueule. C'est la rue qui m'a appris. Mais je regrette rien en tout cas. Ça m'a appris beaucoup, beaucoup de choses. »

### **Ce(ux) qui attache(nt), ce qui retient, ce qui contient : les relations qui font tenir**

« Les bonnes personnes » ne sont pas forcément légion autour d'elle, mais elles sont là. Il y a Papi et quelques autres, puis il y a aussi son père, son grand-père, ses frères, une assistante sociale et les chiens qui l'ont accompagnée. Cela fait une combinaison très disparate qui étaye à sa manière le parcours de la jeune femme. Cette combinaison explique aussi son cheminement. Dans les périodes les plus troubles, il y avait Papi :

« Je me suis piqué avant un an de rue... C'est le fait d'avoir connu "Papi", tout le monde l'appelait papi. Mais c'était mon papi. Grâce à lui j'ai attendu. La première injection que j'ai fait, j'avais 25 ans. J'ai attendue d'être mature pour être rationnelle. Je voulais avoir les bonnes personnes autour de moi. Puis sans le chien que j'avais à l'époque, ça aurait été sûrement différent. »

Plus inattendus en apparence et pourtant hautement étayants : les animaux. Julie a pratiquement toujours eu un chien dans la rue. Aujourd'hui encore, elle le fait passer en priorité. Mais il y a quelques années, c'est un autre compagnon à quatre pattes qui était à ses côtés. C'est pour lui qu'elle a repoussé puis maîtrisé son usage de drogues. Et ils se sont, finalement, mutuellement soutenus et sauvés :

« [...] j'avais récupéré un chien qui avait été battu, en revenant du festival d'Avignon. En voyant les gens dans les états qu'ils se mettaient avec ça (*les drogues*), j'aurais pas été aux aguets pour ce chien qui était très fugueur. On l'avait un peu volé on va dire. Il était battu, alors on l'a pris. »

L'entourage de la rue, le chien, autant d'autrui significatifs qui la tiennent et la maintiennent. C'est aussi pour ça qu'elle conserve des éléments positifs de tout ce qu'elle a vécu. Si elle a perdu certaines choses, elle en a gagné d'autres. Il y a aussi une assistante sociale sur laquelle Julie peut compter, coûte que coûte. Ce n'est plus vraiment sa référente mais elles restent en contact étroit et Julie peut la solliciter au besoin. C'est d'ailleurs grâce à elle qu'elle a finalisé les dossiers de demande de logement, une association en charge de cette question ayant égaré puis fait traîner son dossier. C'est alors une ressource non seulement affective mais aussi très technique, qui peut l'éclairer dans les dédales administratifs. C'est aussi par l'entremise de cette assistante sociale que Julie a obtenu son poste actuel dans une épicerie sociale. Rien de formalisé dans tout cela : l'assistante sociale connaît la directrice, cette dernière lui signale qu'un poste est vacant et voici qu'elle les met en lien. D'ailleurs, cette directrice devient elle-aussi à son tour une ressource pour Julie, comme l'est par ailleurs un accueil de jour qu'elle a longtemps connu et dans lequel elle revient de temps en temps.

Et même si elle considère qu'aujourd'hui, elle doit être « *radine* » et penser en priorité à elle, elle ne peut s'y résoudre dans les faits. Elle héberge actuellement un ami gravement malade dans son logement et ne peut s'empêcher de s'arrêter régulièrement dans la rue pour orienter les gens, notamment les plus jeunes, vers des personnes ou structures qui peuvent les aider. C'est un de ses projets de devenir une ressource pour les autres. La jeune femme envisage, maintenant qu'elle a son diplôme de paysagiste, d'ouvrir une structure dans les espaces verts, structure à vocation sociale.

Si Julie est encore aujourd'hui à Bourg, c'est principalement pour deux raisons : la technique, elle n'a pas encore le permis et l'affective, son père vit ici.

« Mon père a eu une maladie y'a pas longtemps. Il a été obligé d'arrêter le boulot. Et lui le boulot, ça a toujours été toute sa vie. Il a voulu garder la maison pour accueillir les frères quand ils passent en France, alors je peux pas le laisser tout seul. Je passe souvent le voir, je fais le ménage, je passe un peu de temps avec lui. »

Si elle a pratiquement et péniblement coupé les ponts avec sa mère, ce qui se joue avec son père est bien différent. Julie analyse la situation. Son père se sent coupable de les avoir laissés seuls avec leur mère. Il a voulu rattraper le temps perdu en acceptant tout de ses enfants ce qui, selon Julie, est une erreur. Mais c'est ainsi. Par exemple, alors qu'une année elle est allée au Trésor Public pour faire le listing de ses amendes, elle se rend à l'hôtel de police pour faire enlever les majorations et échelonner les paiements. Or, peu de temps avant, son père a reçu à son domicile une amende au nom de Julie. Pour la dépanner et croyant faire au mieux, il la règle. Et voici Julie qui doit batailler à l'hôtel de police pour obtenir l'échelonnage. Une amende payée peut rendre caduque tout arrangement...

« Maintenant c'est à moi d'être là sans qu'il le demande, c'est lui qui est malade. C'est aussi pour lui montrer qu'il faudrait qu'il soit un peu plus présent pour son père à lui aussi. C'est mon grand-père qui m'a ouvert la porte à une époque. Aussi par rapport au chien. Parce que mon grand-père est handicapé, il est hémiplégique et j'avais un gros chien, très doux, très gentil et il l'a vite accepté. Il voulait qu'il reste avec lui. Maintenant qu'il est en maison retraite, vu qu'il n'a pas été présent pour mon père, mon père dit "ah mais j'ai pas à être là pour lui". Mais les années passent et je lui montre que malgré tout le passé qu'on a, je suis quand même là. Et je lui dis "à toi maintenant d'être là pour pépé. Si t'es pas là pour lui, je serais pas là pour toi." Je fais un peu de chantage comme les parents font avec nous. Je serai quand même là de toute façon. »

Elle sait aussi que son père « *sera toujours là. Ça c'est sûr.* » Il fait partie de ses projets :

« Je voulais pas partir tout de suite car je veux attendre le permis. S'il faut que je retourne un mois ou deux chez le *padre*, lui il en sera content et moi aussi. J'aimerais bien l'emmener avec moi si on s'en va. Moi j'aimerais bien vivre en Ardèche, dans les montagnes, vers Joyeuses. J'ai une amie qui habite dans les montagnes, depuis la route on voit le flan d'une montagne et y'a une maison, c'est chez elle. C'est génial. [...] Y'a tout là-bas, y'a la rivière, y'a le matériel naturel, des pierres, des ardoises magnifiques. »

Un lieu idéal pour son projet professionnel, et pour le reste, parce que Julie n'a jamais renoncé à son rêve d'« *être avec quelqu'un, avoir une famille, faire une vie quoi.* »



## “ Avoir un logement à moi, ça veut dire que c’est pas moi qui pars ” Nicolas

Nicolas est « posé » depuis 3 ans dans ce village à 45 km de Grenoble. C’est un semi-retour aux sources, puisqu’il est né dans cette ville. Il y vit d’ailleurs jusqu’à ses 16 ans, période à laquelle il « bouge » dans le centre de la France pour suivre sa famille, du moins sa mère, son frère, sa sœur et son beau-père. C’est avec ce dernier que les choses se passent mal au départ. Ils ne se supportent pas, les conflits se succèdent, violents parfois, avec une tension pesante, tout le temps. Nicolas cumule alors les fugues. Puis un jour, « ils m’ont attrapé dans le train et le juge m’a placé ». Mais la cavale n’en est qu’à ses débuts. Si le jeune homme est placé, il fait différentes familles d’accueil dans lesquelles il ne veut jamais rester. À chaque fois, il fugue, il est retrouvé, il est placé ailleurs. Tous ses départs ont pour destination Grenoble, encore et toujours. Il y a ses amis, ils l’hébergeront régulièrement.

Quand l’entretien débute, Nicolas est tendu. Il s’agite sur sa chaise, attrape un petit morceau de papier sur la table et improvise des origamis, il détourne sans cesse le regard. Je lui dis qu’on peut ne pas aborder certains problèmes, que rien n’est obligatoire dans notre échange. Il me dit alors que « franchement, au point où j’en suis, je peux tout raconter. » Tout peut être dit, même cette expérience qui explique son regard fuyant ; l’expérience de la honte.

### L’expérience de la honte

Nicolas répète souvent qu’il n’a pas confiance en lui. Au premier abord, on peut supposer l’inverse. Le jeune homme revêt une tenue de sport à la mode, mettant en valeur une musculature durement acquise et travaillée. Son parfum comme ses mouvements, amples et bruts, envahissent la pièce. Pourtant Nicolas ne se « sent pas » :

« Je sais pas comment l’expliquer... J’ai honte de tout. J’ai honte. Genre quand je vais dans les magasins, où comme là (en montrant la fenêtre qui donne sur un bar plus loin), les gens qui sont en terrasse, je me sens mal à l’aise. Quand y’a beaucoup de monde, genre, je suis tête baissée, je calcule personne. Une fois y’avait des amis en terrasse, je les ai même pas vus. Je regarde pas en fait, je me sens mal à l’aise. »

Justement, les amis Nicolas les voit moins aujourd’hui, il les tient presque à distance, « j’ai grandi et j’ai pas de situation à mon âge. Eux, ils ont tous des situations. J’ai honte. Je me sens en décalage, franchement je me sens vraiment ailleurs. » À 28 ans, il tient les comptes : pas de logement, pas de situation, pas de permis constate-t-il. « Blasé de tout », il ne veut plus voir personne et se renferme. Nicolas se trouve vieux et voit le temps défilé sous ses yeux alors que sa situation, elle, stagne. C’est comme s’il n’avait aucune prise sur ce qui lui arrive, quand bien même il s’en estime en partie responsable. Et ce sentiment de responsabilité rajoute à sa désespérance.

« Mon parcours, y’en a beaucoup qui l’ont eu, maintenant ils sont posés. Moi non, ça vient de moi peut-être. C’est sûr même. J’ai pas eu de chance, j’ai toujours fait les mauvaises rencontres. »

Il fait le bilan de sa jeune existence et voilà qu’il présente les faits : à son âge, il n’a jamais eu de logement, jamais un logement à lui, « j’ai jamais eu un truc à moi parce que j’ai tout le temps bougé. Je me suis jamais posé en fait ». Se poser, bouger, le diptyque qui rythme son expérience. Il tend entre ces deux pôles et cette tension n’est jamais résolue. Il admet qu’il est posé ici, pour l’instant. Mais c’est faute de mieux. S’il est revenu dans le FJT, c’est parce qu’il a quitté son dernier emploi de saisonnier par une rupture à l’amiable. Il a « tout lâché » parce qu’il en avait « marre ». Faisant cela et acceptant ce type de rupture de contrat, il n’a pas de droits chômage et en quatre mois, il a dépensé toutes ses économies. « J’ai tout perdu. Ça m’a tué. C’est pour ça que j’ai plus envie de rien » parce que Nicolas avait un projet avec cet argent mis de côté. Il voulait passer le permis profitant de sa relative stabilité géographique. Finalement, il ne peut pas. Et finalement, il ne veut plus rien.

Ce sentiment de honte, ce n’est pas la première fois qu’il le ressent. Il l’a même accompagné tout du long de ces dernières années. Comme aujourd’hui face à moi dans le petit bureau, Nicolas a toujours eu comme priorité de renvoyer une image solide, digne et propre. De ses années rues, il retient, entre autres, cette course contre la dégradation physique. Il fallait se laver, avoir des vêtements propres, ne

pas paraître sans-abri quand bien même il dort alors sur un banc dans un square. Pareillement, il n'a jamais fait la manche. Là encore « *c'est une question de fierté, je peux pas. Je préfère aller voler. Sinon j'ai honte de tendre la main.* »

### **Circuler, y'a tout à voir**

Ne rien laisser paraître de sa situation ne va pas de soi quand on a le parcours de Nicolas. De 18 à 25 ans, il fait la route, parfois malgré lui. Au-delà des périodes de fugue quand il est mineur, tout commence lorsqu'il a 18 ans. Un Contrat jeune majeur lui est proposé. C'est une aubaine. Mais Nicolas ne veut pas signer. À l'époque, il est en famille d'accueil à Vichy et vient de quitter une famille d'accueil à Bourges. Il espère, un peu secrètement, retourner chez sa mère. Ça ne se fera pas. Comme il a refusé le contrat jeune majeur, il va « *dehors* ».

Nicolas fait alors « *pas mal de foyers* ». Il n'y a pas toujours de places disponibles, notamment pour un jeune homme, rarement prioritaire. Il expérimente d'abord tous les foyers grenoblois, il se souvient particulièrement du premier :

« J'y suis allé à 18 ans. Ils avaient tous 30 ou 40 ans, ils prenaient plein de cachetons. J'ai dit "je reste deux mois puis je pars". Les Sonacotra, je squattais dedans chez des amis. Sinon y'a le 115, l'ancien de Grenoble, parce que le nouveau c'est tout sécurisé. Puis j'ai dormi dans les halls d'entrée, dans les trains à l'arrêt. »

Fait plutôt inédit, Nicolas fait partie des jeunes qui utilisent avec assiduité le 115. C'est d'ailleurs par le biais du 115 qu'il est arrivé dans son FJT actuel. Comme tous les utilisateurs du numéro, il a développé des tactiques d'adaptation à son fonctionnement :

« Je change de département, j'arrive dans un département, tac 115. Je vois combien de temps j'ai, généralement c'est deux, trois nuits. Après ça dépend, c'est pas partout pareil. Et après tu vas dans le département d'à côté et tu refais le 115. Mais ça dépend des structures qu'il y a dans le département. Y'en a où il peut y avoir qu'un foyer d'accueil d'urgence alors que dans d'autres, y'a plusieurs petites villes. C'est le 115 qui peut vous le dire. »

Au gré des possibles, Nicolas circule dans toute la France. Il ne choisit pas toujours vraiment le lieu où il va. Il constate que c'était alors son « *mode de vie* », qu'il ne tenait pas en place et que s'il ne savait pas toujours où il allait, il y allait avec fulgurance.

« Même si je connais personne, j'y vais. Après y'a des endroits mieux que d'autres, où tu fais des rencontres, donc tu restes plus longtemps. Comme à Laval à côté de Rennes. Je suis allé me poser là-haut, dans une bonne structure. J'ai rencontré des gens et j'y suis resté peut-être bien sept mois. Après moi je reviens toujours entre Orléans et Grenoble. C'est mes points où je reviens. En fait j'ai grandi à Grenoble jusqu'à 16 ans. Mon frère il est à Bourges, et mon père il est ici. »

Alors même s'il est allé en Hollande, en Belgique ou encore au Luxembourg, c'est cette ligne d'horizon, entre Orléans et Grenoble, vers laquelle il revient toujours. Au fil de ces pérégrinations, Nicolas engrange une véritable expertise des lieux d'hébergement, mais aussi des mentalités et atmosphères présentes dans les différentes villes.

« Après Paris, c'est un secteur où il faut pas aller. Je suis allé une fois, j'arrive, je fais le 155, je les appelle. Bim ! Ça fait quoi ? C'est un bus qui vous amène au foyer ! Y'a un bus où y'a tant de limite de places avec un gardien de sécurité : "rentrez, rentrez !" . Ça se tape pour rentrer ! Ils se tapent pour rentrer dans le bus. Je me suis dit "je vais pas là-dedans moi !" , je reste dehors. C'était pour m'emmener dans un foyer je sais pas où. J'ai dormi sur un banc, tout le temps réveillé. Les teuffeurs eux, ils sont tranquilles parce qu'ils ont leurs chiens. Personne s'approche d'eux. »

Mais lui, il est très souvent seul et doit se débrouiller avec la survie. À Grenoble, alors qu'il dort à même le sol au dernier étage d'un immeuble, « *dans un petit coin par terre* », les habitants arrosent les lieux d'eau de Javel pour qu'il s'en aille. Et dans le train, quand il en trouve un pour dormir, et que le contrôleur attend le départ de la machine pour le réveiller et lui mettre une amende, « *espèce d'enfoiré* ». Seulement Nicolas « *a la rage* », il se démène dans « *ce bordel* ». Déjà, il cherche toujours à travailler. Il trouve des remplacements dans le bâtiment pour lesquels il est logé à la semaine à l'hôtel et n'a plus que le week-end à dormir dans la rue, « *je me lavais dans les préfabriqués, je me rappelle.* » Il travaille alors dans les façades, un métier assez bien payé selon lui et avec de « *bons contrats de six, sept mois* ». Puis il arrêta et allait ailleurs. C'est comme ça qu'il a travaillé à Montpellier ou encore à Nîmes. Tout n'était pas toujours déclaré, mais il obtenait de quoi vivre au jour le jour. Il n'en attend pas vraiment plus à ce moment-là. Il prend ce qu'on lui donne, il n'a pas de diplôme, « *j'ai toujours commencé mais j'ai jamais fini. Genre j'étais au CFA à Grenoble, à celui de Chateauroux, j'ai commencé une formation à Bourges. Mais j'ai arrêté.* »

Aujourd'hui, le jeune homme est plutôt intéressé par les métiers de l'entretien. Il veut arrêter les métiers du bâtiment, notamment les façades, trop exigeants physiquement. Parce que, finalement, Nicolas est usé par ces dernières années. Usé moralement, mais aussi physiquement : s'il n'a pas vraiment de suivi médical, il a pourtant eu des problèmes cardiaques par le passé mais n'a pas de suivi spécifique. Et à l'image de l'absence de suivi médical, Nicolas n'a jamais vraiment été suivi par un référent social de ses 18 ans jusqu'à il y a peu, en arrivant ici. Quand il travaillait la semaine et dormait dehors le week-end, il n'avait « *pas le temps d'aller voir une assistante sociale. Peut-être elle m'aurait aidé.* »

S'il est resté longtemps « *dehors en vadrouille* », il y a bien une période durant laquelle il s'est « *posé* » de 23 à 25 ans :

« Après j'ai rencontré quelqu'un. Je suis resté deux ans posé dans un appart. Deux ans à me cacher aussi parce que j'avais une peine aménagée. J'ai une peine qui s'est transformée en sursis et j'ai fait des TIJ, c'était ça ma peine aménagée. C'était ça ou le bracelet. Pendant deux ans, quand j'étais avec mon ex, je me cachais, je sortais pas. Jusqu'à ce qu'ils me trouvent. Je me cachais parce que j'avais de la prison à faire. Ils sont venus me chercher à 7 heures du matin. Et après comme j'avais le travail, l'hébergement, j'avais tout, j'ai vu la juge qui m'a dit "Vous voulez aller en prison ou une peine aménagée ?". Et comme elle a vu que j'avais une stabilité, elle a dit qu'on allait aménager. Et depuis cinq ans j'ai plus rien fait, plus de bêtise. J'ai réglé tout ce que j'avais à régler. »

Il le signale régulièrement lors de la rencontre, Nicolas ne flirte plus avec l'illégalité. Mais « *à l'époque, j'avais faim. C'était du sans pitié* » :

« À Rennes, je faisais du stop, personne me prenait. Je fais quoi ? J'entre dans le Casino, je vais dans le rayon des poulets chauds, je prends du pain après puis je vais dans le rayon livres et je mange à l'arrache. Il peut venir le vigile, je m'en fous. J'avais bien mangé. Qu'ils viennent, je m'en fous, tant que j'ai bien mangé. Ils peuvent m'emmener au commissariat je m'en fous, j'ai mangé. Parce que c'est le plus dur ça, la faim. C'est dur. Le pire c'est se coucher dehors quand t'as pas mangé et que t'as faim, t'as faim. »

### **Bouger-se poser et devenir quelqu'un**

« Nicolas : - Je vais repartir mais je sais pas où. Je suis en train de chercher une ville.

Enquêteur : - Mais partir pour quoi ?

Nicolas : - Ben partir pour me poser. »

Le paradoxe n'est qu'apparent. Il est déjà posé, là, dans ce FJT. Il admet d'ailleurs qu'il refuse tout ce qui lui est proposé et souligne l'incroyable bonne volonté des travailleurs sociaux qui l'entourent, « *ils veulent m'aider, ils veulent pas me mettre dehors comme ça. Mais j'ai pas envie* ». Nicolas a bien une idée en tête. Elle semble un peu incongrue de prime abord, mais elle recèle une logique imparable. Il va acheter une tente. Cela fait deux ou trois mois qu'il y pense. Une tente, ça synthétise son diptyque qui n'en finit pas : « *Je peux la mettre partout dehors. Et je peux partir quand je veux.* » Une tente, on la pose, puis on la bouge. Cependant, ce refus de suivre les solutions qui lui sont proposées dépasse ce double mouvement du bouger- se poser. Ce refus cherche même à l'anéantir en s'exerçant une dernière fois.

« Je pars mais où, je sais pas. Tous les jours j’y pense. Faut trouver une bonne ville où je pourrai me caler. Sachant que je veux plus refaire les foyers. J’ai fait ça toute ma vie, j’en ai marre. La collectivité, les gens, je peux plus. [...] Bon ok, je vais être clair (*rires*). En fait je veux pas me poser ici tout de suite dans ce village. Parce qu’ici je sais pas ce que je vais faire. C’est pour ça. Je peux pas rester ici. Si je dois prendre un logement ici et que je dois partir quelques mois après... »

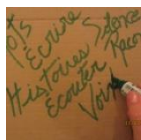
Nicolas ne veut pas seulement « se poser », il veut s’installer. Cela n’a rien à voir. Il ne veut plus marquer des arrêts, il veut s’ancrer quelque part. C’est comme si c’était là la condition pour devenir quelqu’un.

« Moi il faudrait que je puisse me poser avec une petite famille tranquille. Faut que j’avance. C’est fini la fête. [...] Pour moi dans ma tête, j’ai pas de situation donc automatiquement je peux pas avoir une vie normale tout de suite, je peux pas me mettre à l’aise. Rencontrer quelqu’un sans mentir, pour rencontrer quelqu’un de bien c’est pas possible. J’ai pas de situation, j’ai pas de permis, regardez dans quoi je vis. C’est tout accumulé. Et ça, ça m’énerve, ça me travaille. »

Il a mûri son départ. Déjà, en dépit de ce qu’il dit, il sait plus ou moins où il aimerait aller, et cela ne tient pas au hasard. Il veut rester à Grenoble, « où j’ai des connexions ». Il pourrait aussi aller à Orléans où il connaît plusieurs personnes. Mais c’est une alternative plus risquée, « si je retourne là-haut, ça va être la même merde. Je les ai fui, je suis parti, c’est pas pour... ».

Il sait aussi ce qu’il ne veut plus. Les foyers bien sûr, mais aussi l’hébergement chez des proches, « j’en ai marre, je vais voir mes potes que je connais depuis que je suis tout petit. Je veux rien leur demander, j’en ai marre. » Il ne veut plus non plus s’endetter, « j’ai pas envie de me poser dans un petit studio de merde et de m’endetter encore. Je vais m’endetter, c’est sûr. Avec l’électricité et tout... ». Alors, il reste la tente. Cela lui semble le meilleur possible au regard de ses « exigences ». Mais, malgré son parcours qui l’a habitué au pire, Nicolas s’angoisse. Retourner à la rue, d’accord. Il connaît, il sait comment ça se passe. Mais depuis trois ans, il est en FJT ou hébergé en tant que saisonnier. Il se demande s’il pourra tenir le coup encore une fois, « je serai plus rôdé là, je sais pas comment ça ferait (de retourner à la rue) ». Il baisse alors la garde et s’avoue presque vaincu « je sais même pas ce que je veux faire de ma vie. Parce que je suis perdu, je suis perdu. »





“ Être à la rue, c’est se couper du monde, faire une vie vraiment dure pour savoir qui on est vraiment. ”

**Chacha**

C’est encore un mauvais jour pour Chacha. Elle vient à nouveau de perdre un ami, dans un accident de voiture cette fois. Il avait trente ans, un an de plus qu’elle. De sa voix douce, elle refait le film du processus de deuil. Elle a beaucoup pleuré puis, à présent, elle se ressaisit, « *je me dis que je suis vivante, et c’est cool.* » Parce que le décès de cet ami fait écho à ce qu’elle a traversé précédemment, et le fait d’être vivante aujourd’hui ne va pas de soi. C’est une chance, une opportunité à attraper.

### Aller jusqu’au bout de soi

Chacha a souvent été considérée comme une « bourge ». Elle s’y oppose à demi. S’il est vrai que sa famille, particulièrement sa mère architecte, est plutôt dans une situation économique confortable, ce n’est pas son cas à elle. Depuis qu’elle a quitté le lycée à 17 ans, elle « galère » et refuse d’être trop épaulée par une famille à laquelle elle tient énormément par ailleurs. Chacha se questionne sur le pourquoi de son choix initial d’entrer dans la galère. Parce qu’il y a une part de choix, ou qui apparaît comme tel, dans son récit. Le choix, ce n’est pas celui de la rue ; pour elle « *ça a pas vraiment été un choix. J’ai suivi un chien en fait (rires).* » ; mais c’est celui d’aller au bout de soi, de se faire mal, d’une manière ou d’une autre :

« Mais depuis toute petite, j’avais envie de me détruire. C’était un but bizarre, je sais. Mon but c’était d’être teuffeuse avec plein de tatouages. Du coup, je suis devenue ça. Voilà. J’ai fumé des joints très vite, des clopes très vite et quand j’étais au lycée, mon ex me proposait de la drogue je refusais et arrivée à la rue, je me suis dit "ben plus rien ne m’en empêche". Une fille m’a dit "tu veux t’en sortir ? Prends-ça, sinon tu vas péter un câble et tu vas te rendre compte que celui avec qui tu sors, c’est un monstre". Je m’en suis rendue compte très vite. Et après tout s’est enchaîné. J’ai eu deux chiens, puis plus de chien, un mec, puis plus de mec, et puis tout ça... »

Il y a bien une succession d’évènements qui permet la réalisation de ce but initial. Tout d’abord, Chacha ne se sent pas à sa place au lycée, c’est pour ça qu’elle arrête tout à ses 17 ans. À la même période, son père fait une tentative de suicide. Elle se sent responsable et peut-être elle se sent inutile aussi, « *puis ma mère, mes frères, on était tous mal et je savais pas quoi faire. Et ce jour-là, je me suis sentie un peu comme une victime* ». Elle pense au suicide à son tour, mais elle réalise qu’elle tient encore un peu à elle. Alors elle part, brutalement, à la première occasion qui lui permet de concrétiser ce projet fou : se détruire.

« Aujourd’hui je reconnais cette douleur de pourquoi je suis partie à la rue. J’étais pas bien depuis mon enfance, je savais pas ce que je devais faire, j’avais peur de grandir, j’avais peur de retourner dans un établissement normal alors que j’étais perdue, du coup j’ai choisi la solution C : partir à la rue. [...] Moi j’étais tellement mal, j’arrivais pas à en parler. Et un jour on m’a dit "va travailler, va travailler". Et je suis sortie de chez ma grand-mère, j’ai croisé un chien avec un gars, j’ai craqué sur le chien en premier, ensuite sur le gars et je l’ai suivi à la rue. Au début il m’a dit "non me suis pas, t’es peut-être pas prête" et je lui ai dit "si, j’ai envie de découvrir ça". »

Avec cet homme rencontré par hasard, elle débute son initiation. Il n’y a alors rien de romanesque, ni de romantique, « *j’en ai bavé* ». Elle circule d’abord dans la ville, de squat en hébergement chez des tiers, le plus souvent des connaissances de son compagnon. Puis ils augmentent le périmètre de circulation et elle le suit dans toute la région et au-delà. Chacha ne décide pas, elle suit, elle se laisse porter ou est parfois incitée à suivre avec plus ou moins de rudesse.

Elle comprend peu à peu que les circulations qu’ils empruntent ne doivent rien au hasard. Cet homme se rend là où il a des points d’attache, le plus souvent d’anciennes compagnes. Il trompe Chacha allègrement, sans vraiment dissimuler ce qui se produit. Et peu à peu, cela va plus loin. Il donne l’autorisation à leurs amis masculins de coucher avec elle. Elle refuse, elle a au moins cette possibilité-là. Mais elle se sent réduite à l’état d’objet que l’on pose-là, que l’on propose aux autres et qui finalement va commencer à se donner à quelques-uns. Son compagnon ne réagit pas, les choses suivent leur cours.

Jusqu'au jour où ça va trop loin. Ce compagnon lui intime de participer à certaines pratiques, elle refuse, il insiste, elle dit oui. Simultanément, elle perd un chiot, pris par la SPA, subit une tentative de viol, décide de quitter son compagnon, perd sa chienne qu'il lui reprend et se retrouve seule dans la rue à Clermont-Ferrand.

« Le sexe, la rue et la drogue, ça c'est un truc... Mais on en parle pas beaucoup parce que les gens osent pas en parler. Tous les jeunes, mais c'est... Les plus âgés en jouent trop, ça devient malsain. "Vous voulez prendre une direction de merde ? OK". Du coup ça veut dire que t'es opérationnelle, que t'es ouverte. »

Elle croise alors des connaissances, des personnes en galère elles-aussi, qui la mettent face à ce qui est encore possible au regard de la situation : soit elle prend un billet de non-retour en rejoignant à nouveau cet homme dans le squat, soit elle prend une autre direction en rentrant chez sa mère. Après deux ans de rue, elle opte pour la seconde possibilité.

### **S'en sortir : allers et retours**

Chacha n'a jamais vraiment coupé les ponts avec sa mère. Les deux femmes s'appellent pratiquement tous les jours quoiqu'il se passe du côté de Chacha. Lorsqu'elle revient à la maison, tout devrait bien se passer. Elle est attendue et aimée ici. Mais c'est aussi ça le problème.

« Elle me posait trop de questions et je me disais qu'il fallait pas que j'y réponde. Je suis partie (*en camion*) pour protéger ma mère. Encore aujourd'hui elle comprend pas. Mais je lui ai dit "je t'aurais dit tout ce que tu voulais savoir, t'aurais pleuré toutes les larmes de ton corps et tu serais tous aller les tuer". C'est pas mon choix, même les pires ordures n'ont pas à mourir pour moi. »

L'amour, c'est aussi de la pudeur. Chacha est dans une situation insolvable. Si elle se confie à sa mère, elle va la faire souffrir. Si elle ne lui dit rien, sa mère souffre de ce silence. Alors, il faut à nouveau partir. Ce n'est plus à la rue, mais ce n'est guère très loin. Elle part avec un homme qu'elle connaissait, il devient son compagnon.

« Du coup j'ai quitté la rue pour vivre en camion avec un gars, juste à côté d'ici. J'arrivais pas à dire à ma mère que sa fille est jeune devant elle, mais qu'elle est pas jeune... Je pouvais pas lui montrer ce qu'on avait fait de moi, parce que de moi-même, moi j'avais rien fait. À part vouloir garder un con et des chiens, c'est tout. »

La galère se poursuit. Certes différemment, mais le quotidien de la jeune femme reste très précaire. Dans ce camion, elle poursuit sa consommation de drogue. Au départ elle s'en tient au speed puis prend des amphétamines. Le jour où elle perd sa grand-mère, elle a besoin de plus. L'héroïne, elle connaissait, elle avait testé une fois dans la rue. Cette fois, dans le camion, elle va s'y adonner au point d'être accroc, « *pendant trois ans, H24 dedans. Y'a pas un jour... J'allais même chez le dentiste sous héroïne.* » Ce n'est d'ailleurs plus elle qui décide de ce qu'elle fait. Elle n'en a plus les capacités. Ce sont les personnes qui l'entourent qui la font survivre :

« Moi j'étais totalement hors contexte. [...] On m'emmenait en camion à Grenoble, on venait me chercher parce que de moi-même j'étais pas capable... Je m'en foutais en fait de tout. Pour moi, c'était la petite mort qui dansait avec moi. »

Pour preuve, elle n'appelle même plus sa mère, « *elle a compris que ça allait pas.* »

### **Trouver de nouvelles ressources**

Il faudra qu'elle attende que son corps la lâche pour que son chemin bifurque. Elle est hospitalisée pour des « *ganglions dans le ventre* ». Sa mère est toujours présente, toujours préoccupée pour sa fille. C'est sa mère qui va contacter une association pour qu'ils insistent auprès de la jeune femme et qu'elle vienne les voir. Le principe de cette association est de laisser les jeunes gens en galère venir vers eux. Ils n'obligent jamais. La mère de Chacha « *les a suppliés pour que j'aille chez eux.* » Ils ont fait le job et peu à peu, Chacha va faire sa part du chemin.

Cette association la dirige vers un ensemble d'autres structures dans la ville. Chacha les connaît déjà presque toutes mais s'y rend avec parcimonie, juste pour combler les besoins de la survie. Elle ne veut s'inscrire dans aucun projet, « *j'y allais pas parce que j'étais pas cool, j'étais une petite peste (rires).* *Le fait de vivre à la rue, ça nous apprend à pas trop faire confiance.* » Il lui faut un temps de



réadaptation. Partout dans la rue, on lui a dit, elle a appris qu'il ne fallait jamais faire confiance. Et voici que dans les associations, il faut ré-apprendre à croire en l'autre.

Sa relation avec cette association est cruciale autant qu'elle est conflictuelle à l'époque. « *Je sais que des fois c'était pas cool, je leur disais « vous me saoulez, je viendrai plus chez vous ». « Ouais ben tu nous diras merci plus tard ». » C'est effectivement le cas aujourd'hui. Mais Chacha n'en est pas là. Avec cette association, la jeune femme entre dans une nouvelle dynamique, avec des hauts et des bas :*

« J'ai fait des petits chantiers de réinsertion, j'ai retravaillé, ils m'ont retrouvé des formations, ils m'ont motivée, ils m'ont secouée les plumes comme pas possible. Si j'en suis là, c'est qu'ils m'ont aidé. Quand ils entendaient la phrase "mais je suis à bout, je vais pas m'en sortir" [...], ils te ménagent pas "Non mais ta gueule, qu'est-ce que tu me dis ? Tu t'en es pas sortie mais rappelle-moi, juste comme ça, ce que t'as vécu derrière c'est quoi ?" »

Elle regrette de ne plus vraiment être en lien avec la structure, elle est « *trop vieille maintenant. C'est triste d'ailleurs. Ils m'ont aidée, remotivée, pour ma formation de massage, ils m'ont secoué les puces. »* Pour elle, c'est cette formation de masseuse-thérapeute ayurvédique qui l'a sortie de la rue et de la drogue. Il y a non seulement le fait d'avoir repris des études, d'avoir rendues concrètes ses compétences en massage mais aussi les rencontres qu'elle a pu faire grâce à cette formation. Elle y a rencontré un ensemble de personnes qui, à la suite de l'association, sont devenues de nouveaux soutiens. C'est comme cela qu'elle explique avoir pu arrêter l'héroïne, chez elle, parce qu'elle avait « *beaucoup d'aide aussi derrière. [...] J'ai des magnétiseurs, des psy, j'ai une sophrologue, une diététicienne, que des personnes que j'ai connues en formation. »* Ces précédentes tentatives n'avaient jamais fonctionné. Le désir n'était jamais assez fort chez elle auparavant, l'étayage trop peu présent.

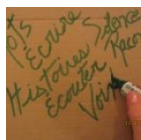
Pour autant, Chacha reste vigilante, elle a toujours peur de retomber dans la drogue, comme elle a toujours « *peur de retomber à la rue, parce que je l'ai déjà vécu. »* Et la rue, comme la drogue, ça vous accroche, ça vous attache à un ensemble de choses :

« C'est dur de quitter quand même. Mon père lui-même était à la rue. C'est comme si c'était une histoire de famille en fait. [...] Il était guitariste, drogué, du coup j'ai un peu suivi son flambeau pourri quoi. Un de mes frères a fait des bêtises aussi comme nous. »

Alors elle tente de couper les liens avec ses amitiés passées. C'est loin d'être évident quand on est dans la même ville. Ils se croisent, ne s'ignorent pas et Chacha doit faire avec les souvenirs qui lui remontent aux bords des lèvres, quotidiennement. Elle a pourtant changé de groupe d'amis. Elle s'attelle à nourrir de nouvelles relations, comme celles avec les amis de son compagnon actuel. Lui, il a quitté la rue à l'époque où elle y a mis les pieds. Il sait de quoi elle parle. Il la connaissait à l'époque mais il essayait à son tour de couper les ponts, alors ils ne se fréquentaient pas vraiment. Par contre, lui comme ses amis ont connu la jeune femme « *dans des états laborieux* », « *c'est un peu nos démons qui sont toujours là, ça nous lâche pas. »*

« Moi je change, j'aime pas les gens qui me disent "reste en bas", j'aime pas. [...] Puis de la (*une fille qui était dans la rue avec elle*) voir, ça m'a rappelé trop son ex et ça m'a rappelé trop mon pote qui est mort qui s'appelait Kiki, comme la peluche. Du coup, ça m'a trop rappelé cette douleur. Je la vis assez cette douleur H24, ça fait même parti de ma vie. Je sais qu'un jour j'ai décidé d'être heureuse, et pour ça, y'a pas mille chemins ; faut rompre avec nos potes. »

Alors, Chacha a pris les choses en main. Son compagnon travaille depuis un an avec une agence d'intérim spécialisée dans l'aide à la personne et le nettoyage de locaux, il l'a incitée à faire de même. Tour à tour, elle a fait du ménage, travaillé avec des enfants et ce pendant 7 mois, de manière quasi-continue. Et aujourd'hui encore, elle enchaîne les petites missions, selon la demande. Elle n'abandonne pourtant pas son projet en tant que masseuse et propose aussi ses services. Et d'autres projets, plus complexes, se profilent aussi, comme par exemple la possibilité de vivre en camion avec son compagnon. Il est criblé de dettes suite à des impayés de loyers et se voit contraint de vivre chez ses parents. Chacha y vit ponctuellement mais le climat est pesant. Or, son compagnon ne veut pas s'éloigner, il a deux enfants d'une précédente union et a un droit de garde un week-end sur deux. Elle le comprend. Et ça l'arrange aussi, elle peut légitimement conserver son espace à elle, un petit appartement en centre-ville « *que je lâche pas avant que j'ai une bonne solution, un peu d'argent pour me chopper au pire une maison, le permis et tout ça quoi. »* Parce que l'idée du camion la tente autant qu'elle l'effraie. Elle apprécie ce mode de vie, mais elle n'a pas le permis. Elle dépendrait donc de son compagnon et ça, elle ne le veut plus.



“ Je garde la tête haute et je me dis que ça va.  
Si tu meurs pas, c'est que ça va passer ”

Marion

Cela fait un an que Marion est revenue en France. Elle est partie au Mali à 14 ans, et après six années passées là-bas, elle retrouve ses parents et ses frères et sœurs en proche banlieue lyonnaise. Le séjour malien a été particulièrement éprouvant, la poussant même à avoir des pensées suicidaires. Le retour au domicile familial devrait être sécurisant, pourtant il va solder ce qui se trame déjà depuis des années. La violence de son père devient ingérable, de plus en plus dangereuse et oppressante. Sa mère cherche à quitter le domicile avec les enfants, mais la temporalité s'étire. Il n'y a pas de place disponible pour une famille. Marion, elle, peut trouver une porte de sortie, « *comme j'étais majeure, ça allait plus vite. Une demande toute seule, ça va plus vite qu'une femme avec des enfants, c'est plus difficile de trouver une place. Si j'avais attendu je serais encore à la maison.* » Et voilà que Marion obtient une chambre dans ce foyer d'hébergement où je la rencontre.

### Faire l'expérience des foyers

Marion fait ainsi l'expérience des foyers en solitaire. Sa mère est toujours au domicile familial avec ses frères et sœurs, « *le temps de trouver une solution.* » Une demande est pourtant en cours, depuis plus de huit mois. Mais pour Marion, le processus a été lui aussi laborieux. Une fois la demande effectuée, la jeune fille a dû attendre, et pas n'importe où. Elle a dû attendre depuis le lieu-même qu'elle cherchait à fuir :

« Toujours à la maison, y'avait pas de solution, je devais attendre jusqu'à ce qu'une place se libère. Et un jour, j'étais en stage, je reçois un coup de fil de l'association en me disant comme quoi y'a le C... RHS ? Enfin qu'ils avaient trouvé une place pour moi. Et à la fin de la journée, ils m'ont rappelée pour me donner rendez-vous ici, et je suis venue. Quand je suis venue, ils m'ont expliqué qu'ici c'était un endroit pour accueillir les jeunes de moins de 25 ans et pour les aider dans leur parcours pour le travail et tout. Et après ils m'ont demandé si j'étais ok pour venir ou quoi. Et moi j'ai demandé en fait si je pouvais voir, parce... En fait dans plein de foyers, on habite avec d'autres personnes dans une même chambre... J'avais peur de ça en fait. Parce que y'a plusieurs fréquentations, des gens différents dans la vie, tu sais pas avec qui tu pourrais tomber. Mais heureusement ici, c'est chacun son studio, t'es tranquille dans ton studio. »

Il faut dire que Marion ne sait absolument pas dans quoi elle s'engage à l'époque. L'essentiel est alors de quitter le domicile. Aujourd'hui encore, elle hésite lorsqu'elle doit dire « CHRS » et bute sur le terme. Les foyers, elle en a une vague idée, et pas forcément très agréable :

« Je me suis dit "je vais aller dans un foyer, je sais pas à quoi m'attendre, j'ai peur en fait, si ça me convient pas, comment je vais faire ?" Du coup, retourner à la maison, ça va être impossible et si le foyer c'est impossible aussi, ça va être deux choses difficiles. Je me suis dit "j'espère pas", j'ai regardé sur internet, j'ai demandé à des personnes qui s'y connaissent un peu, par exemple une assistante sociale. Y'avait une dame qui m'aidait à faire mon parcours aussi, c'était comme une assistante sociale. Je lui avais demandé (*comment c'était un foyer*) et elle m'a dit que y'avait des foyers très difficiles et qu'en général « vous êtes ensemble dans des mêmes chambres » alors après j'ai été découragée. Mais je me suis dit vaut mieux ça que la violence. Je savais pas du tout à quoi m'attendre. »

Finalement, lorsque la place se libère et qu'elle doit immédiatement entrer dans les lieux, Marion n'a plus le temps de se poser de questions. Elle y va. Et elle ne découvre rien de ce qu'on lui avait dépeint précédemment. Ce foyer-là permet aux jeunes hébergés d'avoir leur propre espace, elle n'a pas à partager de lieux collectifs si elle ne le souhaite pas. La voici rassurée, du moins en partie. Marion demeure méfiante. Elle ne souhaite pas vraiment entretenir de relations avec les autres jeunes hébergés, voulant tenir à distance les relations à risques.

« Y'a trop de problèmes en fait. Chacun vient avec ses soucis en tête et on a pas les mêmes éducations. Y'en a qui font des choses que toi tu peux pas faire. Ceux qui s'assemblent se ressemblent et au fur et à mesure tu peux prendre des comportements que tu voulais pas prendre. [...] Même si je suis pas chez moi, même si y'a pas mes parents pour me surveiller, je sais ce qui est bien pour moi. Je suis grande (*rires*). »

Et même si elle n'a que peu échangé avec les jeunes qui l'entourent, elle a saisi qu'ici, chacun avait son lot et que chacun faisait avec comme il le pouvait. Elle aussi d'ailleurs, elle l'admet volontiers, insistant bien sur l'obligation, quasi-morale, de ne jamais juger autrui ni ses attitudes car nul ne sait ce qu'il a eu à endurer. Elle parle de ceux qui sont ici avec elle, elle parle d'elle, aussi.

## Être reconnue

Dans ce foyer, la jeune femme a discrètement fait sa place. Elle a même obtenu la possibilité de débiter un stage de secrétariat-archivage pour la structure qui l'héberge.

« Quand ils ont des petits boulots, ils demandent aux jeunes [...] Ma référente m'a appelée pour me demander si ça m'intéressait et pourquoi pas, ça ferait une expérience de plus. Je suis partie le faire. »

Marion ne rechigne pas à accumuler les expériences, elle a conscience que tout peut lui servir et qu'elle doit toujours miser sur plusieurs possibles au cas où elle soit en difficulté. Aussi, elle doit attendre la reconnaissance de ses diplômes avant de pouvoir se lancer dans les projets qui la motivent. Elle a obtenu son bac au Mali et la reconnaissance de son diplôme est un parcours du combattant.

« Y'avait le problème qu'il fallait le faire reconnaître et j'ai un peu de souci avec ça. En attendant, je voulais continuer mes études et aller à l'université. L'université c'était possible même si le diplôme était pas reconnu. Mais je me suis pas trop, trop investie dessus. Pendant ce temps, il fallait que j'attende et je voulais pas perdre une année sans rien faire. Du coup, je suis partie à la Mission locale, je me suis basée sur une formation sur le savoir de base et la construction du projet professionnel. Ils ont pris que 16 élèves sur plus de 100. On a fait des tests et tout, et j'ai été dans les 16 et j'ai fait 5 mois de formation, ça a terminé en juin. Puis c'était les vacances et je me cherchais un petit truc à faire. Et c'est arrivé là. »

À l'université, elle souhaitait faire de la gestion et voit donc d'un bon œil ce stage proposé par le foyer, « *même si ça dure pas, c'est un truc qui donne de l'expérience.* » Le stage ne dure que deux semaines. Au départ, il ne devait durer qu'une semaine d'ailleurs, « *ils m'ont testée sur une semaine et comme c'était bien, ils ont prolongé le contrat et si y'a d'autres sites à faire, ils me rappelleront parce qu'ils ont eu une bonne image de moi.* »

Cette bonne image, c'est aussi une image restaurée. Lorsque Marion était dans son ancienne Mission locale, elle a eu affaire avec un conseiller peu engageant. Il lui signalait que son diplôme malien ne valait pas grand-chose et qu'au vu de son peu d'expérience professionnelle, elle ne devait pas trop attendre de son avenir professionnel. Marion dit alors qu'elle ne s'est pas sentie touchée. Mais elle le dit avec tant de force que sa fragilité éclate. La reconnaissance de la structure qui l'héberge rattrape l'incompétence de ce conseiller et sa nouvelle conseillère renforce la confiance que la jeune femme commence à développer. Mais le chemin est long et Marion est jeune.

Il n'en reste pas moins que du haut de ses 21 ans, elle affronte les épreuves avec force. Les empêchements s'accumulent, Marion résiste :

« Je vais me chercher un travail parce qu'à la Mission locale, j'étais déjà en cours pour me chercher un travail, j'avais visé plusieurs formations dans plusieurs domaines. J'avais trouvé même, j'avais passé des entretiens même pour un CAP Petite Enfance. Mais il fallait un diplôme reconnu et le mien était pas reconnu. La formation a commencé en septembre, je voulais commencer en même temps que la rentrée parce que c'était en alternance en plus et c'était payé. Je voulais partir sur ce chemin mais voilà. Et aussi y'avait une histoire avec ma carte vitale qui était pas à jour et en fait je voulais faire un stage... Je vise plusieurs choses, je me base pas que sur une chose. Si ça marche pas, j'ai d'autres choses comme ça. Parce qu'un plan, si ça marche pas et que t'as pas d'autres issues, c'est dur. Je me dis que j'ai plusieurs domaines. [...] Je voulais faire un stage d'aide-soignante, j'avais trouvé l'endroit où je devais le faire mais ma carte vitale... Ils pouvaient pas me prendre sans. Quand je suis revenue du Mali, deux mois après ça s'est périmé et je suis pas allée à la Sécu. Mais c'est bon le dossier il est fait, ils m'ont envoyé le numéro d'assurée, c'est pour ça que je peux travailler là. »

Elle défriche plusieurs chemins pour trouver celui qu'elle pourra emprunter et augmente lentement mais avec certitude sa confiance en elle. Il n'en demeure pas moins que Marion a aussi autre chose en tête. Ce qui s'est passé avant qu'elle arrive ici.

## Pour l'avenir : penser à s'occuper du passé

Peu de personnes savent que Marion est dans ce foyer, si ce n'est sa mère. En parler au reste de la famille, mieux vaut ne pas y penser. Cela ferait trop de vagues et susciterait trop d'incompréhensions. Mais en parler aux copines, c'est aussi très délicat. Deux ou trois d'entre elles savent que Marion est ici mais aucune ne sait pourquoi. « *Je veux pas, je sais pas, j'arrive pas à en parler. J'ai plein de choses que je garde en moi. Garder les choses en soi c'est pas bien, mais parfois c'est la meilleure chose.* » Marion retourne pourtant chez ses parents en ce moment. Son père est en voyage depuis quelques mois, elle peut donc aller voir ses frères et sœurs sans risquer de le croiser. Quand elle termine son travail, ou pendant l'après-midi, elle reste dans cet ancien chez elle avant de revenir au foyer. Le retour est compliqué. Marion se sent seule loin des siens. Elle déprime. Puis elle se ressaisit.

« Mais ceux qui sont seuls dans la vie, seuls pour de vrai. Je pense à ça souvent. Quand je pense à eux ça me fait mal, mais ça m'aide aussi. Je me dis d'arrêter de me plaindre parce que y'a pire. Mais ça m'empêche pas d'aller mal. [...] Y'en a qui subissent des violences et ils ont nulle part où aller. Et c'est ça qui me fait mal. Quand t'as nulle part où aller, c'est pire que quand t'es dans un foyer. »

Alors qu'elle commence à voir des possibles pour une autre vie, c'est en pensant à ceux qui sont dans la situation qu'elle a connue que Marion s'effondre. Mais c'est aussi en pensant à eux qu'elle se relève. Elle estime avoir de la chance en dépit de ce qu'elle a vécu :

« C'est trop difficile. Quand à la maison y'a un truc qui dégénère, que y'a les violences. Après tu sors, tu sais pas où aller, t'es obligée de revenir. Ben ouais, case départ, jusqu'à ce que tu trouves une solution. Et si tu trouves pas, tu retournes dedans, et tu peux mourir, parce que ouais, c'est ça la violence. »

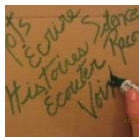
La jeune femme a quelques supports sur lesquels elle peut compter. Sa mère avant tout mais aussi une juriste qui travaille dans une association dans le quartier d'où vient Marion. Elle accompagne les deux femmes depuis quelques années afin qu'elles puissent s'extirper de la violence paternelle. Si cette juriste est une personne que Marion aime énormément, une personne dont elle dit qu'elle sait l'écouter, elle ne lui dit pas tout. Elle ne parle pas de tout ce qui s'est passé à sa mère non plus. Il y a des choses que l'on traverse ensemble et que l'on sait de l'autre sans avoir besoin de parler.

Parler ne va pas de soi. Elle sait qu'elle devrait exprimer ce qu'il y a en elle, mais elle ne peut pas. Elle a déjà pensé à aller voir une psychologue. Mais c'était quand elle n'avait pas de carte vitale. Puis elle se ravise. Oui, elle n'avait pas de carte vitale à l'époque. Mais aujourd'hui, dans la structure qui l'héberge, il y a une psychologue. Elle pourrait aller la voir.

« Je suis pas prête. Avant que je vienne ici, je voulais absolument en voir une, mais après je les ai encaissées les choses et je me suis dit que j'en avais plus besoin. Même si je sais qu'en fait j'en ai besoin. [...] Je sais qu'après ça peut me détruire quelque part. Ça bout en moi mais... Je parle pas mais je sais que le fait de ne pas en parler, un jour ça me fera un truc. C'est sûr qu'un jour, ça va revenir. [...] Je me suis battue, je me suis pas laissée faire. J'ai des problèmes avec mon père mais franchement, je me laisse pas faire. Je subis des trucs mais au fond de moi, je me dis, "ça va aller, t'es forte en fait, laisse-toi pas faire". Je suis quelqu'un, j'ai un caractère. Je me dis "c'est un truc qu'on t'a fait mais demain c'est un autre jour". T'encaisses mais t'oublies pas et t'essaies d'avancer avec en fait. C'est ma devise (*rires*). »

À une époque, la jeune femme pensait que les choses allaient changer, que les choses pouvaient changer. Peut-être aurait-elle un père « normal », une mère qui ne souffrirait plus autant et qu'elle-aussi serait une jeune fille comme les autres. Cela n'est jamais arrivé, elle a été déçue presque quotidiennement, ne sachant jamais si ce soir-là, en rentrant chez ses parents, ça ne serait pas le dernier soir, si ce soir-là son père n'irait pas encore plus loin. Aujourd'hui, c'est un travail de deuil qui s'élabore et ce dans une fragilité radicale.

« Ton père ou quelqu'un de ta famille qui est chelou, ben on souffre. Au bout d'un moment, il faut s'y faire parce que si la personne elle change pas... Tu te dis qu'elle va changer, tu fais des efforts mais si elle change pas, faut que tu t'y fasses. [...] Puis tu te dis "oh réveille-toi, la vie elle va pas changer". T'es là, tu regardes toujours la même route, y'a rien qui arrive, ben franchement, change de route. »



J'ai bien vécu quoi. Maintenant il faut que je me pose

No Art

Vouloir se poser, c'est le leitmotiv de No Art. Il n'a que 22 ans mais 4 années de rue et un passé complexe derrière lui. Alors il veut se poser. C'est ce qu'il fait pour l'instant dans un foyer, avec ses deux chiens. S'il conçoit que certains disent avoir choisi la rue, il oppose une nuance :

« Ouais mais non, on dit «le vouloir» peut-être parce qu'on préfère plus peut-être le mode d'être libre plus que le mode d'être ici (*en foyer*). Mais on le choisit pas, on le veut pas non plus. On se dit pas "tiens je vais être SDF". Le mec qui a une baraque, une femme, qui a tout, il va pas dire "ah tiens je vais être SDF", tu vois. Toute personne qui est SDF y'a toujours eu un truc où... T'as un début qui te mène au truc. T'as un début qui te mène à... à être SDF. Moi c'est la famille, la famille, la famille, et voilà. C'est une longue histoire, trop longue histoire, trop compliquée tu vois. Je parle pas de ma vie tu vois. »

Pourtant c'est ce qu'il va faire, plus ou moins, refusant d'évoquer certains passages ou alors brièvement. No Art veut avancer, le passé, il y reviendra plus tard, peut-être.

### Couper les ponts avec sa famille

Le jeune homme est né dans le Nord, mais il n'y restera que quelques mois. Il part avec sa mère en Pologne, d'où elle est originaire. Il y vit quelques années et se jure aujourd'hui de ne plus y retourner tant les conditions de vie et les souvenirs qu'il en a sont difficiles. À la limite, s'il y retourne, « *ça sera pour aider les gens, pas pour y vivre* ».

Quand il revient en France, dans le Territoire de Belfort, toujours avec sa mère, il est pris en charge par son père. Les relations sont chaotiques. Finalement tous deux ne se connaissent pas, No Art a déjà 12 ans, il est en difficulté à l'école et les relations avec sa mère s'enveniment.

« C'est trop la merde. Voilà. J'ai eu trop, trop de trucs compliqués, j'ai eu trop d'histoires. Voilà, c'est un parcours de ma vie. C'est pas une vie pour moi tu vois. C'est pas une vie. Je commence à vivre seulement maintenant. Voilà autrement c'était pas... J'ai eu une bonne enfance. Bah, une bonne enfance, comment dire ? C'est tellement compliqué que... Je sais pas. J'avais les deux en même temps tu vois. J'avais une bonne enfance tout en ayant une enfance merdique quoi. Et après voilà à 18 ans je me suis retrouvé SDF, ça m'est tombé sur le coin de la gueule, c'était ça de toute façon j'avais pas le choix. C'était soit ça ou ça. C'était soit t'es SDF, ou soit t'es SDF, t'as pas le choix. J'avais qu'une possibilité. Mais ça me dérange pas tu vois d'être SDF, d'être libre. C'est pour ça que maintenant je râle tu vois, je veux me poser. Je veux quand même avoir le minimum de confort tu vois, le minimum de trucs. T'es obligé de t'installer au bout d'un moment tu sais. »

Il est alors hébergé dans un foyer de jeunes travailleurs. Il y séjourne quelques mois avec encore et toujours des chiens :

« J'ai eu des chiens au foyer aussi, j'ai eu un chien quand j'étais chez mon père, mais mon chien je pouvais pas l'amener au foyer tu vois. Il était habitué à la campagne. Et après au foyer j'ai eu... Combien de chiens ? J'ai eu Luna. C'était un gars qui me l'avait donné, c'était un gars qui maltraitait le chien. Il le sortait jamais. C'était toujours les potes qui le sortait. Un jour il m'a dit "tiens je te le donne". »

En parallèle, il rencontre une jeune femme. En fait, c'est la fille de son patron avec lequel il travaille le bois, « *je vivais un peu chez eux. Mais j'étais dans un foyer quand même* ». Mais la relation ne tient pas, pas plus que l'emploi. Et finalement, même les relations avec le foyer deviennent compliquées. Il faut dire que No Art leur doit encore aujourd'hui plus de 1 000 euros. Mais il ne s'agit pas d'impayés.

« Parce que j'ai pétié la porte en fait. En fait on m'avait volé les clefs, je pouvais pas rentrer chez moi, et c'était la veille de Noël. Je pouvais pas appeler un serrurier, j'avais même pas de portable, y'avait personne. Je toquais mais y'avait personne, c'était un foyer. Les mecs souvent ils bossent sur les chantiers en Suisse, tu sais c'est à la frontière. »

No Art s'en va à nouveau. Après la Pologne, un court passage chez son père, et le foyer, le voici à nouveau dans la rue, avec son chien.

### Tailler la route : les opportunités à saisir

Il se tourne donc vers ses copains. Il n'y a pas de possibilité d'hébergement, ils sont tous en « galère », comme lui. Mais au moins ils sont plusieurs ce qui rassure No Art. Il va alterner différents squats puis va « tailler la route » avec un copain du squat. Dans cette circulation, ce sont bien souvent l'emploi, ou la fête ou les amis qui fixent les destinations :

« Là (en Vendée) c'est parce qu'un jour avec un pote on cherchait du boulot, on a été en Vendée. Tu vois c'est par là, je suis passé au-dessus là (me montrant la carte sur son portable). Après à un moment donné j'ai travaillé dans les vignes. Après on a trouvé un boulot on a été à Bordeaux. Après à Bordeaux moi je suis allé à Libourne et mon pote il s'est barré. »

S'il s'est rendu à Libourne, c'est qu'une proposition d'emploi saisonnier se profilait. Finalement, l'opportunité échoue mais No Art reste grâce à une rencontre :

« J'étais à Libourne, du côté de Bordeaux, j'étais dans un squat et je faisais la manche. J'ai connu une polonaise, on a un peu squatté ensemble, elle m'a expliqué qu'elle était avec son copain en camion et elle s'était pris la tête avec son copain, elle est restée avec moi. Le soir elle devait venir au squat mais elle est pas venue. Après le lendemain moi je me suis cassé du squat parce que je m'étais embrouillé avec des gars, donc j'étais parti. J'en avais marre et je voulais prendre le train. J'ai tapé la manche et on s'est vus ! Et elle m'a dit qu'elle était repartie avec son copain et moi quand je lui ai dit que je partais, elle m'a dit "ah ben nous on va à Béziers pour un festival punk", et elle m'a dit "si tu veux on peut y aller... On est tout seuls, on est que tous les deux, t'as qu'à venir quoi". Elle m'a fait connaître son copain et je suis parti. De Libourne on a fait Millau, Cahors, on a mis une semaine à venir à Béziers en camion. C'était joli. C'était, on va dire, une des semaines la plus belle de ma vie quoi. C'était ce moment-là quoi. Avec les polonais. Avec Marek et Kashka tu vois. C'était un couple terrible. Des gens gentils, mais alors ! Tous les jours on mangeait au resto quoi. Matin et soir, matin, midi, on mangeait steak frites et le soir c'était kebab. Jamais on a galéré tu vois. On faisait la manche tu sais, mais pour payer notre picole. Avant je picolais pas mal. Maintenant je picole moins c'est vrai. Mais avant j'étais avec eux, j'étais obligé de picoler. »

Le festival terminé, cette rencontre bouleverse ses projets :

« Normalement après le festival de Béziers je devais remonter dans le nord, en Franche Comté, là où j'ai tous mes potes. Et moi j'ai dit "au pire je passe un petit coup en vacances à Rouen" parce qu'elle elle avait un appart à Rouen, parce qu'elle a des gosses et tout tu vois. Et elle voulait déménager et venir dans le sud. Et je sais pas ce que c'est devenu... Et si je monte à Rennes tu vois, elle devait me finir mon tatouage. »

S'il a perdu le couple de vue depuis, il sait qu'à présent ils sont du côté de Rennes mais rien de plus. Puis il a perdu leur numéro, si tant est qu'il soit encore valide. Pourtant, No Art pense les croiser à nouveau au grès des pérégrinations de chacun. Quant à lui, il reprend sa route, alternant les petits boulots, la manche et les séjours dans les squats.

Mais à peu à peu, le corps s'épuise. À 21 ans, No Art est déjà fatigué. Au départ, il veut se convaincre que ce n'est pas le cas. Le jeune homme suit son rythme de vie effréné, comme si de rien n'était, mais c'est son corps qui va le rappeler à l'ordre. Parce que son corps le lâche et No Art n'a que son corps sur lequel compter. Épuisé, n'arrivant plus à gérer ses addictions, il ne cherche plus de petits jobs et se contente de faire la manche. Il ne supporte plus les conflits inhérents aux squats, l'obligation d'en ouvrir, conserver un. Il prend une tente. Il s'installe dans un coin de parking. Il reste seul avec ses deux chiens. Il est en lien avec un référent social, il est bien domicilié dans un CCAS, il a même obtenu un FAJ, mais rien ne l'accroche. Pire encore, il devient une proie idéale dans l'espace public :

« J'ai eu un FAJ, j'ai mis ... J'ai mis pratiquement un an pour avoir mon FAJ. Et quand je l'ai eu, c'est un mec qui me l'a volé. J'étais malade, je marchais avec une canne, mais c'était un bout de bois quoi, il me servait de canne, c'était avant que j'arrive ici. Et j'étais avec mes chiens et tout et je vendais une carte de téléphone tu sais. Parce que j'avais acheté un portable, j'avais acheté une



recharge mais c'était pas la bonne. Je m'étais planté dans les réseaux. Et j'ai dit "ben je vais la vendre", tu vois à un gars qui a un téléphone. Et y'a un gars il m'a dit "ouais", je me suis mis à genoux, j'avais le portefeuille sur le trottoir, je cherchais, et j'avais ma liasse de billet que je venais d'avoir la veille. »

Ce sont les riverains qui vont alors s'inquiéter pour lui considérant que ce jeune homme si intrépide et nouant facilement le contact semble s'éteindre peu à peu. Parfois, ils ne le voient même plus sortir de sa tente, ses chiens aussi semblent livrés à eux-mêmes. Les riverains contactent les services sociaux. No Art accepte l'hébergement en foyer. Il a besoin de soins.

### Se battre avec ses vieux démons à 22 ans

Tout commence et rien ne termine jamais. Arrivé en foyer, No Art doit se restaurer. Déjà, il doit essayer de régler son compte à l'addiction. Il a commencé à fumer des joints vers l'âge de 14 ans puis il commence la « *came*. *Les plombs ouais, j'ai bouffé des trips et des plombs à 15 ans et à 17 ans je tapais la came. Du speed aussi, comme on dit c'est la coke du pauvre.* » Se détacher de la drogue n'est pas une mince affaire, notamment parce que No Art y trouve quelque chose. Cela va de soi, s'il n'y trouvait rien, jamais il ne serait devenu toxicomane. Aujourd'hui, il ne s'estime pas encore « *clean* » :

« Tu vois y'a des moments où... C'est rare tu vois. Ou quand y'a des moments où, tu sais, je suis avec des potes, et que le pote il a du speed, ça arrive que... C'est clair la sensation, c'est la sensation tu sais, c'est une sensation tellement bonne que y'a des moments où t'es obligé quoi. C'est une fois de temps en temps... »

Ce plaisir-là, cette sensation, No Art la paie cher. Son corps usé souffre d'ulcères, à 22 ans à peine. Puis il y a eu ses mains à l'époque où il était injecteur quotidien. C'est d'ailleurs par la prise de conscience de ces modifications corporelles qu'il a commencé à ralentir la frénésie addictive :

« Non j'ai arrêté juste au moment où elles (*ses mains*) commençaient, là elles se sont arrêtés mais normalement elles commençaient à gonfler. C'est là où j'ai dit "j'arrête". Je voulais pas avoir des mains... J'ai des potes ils ont des mains comme ça (*il montre une taille de main disproportionnée*). C'est bon, quand je vois ça, ça me ... bah ! Mais ça, ça veut pas dire que les vaisseaux ils se bouchent, c'est qu'ils se piquent les mains, c'est pour ça que ça gonfle. C'est pas une question d'amidon soi-disant qui bouche les veines. Non, non, c'est des conneries. C'est parce qu'ils se piquent et ils se loupent, c'est tout. Moi je me suis piqué mes mains elles ont commencé à gonfler, c'est parce... Voilà, mes veines elles commençaient à se boucher gentiment mais... ça gonflait pas comme eux tu vois, les gars ils ont les mains comme ça quoi. Bon à la fin ça gonflait où je piquais. Là je me piquais sur le bras là tu vois. Tout le temps là. Tu vois encore la cicatrice, tu vois là ? Je me piquais toujours là et la veine elle est dure. Là touche. Tu vois là j'ai mal même quand je la touche. J'ai une petite douleur. Et tu vois là c'est un peu gonflé, à l'origine tu vois là, j'ai une petite boule. J'ai une petite boule et de l'autre côté elle y est pas. Mais là tu vois rien que de le dire, rien que de toucher là, ça me...rah ! Je peux plus quoi, rien que le contact avec une aiguille, ça me... Non, non, c'est bon c'est fini. Je le fais une fois de temps en temps mais quand je le fais, je suis vraiment dans un état tu vois...Vraiment dans un état pitoyable, je sens rien. C'est rare que je sois dans un état pitoyable. Ça va, c'est rare. Depuis que je suis ici, j'ai fait ça combien de fois ? Une fois ? Ouais je me suis mis une fois dans un état pitoyable, autrement non... »

Gérer son addiction et se poser dans un lieu, deux mouvements qui lui permettent alors d'envisager l'avenir de manière plus sereine. La sérénité n'est peut-être pas le mot adéquat, parce que « se poser », c'est aussi faire le bilan, et ça peut être douloureux. Déjà, No Art estime qu'il ne peut compter que sur lui. Il a rompu tous les ponts avec sa famille. La plaie est béante, il ne veut pas en parler. Alors il doit mettre à plat ce qu'il a pour s'en sortir et cela l'inquiète. Il n'a pas vraiment de diplôme :

« Ben moi à l'origine j'ai fait un an d'apprentissage en charpente, deux ans en maçonnerie, j'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr. [...] Ouais parce que... Moi tu vois, c'était le boulot, le boulot, le boulot. Et moi l'école, c'était à l'opposé de ce qu'on faisait. Eux c'était plus le boulot, tu vois, monter les agglo, et nous on faisait rarement ça. On était une petite boîte donc c'était plus des petits boulots. Réparer un mur, monter des murs en pierres, tu sais, plus artisanal. Donc c'était un peu l'opposé, j'étais un peu paumé sur des trucs, maçonnerie de base, maçonnerie de maison. Nous on montait pas de baraques, on faisait des trucs... du terrassement. »

Il pense alors à la possibilité de faire une validation des acquis d'expérience parce que de l'expérience, il en a à revendre ; « *des boulots j'en ai fait. J'ai travaillé dans la charpente, j'ai fait dans la maçonnerie, dans la menuiserie, dans les chevaux* ». Mais s'il avait le choix, No Art changerait de domaine.

« Moi si je pouvais... Moi ça serait plutôt en espaces verts, je suis plus à fond sur les espaces verts. J'aime bien travailler dehors dans la nature, ça me plairait ça. Donc, optimiser le plus, le maximum là-dessus tu vois, sur les espaces verts. Peut-être après faire une validation des acquis après en espaces verts depuis là, après je pourrais peut-être trouver du boulot. Moi faut que je vois la rémunération, si après je veux un appart, faut que je compte combien de temps ça dure, si je peux me permettre de prendre un appart ou si je reste ici. »

No Art se projette de manière ultra-rationnelle. Il sait qu'il n'a pas de réserve et qu'il doit en engranger s'il veut s'installer quelque part. Il lui faut non seulement un emploi mais surtout un emploi qui dure, sinon il n'aura pas d'appartement en propre. Il ne souhaite pas se lancer dans l'aventure sans avoir de garantie parce qu'il ne sait pas s'il supporterait le retour à la rue. Pourtant, dans un coin de sa chambre au foyer, il a conservé sa tente et ses duvets. Parce qu'on ne sait jamais... Il se dit qu'il n'aura peut-être pas le choix. Mais il se dit aussi qu'il pourra peut-être atteindre son objectif ; se poser.



“ Permis, camion, permis, camion, quand on m’a dit ça, j’ai eu des étoiles dans les yeux ”

Maloux

C’est en compagnie de Lozio que Maloux se présente. Lozio, c’est le jeune chien très vif qu’elle a récupéré et soigné pendant plusieurs mois, patiemment. C’est un de ses chiens, les autres sont au squat. Actuellement, la jeune femme jongle entre ses chiens, le squat et son emploi en CDI dans un snack. C’est loin d’être son idéal, mais Maloux est en gestation de son projet, celui après lequel elle court depuis des années, alors la situation présente est supportable. Explications :

### La rue, la zone et « être dans la merde »

Maloux pose le cadre. Elle est née et a grandi à Marseille, au sein d’une famille dans laquelle elle a été « dorlotée ». Mais déjà, la jeune femme est vive. Elle veut bouger, tout le temps, découvrir, crapahuter hors de chez elle. Le compromis passé avec ses parents est plutôt honnête : elle fait des études, les termine et puis le temps des choix se posera. Ainsi Maloux obtient un BEP comptabilité secrétariat, « un diplôme qui sert absolument à rien parce que maintenant tout se passe par concours (rires) ». Diplôme en poche, la jeune femme occupe différents petits boulots qui n’ont, effectivement, aucun rapport avec sa formation initiale. La plupart du temps, elle travaille en restauration jusqu’à occuper un poste de manière stable. Elle a aussi un petit studio qui lui coûte 500 euros par mois et dans lequel elle ne fait que passer. Maloux aime bien traîner dehors ou en soirée. Déjà, elle zone et fait plus ou moins partie des zonards. Puis elle perd son emploi dans la restauration et du choix de se frotter aux milieux alternatifs, elle passe dans l’obligation d’y survivre dans les pires conditions :

« J’ai choisi de zoner mais pas être dans la merde comme ça. Après ça a été un mauvais engrenage qui a fait que je me suis retrouvée comme ça, que je me suis retrouvée sans thunes, sans point d’attache nulle part à part mes parents où je voulais pas revenir. Mais sinon, c’est vraiment un engrenage de merde. J’ai perdu mon travail, j’ai perdu du coup mon appartement, je me suis retrouvée à la rue. Puis je me suis fait voler mon sac, donc plus de papier et là le début de la merde. Plus de carte de Caf donc plus de pointage, plus de carte d’identité donc plus de papier et du coup je suis restée pendant un an et demi, deux ans comme ça. [...] J’ai fait la manche, j’ai survécu comme j’ai pu. Avant je zonais, j’avais de la thune tous les mois, je me débrouillais pour faire du black, des extra ou des conneries comme ça. »

La porosité entre sa vie passée et l’actuelle fait que Maloux sait comment se débrouiller et que pendant un temps elle ne voit pas ça comme une situation forcément tragique. D’ailleurs, lorsqu’elle perd son emploi, elle en profite pour se rendre « en teuf » à Montpellier. Elle connaît bien le milieu sauf que cette fois, rien ne l’oblige à rentrer chez elle. Elle n’a plus vraiment de chez soi.

« J’y allais pour une teuf, et je suis pas revenue en fait (rires). Je suis partie en teuf à Montpel ‘, j’ai rencontré un peu des gens et de fil en aiguille j’ai connu la zone. Puis après je me suis dit que c’était pas possible. Tu vas à Comédie (la place de la Comédie, place centrale de la ville de Montpellier) à part l’endroit où y’a le manège où y’a des gens à peu près logiques, tout autour, t’as que des piliers de bar et des joueurs de fléchettes (toxicomanes). Y’a que de ça ! "Tu veux pas de l’héro ? Tu veux pas du sken ? Tu veux pas de ça, tu veux pas de ça ?". Pfff... Je pouvais plus, j’en avais marre, du coup je me suis barrée. »

Maloux part alors pour la Bretagne. D’abord Saint-Brieuc où elle reste quelques temps puis à Rennes, où elle séjourne trois mois. Elle séjourne dans des colocations et alterne petits jobs en restauration et période de manche dans la rue. Tour à tour travailleuse précaire et sans-abri, Maloux trouve une forme d’équilibre et c’est pour s’occuper du petit frère de son compagnon qu’elle quitte la Bretagne pour arriver à Grenoble. Là encore, les déplacements ne sont pas dus au hasard. Il y a toujours des personnes, des événements qui vous attachent aux lieux. À Grenoble, ça sera la belle-famille, en tout cas, le jeune beau-frère.

## Se poser pour un temps

Dans cette ville, Maloux peut envisager des projets à moyen terme. Elle sait qu'ici, elle doit y rester pendant un temps. Alors le couple « *se pose* » dans un squat avec ses chiens et voit la possibilité d'entamer un ensemble de démarches. Elles étaient toujours retardées au cas où il faille à nouveau s'installer ailleurs, dans une autre ville pour faire autre chose. Mais ici, ce qu'ils ont à faire va durer plusieurs mois :

« Je me suis dit que c'était une grande ville, qu'il devait y avoir du taf et qu'on devait rester par rapport au frangin de mon chéri. Donc on s'est dit qu'on aller voir, qu'au pire ça ferait une domiciliation de plus. On savait qu'en arrivant ici, il fallait qu'on reste 6 ou 8 mois pour recadrer le merdeux et après repartir. C'était soit je faisais mes papiers de RSA à Rennes et on descendait après, soit on descendait ici et je faisais mes papiers après. »

Pour autant, le couple ne se voit pas rester ici. Déjà, la temporalité qu'ils s'étaient donnés est dépassée. De 6 à 8 mois, les voici depuis un et demi dans la ville et Maloux commence à s'impatienter. Ce qui la tient, c'est les démarches en cours puis son petit job qui va lui permettre d'engranger assez d'argent pour se rendre dans de multiples ailleurs par la suite. Mais puisqu'elle devait rester ici, dès son arrivée Maloux cherche à se domicilier. Elle lance le processus dans plusieurs associations jusqu'à ce qu'on lui signale que la seule domiciliation vraiment importante est celle qu'elle n'a pas faite, c'est-à-dire auprès du CCAS. Cette dernière domiciliation effectuée, Maloux peut se pencher sur ses droits et il y a de quoi faire. Depuis plusieurs années, elle est plus ou moins consciemment dans le non-recours. Elle avait bien demandé le RSA puis ne s'en était plus occupée. Alors aujourd'hui, la jeune femme s'active à relancer ses droits, mais pas toute seule. Les démarches administratives la noient et aussi la désintéressent. C'est une des raisons pour lesquelles elle est dans le non-recours : accéder à ses droits est laborieux et demande à être sédentarisé *a minima*. Maloux aime bouger et aime que ça aille vite. Il faut qu'elle révise son logiciel.

Faisant cela, elle découvre qu'elle va percevoir deux mois de RSA qui étaient jusqu'alors bloqués depuis qu'elle a refait son dossier. Comme elle n'avait plus de compte bancaire, la banque a fermé son compte. C'est un ami qui lui prête un RIB pour que la situation se débloque. Parce que Maloux a quelques appréhensions à rouvrir un compte... De toute façon, elle n'a plus non plus de carte d'identité donc l'ouverture du compte doit attendre. Elle l'a perdue il y a plus d'un an et n'a plus non plus de carte vitale. Avec sa référente, elle dépose alors les dossiers mais pour autant, le retour à la banque ne va pas de soi. Elle se demande si elle n' « *est pas en vert clignotant à la Banque de France* ». En fait, Maloux est quasiment sûre d'être endettée mais elle ne sait pas encore « *à quel point, le jour où ils vont me tomber dessus à mon avis... Je crois que je vais plutôt éviter la Banque de France et aller dans un bar tabac pour ouvrir un compte Nickel.* » Un de ses amis du squat a opté pour cette solution, histoire de contourner la Banque de France, et cela semble fonctionner. Recouvrer des droits, se poser quelque part, c'est tout cela aussi. Et Maloux prend son mal en patience en regardant vers l'ailleurs qui l'attend. Ce n'est qu'un mauvais moment à passer.

Pour passer cette période, Maloux fait ses comptes. Elle a débuté un emploi à temps plein. C'est un CDI, un comble pour la jeune femme qui se contentait très bien de CDD. Mais peu importe, la voici salariée dans un snack bar avec un salaire qui tombe tous les mois. Ses besoins et dépenses sont limités. Elle vit en squat et dépense uniquement de quoi acheter de la nourriture pour ses chiens et de quoi fumer un peu d'herbe. Sinon, elle et les autres squatteurs vont « *chercher les colis alimentaire, bref tout ce qui ne pas nous faire faire la manche et éviter la zone justement. C'est tout bon à prendre, y'a le colis alimentaire, resto du cœur, secours catholique, secours populaire.* »

Alors elle compte. Comme elle a commencé à travailler en août, elle va cumuler son salaire et trois mois de RSA auxquels il faut ajouter les deux mois de RSA en attente. Maloux n'a jamais eu autant d'argent en poche, elle peut faire advenir ses projets.

## Avoir un camion, tout un projet de vie

Les projets de la jeune femme dénotent avec ce qui est généralement attendu. Elle n'envisage pas d'investir cette somme pour s'installer dans un appartement. Cette vie-là ne lui dit rien. Pas plus qu'elle ne pense à retourner chez ses parents.

« Mon père m'envoie des colis, ma mère pareil. Je les ai toutes les semaines au téléphone mais rester chez mes parents c'est bon quoi... Et dans le sud encore moins, j'aime pas la mentalité. Et

appartement c'est pareil, je peux pas. Même là au squat, je rentre, je me lève, je vais travailler, je sors mes chiens, je re-rentre mes chiens, je pars, je vais travailler, je rentre, je prends mes chiens, je sors, je rentre mes chiens, je vais travailler. Je reste pas dans le squat, à part pour dormir. Je peux pas, je me sens oppressée. Si j'ai rien à faire dans l'endroit, je me fais chier et pour moi je fais rien, je perds du temps, faut que je sorte faire quelque chose. [...] Ça sert à rien, je paie des choses dont j'ai pas besoin. Avant, je dormais pas à la colocation, je mangeais pas à la colocation. Je dormais où je faisais mes soirées. C'est trop de perte de temps, de perte d'argent. Enfin, c'est trop de mots avec "perte". »

Cette absence de projection dans une vie normée aurait pu rencontrer l'incompréhension de sa référente sociale. Mais non, Maloux est accompagnée dans son projet, quand bien même il s'agit de l'ordinaire.

« Je suis suivie par le Centre social, elle sait ce que je veux faire et elle me dit que j'ai totalement raison de pas vouloir aller en appartement, que c'est une perte d'argent et une perte de temps. Après elle est jeune, peut-être ça aide... [...] Celle d'avant était au top aussi. De toute façon après, si la personne m'accompagne pas dans mon projet, ça va me bloquer, je vais la zapper et je vais continuer toute seule. »

Comme elle se sent soutenue et entendue, Maloux poursuit avec le Centre social. Ils l'aident à faire ses papiers, à recouvrer ses droits et ils lui débloquent des aides quand elle est en difficulté. Puis aussi, ils sont là, tout simplement. « *Quand je les appelle y'a pas de problème, ils répondent à mes questions. Ou alors ils se renseignent puis me rappellent et répondent à mes questions.* » Ils n'ont pas cherché à faire d'elle ce qu'elle n'est pas, à la modeler, à la transformer

« Mon frère de sang, il a un appart, il a un travail, il est pâtissier chocolatier. Ma sœur a déjà acheté son appartement. Mais moi non, je peux pas. C'est pas concevable. Je peux pas investir dans un truc qui reste à sa place. C'est inutile. »

Si elle est prête à consentir quelques efforts aujourd'hui c'est qu'elle projette d'investir dans « un truc » qui bouge : un camion. Mais pour pouvoir s'en servir, il faut avoir le permis de conduire. La temporalité s'étire, les économies accumulées se budgétisent. Maloux se donne un an et demi à Grenoble le temps de passer le permis et d'acheter un vieux camion. Tout cela à un coût, tout cela a un temps, Maloux le sait bien. Donc en attendant, elle poursuit son travail actuel considérant que « *tant que j'aurai pas le permis et le camion, je vais rester taffer là.* » Si cet emploi ne l'enthousiasme pas, elle convient qu'il n'est pas si mal que ça. L'équipe est agréable, et elle ne fait pas « *tous les jours la même chose, je fais pas que des kebabs ou des hamburgers. C'est un CDI 35h, je suis bien payée, y'a une bonne ambiance, le snack est à peu près propre. Là où je bossais avant c'était pas ça.* »

Mais cela suffit-il à faire une vie ? Pas celle qu'elle souhaiterait en tout cas. Maloux a quelque chose, ou quelques autres, auxquels elle tient plus qu'à elle-même. Ce sont ses chiens. Avec cette nouvelle vie très normée, Maloux ne peut plus être avec ses chiens autant qu'elle le voudrait, « *je vis plus avec mes chiens. Je les vois juste pour les sortir. C'est devenu une routine pourrie et du coup ça me fait chier pour eux.* » Cette « routine pourrie » on pourrait opposer à Maloux que c'est la vie. Mais ce n'est pas tout à fait vrai. La jeune femme a fait des choix radicaux par le passé et elle compte bien les honorer prochainement. Elle s'est détachée d'un ensemble de situations et d'objets propres au confort dit moderne. Si elle a fait ça, ce n'est pas pour rien, c'est pour approcher une autre vie. D'ailleurs, elle n'a pas besoin de grand-chose ni de personne :

« Après moi, j'ai besoin de personne pour vivre, à part mes chiens. Je peux prendre mes chiens et me casser. J'ai besoin de rien, à part de bouffe pour eux, un minimum de bouffe pour moi, de la fume et c'est bon. [...] À la manche en général, je fais 20 euros. 10 euros pour mes chiens, 10 euros pour moi et voilà. Et j'en ai pour deux jours. »

Dans cette optique, Maloux peut considérer comme viable son projet de camion accolé à une vie d'itinérante, allant de saison en saison travailler ponctuellement. Puis qui sait si elle pourra alors concrétiser son autre projet, celui d'aller en Inde en camion avec ses chiens « *pour faire toutes les forêts* ».



“ Si y’a pas d’entraide, c’est à ce moment-là qu’on tombe et qu’on a du mal à se relever ”

Cynthia

C’est à la fin de notre rencontre que Cynthia va chercher un DVD dans sa chambre. C’est un film qu’elle aime beaucoup et qu’elle me conseille de regarder. Il s’appelle « Un monde meilleur » et raconte l’histoire d’un garçon qui, pour un devoir d’école, doit imaginer une solution pour rendre le monde meilleur. Le garçon suggère d’aider de façon désintéressée trois personnes qui deviendront ses obligées, et chacune d’entre elles devra passer le relais à trois inconnus qui en feront de même à leur tour. Une chaîne vertueuse s’installe alors. Ce film fait écho à l’expérience de Cynthia et, finalement, à ce en quoi elle croit, par expérience.

### Mettre la bonne distance

Si elle est installée à Saint-Étienne depuis peu, Cynthia n’est pas du département. À 19 ans, elle a passé plus de dix ans en Isère. Saint-Étienne n’est pas un choix par défaut, ni par hasard. C’est un point d’ancrage possiblement temporaire mais avant tout stratégique. Certes, elle a rencontré quelques connaissances qui lui ont permis de développer un *a-priori* positif sur cette ville. Par exemple, lorsqu’elle travaillait en porte à porte pour la société GDF, elle a rencontré une autre jeune femme qui vivait à Saint-Étienne. Invitée à dîner un soir chez elle, elle a fait la connaissance de la sœur de celle-ci. Elles ont repris contact par la suite et sont devenues amies. Grâce à elle, Cynthia a découvert l’ambiance de cette ville, « *une ville mais pas une trop grosse ville non plus* » dans laquelle il est facile de lier contact. Mais Cynthia a aussi considéré des éléments bien plus pragmatiques avant de venir ici. La taille de la ville, ce n’est pas anodin. Elle a souvent vécu dans de toutes petites villes assez mal desservies par les transports en commun, notamment pour ceux et celles qui exercent des emplois à temps partiels avec les contraintes horaires qui y sont inhérentes. Elle sait donc qu’il lui faut soit une ville bien maillée par les transports, soit une ville où différents lieux sont accessibles aisément sans véhicule. Et si elle le sait, c’est aussi par expérience ; « *ça change de vers chez moi où quand t’as pas la voiture, c’est la fin du monde. Trouver un boulot sans voiture c’était pas possible là-bas. J’en trouvais pas d’ailleurs, fallait forcément aller sur Lyon.* »

Puis il y a d’autres raisons. Cynthia recherche la bonne distance, ou la juste proximité, avec ses proches. Du haut de ses 19 ans, elle semble avoir trouvé l’équation assurant cet équilibre :

« J’avais envie de m’éloigner de mes parents mais pas trop non plus. Je pouvais aller dans le nord dans ma famille mais c’était trop éloigné de mes parents. Ici, ça me permet d’être à distance et à la fois proche. Y’a mon frère, y’a mon neveu, je vais bientôt être sa marraine. D’être loin mais proche en même temps. Et je voulais pas aller sur Lyon. Y’a ma sœur, c’est une chose. J’y étais l’année dernière à la fac et je m’y sens pas bien. J’aime pas Grenoble. Du coup je me suis dit Saint-Étienne ça me permet de refaire ma vie. Parce que mon ex-fiancé est sur Lyon, j’avais peur de le croiser dans le bus ou quoi. Ça permet de refaire ma vie en étant loin et proche en même temps. »

Cette réflexivité accrue n’est pas forcément dicible auprès de sa famille. Pour ne pas les froisser, elle leur a laissé croire qu’elle avait soumis des dossiers d’inscriptions dans différentes universités, dont Lyon et Grenoble. Il n’en est rien. Cynthia n’a déposé qu’un seul dossier d’inscription et c’est à l’université de Saint-Étienne. Peu importe, la version officielle est qu’en dépit des différents dossiers déposés dans plusieurs villes, elle n’a été acceptée que dans celle-ci. Personne n’est blessé et Cynthia peut déployer son existence dans ce triangle plus apaisé, car plus aéré : Saint-Étienne, Lyon, Grenoble.

Elle est consciente d’avoir pris un risque non négligeable. Elle aurait pu ne pas être acceptée et ainsi ne pas pouvoir reprendre ses études, abandonnée un an plus tôt. Elle avoue avoir eu quelques moments de tensions dans l’attente de son acceptation à l’université. Mais elle était résolue et se disait alors qu’en cas de refus, elle serait restée au FJT, « *jusqu’à ce que j’ai une situation pour me retourner* ».



## Se débrouiller toute seule

Son ambition est on ne peut plus claire, « *j'ai besoin de faire ma vie et de me débrouiller toute seule maintenant.* » Pourtant, cela fait quelques temps que Cynthia se débrouille seule, avec plus ou moins de succès.

« En fait, je voulais vite partir de chez mes parents. Je les aime mes parents en tous les cas. Ce week-end, je vais faire la route juste pour voir mes parents. Ils sont dans l'Isère. J'y vais samedi après-midi et je reviens dimanche après-midi. Je les aime, c'est clair c'est mes parents. Mais avec ma mère, la violence de mon père, c'était tout le temps des disputes. Au bout d'un moment, je craquais littéralement. Au lycée je faisais rien, j'allais pas en cours, je fumais, je sortais en cachette me mettre dans des états pas possibles. Au final j'ai eu mon bac, je sais pas comment. J'étais contente de l'avoir mais j'étais partie de chez mes parents. J'ai cherché un travail pour passer moins de temps chez mes parents. Là j'ai eu mon premier vrai travail déclaré à Carrefour et j'ai commencé le jour de mes 18 ans. J'ai posé un CV le mardi, ils m'ont appelé le mercredi j'étais en cours. Je les ai rappelés, on a eu un entretien le mercredi après-midi et on a attendu le jour de mes 18 ans, une semaine après, pour que je commence. »

Elle est alors en terminale et travaille le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi toute la journée. 15h par semaine au total, en plus des cours au lycée, et parfois plus « *quand c'était possible de travailler le dimanche en janvier et en décembre et pendant les vacances en plein temps.* » Puis la cohabitation familiale ne tient plus. Cynthia part en pleine nuit :

« J'ai appelé une copine "je pars, j'en peux plus, est-ce que je peux venir chez toi ce soir ?". Donc je suis allée chez elle le soir. Puis je suis allée chez ma sœur mais au bout de deux semaines y'avait des conflits, alors elle m'a mis dehors. Donc je suis retournée chez ma copine. Au final, ça s'est pas aussi bien passé que ça parce que j'étais chez elle, j'étais pas chez moi, j'étais un peu mal à l'aise. J'y suis restée tout l'été jusqu'à septembre que j'ai mon hébergement d'urgence. Mais depuis on se parle plus alors qu'on était bonnes copines. Donc t'as des amis mais tu seras toujours tout seul parce qu'à un moment donné, ça va toujours lâcher. »

Cynthia loge en hébergement d'urgence, dans une colocation pour une durée de huit semaines, la durée légale. Elle ne sait pas ce qui va advenir d'elle une fois ce temps révolu et le service social tente de trouver une solution. Elle intègre finalement un FJT bien que ses ressources soient faibles, voire parfois même inexistantes quand elle passe d'un petit boulot à un autre. C'est l'AJA qui comble les creux. Mais aucune stabilité, même temporaire, ne lui est encore acquise. Si elle loge au FJT en Isère le week-end, en semaine elle est hébergée chez une collègue de travail à Lyon. Car Cynthia va non seulement à l'université à Lyon, en cours le matin, mais elle travaille dans un bar dans cette même ville de 15h à 1h du matin. Sans surprise, elle s'épuise, change de travail. Elle devient commerciale de terrain pour GDF. Elle arrête aussi l'université.

« Tous les jours, je faisais les allers-retours jusqu'à Lyon et je faisais du porte à porte. C'était des petits boulots que je pouvais prendre ou j'avais une réponse positive. Parce que rester sans rien faire je peux pas. Quelques jours d'accord, mais un mois je peux pas. J'ai toujours eu l'habitude de faire quelque chose. Et après j'ai travaillé dans les magasins, caissière et femme de ménage dans des centres aérés. J'ai touché à plusieurs petits boulots. »

Ces petits boulots, Cynthia les trouve sur internet, ou encore sur le site de Pôle emploi. Elle envoie aussi des candidatures spontanées, sollicite les mairies, compte sur le bouche à oreille. Et ça fonctionne, plus ou moins, à partir du moment où elle accepte pratiquement tout et fait une croix sur ses études. De toute façon, elle n'a pas le choix, elle doit bien « *se débrouiller toute seule* ». Avec ses parents, la communication est rompue. Elle ne reprend que progressivement quelques mois après son départ. Tout d'abord au téléphone, avec sa mère, sans que son père le sache. Puis avec ses deux parents, c'était il y a peu, lorsque son père a été hospitalisé après un AVC. Le dialogue, bien plus apaisé, s'est réinstallé. C'est elle qui a appelé son père, réalisant alors à quel point elle avait peur de perdre ses parents et qu'ils se quittent sur une énième dispute :

« Chaque fois que y'avait des conflits, je m'énervais tout le temps. Je voulais rien entendre même quand c'était pour mon bien. Je me sentais tout le temps emprisonnée. Quand je suis partie de

chez mes parents, j'ai fait n'importe quoi. J'avais mis 1000 euros de côté, j'en ai claqué 2000 en une semaine. J'en paie encore les pots cassés. J'ai réussi à régler toutes mes dettes, j'ai mis un an. Au final j'ai réussi, j'ai plus aucune dette. Mais ma banque avait coupé mon compte, ma carte bancaire marchait plus en fait. Maintenant ils m'ont donné une carte électronique, donc je peux pas être en négatif. Ça m'a permis un petit peu de gérer mon budget. »

Peu à peu, Cynthia a appris à gérer son quotidien ultra-précaire et à pacifier les tensions qui l'habitent. En reprise d'études, elle trouve une colocation à Saint-Étienne une fois son dossier accepté par l'université. Cette colocation, elle la trouve suite à un reportage télévisé qui évoquait un site internet spécialisé dans la mise en relation de particuliers pour des colocations. Si elle a financé le déplacement pour la visite, c'est ses parents qui ont finalement accepté de payer la caution au propriétaire, sous réserve que Cynthia les rembourse lorsqu'elle aura touché son salaire de saisonnier. Il faut donc qu'elle anticipe sur les mois à venir. Elle n'a pratiquement plus aucun pécule de côté. Elle commence alors un travail de serveuse dans un bar. Un contrat de 20h par semaine, suffisant pour vivre et suivre ses cours. Mais durant les trois premiers jours de travail, elle enchaîne déjà 19h derrière le comptoir. Et les cours débutent. Et Cynthia comprend que ça recommence comme l'an dernier. Alors elle arrête cet emploi et se retrouve sans ressource. C'est ce qui la taraude actuellement : trouver un petit job aux horaires corrects pour une étudiante. Parce que finalement :

« Il faut se débrouiller tout seul. Y'a parfois des gens pour aider mais au final, quand on est dans la merde, on est tout seul. On a vraiment très peu de gens sur qui on peut vraiment compter. On a des amis mais... Vulgairement, quand on est dans la merde, y'a personne derrière. C'est rare de trouver des amis qui sont là pour t'aider. »

Elle estime que les seules personnes sur lesquelles on puisse invariablement compter, ce sont les proches, la famille « *et encore...* ». Si les relations sont apaisées aujourd'hui, lorsqu'elle était chez elle, elle en prenait « *plein la gueule mais c'était pas grave. Enfin "c'était pas grave", oui et non. Du moment que mon petit frère et ma petite sœur puissent être tranquilles. C'était le plus important. Comme ma sœur avait fait pour nous en fait.* » En somme, la famille peut soutenir mais Cynthia fait partie de cet étayage pour ses proches, autant, sinon plus, que l'inverse.

### Retrouver des personnes ressources

L'importance de sa place dans l'équilibre familial et le sentiment de ne pas la tenir comme elle le devrait sont renforcées non seulement par son départ mais aussi par ce qu'il a entraîné. Quand Cynthia quitte le domicile, elle rencontre l'éducatrice d'une structure d'accueil pour les jeunes. Elle lui évoque ce qui se passe chez elle, pourquoi elle ne peut plus rester. Et peu de temps après, une dispute familiale lui fait regretter de s'être confiée :

« Et une fois, mes parents, alors que j'étais déjà partie, ça gueulait tellement, tellement, tellement que mon père... Mon père il est gendarme, mais le voisin il a appelé la patrouille et quand les gendarmes ils sont venus ma mère était complètement bourrée, elle pétait un câble, mon père s'énervait aussi. Et mon frère et ma petite sœur apparemment ils avaient des marques (*sur le corps*). Du coup ils ont été placés en foyer. Je m'en suis voulu. Parce que mon père il est passé au tribunal en janvier, là il repasse au tribunal en janvier pour avoir la dernière... heu... On va voir comment ça va se passer par la suite. Et du coup je m'en suis voulu énormément. Tout ça, c'est de ma faute. Si j'étais pas partie, si j'avais pas parlé, j'aurais encore mon petit frère et ma petite sœur à la maison. On serait pas tous éparpillés partout dans le Rhône-Alpes. Mais au final, je me suis rendue compte que si j'étais pas partie, j'aurais pas tenu le coup. J'aurais pas réussi à m'en sortir. »

Cynthia se sent coupable car l'éducatrice a échangé des informations avec la psychologue de la gendarmerie. Et voici que Cynthia suppose que le placement de son petit frère en foyer dans une ville et de sa petite sœur dans un autre foyer, dans une autre ville, relève de sa responsabilité. Et si elle n'avait rien dit ? Et si elle n'était pas partie ?

Pour alléger sa culpabilité et trouver à son tour des appuis, la jeune femme peut alors compter sur d'autres personnes qui deviennent de véritables ressources pour elle. Ce n'était pas le cas au départ. Avec sa première éducatrice référente, le courant ne passe pas. Cynthia n'a rien envie de lui dire, pas plus qu'elle ne va aux rendez-vous. Quand cette éducatrice part en congé maternité, Cynthia doit faire avec la nouvelle venue, une remplaçante. Et là, tout est bien différent, sa nouvelle éducatrice devient un soutien infaillible tout comme sa référente en Mission locale :

« C'est grâce à elle que j'ai pu me reprendre en main, arrêter de faire n'importe quoi. Elle m'a pas mal aidée pour ma relation avec mes parents, elle m'a donné quelques conseils. Franchement, si elle avait pas été là, je serais pas ici aujourd'hui. [...] Je suis encore en lien avec elle deux fois par semaine. Je lui parle de mes papiers, du coup elle m'appelle aussi. Je suis encore inscrite dans la Mission Locale là-bas. Je l'ai eue (*la référente Mission locale*) au téléphone pas plus tard que tout à l'heure. Elles sont en lien même si je suis au loin pour quand même voir ce qu'on peut faire pour améliorer la situation. »

Ce lien qui perdure malgré la distance lui fait comprendre à quel point certaines personnes se soucient d'elle et ce au-delà de leur mission professionnelle. Ceci explique aussi pourquoi elle n'a encore aucun référent social à Saint-Étienne, elle n'en ressent pas le besoin, suivie de loin et pourtant intimement par ses anciennes référentes. Car Cynthia ne fait pas confiance facilement, elle s'est sentie trahie à plusieurs reprises, et tout sert de leçon.

« Je pensais que je pouvais rien faire de ma vie, que j'allais galérer toute ma vie. Je savais pas vraiment si je pouvais devenir quelqu'un, si j'avais les capacités de reprendre mes études, de travailler, de me faire des amis. [...] Maintenant je me dis que je peux y arriver. Je vais mettre du temps, mais je vais y arriver. Quand j'ai un moment de faiblesse, je les appelle et elles me redonnent de la confiance. Et c'est ça qui est important dans la vie je pense, avoir confiance en ses capacités et en ses compétences. »



“ Tout ce qu’on te donne, même si tu peux pas, tente quand même.  
Moi je me suis interdit de refuser ”

**Baba Man**

Chez Baba Man, la décoration est soignée. Les murs sont couverts de photos de ses proches, de lui mais aussi d’une multitude de photos d’animaux. Puis il y a les meubles, acquis peu à peu, et la cuisine, soigneusement rangée, dans laquelle sont stockés des réserves de nourriture et des sacs de riz. Baba Man a connu le manque, et ce presque toute sa vie. Il n’en revient d’ailleurs qu’à demi d’être ici, dans ce logement, dans cette vie-là. C’est une liberté chèrement payée pour le jeune homme venu de Côte d’Ivoire « *sans même un morceau de sucre dans la poche.* »

### L’exil comme porte de sortie

Tout commence donc en Côte d’Ivoire. Baba Man grandit dans une famille très modeste et comme tous les enfants de son quartier, il passe ses journées à traîner dans la rue. Ces enfants qui vivent le plus souvent dehors sont les proies idéales lors des rafles. Baba Man n’y coupe pas, il est « *ramassé* » par des groupes armés. L’enfance s’arrête pour lui.

« Ils les foutent dans l’armée, ils deviennent enfants soldats. Ils sont invisibles (*les enfants soldats*), on les voit pas, ni le matin, ni le soir. Mais ils sont là quand il le faut. [...] C’était super violent. Les gens doivent pas nous connaître normalement. Dès qu’ils nous reconnaissent, ils doivent nous descendre ou nous faire du mal. Ils ne peuvent pas nous aimer. Du coup, on a nulle part où partir. C’est ce qui nous pousse à l’exil. »

Il devient malgré lui l’ennemi numéro un des pays déstabilisés par les guérillas, le fameux « enfant soldat » que l’apparence d’innocence rend encore plus intolérable auprès des populations. Il le sait dès le départ, même les conflits pacifiés, il devra rester discret et essayer de camoufler l’horreur qu’il est en train de vivre. Si jamais quelqu’un sait ce qu’il a fait, « *ils se seraient vengés sur moi, ou ils se seraient vengés sur ma famille* ». Il sait qu’il est recherché et qu’il risque de devenir une énième petite victime sacrificielle. Alors à 17 ans, il décide de quitter le pays, « *tout seul, tous mes amis sont morts. Y’a même mon meilleur ami qui est parti devant mes yeux. C’est ce qui m’a touché le plus et même les psy ici ils arrivent pas à comprendre, je peux pas l’expliquer.* »

Quand Baba Man dit qu’il est parti tout seul, c’est qu’il n’a même pas utilisé les réseaux de passeurs qui existent alors. Dans son esprit, cela n’est pas une option envisageable. Les passeurs, il faut les payer. Lui, il n’a presque rien en poche. S’il avait eu de quoi payer, il l’aurait fait. Ce n’est pas le cas, alors il débute le voyage en solitaire :

« J’arrive au Mali, j’ai déjà travaillé là-bas à l’époque. J’ai des amis là-bas, on était tous dans la même patrouille. Je suis parti les voir, je leur ai expliqué le problème en leur disant que je voulais travailler ici. On a déchiré tous les documents que j’avais avec moi, ils m’ont refait des documents et j’ai travaillé au Mali, pour être protégé. Après, je suis allé au Burkina. J’ai travaillé. [...] Je travaillais comme cireur de chaussures, j’ai gagné un peu de sous puis je suis parti au Niger. J’ai travaillé comme apprenti de chauffeur de camion et j’ai gagné mon sou. Puis j’ai passé la frontière de l’Algérie. [...] Là j’ai payé les islamistes, ils m’ont mis dans le 4X4 et ils m’ont emmené dans la première ville d’Algérie. Là j’ai trouvé des blacks là-bas. Ils m’ont envoyé dans une famille black. Ils m’ont bien protégé, ils m’ont bien protégé les arabes de tout. Et en plus ils m’ont donné encore de l’argent là-bas parce que quand on était dans le Sahara, le camion est tombé en panne. Et comme j’ai pu le réparer... Tellement ils étaient contents, ils avaient rien à me donner, ils avaient rien non plus. Bon ils avaient des armes et tout. Moi je connaissais ce qu’ils avaient mais je voulais rien dire. J’ai fermé gueule, comme d’habitude. On est arrivés en Algérie, ils m’ont donné des papiers, un passeport Algérien, je suis parti dans une autre région où ils sont tous habillés en blanc. [...] Puis je suis arrivé au Maroc, dans les montagnes. »

Si rien n'a été facile jusqu'ici, au Maroc, la situation empire. Cela se passe tellement mal que Baba Man demande à ce que cette partie de notre échange ne soit pas enregistrée. Tout n'est pas dicible ni entendable, « *quand je pense à tout ça... Quand je pense à tout ça, franchement putain... J'ai plus envie d'en parler aujourd'hui. Mais aujourd'hui ça va bien.* »

« Personne peut te croire. Même le psy il trouve ça incroyable. De toutes les choses qu'on voit, on peut pas tout expliquer. Des choses qui se passent devant tes genoux, qui touchent ton pied, quand on te pose la question, est-ce que t'as vu ? Tu dis que non t'as rien vu, l'affaire est classée. Parce que si tu dis que tu vois, t'as la justice, les flics, tout le monde sur ton dos pour témoigner. Mais si tu vois rien, chacun va de son côté. »

Finalement, il arrive en Espagne où il travaille pendant quelques temps. Mais ce n'est pas là qu'il veut rester, il pense à la Suisse, à l'Allemagne. Il tente le coup de la traversée, après tout, il a déjà tracé son chemin à travers six pays différents.

#### « J'étais clandestin. Comme vous dites. »

C'est l'arrivée à la frontière suisse qui marque le coup d'arrêt du périple du jeune homme. Il est arrêté par les forces de l'ordre et conduit au consulat à Lyon. Baba Man arrive ainsi à Lyon, ville qu'il ne connaît même pas de nom, une ville en fait dont il ne connaît rien :

« On est allé au consul, le consul m'a pas reçu et j'ai été obligé d'aller dans la rue pour vivre. Et pour vivre, comment je dois faire ? C'est le miracle ! C'est grâce à une gamine de 14 ans. Elle m'a vu avec mon bagage à la Croix-Rousse. Je lui ai parlé, je parlais pas bien français. Elle me dit "Quoi ?", "Tu connais pas où on dort ?", elle me dit "Viens avec moi", elle m'a amené à Perrache. Y'a une association là-bas. Elle m'a amené là-bas à pieds. On est allés là-bas, ils m'ont accueilli, ils m'ont demandé les papiers, je leur ai donnés, ils m'ont fait visiter. Ils ont essayé de contacter certains gens. C'est à partir de là que j'ai été accueilli. Mais j'ai fait n'importe quoi, parce que je fumais de la drogue et je buvais l'alcool aussi. »

L'alcool, c'est le « *bébé diable* » qui va le tarauder pendant un bon moment, « *je sais pas pourquoi j'ai bu cette merde. J'ai pas d'explication à te donner.* » Ce qu'il sait, c'est que ça va lui coûter cher et que ça va amplifier les souvenirs traumatiques. Mais pour l'instant, Baba Man est encore et toujours dans la survie. Il est au foyer d'accueil d'urgence et il doit quitter les lieux le matin pour y revenir le soir. La journée, il boit. Quand la période d'hébergement se termine, il doit trouver d'autres lieux pour dormir :

« Après j'ai été dans la rue, en bas des ponts. J'avais trouvé une cachette où personne me voit. Mais avant ça, on est allé à l'église au Vieux Lyon, à l'église où les sœurs sont, elles accueillent les gens. Tu dors par terre, tu mets ton sac de couchage puis t'as le petit-déjeuner le matin. On a fait quelques mois là-bas. [...] C'est là où on m'a volé toutes mes affaires. »

Ce nouveau vol l'incite à rester dehors jusqu'à ce que des troubles comportementaux l'envahissent plus encore. Il est finalement hospitalisé et c'est l'occasion pour les autorités de lui « *faire l'âge* », de voir dans quelle catégorie le jeune homme va basculer. Soit il est majeur et il sera estampillé clandestin et traité comme tel, soit il est mineur et il sera pris en charge. « *Le médecin a dit que j'avais 17 ans mais j'avais 18 ans. Un an de plus, ça fait rien, moi je n'ai rien dit moi. C'est là qu'ils m'ont pris en charge, c'est à partir de là.* » S'il n'avait pas laissé croire ça « *c'était mort* ». Comme quoi, tout se joue à peu de chose.

Pour autant, l'échappatoire de la minorité supposée ne fait pas tout. Baba Man entend parler d'une nouvelle rébellion qui éclate contre Laurent Gbagbo, le président ivoirien. Il se sent impuissant, il est bloqué en France alors que son pays est à nouveau à feu et à sang. Tout lui remonte. Alors « *j'ai bu beaucoup d'alcool, et je me suis jeté dans le Rhône* (rires) ». Les pompiers le sauvent, le transportent à l'hôpital. Il est ensuite envoyé dans un foyer, puis dans un hôtel avant d'être hospitalisé au Vinatier. Dans son esprit, Baba Man était « *déjà au combat. Je voyais mes amis mourir pour rien. Tout revenait. C'était une catastrophe, j'étais obligé de dormir. Je suis devenu un zombie pendant toute l'hospitalisation.* »

Quand il en sort, il est envoyé dans un foyer pour les mineurs isolés, en périphérie lyonnaise. C'est à cette période où il peut retourner à l'école.

« J'ai tapé mes 4 ans là-bas, j'ai appris beaucoup des choses. Je me suis intégré à 100 %. Je sais que y'a pas papa, y'a pas maman, je suis tout seul. Si je m'intègre pas, ça va pas aller. Ça va finir par la rue après. C'est comme ça. J'ai essayé de travailler sur moi. J'étais toujours alcoolique, j'étais fumeur. En plus quand j'ai fait mon école, j'avais frappé quelqu'un, la police est venue. En plus à l'époque, je connaissais pas les gros mots, les « nique ta mère », « nique ta race ». Moi la première fois que j'ai entendu ce mot, j'ai dit « oh putain », je l'ai dégomme. Moi je comprenais pas tout ça, moi j'étais blédard. J'ai dégomme un mec, ils m'ont envoyé à l'hôpital encore. Ils m'ont enfermé dans une pièce, j'ai pas supporté. Je me suis enfui. Je suis retourné à la rue. Heureusement, un jour à l'arrêt de bus j'ai rencontré une copine, j'ai causé avec elle, elle m'a amené chez elle, elle m'a hébergé. Puis ils m'ont récupéré au foyer. On a discuté, ils m'ont dit qu'il fallait que je retourne à l'hôpital. À l'hôpital, ils m'ont dit "Comment t'as fait pour ouvrir la porte ?", je leur ai dit que ça, je leur dirai pas. C'est mon secret professionnel. [...] C'est facile pour moi ça. On m'enferme pas moi. Si tu veux m'enfermer, faut quatre briques et je suis cuit. Et même là, j'ai l'espoir encore (rires). »

Deuxième sortie de l'hôpital, Baba Man est censé aller mieux. Mais ce n'est pas le cas. Le juge décide de l'envoyer dans un foyer d'hébergement pour les moins de 25 ans. « *Comme j'étais encore fou, que je buvais encore, que je prenais de la drogue... J'étais au top du top* (rires). » Il séjourne dans un bungalow jusqu'à temps qu'il ait une place dans un autre foyer pour les moins de 25 ans. Dans ce nouvel hébergement, le jeune homme arrive encore « *assommé par les cachets* ». Il restera quasi-mutique pendant un bon moment même s'il travaille dès le premier mois dans une entreprise en espace vert. Tout ne se passe pas pour le mieux lors de ce premier emploi. Alors il demande à faire une formation en alternance. Peu à peu, le jeune homme arrive à parler, à prendre sa place jusqu'à ce qu'il puisse avoir un logement. Mais il reste à résoudre un ensemble de choses : poursuivre le traitement, conserver une situation régulière et faire face aux dépenses, jusqu'à être mis sous tutelle. Parce que Baba Man dépense. Il dépense trop mais pas forcément pour lui.

### Être un soutien, avoir du soutien

En quittant la Côte d'Ivoire, Baba Man a quitté sa famille. Il a quitté sa fille aussi, alors encore toute petite.

« J'ai encore un lien avec elle, mais je peux dire aussi que j'en ai pas. (*Il soupire*) C'est compliqué, c'est compliqué, c'est compliqué, c'est compliqué... Même ma propre mère s'est pas occupée d'elle. »

En fait, la petite fille vit chez sa grand-mère maternelle. Pourtant, depuis des années, Baba Man envoie de l'argent au pays pour s'assurer qu'elle ne manque de rien. Mais c'est le reste de la famille qui en a profité. Il doit faire avec, il est trop loin, se sent trop coupable, trop impuissant pour imposer une nouvelle situation. En échange de son soutien financier, sa famille, notamment un cousin, lui donne des nouvelles de la fillette, lui scannant des photos, des bulletins de notes. Baba Man peut ainsi la suivre, de loin en loin. Il ne désespère pas de retourner là-bas mais pour y arriver, il faudrait qu'il amasse un peu d'argent car, pour l'instant, il se trouve face « *à une porte qui n'a pas de clefs. Il n'y a pas de retour pour le moment* (en Côte d'Ivoire). »

Pour subvenir à ses besoins, à ceux de la famille au pays et essayer de mettre un peu d'argent de côté, le jeune homme a cumulé pendant longtemps plusieurs emplois. Il avait celui qui est déclaré, en menuiserie, puis il travaillait au « *black* ». Il ne peut plus assurer ce double, parfois triple, emploi du temps et ses finances s'en ressentent. Car, finalement, Baba Man fait vivre plusieurs familles à lui tout seul.

Il s'est aussi laissé déborder par d'autres proches. À travers ses expériences dans les foyers, il a noué plusieurs amitiés qui se sont révélées être des amitiés de circonstances par lesquelles il s'est fait abuser. Lorsqu'il a eu un logement, nombreux sont ceux qui se sont pressés à sa porte, demandant à être hébergés. Il a accepté, ils en ont profité. Et il a dû se faire violence pour les mettre à la porte quand la situation est devenue ingérable. Ceci explique en partie la tutelle qu'il possède aujourd'hui. Baba Man ne sait pas dire non, il fait en sorte d'avoir toujours des réserves pour survivre et s'il en a pour lui, pourquoi n'en ferait-il pas profiter les autres ?

C'est sa référente rencontrée dans le dernier foyer qui a veillé au grain. Elle est un des rares supports qu'il ait eu et qui ait perduré. Ils se côtoient encore aujourd'hui quand bien même Baba Man ne soit plus au foyer.



« Elle m’a beaucoup mis sur le bon chemin. Elle m’a beaucoup donné. [...] Parce que moi, chaque soir, quand je rentrais chez moi, je pleurais. Je me demandais comment j’allais faire pour y arriver. Je pleure, je pleure, je bois, je fume, je m’énerve, je m’énerve. Je sors, je regarde mon visage, personne le sent. Je remets un masque. »

C’est dans ce dernier foyer qu’il a commencé à se dévoiler, « *parce qu’ils nous obligent à en parler, ils nous obligent à nous lever le matin, ils nous obligent à faire ce dont on a besoin.* » Son histoire fait qu’il a toujours dû louvoyer avec la vérité. Et ça lui pèse. Il regrette encore aujourd’hui de ne pas avoir tout dit à sa référente lorsqu’elle l’accompagnait. Elle a découvert un ensemble de choses le concernant chemin faisant, voire après le temps de l’accompagnement. Elle ne lui en a jamais tenu rigueur, toujours patiente, toujours présente. Un lien affectif s’est noué. Pour autant, Baba Man sait, ou considère, que ce qui va lui arriver à présent ne dépend que de lui. Et cela le motive tout en lui imposant une discipline quasi-martiale avec des levers à l’aube, des entraînements sportifs ardues et quotidiens, en somme prêt au combat mais pas n’importe lequel ; « *si les autres y sont arrivés avant moi, pourquoi moi j’y arriverais pas ? Pour quel motif ? Y’a pas de raison pour ça. Ils y sont arrivés parce qu’ils sont courageux. Moi je suis courageux.* »

À la fin de l’entretien, Baba Man a souhaité faire entendre un message aux lecteurs, il est reproduit ci-dessous :

**« On a pensé à vous, on a pensé à eux, on a prié pour eux. Maintenant c’est à eux de nous aider, s’il vous plaît aidez-nous. Nous les immigrés, y’en a beaucoup qui veulent pas rester, mais y’en a beaucoup qui n’ont pas le choix, qui sont obligés de faire leur vie ici parce que chez eux ils sont en danger. L’Afrique c’est la France, la France, c’est l’Afrique. Pour pas qu’ils nous oublient, nous sommes les enfants, on sera toujours les enfants, même s’ils ne veulent plus, on sera toujours plus. Même s’ils ne nous veulent plus, nous les africains, on sera toujours dans leur ventre. Nous les africains, nous les ivoiriens, les maliens, les sénégalais, on sera toujours dans le ventre de la France. Merci. »**

### III. La chronique des jeunes adultes précaires

Dans cette dernière partie, aux huit histoires qui précèdent se joignent les 7 autres échanges conduits avec les autres enquêtés afin de les mettre en perspective ainsi que des observations proposées par les professionnels rencontrés. Par cette approche analytique, il est question de mettre en lumière les éléments transversaux qui accompagnent ces existences, à la fois si différentes et si semblables. De là découlent quatre grandes thématiques qui se répondent les unes les autres.

#### a. Avoir des ressources financières

De ressource nous ne retenons ici que l'aspect pécuniaire. Pour autant, les enquêtés nous ont fait part d'un ensemble d'autres ressources, notamment les solidarités privées, qui seront évoquées plus tard. Au regard de leurs ressources financières, les situations des jeunes rencontrés sont diverses. Par exemple, parmi ces jeunes, certains sont considérés comme « sans-ressource » par opposition aux jeunes en emploi ou soutenus par leurs parents. Aussi, certains dispositifs d'hébergement, comme les FJT, sont accessibles sous condition de ressources.

En évoquant la situation d'un jeune homme qui a alterné plusieurs CDD et des situations de décohabitation avant d'entrer en urgence dans un CHRS, une professionnelle nous dit que « *lui s'il avait eu le RSA, il serait passé ici, mais très rapidement, il aurait rebondi sur autre chose* » : le lot commun des jeunes concernés par l'étude est avant tout une faiblesse des ressources économiques.

« Eux, comme ils n'ont pas de ressource, s'ils ne sont plus hébergés ou qu'ils ne trouvent pas de boulot, ils n'ont pas suffisamment de droits au chômage ou ils les utilisent et après ils se retrouvent sans rien. [...] Puis ils sont jeunes, ils ne sont pas dans la prévoyance, dans l'anticipation. Ça reste des jeunes. »

Professionnelle d'un centre d'hébergement

Cependant, tous les jeunes rencontrés, même les plus en difficultés économiquement, possèdent, gagnent, arrachent quelques ressources, ne serait-ce que pour leur survie physique. D'autres engrangent même des ressources issues de l'emploi, mais bien souvent ces revenus sont trop faibles ou trop irréguliers pour être envisagés comme une source de revenu suffisante et fiable. Certains encore bénéficient de prestations sociales. Pour les plus de 25 ans, ce peut être le RSA dont le montant est lui-même extrêmement faible, pour d'autres, ce peuvent être des aides ponctuelles débloquées en urgence. Là encore, leur irrégularité, leur aspect « coup de pouce » ou « mesure d'urgence » ne modifient pas la donne de l'existence des enquêtés sur du long terme.

Ce faisant, tous les jeunes rencontrés sont des jeunes en situation de pauvreté et/ou de précarité, pauvreté qui « renvoie à des processus de prise d'indépendance problématique. On aurait là un type de précarité économique spécifique à cet âge de la vie, lié au décalage entre le moment de la prise d'autonomie volontaire ou subie (la limite entre les deux étant d'ailleurs difficile à tracer) vis-à-vis de la famille et celui de l'accès à des ressources financières autonomes. »<sup>44</sup>

Plus encore, la plupart de ces jeunes sont issus de familles en situation de précarité, comme le confirment les travaux de Léa Lima. Selon elle, « cette forme d'exclusion juvénile est structurelle, dans ce sens qu'elle révèle un modèle français d'autonomisation dont les « ratés » sont concentrés dans les classes populaires. Les jeunes vulnérables sont formés en partie de jeunes décrocheurs scolaires qui, ne bénéficiant pas d'un environnement familial protecteur, se retrouvent aussi à un moment donné en rupture familiale. Confrontés à un marché du travail très exigeant en matière de qualifications et maintenus à l'écart des principaux dispositifs de solidarité publique, ces jeunes sans bagage scolaire et sans soutien familial sont de fait très exposés au risque d'exclusion. »<sup>45</sup>

---

<sup>44</sup> Léa Lima, 2012, « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'État social actif ? », Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, Inégalités entre jeunes sur fond de crise, sous la direction de Francine Labadie, p.186.

<sup>45</sup> *Op. cit.* p.186.

- **Cartographie intercommunale de la pauvreté des jeunes en Rhône-Alpes et Auvergne**

Justement, concernant la pauvreté des jeunes, une étude<sup>46</sup> a été conduite en 2011 par la MRIE, la Mipes en Ile de France et le Dros en PACA. Ce travail met en avant la surexposition, à l'échelle nationale et locale, des enfants à la pauvreté et interroge ces derniers sur leur vécu. Cette étude rappelle également que la pauvreté est répartie de façon inégale selon les territoires.

En parallèle, la surexposition des jeunes générations à la pauvreté s'observe dans toutes les données publiées ces dernières années. Qu'en est-il des deux régions Auvergne et Rhône-Alpes ? Où se situent-elles par rapport à la pauvreté des jeunes ?

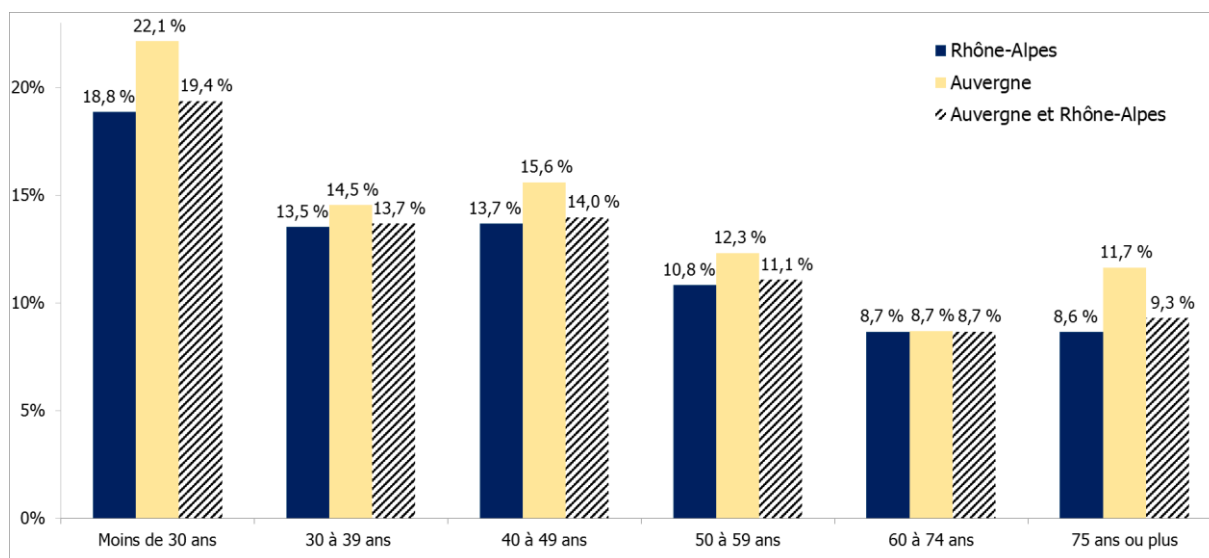


### **Quelle situation pour les jeunes générations en régions Auvergne et Rhône-Alpes ?**

Avant 2012, il était possible de réaliser une étude sur les jeunes de 15-30 ans. Désormais, les catégories de l'Insee nous permettent d'analyser la pauvreté chez les personnes de moins de 30 ans. Nous sommes donc amenés à étendre la définition des "jeunes" aux enfants.

La future région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) n'échappe pas à la règle, les enfants et jeunes sont surexposés à la pauvreté. Le taux régional est supérieur de 7,1 points à celui de l'ensemble de la population. Les moins de 30 ans sont donc la catégorie d'âge la plus concernée par la pauvreté, comme le montre le graphique ci-dessous.

### **Taux de pauvreté par catégories d'âges En Auvergne et Rhône-Alpes en 2012**



Source: INSEE-FILOSOFI-2015

La tendance observée est similaire pour les deux régions. Avec 19,4 % de pauvres, les moins de 30 ans sont les personnes les plus touchées par la pauvreté et devancent de très loin toutes les autres catégories d'âges. Le taux de pauvreté des jeunes est deux fois plus important que celui des deux dernières tranches d'âges.

<sup>46</sup> MRIE, Mipes et Dros, novembre 2011, « Vivre la pauvreté quand on est un enfant ».

### Quelle concentration de la pauvreté des jeunes à échelle infra régionale ?

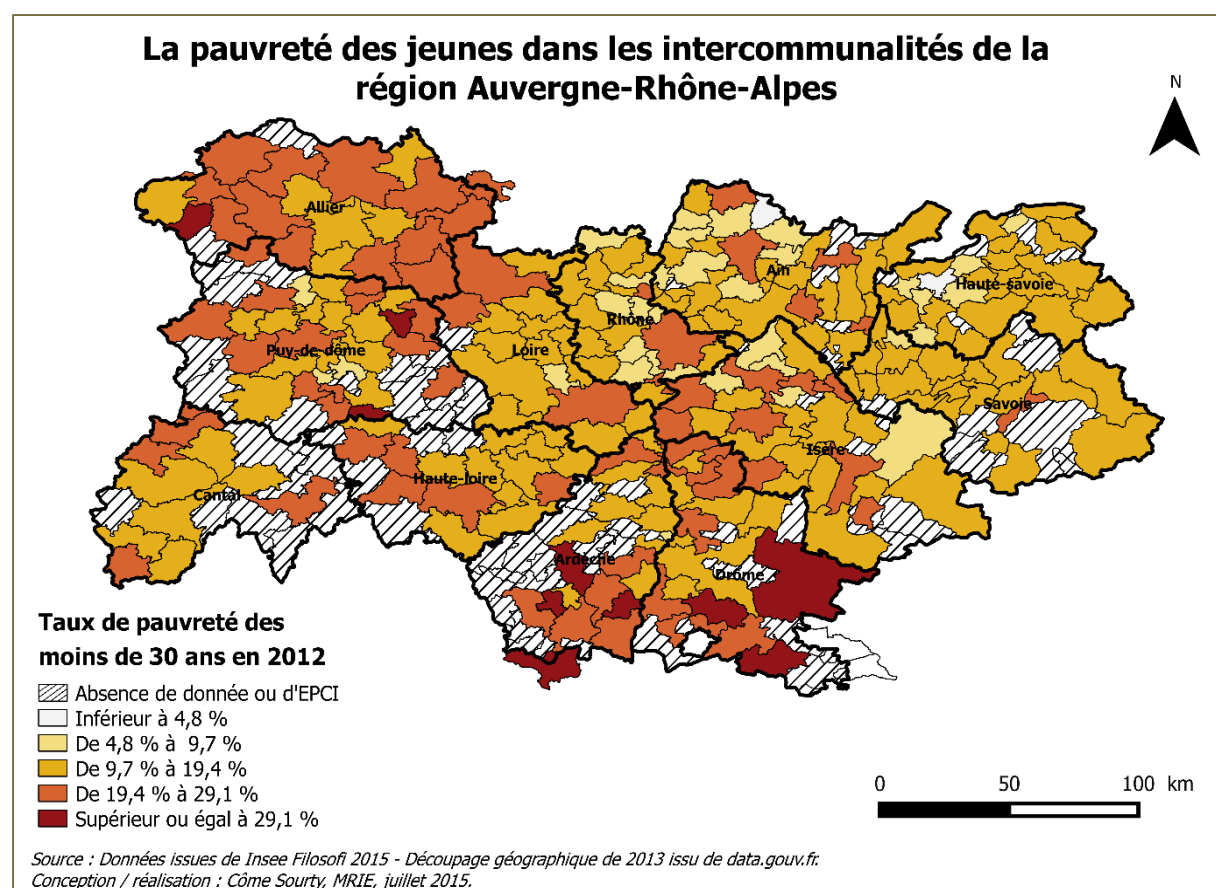
Depuis peu, l'Insee a mis à disposition des données infra régionales sur la pauvreté<sup>47</sup>. Les statistiques de cette nouvelle base nous permettent de connaître le taux de pauvreté par départements (cf. ci-contre), ainsi que le taux de pauvreté des communes françaises. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, le taux de pauvreté des communes est très peu renseigné. C'est pourquoi l'observation des territoires des deux régions se fera, dans ce document, à l'échelle des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Les taux de pauvreté de ces intercommunalités sont effectivement renseignés à 80 % sur nos régions d'étude.

La carte ci-après représente le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans dans les régions Auvergne et Rhône-Alpes. Celui-ci est en moyenne de 19,4 %. Les classes utilisées dans cette carte sont construites autour de cette moyenne : trois classes d'EPCI représentent des territoires où la pauvreté des jeunes est inférieure à la moyenne régionale, deux autres des territoires où la pauvreté est supérieure à la moyenne régionale.

#### Pauvreté des moins de 30 ans par département, en 2012

13,9 % en Haute-Savoie  
15,3 % dans l'Ain  
18,7 % en Savoie  
18,7 % en Isère  
19,3 % dans le Cantal  
20 % dans le Rhône  
21,9 % dans la Loire  
22,1 % dans la Drôme  
22,3 % dans le Puy-de-Dôme  
22,7 % en Ardèche  
24,9 % dans l'Allier

Source : INSEE – FILOSOFI – 2015



Cette carte, produite à partir des nouvelles données de l'Insee, représente la pauvreté des moins de 30 ans pour chaque EPCI. Notre regard est d'abord attiré par les EPCI du sud de la Drôme et de l'Ardèche. Bien que notre indicateur pour la région ardéchoise soit peu renseigné, nous pouvons tout de même remarquer que le nombre de jeunes en difficulté financière y est très important. L'Allier est également un département très marqué, avec les deux tiers des EPCI qui enregistrent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne. Nous retrouvons dans la Drôme, l'Ardèche, l'Allier, le Puy-de-Dôme les EPCI les plus concernés par la pauvreté des moins de 30 ans. Globalement, les jeunes qui vivent dans le croissant sud-ouest des deux régions, sont fortement touchés par la pauvreté. Par ailleurs, les

<sup>47</sup> Via la base de données Filosofi (Fichier localisé fiscal et social).

intercommunalités comprenant les principales villes de la région comme Lyon, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Bourg-en-Bresse et Privas ont toutes un taux de pauvreté supérieur à la moyenne des deux régions.

À l'inverse, les intercommunalités où les jeunes s'en sortent le mieux sont situées à l'ouest de la communauté urbaine de Lyon et dans le nord-est des deux régions (Ain, Savoie et Haute-Savoie). Le taux de pauvreté des moins de 30 ans y est souvent inférieur à 9,7 %. C'est également dans ces espaces que l'on retrouve les rares intercommunalités urbaines (Annecy et Chambéry) dont le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne d'Auvergne et Rhône-Alpes.

- **Travailler, une priorité : l'exemple du travail saisonnier et des petits boulots**

Pourtant, en dépit de sa situation économique extrêmement précaire, Jef, comme bien d'autres jeunes rencontrés, travaille ponctuellement. Il fait parfois « *les saisons* », en fonction des besoins et du bouche à oreille. Par ailleurs, la place du travail saisonnier dans le parcours des jeunes en grande précarité est en premier lieu évoquée par certains professionnels. D'une part parce que c'est une réalité grâce à laquelle de nombreux jeunes peuvent subsister, parfois de manière plus que décente. D'autre part parce que ce type d'emploi a des avantages au-delà de l'aspect financier. Pour une professionnelle de Mission locale, l'opportunité de partir en saison a un double avantage pour les jeunes précaires : c'est un bon moyen pour prendre ses distances avec des liens conflictuels (avec la famille, avec le quartier) tout en faisant l'acquisition d'expériences professionnelles. Il peut ainsi y avoir une « *décohabitation par le saisonnier* » selon cette professionnelle, décohabitation qui n'induit pas forcément une rupture de lien. Le jeune concerné se détache de son environnement non pas, officiellement, pour le mettre à distance, mais pour aller travailler. La situation devient acceptable pour toutes les parties.

### Le hobo de Nels Anderson

---

La part non-négligeable de saisonniers (qu'ils se nomment comme tels ou pas) dans l'étude ne peut que nous interpeler et nous inciter à faire le parallèle avec le célèbre ouvrage de Nels Anderson, le *hobo*. Le *hobo*, c'est ce travailleur itinérant américain, envisagé comme un sans-abri, voire comme un travailleur pauvre, dans le meilleur des cas. Dans ce travail sociologique, l'auteur refuse d'associer la liberté des travailleurs itinérants de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle à un quelconque romantisme (*Wanderlust*), à l'attrait de l'errance, du voyage, de la migration. Pour lui, leur mobilité est un impératif dans cette Amérique de la conquête des territoires. Le sociologue, lui-même fils de

*hobo* et *hobo* pendant un temps pour financer ses études, montre avec force le quotidien de ces travailleurs pauvres, enjoint à la mobilité pour occuper des emplois saisonniers et/ou occasionnels. Cette main d'œuvre bon marché se déplaçant d'un chantier à l'autre, d'une exploitation agricole à une autre, se retrouvait pendant les périodes creuses au cœur des villes, se mêlant alors aux grands précaires sédentaires, pour vivoter entre leurs maigres revenus et les services d'assistance. Cette situation, bien que les contextes socio-économiques soient différents, n'est pas sans rappeler le quotidien des travailleurs en grande précarité d'aujourd'hui, notamment saisonniers.

Ref. Nels Anderson, 1993 (1923), *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan. ■

Pour autant, « partir en saison » est un pas difficile à franchir pour certains. Cela nécessite d'accepter de quitter ses repères pour se mouler dans un autre lieu, une autre temporalité, avec de nouvelles personnes pour exercer une activité que l'on connaît peu ou mal. Pour les jeunes concernés les plus en difficulté avec cette adaptation à conduire de manière radicale, c'est le choix du premier employeur qui se révèle crucial. Selon une autre professionnelle de Mission Locale, le face à face avec le monde du travail est souvent trop brutal. Il faut par ailleurs noter que le milieu des saisons l'est tout particulièrement tant il demande endurance, résistance et polyvalence à ceux qui s'y frottent. Cette intensité et cette haute exigence peuvent être contrebalancées par un premier employeur compréhensif, « *un peu paternaliste* » pour cette professionnelle. Un employeur en capacité d'épauler et d'accompagner ces jeunes employés.

### ***Des métiers à risque, surtout pour des jeunes qui cumulent des précarités***

Car même pour les habitués, faire les saisons demeure un temps spécifique très énergivore. Nicolas a travaillé pendant deux saisons à l'Alpes d'Huez, en 2013 puis en 2014. S'il était apprécié pour ses compétences professionnelles, son endurance et son abnégation, c'est lui qui ne pouvait plus supporter l'ambiance propre aux saisons. C'est la particularité du travail saisonnier, ce qui fait aussi son attrait pour certains qui n'envisagent pas de travailler autrement. Il y a une ambiance, généralement festive, couplée à une frénésie de travail. Il y a aussi, très souvent, des conditions de vie précaires, notamment dans le logement. Pour Nicolas, ce fut la colocation et c'est là où les choses se sont mal passées. Il en retient aujourd'hui les « *bonnes conditions* » pour retravailler en saison :

« Pas de colocation. Comme là (*dans son ancien travail*), ils viennent à l'appartement pour faire la fête, je dormais... Je me suis levé, le sauvage, "Partez tous !". Le lendemain le patron m'a changé d'appart, je me suis retrouvé tout seul. Là je me suis retrouvé en colocation encore cet hiver, je supportais pas. J'avais mon contrat pour juin, juillet, août, je les ai plantés. Je les avais déjà plantés en 2013. Ils m'ont repris en extra, je l'ai fait. Ils étaient contents, ils voulaient me reprendre. Je devais me retrouver en colocation. Je me suis grillé de partout. Là-haut, ils font tout le temps la fête. Ils font la fête, ils prennent leurs drogues, ils font ce qu'ils veulent, mais c'est pas mon délire. Je suis sorti deux fois en deux ans là-haut. Ça m'intéresse pas. »

Nicolas

L'usage de substances est une pratique relativement courante. Cela sert à des moments festifs mais cela sert aussi à tenir le rythme. C'est pour cette raison que des professionnels précisent qu'ils n'orientent jamais certains jeunes trop susceptibles de retomber dans l'usage de produits et d'être happés par l'ambiance des saisons. C'est aussi ce qu'a expérimenté Cynthia :

« En saison, y'a de gros risques. Tu fais pas gaffe mais tu dépenses beaucoup. Mais sortir là-bas, c'est aussi ce qui permet de tenir. »

Cynthia

En saison, elle a dépensé son premier mois de salaire en sorties. Ce n'était pas que l'euphorie des lieux qui a motivé ses dépenses. C'est aussi le besoin de s'aérer l'esprit pour faire face à la pression. Cynthia était femme de chambre dans des hôtels luxueux avec des clients aux exigences parfois démesurées. C'était aussi pour tenir le coup face à son patron, qui demandait beaucoup à son personnel tout en lui adressant peu de reconnaissance, voire de l'indifférence. Puis Cynthia logeait dans une chambre insalubre en sous-sol de l'établissement. Alors, souvent, pendant son temps libre, elle sortait avec d'autres saisonniers des hôtels alentours pour évacuer le stress et pouvoir retourner au travail le lendemain, comme si tout allait bien.

### ***La saisonnalité : mobilité professionnelle ou modèle de l'économie précaire ?***

Le principe des saisons met à mal la notion d'errance. Les jeunes qui s'y rendent le font dans un but bien précis, celui d'occuper un emploi. Pour autant, leurs conditions de vie sur place ne sont pas toujours bien différentes de celles qu'ils connaissent par ailleurs, elles sont même parfois plus dures encore. Si de nombreux employeurs prévoient de quoi loger les saisonniers, ce n'est pas le cas partout. La dernière fois qu'il est allé en saison, Jef a séjourné dans le camion d'un ami, avec deux autres jeunes. L'hébergement n'était pas prévu dans le contrat et les studios et chambres disponibles sur place étaient hors de prix malgré leur vétusté. Pour Jef, hors de question de mettre la moitié de son salaire dans un hébergement aussi ridicule, il a donc vécu un temps en camion à plusieurs « *c'est pire que dans un squat. C'est comme un squat en tout petit* ».

Pour Kim, une jeune femme de 30 ans, l'expérience des saisons est là encore très mitigée. Elle s'est accommodée des conditions de logement, elle a connu bien pire, elle connaît aujourd'hui pire encore en dormant sur le palier du dernier étage d'un immeuble. Quant à la nourriture, sa qualité correcte permettait de tenir le rythme des vendanges. Par contre, ce qui ne lui avait pas été précisé, c'est que cet ensemble de conditions sommaires n'étaient pas un arrangement avec les patrons mais étaient un ensemble de prestations payantes. C'est à la fin des vendanges que la jeune femme a vu diminuer comme peau de chagrin sa paie déjà maigre. Les repas et l'hébergement étaient prélevés sur le salaire de sorte que cette saison-là, Kim n'a finalement pas gagné grand-chose. On ne l'y reprendra plus.



Julie n'a jamais fait de saison, mais plusieurs de ses amis, ceux qu'elle côtoyait dans la rue, s'y rendent régulièrement. C'est aussi pour ça qu'elle estime qu'il n'y a « plus de zone ». « Ils sont partis ou y'en a qui se disent zonards mais ils sont tous en appartement » :

« Ils reviennent après avoir fait trois mois de saison [...] Les gens que je peux encore appeler zonards, ils passent beaucoup de temps en saison, et donc beaucoup moins de temps ici à galérer. »

Julie

C'est d'ailleurs l'aspiration de Maloux. Si elle rêve d'avoir le permis et un camion, c'est pour adopter ce rythme de vie et ne pas se questionner quant à l'hébergement. C'est aussi ce qu'a fait No Art pendant plusieurs années. Pour ces travailleurs saisonniers-là (cela ne concerne pas tous les saisonniers), faire les saisons est un mixte entre un désir de mobilité et l'obligation d'occuper des postes par essence précaires. De lieu en lieu, d'opportunité d'emploi en opportunité d'emploi, il faut se déplacer et séjourner. Puis il faut repartir. À l'image du *hobo* de Nels Anderson, certains reviennent en ville pour vivoter entre leurs revenus et les services d'assistance avant de repartir en saison. C'est alors un compromis entre la mobilité professionnelle et l'économie précaire qui se dessine et dont le rythme peut épuiser ceux qui s'y adonnent.

### **Le cumul des petits boulots**

Ainsi, pour les jeunes adultes rencontrés, et plus encore pour ceux qui ont entre 18 et 25 ans, il n'y a pas vraiment d'alternative : il faut se débrouiller pour trouver de l'emploi (légal ou pas) ou une formation rémunérée. Cela demande la mise en œuvre d'un véritable plan de bataille et une farouche envie d'en découdre, sur la durée :

« Il faut laisser de côté aucune piste, ça prend du temps, ça paie pas tout de suite. Là j'ai commencé à chercher cet été pour septembre. Mais je bossais tout le temps donc j'avais pas toujours le temps de chercher. »

Cynthia

Cynthia travaillait en saison durant l'été mais déjà, elle devait se projeter pour penser à l'automne. Son salaire de saisonnière ne lui permet pas de tenir bien longtemps, elle doit donc multiplier les opportunités en frappant à toutes les portes et ce tout en cherchant un lieu où se loger et en reprenant des cours à la fac :

« J'ai été à la Mission locale puis je dois passer à l'espace info jeune où il reste encore des jobs pour les étudiants qui sont à la fac, donc je vais y aller. Je regarde aussi tous les jours sur le Bon coin, sur KelJob, sur Jobaquis, c'est un truc de la fac et du Crous. Mais ça en fait, généralement ils mettent les annonces l'été et en septembre y'a moins de boulot. Puis après y'a les candidatures spontanées, déposer les CV, voir s'ils cherchent. Quand je fais mes courses, à la caisse je demande s'ils cherchent du monde. [...] Je regarde aussi sur le site de Pôle emploi mais là je peux plus parce que je me suis pas réactualisée. J'ai pas droit au chômage comme je suis étudiante. Cet été si j'ai pas de travail, ça va me servir Pôle emploi pour toucher le chômage. »

Cynthia

Sa motivation est à toute épreuve si l'on se fie aux apparences. C'est d'ailleurs assez vrai, si ce n'est que c'est cette course au job alimentaire qui a mis la jeune femme en échec dans ses études l'année dernière. Aurait-elle pu faire autrement ? La question ne se pose pas dans ces termes, parce que Cynthia ne peut compter que sur elle pour subsister :

« C'est pas facile, des fois c'est « comment je vais manger ? », « comment je vais payer mon loyer ? », j'ai plus une fringue à me mettre, faut me racheter des chaussures. Pour nous les filles, y'a aussi le maquillage (*rires*) et tout, donc... [...] C'est tout un rôle, si t'es pas habillée à la mode, les gens te regardent de travers, t'es pas bien coiffée, t'es pas maquillée, c'est tout un cercle vicieux. »

Cynthia

De deux ans son aînée, Marion est confrontée à une vie extrêmement précaire elle-aussi, mais certaines ressources, si faibles soient-elles, lui évitent la recherche d'un emploi au détriment de sa formation.

« Au niveau de la Mission locale y'avait le CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale)... Ah mais non, je l'ai pas encore reçu le CIVIS ! Ben en fait, quand tu travailles pas ici, ils te donnent des tickets services. Ben comme quand t'es tout seul t'as pas d'appétit... C'est quand je suis avec les gens que je mange mieux. Mais dans mon studio, toute seule, j'ai pas du tout d'appétit. Je fais des courses mais ça dure longtemps sauf si j'ai des gens qui viennent chez moi. Je suis bien là, franchement. »

Marion

Elle ne sait plus exactement, mais suppose que les tickets sont à hauteur de dix euros. Elle en a trois d'office chaque semaine, avec la possibilité d'en demander des supplémentaires si elle justifie cette demande. Le foyer qui l'héberge lui permet aussi de recharger sa carte de transport. C'est un foyer réservé aux moins de 25 ans, de fait très habitué à cette absence de ressource pour une part non-négligeable des hébergés. Ainsi, entre quelques tickets services et sa carte de transport, Marion peut cheminer sans ressentir trop de manque mais sans dépenser trop non plus. Enfin, la jeune femme a une dernière ressource, et pas des moindres, sa mère, « *si j'ai un problème, j'ai ma mère à côté, je compte sur ma mère (rires)*. » La maman de Marion n'a pas de gros revenus mais elle peut toujours dépanner sa fille de quelques euros et la nourrir quand elle retrouve l'appétit lors de ses visites au domicile familial. Cependant, Marion sait que sa principale ressource, c'est elle-même. Elle sait aussi qu'elle a peu de bagages, peu de supports et qu'elle doit, comme Cynthia, s'ouvrir le maximum d'opportunités, de pistes de formations et d'emplois :

« Je me limite pas une chose dans la vie, faut toujours en avoir de côté. Si t'as qu'une chose et que ça bloque, tu restes fixé dessus. [...] Y'en a qui ont de la chance, d'autres pas et quand t'en as pas, faut tout faire pour en avoir. »

Marion

Cumuler les petits emplois, les formations, les stages est monnaie courante pour ces jeunes qui saisissent tout ce qui est à leur portée, comme No Art qui considère qu'il a « *fait tellement de trucs que mon CV il est plein de petits trucs, de petits boulots...* ». Ces petits boulots permettent de tenir, parfois au jour le jour, ils permettent, comme les formations et les stages, de se nourrir d'expériences et de compétences, au risque, bien souvent, de s'éparpiller et de ne plus trouver de cohérence dans son CV. Quand nous disons qu'ils se saisissent de tout ce qui est à leur portée, il faut tout de même préciser qu'il faut encore qu'ils en aient la force, la motivation. L'absurde des situations qu'ils rencontrent se traduit parfois par des formes d'abandon. Ces abandons ont une temporalité. Ils ne durent qu'un temps. Baba Man a connu des épisodes pendant lesquels, assommé par les médicaments, il ne voulait ni ne pouvait plus rien faire. C'est ce que rapporte les travailleurs sociaux, précisant les phases que traversent certains jeunes qui ont besoin d'un temps pour se poser, décompresser. Ce temps peut durer quelques mois, parfois quelques années. Par contre, ce n'est jamais un abandon définitif, une capitulation. D'ailleurs, quand il a retrouvé la force de poursuivre son chemin, Baba Man a encore une fois redoublé d'effort. Sans argent, il poursuit sa formation tout en sachant qu'affamé, « *tu peux plus te concentrer, t'es en faillite*. » Peu importe, sans ressource, il se rend en cours et en stage même s'il ne peut pas se nourrir :

« Quand tu vas en formation et que t'as pas d'argent, tu vas pas manger. Et si t'as pas mangé, à un moment, tu comprends plus rien. Moi j'avais pas d'argent mais j'ai l'habitude de mon enfance, je mange pas toujours. Que maintenant je mange. »

Baba Man

- **Le non-recours aux droits comme un allant de soi**

Le non-recours, largement et finement étudié par ailleurs<sup>48</sup>, a affaire ici avec plusieurs acceptions. Il y a non seulement le non-recours en raison des contraintes administratives liées aux prestations mais aussi les réticences à y recourir pour des raisons éthiques.

Pourtant, passés les 25 ans, l'accès à un minimum de ressources semble bien plus aisé et quasiment acquis pour les jeunes adultes. Or, les jeunes rencontrés nuancent largement cet allant de soi. Plusieurs d'entre eux se refusent à prétendre au RSA tant la prestation embarque avec elle un ensemble de représentations et de valeurs en inadéquation avec leur mode de vie. Pour d'autres, mettre en route une demande de RSA nécessite une négociation intime qui n'est pas sans les tirailler. Plus encore, pour une grande partie des jeunes enquêtés, le RSA est loin d'être une fin en soi. C'est une contrainte administrative qui introduit de l'incohérence dans leurs aspirations : soit qu'ils veuillent se détacher du système, soit qu'ils veuillent y être pleinement acteurs et que la prestation sociale signe leur mise à l'écart.

### ***Le RSA, un possible qui pose des questions éthiques***

Maloux a aujourd'hui 28 ans et après plusieurs années de rue, elle fait une première demande de RSA à ses 25 ans quand elle est en Bretagne. Elle l'obtient mais, rapidement, ne se plie pas aux contraintes imposées par l'octroi de la prestation et la perd. Ce n'était pas un drame pour la jeune femme, loin de là, « *je faisais la manche tous les jours et je me démerdais toute seule. J'avais pas envie de demander mon RSA.* »

« Quand je faisais la manche, je gagnais plus qu'au RSA et ça me faisait chier d'aller faire mes papiers. [...] C'est les papiers qui me font chier, là j'ai refait ma carte d'identité parce que j'étais obligée pour le permis, pour ouvrir un compte, pour le travail. J'ai pas le choix, tant pis. »

Maloux

Elle considère que c'est parce qu'elle est « *posée* » à Grenoble pour quelques temps qu'elle peut se lancer dans ces démarches. Surtout, elle est épaulée dans la gestion administrative :

« Là je l'ai redemandé parce qu'on m'a tout fait. Je suis juste allée aux rendez-vous qu'on m'a dit et j'ai apporté les papiers. En gros, si on me lance pas dans le bordel, dans les papiers, c'est même pas la peine. Et même si j'ai droit à des trucs, comme le chômage. Ça m'intéresse pas. Enfin c'est pas que ça m'intéresse pas, c'est faux. C'est que j'ai pas envie d'aller faire les papiers, de me prendre la tête que j'arrive et qu'on me dise qu'il manque des papiers. C'est ça qui me saoule. »

Maloux

Mais ce ne sont pas que les papiers, les temporalités qui mettent à distance des droits. Si le non-recours est en partie dû à une méconnaissance du système, à des difficultés de gestion administratives, il peut aussi relever d'un choix. Anou qui a eu 25 ans il y a peu, est dans une valse-hésitation :

« Ouais parce qu'on critique le système et on va profiter en même temps tu vois. Et après, ils (*les professionnels*) m'ont dit dans un sens, use et abuse du système. Mais c'est pas du système que je profite, c'est des gens qui travaillent tu vois... C'est ça le problème... C'est compliqué, tu vois ce que je veux dire ? [...] Moi j'ai toujours préféré travailler que demander des aides et en même temps, là, avec tous mes chiens... Pour eux, je vais peut-être le demander. Je serais toute seule, je le demanderais pas. Là j'ai droit à rien. »

Anou

Demander une prestation sociale est plus complexe qu'il n'y paraît. Cela nécessite de réajuster ses aspirations et induit un trouble dans l'image que l'on se fait de soi. Anou ne veut d'ailleurs pas d'enfant dans l'avenir, car cela l'obligerait à adopter un mode de vie bien plus normé pour que les dits enfants ne se sentent pas mis à l'écart par les autres. Chaque choix implique un renoncement. Elle nous dit alors que ses enfants, ce seront ses chiens. Et c'est amusant de voir qu'à nouveau, c'est pour les autres

---

<sup>48</sup> Par exemple, les travaux de l'ODENORE (Observatoire DEs NON-REcours aux droits et services) et notamment le document de travail « Le non-recours : définition et typologies », Philippe Warin, juin 2010. Consultable ici : [https://odenore.msh-alpes.fr/documents/WP1definition\\_typologies\\_non\\_recours.pdf](https://odenore.msh-alpes.fr/documents/WP1definition_typologies_non_recours.pdf)

dont elle a la charge, ici des animaux, qu'elle est prête à faire quelques concessions abimant son idéal de vie. Pourtant, la jeune femme tient fermement à ne pas « user et abuser du système ». Elle ne va jamais dans les associations, « *parce que je veux pas profiter du système que j'aime pas.* » Elle note aussi que beaucoup n'arrivent pas à tenir cette ligne de conduite et que l'écart entre ce à quoi ils croient et ce qu'ils font les dérange particulièrement :

« Y'en a même qui osent pas dire qu'ils l'ont parce qu'ils ont honte de l'avoir. Y'en a plein aussi. »  
Anou

C'est une discussion semblable qui agite le petit groupe réuni autour de Matthias aux Vans. Le jeune homme affirme qu'il ne souhaitera jamais prétendre au RSA, ce à quoi les autres n'adhèrent pas forcément. L'argument de Matthias est qu'il a fait un choix, celui d'être en dehors du système. Faire une demande de RSA les vingt-cinq ans venus, c'est se dédire de ce qu'il s'est promis. Un compagnon de galère le reprend « *Mais on peut pas être en-dehors du système !* ». Matthias s'obstine alors que cet ami lui met sous les yeux un ensemble de contraintes qui le rattachent de près ou de loin au système : la voiture qu'il utilise, l'essence qu'il y met parfois, les bières qu'ils ont achetées, le téléphone portable dans sa main. Matthias capitule à demi. Son ami présente des preuves irréfutables de l'adhésion de Matthias à ce qui est appelé ici « le système ». Il en conclut qu'il est vrai qu'ils ne peuvent pas s'en extraire totalement. « *On peut pas être vraiment dehors, mais c'est pas pour ça qu'on doit être complètement dedans* » ; l'ami acquiesce et tous deux se rejoignent sur la nécessité de prendre ses distances avec le système autant que possible sans nier la réalité. « *Il faut être dans l'entre-deux* », c'est sur cette ligne de crête que veut tenir le jeune homme.

Pour Hugo, le même dilemme se pose. Il a 25 ans depuis quelques mois et après l'été en Espagne et le chantier des gîtes en bois aux alentours des Vans, il se demande s'il ne va pas prétendre à l'allocation. Il hésite beaucoup et, à travers les échanges, cherche à justifier ce qu'il estime comme une tentation quelque peu immorale. Il s'oriente vers un compromis en considérant qu'il pourrait recourir au RSA en cas de vaches maigres, si vraiment rien d'autre n'est possible. Puis il se dit aussi que cette prestation en poche, il n'aurait plus à solliciter des proches ponctuellement, il pourrait même être un support à son tour. Hugo vit généralement avec bien moins que le RSA, et quand on connaît la hauteur de la prestation, on voit bien qu'il n'a pas de grands besoins. C'est ce qu'il recherche d'ailleurs, consommer le moins possible. S'il n'a toujours pas tranché et demeure dans le non-recours, la possibilité d'être allocataire se dessine quand il pèse les contraintes-bénéfices. S'il était allocataire, il aurait peut-être de quoi louer une petite chambre quelque part et ça ne l'empêcherait pas de « bouger » par ailleurs. Puis il n'aurait plus besoin d'être hébergé ponctuellement et domicilié chez une amie.

### ***Le RSA, un possible qui signe l'impossibilité de s'en sortir***

Pour ceux qui ont franchi la limite des 25 ans et qui ont aussi dépassé la limite éthique, il reste à faire avec la prestation. On réalise alors que les faibles ressources qu'elle octroie ne suffisent pas à changer les situations. Nicolas a le RSA depuis trois ans et depuis ce temps, rien n'a vraiment changé pour lui. Il a plus encore l'impression de stagner. Ce n'est pas que la prestation soit inutile, ni nuisible, mais elle est insuffisante :

« On me disait de 18 à 25 ans, tu peux pas avoir de ressource, donc tu peux pas avoir de logement. Et maintenant avec le RSA ça suffit pas. »

Nicolas

Puis cela rajoute à l'image négative que le jeune homme a de lui. Alors que ses amis ont un travail, une maison, une famille, il fait les comptes. Lui est seul en FJT, sans perspective si ce n'est poursuivre son chemin avec le RSA.

C'est d'ailleurs avec fatalisme que Jef voit le RSA comme « *une possibilité de plus en plus possible* ». Ça ne le concerne pas encore mais il désespère un peu de son avenir. Pour lui, le RSA est assez peu enthousiasmant, il se voit plutôt travailler dans une exploitation agricole maîtrisant l'agriculture raisonnée. Mais comme il n'a pas finalisé ses études, comme il n'a pas obtenu son diplôme et ne se sent pas capable de retourner en formation, son devenir, il le voit avec le RSA. Il y a bien une chose qui éclaire à nouveau son visage. Ça serait de rencontrer quelqu'un qui le « *prenne avec lui* » pour lui apprendre le métier, comme ça, sur le tas. « *Comme ça se faisait avant, les mecs avaient pas besoin de tout ça* (les formations labellisées, les diplômes). » Jef apprend bien mieux de la sorte, il arrive à articuler ses connaissances quand il est sur le terrain. Quand on lui évoque les formations en alternance,

il voit une montagne se dessiner devant lui. Cela implique tellement de choses, de démarches, d'initiatives alors qu'il estime qu'il a perdu tous les codes, toutes les clefs pour revenir dans le rang. Alors, au pire, il lui restera ça, le RSA.

- **Le passage par la formation, un possible pour sortir de l'emploi précaire et/ou du RSA**

Se frotter aux saisons, aux petits boulots peut être un désir comme une nécessité. Il faut travailler, avoir des ressources et ceci est fonction des offres qui se présentent et de ce que l'on peut y mettre en face. Avec des formations inachevées ou peu valorisées, les jeunes enquêtés ne sont que rarement un premier choix pour les employeurs. Quand cela est possible, les professionnels leur proposent de finaliser ou de reprendre une formation pour être moins en difficulté sur le marché de l'emploi :

« Dans les situations qu'on a, les jeunes sont souvent allés à l'école jusqu'à la quatrième, la troisième, donc faible niveau scolaire. Y'en a certains qui arrivent quand même à atteindre un niveau CAP/BEP et puis ils savent pas trop ce qu'ils ont envie de faire aussi. Y'a aussi la réalité actuellement. Y'a pas mal de jeunes auxquels on propose de repasser par une formation avant d'aller bosser. Mais les jeunes, ce qui les intéresse, c'est d'aller bosser, d'avoir un salaire. »

Professionnelle d'un foyer d'hébergement

C'est ce qui transparait dans la majorité des matériaux recueillis aussi bien du côté des professionnels que du côté des jeunes rencontrés. Chacun sait que tout passe par les ressources financières, et tous les jeunes veulent des ressources. La formation, même si elle est nécessaire, devient alors une sorte de mise en attente, encore une. Certains, comme Jef, aimeraient court-circuiter le processus et accéder directement à de l'emploi. Après quelques déconvenues, les autres tentent d'accéder à une formation.

### ***Se sentir légitime pour accéder à une formation***

L'accès à la formation pose, entre autres, la question de l'orientation. Par exemple, Lily est enthousiaste à l'idée de s'extraire de la formation dans laquelle elle avait été orientée et qu'elle ne voulait pas suivre. La jeune femme de 16 ans était en formation pour devenir conductrice d'engins agricoles. C'est un domaine qui ne l'intéressait pas, pas plus que ses cours, dans lesquels elle était la seule fille. Comment cette jeune femme a pu intégrer une formation si éloignée de ce à quoi elle aspire ? Selon Lily, c'est une orientation déterminée par sa famille et renforcée par ses faibles résultats scolaires. La jeune femme a alors l'impression d'être dépossédée de son avenir. Heureusement, elle s'est opposée, d'abord passivement à menant sa formation à l'échec, puis avec plus de véhémence. De sorte qu'à présent, elle attend avec joie la rentrée, elle va intégrer une école de design à Lyon, bien plus proche de ses aspirations, bien plus éloignée de celles de ses parents.

Lily fait partie des plus jeunes gens rencontrés, elle est encore mineure, elle est encore scolarisée. Pour ceux qui ont décroché, le retour vers la formation est un parcours qui peut se révéler complexe. Ce qui interpelle le plus les enquêtés, c'est le sentiment vécu par les jeunes : ils ne se sentent plus forcément capables de retourner en formation et parfois, quand ils franchissent ce pas, la peur de l'échec peut les paralyser ou les faire renoncer en cours de route :

« Tout jeune n'a pas les mêmes besoins. Y'en a qui veulent retourner vers l'école mais qui pensent ne plus en avoir la possibilité. Moi c'est vrai que j'en ai parlé à une association : "quand vous avez de nouveaux jeunes, pourquoi vous leur faites pas passer des tests, comme un petit bilan de compétences pour voir ce qu'on peut faire". Je trouve que l'État n'essaie pas de trouver de nouvelles solutions. Il essaie d'améliorer ce qui existe au lieu de trouver de nouvelles solutions. Y'a de nouvelles générations qui pensent plus de la même façon. Les mamans sont jeunes, elles ont des gosses qu'elles ont même pas fini l'école. Il faut adapter les choses à la vie. Déjà l'école pour moi c'est important. Je suis pas allée jusqu'au bout mais je savais qu'un jour ou l'autre, je retournerai en cours. »

Julie

C'est ce qu'elle a fait, mais avec des allers-retours. En 2003, Julie reprend sa formation de paysagiste. C'est une bonne élève qui sait dépasser les addictions, l'habitat précaire pour suivre les cours avec succès. Cette formation fait partie de tout un processus. Julie est sous le coup d'une décision de justice. Pour éviter la case prison, elle doit trouver en un temps record un domicile et une formation. Elle y arrive. Logée chez son grand-père puis chez son père, elle arrive au terme de la formation. C'est alors qu'elle abandonne. Elle ne se présente pas à l'examen. Ce n'est que deux ans plus tard qu'elle finira ce qu'elle souhaitait tant :

« Je suis paysagiste. J'ai passé mon diplôme en 2005. J'ai commencé en 2003 mais j'ai eu les chocottes pour le diplôme et j'y suis pas allée. Mais juste pour le diplôme en plus. Il (*son formateur*) est venu jusqu'à la maison en plus, en me disant "allez ! Julie, s'il te plaît". Je faisais la morte, j'ai trop flippé, je me sentais pas assez forte. »

Julie

Cette prédiction de l'échec, sorte d'auto-prophétie réalisatrice, conduit à des abandons qui justifient faussement et *a posteriori* le sentiment initial. Pareillement, No Art n'a pas terminé son apprentissage. Il s'en veut aujourd'hui, mais trouve une forme de réassurance en utilisant le peu d'estime et de confiance qu'il a en ses capacités :

« Ben moi à l'origine j'ai fait un an d'apprentissage en charpente, deux ans en maçonnerie, j'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr. »

No Art

Le sentiment d'incompétence, d'inutilité, voire de nullité, ressenti par certains des enquêtés s'éprouve aussi par l'image renvoyée par l'institution scolaire. Être mal-orienté, orienté dans des « voies de garage » participe d'une sorte de mise au ban de l'institution quand bien même elle puisse être comprise par les intéressés.

« Après c'est particulier, j'ai un parcours très compliqué. [...] Je refusais l'aide et je refusais d'apprendre. Donc je refusais de tout faire, j'ai de grosses lacunes aujourd'hui. Je connais pas les tables de multiplication, je les ai jamais apprises. J'ai été autodidacte pour tout ce qui est français, tout ce qui est les bases. J'ai fait IME (*Institut Médico-Éducatif*), CLIS (*Classe pour l'Inclusion Scolaire*), j'ai fait ITEP (*Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques*) ; Parce que quand tu rentres dans ce parcours, t'en sors plus, malgré toute ta bonne volonté, t'en sors plus. T'es catégorisé comme une personne qui doit rester dans ce parcours. Quand j'étais en ITEP je refusais d'apprendre. C'était une sorte de révolte contre moi-même, etc. Et quand je devais avoir 15 ans, j'étais en ITEP, ils voulaient m'envoyer en SEGPA (*Sections d'enseignement général et professionnel adapté*). Je refusais encore d'apprendre, j'ai dit stop, ça suffit, je sors. Je suis plus jamais revenu à l'école. J'ai arrêté l'école à 14 ans. Ça posait problème parce que l'école est obligatoire. »

Beyoncé

Avec du recul, Beyoncé relit cette période avec nuance. S'il a ressenti un décalage avec les élèves qu'il devait alors fréquenter, que ce décalage lui renvoyait une image désastreuse de ce qu'il était censé être et estime que son décrochage scolaire a été libérateur, il concède qu'il était un élève particulièrement difficile.

« Quand je suis entré en IME, j'étais très agressif, très dans le rejet éducatif, dans le rejet de l'adulte. Parce que y'a eu 18 ans de suivi par les juges, j'ai récupéré les dossiers. Je voyais les rapports socio-éducatifs, sur moi, sur ma mère, les enquêtes sociales sur le passé. J'ai tout lu et j'ai vu que j'avais un comportement agressif. Donc je comprends pourquoi ils m'ont placé dans ce genre de structures parce que l'école élémentaire était pas du tout adaptée pour moi. Mais quand tu rentres dans ce système t'en sors plus. »

Beyoncé



Il en est finalement sorti en court-circuitant ce qui avait été prévu pour lui. La suite ne fut pas une partie de plaisir pour autant. Mis à la porte du domicile familial après sa sortie de l'ASE, il s'est retrouvé à la rue. C'est par la rencontre avec une structure qu'il a obtenu un hébergement puis un CIVIS par la Mission locale obtenant d'abord un CUI (Contrat unique d'insertion) puis un CEA (Contrat emploi avenir). Il était ASH (Agent des services hospitaliers) dans un hôpital ce qu'il l'a incité aujourd'hui à passer le concours pour intégrer une formation d'aide-soignant.

« Ça serait une consécration pour moi. Ça voudrait dire que j'ai réussi alors que j'ai pas les bagages pour. Après je sais que... Je suis réaliste sur mes compétences, mes capacités. Je sais que je passerai par la petite porte, mais j'irai tout doucement. Ça prend du temps, mais j'ai le temps. »

Beyoncé

### ***Surmonter la déception : quand la formation ne mène jamais à l'emploi***

Mais accéder à une formation, à des stages, ou à tout ce qui est censé préparer à l'emploi n'est pas la panacée pour la majorité des jeunes rencontrés. Ceci est plus cruel encore quand on observe auprès des jeunes l'investissement pratique, émotionnel et symbolique que cela leur demande. Et cela explique aussi que certains jeunes, après s'être engagés dans différents dispositifs d'accès à l'emploi, n'y croient plus vraiment :

« En plus on voit des trucs... Quick et Burger King qui se font vraiment financer des emplois par Pôle Emploi, c'est un scandale. Ils se font financer ce qu'ils appellent le POE (*Période opérationnelle en entreprise*). En fait le jeune est financé par Pôle emploi pour voir si ça se passe bien, puis ils les gardent jamais. Ou alors l'EMT (*Évaluation en milieu de travail*), ils font ça à Burger King et à Quick. De temps en temps, ils font un petit stage, mais ils les gardent jamais. Comme ça ils ont en permanence du personnel. Y'a plein de systèmes comme ça qui sont pervertis. Y'a le SEP (*Stage d'Expérience Professionnelle*) qui est financé par la Région, pareil statut stagiaire de la formation professionnelle ou les jeunes ça leur permet d'avoir une expérience pro. Ils sont rémunérés 600 et quelques euros, ce qui est pas rien, ça peut payer un FJT. C'est le point de bascule pour pouvoir être pris dans autre chose qu'un CHR, avec les APL, ils arrivent presque à 1 000 euros en cumulant leurs ressources et les APL. Et normalement ce qu'est censé être ce truc c'est qu'après leur est proposé *a minima* un CDD de 6 mois ou un CDI. Mais j'ai jamais rien vu venir. Maintenant ça a été réduit à maximum 6 mois, mais j'ai vu avant cette restriction des jeunes qui ont fait des SEP pendant 9 mois à Damart à la Part Dieu, avec des objectifs de vente, puis à la fin, c'est vraiment fini. Ou des jeunes qui signent des CDI avec une pré-lettre de démission pour pas avoir la prime de précarité. »

Professionnelle d'un centre d'hébergement

Pour autant, si les jeunes rencontrés ont de grandes difficultés pour accéder à des formations et plus encore à l'emploi, leurs ambitions ne sont généralement pas extravagantes. Ceci recoupe les constats effectués par la MRIE en 2013 concernant les jeunes vivant dans les quartiers prioritaires<sup>49</sup> dont les ambitions professionnelles, fortement conditionnées par les situations d'échec scolaire, sont très mesurées et réfléchies en fonction des possibles que les jeunes entrevoient. Là encore, la continuité des parcours est à prendre en considération. Si l'on se réfère à une étude multi-partenariale conduite en 2011 sur les enfants pauvres<sup>50</sup>, on voit que cette conscientisation de son avenir et cette restriction de ses possibilités chemine depuis l'enfance et se construit au fil du parcours scolaire et de l'observation de son milieu, de son entourage, du rapport aux institutions par les enfants eux-mêmes. Cette étude démontre ainsi que si les jeunes enfants ont des rêves d'avenir (qui demeurent assez réalistes tout de même), c'est en grandissant, notamment lorsqu'ils sont jeunes adolescents, que les ambitions s'effritent. Les jeunes veulent un emploi, peu importe les rêves qu'ils peuvent encore conserver. Ainsi, beaucoup se sont résolus à occuper des emplois peu attrayants, souhaitant avant tout avoir un salaire et pouvoir « se poser » quelque part. Mais ici encore, rien n'est simple :

« Après les sorties sur du boulot, c'est du ménage, faut pas se leurrer. Ou aide à la personne beaucoup. (*Pour les hommes*) Dans les boulots qu'ils occupent c'est beaucoup dans le BTP, la peinture, aussi le nettoyage. On a quelques jeunes, enfin j'ai en tête un jeune, c'est avec les transports lyonnais. Il avait fait une formation en mécanique. La vente et la restauration, ça

---

<sup>49</sup> Flora Perrier, Francis Vernède, 2013, *Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ?*, MRIE.

<sup>50</sup> Dros, Mipes, Mrie, « Vivre la pauvreté : qu'en disent les enfants ? », novembre 2011.

fonctionne plus, depuis deux ans j'en vois plus. Comme il n'y a plus de boulot, des gens qui n'allaient pas sur ces boulots-là, ils y vont aujourd'hui. »

Professionnelle d'un centre d'hébergement

***Des ruptures induites par les dispositifs : quand l'hébergement et la formation sont liés, quand il faut choisir entre formation et ressources***

Les emplois se raréfient et les plus diplômés obtiennent les postes jusqu'alors dévolus à ceux qui n'avaient pas de diplôme. Pour ces derniers, le choix des possibles s'amointrit. Et quand bien même les jeunes accèdent à des formations, la continuité de leur parcours n'est jamais vraiment assurée car très peu étayée et avec des périodes de transition laissées en suspens :

« Il (un jeune hébergé en CHRS) est à l'école de la deuxième chance. Lui il a fait une formation AFPA, il était hébergé. Fin de formation AFPA, fin d'hébergement, pas assez de ressource. Il est arrivé sur de l'urgence, tout de suite il a trouvé l'École de la deuxième chance. Il est entré en formation, ça a été validé. Il a besoin d'aide un peu au niveau administratif. »

Professionnelle d'un centre d'hébergement

Quant à No Art, aujourd'hui, il se projette à nouveau. Ses aspirations sont simultanément très floues et très rationnelles. S'il veut s'orienter vers les espaces verts, pense à une VAE (Validation des acquis de l'expérience), il n'a pas entamé de démarches plus sérieuses pour voir ce qu'il était possible de faire. C'est un projet en devenir, qu'il murit peu à peu maintenant qu'il est « posé » dans un lieu. Par contre, il intègre d'ores et déjà dans ce projet des aspects très pragmatiques concernant les temporalités, réserves financières que ce projet pourra lui offrir. No Art se projette pleinement :

« Je pourrai faire une validation des acquis d'expérience quoi. C'est... Mais bon ça, faudra voir encore... [...] Moi si je pouvais... Moi ça serait plutôt en espaces verts tu vois, je suis plus à fond sur les espaces verts. J'aime bien travailler dehors dans la nature, ça me plairait ça. Donc, optimiser le plus, le maximum là-dessus tu vois, sur les espaces verts. Peut-être après faire une validation des acquis après en espaces verts depuis là, après je pourrais peut-être trouver du boulot. Moi faut que je vois la rémunération tu vois, si après je veux un appart, faut que je compte combien de temps ça dure, si je peux me permettre de prendre un appart ou si je reste ici (au CHRS). »

No Art

Les ruptures peuvent là encore être induites par les dispositifs eux-mêmes, ces derniers n'assurant pas les transitions, notamment en fin de parcours. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas de réserves (financières, relationnelles) suffisantes pour anticiper un temps de flottement dans leur trajectoire professionnelle peuvent repartir dans le circuit d'hébergement institutionnel en y occupant à nouveau une des places les plus défavorables (celle de l'urgence). Pour d'autres, c'est la débrouille qui prime. Mais tous doivent alors ré-enclencher un nouveau processus au risque de s'épuiser à essayer de sortir de la précarité :

« C'est des jeunes qui sont inscrits à la Mission locale, qui sont inscrits à Pôle emploi. Là par exemple, le jeune qui est venu me voir, il travaille mais très, très peu par une agence d'intérim. Quand il revient, il me dit « ouais ils se fichent de moi parce que j'y suis allé pour deux/trois heures » après ils le rappellent pas pendant x temps... [...] Puis bon y'en a quelques uns, à la marge, mais c'est très rare, c'est terrible à dire, qui vont sortir sur des emplois. Mais c'est *peanuts*. La crise économique puis des jeunes qui arrivent qui ont pas de qualification, sortir si jeune avec le CDI temps plein... On en a eu un cette année. »

Professionnel d'un centre d'hébergement

### Faire carrière ou avoir un job

Les jeunes précaires, notamment ceux rencontrés, sont ainsi contraints à une « dérive de lieu en lieu, de job en job » qui désoriente toute action à long terme. Toujours selon Sennett, ce « régime temporel du capitalisme », à l'origine d'une instabilité croissante, fait basculer l'emploi d'une logique de carrière à la succession de « jobs ». Étymologiquement, le mot « carrière » désignait une route pour les voitures (carriages), tandis que le mot « job » désignait un morceau de quelque chose qui pouvait être

transporté d'un endroit à un autre. L'analogie avec la route, voie toute tracée sur laquelle on suit sa vie professionnelle, est remise en cause, au profit d'une vie professionnelle morcelée, et cela l'est d'autant plus pour les plus précaires et les moins qualifiés.

C'est cet aspect du temps, le rejet du « long terme » au profit du « court terme », qui a le plus de conséquence sur la vie émotionnelle des individus hors de leur vie de travail. Dans la nouvelle économie les gens dérivent alors de lieu en lieu, de job en job.

Ref. : Richard Sennett, 2000, *Le travail sans qualités*, Paris, Albin Michel, pp.31-37. ■

En contrepoint, certains enquêtés recherchent non pas cette dérive mais une mobilité maîtrisée, contrairement à la mobilité qu'ils subissent très souvent. Par exemple, Maloux aurait préféré avoir un CDD plutôt qu'un CDI dans un snack en centre-ville où elle fait des hamburgers :

« J'ai signé un CDI à 35h. Je voulais un CDD mais ils ont pas voulu. J'ai dit que toute façon, je comptais pas passer ma vie à faire des hamburgers à Grenoble et que je demanderai soit une rupture conventionnelle, soit je démissionnerai. Mais en tout cas, je leur ai dit : je viens, je bosse, je passe mon permis, je me paie mon camion, je forme quelqu'un (*à son poste pour la remplacer*) et je m'en vais. Le patron il est ok. Enfin, "il est ok", s'il est pas content c'est pareil. Mais je vais pas le laisser dans la merde, je sais ce que c'est un cuistot en moins. Former quelqu'un, même si ça prend des heures et des heures, c'est pas grave. Pour faire des hamburgers faut pas être sorti de Saint-Cyr (*rires*). »

Maloux

Matthias a un autre projet, semblable sur certains points. Il veut être « autonome » et son « projet » serait de « *vivre comme un bohémien* ». Pour cela, il envisage l'achat d'une roulotte et de deux chevaux de trait. Il arpenterait les routes, les foires et fêtes de village pour proposer des tours en roulotte. Ce projet il le munit sérieusement, ce mode de vie correspondant à ce qu'il envisageait quand il a quitté le confort relatif de « *sa cage à lapin* » et de son travail en téléphonie à Lyon. Il voulait être son « *propre patron* », ne dépendre que de lui-même et être sur les routes avec ses animaux. Sa tentative actuelle est de concrétiser cette image romantique, avec tout ce que cela implique de pragmatisme.

### La fracture numérique : le passage de l'accès à l'usage

« On a beaucoup de jeunes qui ont des portables avec Android, etc. Donc on imagine qu'il n'y a pas de souci, sauf que... On a fait une enquête, y'a 84 % des jeunes qui disposent d'internet chez eux, en source INSEE c'est 95 % au niveau national. « Utilisent internet », 58 % dans nos jeunes, pour 96,4 au niveau national. « Envoyent des mails », 15 % pour être capable d'envoyer un mail, faut déjà rédiger un peu, même si c'est une rédaction très légère. Alors que c'est 93 % au niveau national. « Utilisent internet dans la recherche d'emploi », ce qui est fondamental de nos jours, 19 %. Donc... La réalité elle est là. C'est pas parce qu'ils ont des outils qu'ils savent s'en servir. »

L'écart observé par cette professionnelle de Mission locale lorsqu'elle regarde le dernier rapport effectué par sa structure est éloquent. C'est d'ailleurs un constat qui revient dans nombre d'entretiens. La fracture numérique ne doit plus alors être seulement comprise comme un empêchement à accéder à l'outil informatique lui-même, mais plus encore comme un empêchement à l'utilisation de l'outil. Si tous (ou presque) ont une connexion internet, des téléphones portables relativement performants, le manque s'insinue dans la difficulté d'appropriation des usages des dispositifs technologiques et dans les codes socio-culturels qui y sont rattachés. Chacun a ou peut facilement se créer une adresse email, c'est la formulation de cette adresse qui peut poser problème, trop familière par exemple pour être utilisée dans le cadre d'échanges professionnels. Ou encore, si l'utilisation des réseaux sociaux est monnaie courante, l'ajout d'un fichier joint dans un email est loin d'être acquis pour la majorité des jeunes concernés. La fracture numérique passerait ainsi par un empêchement à une pleine capacitation.

Cet empêchement à profiter pleinement des possibilités offertes par l'outil numérique est particulièrement pervers. Les jeunes sont réputés être fortement connectés, préférant ce mode de communication à tout autre et l'utilisant bien mieux que les générations précédentes. Cela est en partie vrai mais omet d'introduire une autre variable, **celle que subissent les milieux défavorisés et qui consiste à avoir accès à un bien commun sans pouvoir en acquérir les codes et modes d'usages.** De cet entre-deux à la

violence sourde découlent des situations de non-recours aux droits ou des recours qui sont peu outillés et souvent voués à l'échec. Par exemple, la plupart des Foyers de jeunes travailleurs demandent aux postulants de remplir une demande en ligne. Le contenu de la demande est très précis, il est même parfois nécessaire d'y joindre des documents en version numérique. Les problèmes se cumulent : il faut avoir les documents en sa possession ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de jeunes demandeurs. La famille peut avoir gardé les documents, les avoir détruits ou le jeune les avoir égarés dans son parcours mouvementé. Il faut aussi les numériser et donc avoir le matériel nécessaire ou être accompagné par une structure le mettant à disposition. Les jeunes trouvent toujours des solutions dans ce cas mais des solutions qui impliquent à nouveau leur réseau privé et, pour **ceux qui n'en ont pas, demandent à solliciter un dispositif alors même que le jeune entame une démarche de manière autonome.** Puis il faut maîtriser la lecture et l'écriture. Le jeune doit rédiger un petit texte et comprendre ce qu'on lui demande. Il n'a pas vraiment le droit à l'erreur, il n'a personne en face avec qui négocier, argumenter, se tromper, recommencer. C'est un « *one shot* ». Les jeunes en difficultés avec la langue ou de langue étrangère sont alors de fait pénalisés. À cela s'ajoute les subtilités de montage de dossier comme le fait de savoir ce qu'on a réellement le droit de demander et de quelle manière. Et si cela est vrai dans toutes les démarches que tout un chacun doit effectuer, il s'agit ici d'un dialogue muet avec une machine alors que le jeune concerné est dans une situation de dénuement économique et social.

Les fantasmes autour du tout numérique et la croyance selon laquelle tous les jeunes maîtrisent l'outil voilent une nouvelle approche de la fracture numérique. Elle n'est plus, comme cela était le cas au début du numérique, une unique difficulté d'accès à l'outil. Elle concerne aussi son usage et touche particulièrement les personnes en situation de pauvreté, jeunes ou pas. Comment repenser et travailler cette appréhension de la fracture numérique dans le cadre des jeunes dits en errance, sorte de négatif des jeunes très insérés, ultra-mobiles et ultra-connectés ? ■

## b. Un habiter lucide entre réinvention, transition et installation

Comme abordé rapidement dans la partie précédente, l'habiter embarque le plus souvent avec lui la question des ressources monétaires. Pour habiter, il faut avoir des ressources, ce que n'ont pas, ou trop faiblement, trop irrégulièrement, les enquêtés. Cependant, si plusieurs d'entre eux ont connu la rue *stricto sensu*, ce fut pendant des périodes à durée limitée ce qui implique qu'ils ont trouvé d'autres modes pour habiter du moins de manière transitoire.

Au travers des expériences narrées par les jeunes rencontrés, c'est la quasi-totalité des habitats précaires qui est passée en revue. Il y a le squat, expérimenté par une partie d'entre eux à plusieurs reprises, l'hébergement institutionnel (en urgence, en CHR, en FJT), l'hébergement chez un tiers, le camion, la rue, parfois l'appartement à soi. C'est la précarité du statut d'occupation des lieux qui permet de catégoriser cet ensemble disparate. Les enquêtés ont rarement été chez eux, vraiment, quelque part. Et cela devient une quête qui prend des formes diverses. À ceux qui acceptent encore le transitoire car il se situe dans un projet au long cours dont ils voient clairement les possibilités d'aboutissement, à ceux qui ne veulent plus du transitoire et se focalisent sur le pérenne se juxtaposent d'autres logiques encore. Par exemple, trouver un lieu, ne plus en bouger et se considérer enfin chez soi ou alors, être enfin chez soi dans un lieu qui permet de bouger, comme le camion.

Quoiqu'il en soit, à travers cette quête du lieu à soi (légal ou illégal, mobile ou normé, etc.) c'est une quête de la reprise en main de sa trajectoire. C'est une quête de la maîtrise de son devenir et, à nouveau, une tentative de réinjection du temps long dans un quotidien rythmé par l'épaisseur du temps présent.

### • Habiter en squat : compétences et acquis d'une forme d'autonomie

Les enquêtés qui ont expérimenté ou expérimentent encore le squat à l'heure actuelle aiment généralement à le rappeler. Même les squats les plus sommaires sont longuement décrits. Par exemple, Kim relate avec précision et moult détails son installation dans une tente au bord d'un parc. À vrai dire, quand Kim relate ce passage de sa vie, elle ne doit pas seulement parler de la tente ni du parc. Elle doit aussi expliquer comment elle a trouvé le lieu, comment elle s'y est concrètement installée, les négociations avec le gardien du parc et les compétences interactionnelles qu'elle a su mobiliser pour ne pas être délogée, pour avoir même des droits tacites d'occupation. Elle est restée longtemps dans ce coin de parc, jusqu'à s'y sentir un peu chez elle, de sorte que la nuit venue, elle « rentrait chez elle » à chaque fois qu'elle enjambait les grilles du parc.

### Le squat : une expérience qui développe un ensemble de compétences

Florence Bouillon fait état de la « pluricom pétence » des squatteurs. Cette pluricom pétence, l'auteure l'illustre en décomposant les séquences propres à l'occupation d'un squat. Dans un premier temps, il s'agit d'ouvrir un squat, ce qui mobilise des compétences spatiales et transactionnelles. Il faut repérer un lieu, en jauger la pertinence au regard du voisinage, des possibilités d'entrée et de sortie. Il est nécessaire aussi de l'ouvrir au bon moment, sans se faire remarquer, puis d'en protéger l'entrée et envisager la possibilité d'interagir avec le voisinage pour que tout se passe au mieux. Dans un second temps, il faut s'installer dans le lieu, ce qui demande à s'adapter et à faire avec le lieu pour le rendre le plus vivable possible, ce qui nécessite des compétences diverses selon que le squat est

ouvert par un groupe ou par une personne seule. Dans un dernier temps, ce sont les compétences d'urbanité qui sont sollicitées : habiter un squat implique de savoir entretenir des relations de bon voisinage, de connaître les ressources du lieu, de la ville et gérer les relations dedans-dehors, d'autant plus que les circulations sont souvent plus denses que dans d'autres formes d'habitats.

Habiter en squat, du moins pendant un temps, et même s'il s'agit de squats dits de pauvreté<sup>51</sup>, permet ainsi de développer un ensemble de compétences, de savoir-vivre et de savoir-être avec soi, avec ses colocataires et avec le voisinage. Ce sont des expériences qui peuvent être fortement valorisantes tant elles révèlent le savoir-faire des enquêtés qui les ont expérimentées.

Ref. : Florence Bouillon, 2009, *Les mondes du squat*, Paris, PUF. ■

<sup>51</sup> En opposition, mais parfois en parallèle, aux squats dits « politisés », « militants » et qui relèvent plus d'un choix de vie que de contraintes purement économiques.

Julie se rappelle avec plaisir un ancien squat dans lequel était d'ailleurs son frère. Après la fermeture du squat, le lieu est devenu un centre d'hébergement, de manière assez ironique. Elle et les autres squatteurs avaient aménagé les lieux à tel point que cela ressemblait « *à une maison associative* ». Ils faisaient des repas, en invitant certaines associations. Dans ses souvenirs, ce temps « *était génial [...]* *Mais ils ont tout détruit, ils nous ont foutus dehors pour faire un foyer pour les jeunes en difficultés. Et ils nous ont jamais acceptés à l'intérieur.* »

Le squat qu'occupe actuellement Maloux avec ses amis est un lieu légalisé. Ce sont les anciens occupants qui avaient effectué les démarches auprès du propriétaire. Sous réserve de participer à l'entretien du lieu, ils peuvent y séjourner. En fait, Maloux précise que le propriétaire « *n'arrive pas à louer leur maison et nous ça nous rend service* ». Ils s'occupent donc du petit terrain, dans lequel ils ont fait un jardin qui est « *maintenant tout neuf* » et ils sont en train de construire un poulailler avec « *de vraies poules* ».

« Ben moi je travaille, mais je veux pas être en appartement. Même mon patron il me dit, "mais pourquoi tu prends pas un appartement ?", "Non !". Pour quoi faire je vais payer un loyer ? Je veux habiter en camion, je vais pas lâcher des sous alors qu'au final je vais pas rester. Ça sert à rien, c'est une perte d'argent. [...] Ça coupe la chique à beaucoup de personnes. Parce que beaucoup disent « oh mais les squatteurs, ils sont bons qu'à squatter justement... ». Et pourtant, j'en suis la preuve. Je squatte et je vais travailler, et c'est pas pour autant que je prends pas soin de moi ou que je me laisse dépérir. »

Maloux

Anou, son compagnon et leurs chiens sont installés dans deux petites caravanes à une heure de la ville dans laquelle elle fait la manche. C'est certes loin et inconfortable pour se déplacer quotidiennement mais cela leur offre la possibilité de laisser leurs chiens promener en forêt et d'organiser leur lieu de vie à leur convenance. Précédemment, ils séjournèrent dans une tente non loin de la ville, mais ils en ont été évacués. Loin de tout et de tous, personne ne cherche à les déloger. Ces caravanes ont été laissées sur ce terrain par un ancien squatteur qui les met librement à disposition depuis qu'il est parti. Évidemment, les conditions de vie sur place sont spartiates. Par exemple, il n'y a pas d'électricité. Pour Anou, cela n'a pas grande importance et devient même une fierté au regard de ce que le couple met en place pour combler les manques du confort dit moderne :

« On fait des feux. On cuisine sur des feux tous les soirs. On a fabriqué un four avec de la boue et tout. On se débrouille comme ça un peu. [...] Hier y'a un mec qui est passé "Oh en Tunisie ma grand-mère elle a exactement le même four !". Tu vois, finalement, ça existait avant et les mecs ils se sont démerdés tous seuls pour le trouver. Si tu réfléchis un peu. Mais comme les gens sont lobotomisés, qu'ils savent plus faire sans leur micro-ondes et leurs trucs, ben voilà. »

Anou

En plus, de savoir repérer, ouvrir, aménager des espaces qui ne sont pas en conformité avec ce que l'on attend d'une habitation, c'est le savoir-faire lié à la vie en squat qui retrouve ici ses lettres de noblesse. Quand les personnes s'en emparent pleinement, le squat rivalise avec des formes d'habitat plus classiques et, sur certains points comme la reconnaissance des compétences de la personne, offre plus à ses habitants que d'autres types d'habitats.

- **Les habitats comme des points d'étape**

Le squat peut donc faire partie des points d'étape rencontrés par les enquêtés. Ce sont d'ailleurs bien souvent une multitude de squats qui sont expérimentés, au gré des fermetures et des déplacements. Le squat implique ainsi la mobilité et intègre la liste de l'ensemble des habitats précaires et/ou transitoires occupés par les enquêtés. Cette « mobilité résidentielle » n'est pas de fait problématique ; elle peut prendre place dans un parcours qui recèle sa logique s'il se déroule comme l'espèrent les personnes et s'insère dans un parcours considéré comme ascendant (et qui ne vise pas forcément le logement normé) par les enquêtés. En somme, les jeunes rencontrés ne veulent pas tout tout de suite, mais ils veulent des perspectives, donc du temps long.



### **Accepter de ne pas se poser de façon pérenne...**

C'est la réalité du marché locatif qui a incité Cynthia à réviser sa copie et à considérer la colocation comme un type d'habiter envisageable. Aujourd'hui, elle vit donc en colocation pour 370 euros par mois, ce qui grève déjà allègrement ses ressources mensuelles, fort faibles.

« J'avais pas pensé à la colocation au début. C'est ma référente qui m'en avait parlé. Moi je me suis dit que j'avais déjà été en colocation pendant deux mois en hébergement d'urgence. Et ça se passait vite fait... T'invitais quelqu'un ça râlait, la vaisselle, c'était toujours moi, le ménage c'était toujours moi. [...] Je rentrais que les week-ends parce que le matin j'étais à la fac, l'après-midi je bossais et le soir y'avait plus de train pour rentrer donc je dormais chez ma collègue. Je rentrais le week-end, c'était le bordel, pour le peu de courses que j'avais, ça piquait dans mes courses alors qu'on avait chacun un étage dans le placard. [...] Donc la colocation au début j'étais pas trop pour. Je voulais me prendre un studio ou un petit appartement. Mais comme j'ai pas de travail, j'ai pas trois mois de fiches de paie, pas franchement de garant, du coup c'est un peu compliqué. Je voulais aller au FJT mais 480 par mois c'est cher pour une chambre. Alors que mon studio c'était 350 euros et j'avais ma cuisine, ma salle de bain. Au FJT, on a la chambre, la salle de bain et après c'est un self avec des horaires contraignants entre la fac, le travail à côté. Donc tu peux pas forcément manger au self, alors il faut prendre un truc dans les distributeurs et ça coûte cher. [...] J'ai repensé à la colocation, en regardant la télé ils parlaient de "àpartager.com", je suis allée voir et y'avait plusieurs annonces intéressantes. Ici, ils avaient l'air super sympa, ils m'ont proposé de rester dormir comme j'avais une autre visite dans la ville le lendemain matin, plutôt que de faire l'aller-retour dans l'Isère. J'ai réussi à m'arranger avec la proprio, c'est pas trop loin de la fac non plus. »

Cynthia

Cynthia n'envisage pas pour autant de rester dans cette ville, « *je me suis dit que je vais sur Saint-Étienne le temps de la fac mais je sais pas où je veux habiter plus tard. Ça dépend si je suis avec quelqu'un aussi.* » Le transitoire dans une trajectoire maîtrisée permet à chacun de conserver la cohérence de son parcours, il permet même d'acter différentes périodes de sa vie et rejoint en cela ce qu'expérimentent la plupart des individus qui ne sont pas particulièrement aux prises avec des difficultés sociales et/ou financières.

Pour ceux qui cumulent un ensemble de difficultés, ce transitoire peut même devenir une étape décisive, de remise à plat et de planification pour les temps à venir :

« Ici je sais que c'est une transition. Plus tard, je sais que ça sera quand j'aurai une stabilité financière plus importante et aussi une stabilité dans le travail. Là peut-être que je pourrais envisager de trouver un appartement dans le diffus mais faudrait vraiment que je sois bien dans ma tête, que je sois serein, rassuré sur l'avenir. Parce que je sais que dans le privé, ça peut arriver, alors qu'ici non. [...] Le retour dans l'appartement, enfin plutôt l'accès, pas le retour, dans un appartement dit normal, je l'imagine pas encore. J'aimerais le concrétiser mais pas tout de suite parce que je suis pas encore rassuré. Ma situation me permet pas d'avoir un logement indépendant avec une régie privée. Mais peut-être plus tard, faut jamais dire jamais. »

Beyoncé

Mais pour Beyoncé, ce temps de réassurance ne peut être effectif qu'à partir du moment où il est certain de pouvoir rester dans le transitoire sans limite de durée. C'est, entre autres, pour cela que la pension de famille lui convient. Lorsqu'il a signé son contrat, aucune date de fin, aucune date de sortie n'a été définie. Il n'a pas à partir avant d'être « *serein* », « *rassuré* » sur son avenir.

« Et surtout ce qui me fait peur dans le privé, c'est que tu signes un bail et y'a une date de fin. Moi ma sœur est dans le privé... T'imagines je signe un bail et on me prévient trois mois avant que je dois quitter le logement "parce que je vends l'appartement à ma fille". Trois mois pour trouver un logement, je peux pas, ça me fait trop peur. Bon elle, elle y est arrivée. Mais moi je pourrais pas, ça me fait trop flipper, je panique, je sais que je serais bloqué. Ça me paraît tellement compliqué de trouver un logement en soi. Je serais très angoissé, vraiment. »

Beyoncé

Du transitoire qui peut durer, du transitoire qui s'inscrit dans des perspectives d'avenir solides et bien étayées, cela devient du transitoire acceptable. Il faut du temps long pour que l'anticipation propre à la survie laisse place à la projection dans sa propre vie.

**... sous réserve qu'un ailleurs soit envisageable**

Justement, en évoquant ce que lui dit un ami qui est dans une situation aussi complexe que la sienne, Beyoncé rappelle l'importance de pouvoir se projeter sans être dans une obligation d'anticipation et sans ressentir la menace d'une épée de Damoclès qui pèse continuellement sur certains des jeunes enquêtés :

« Il me dit "J'ai fait l'Orée AJD, j'ai fait Notre Dame, j'ai fait le Refuge, là je fais Résidétapes, mais je vais de précarité en précarité". Y'a pas de stabilité. Il me dit "Je ne peux pas voir venir demain". Quand il sait qu'il a une date de fin pour son hébergement, il sait pas ce qu'il va trouver après. C'est pas sécurisant, c'est pas rassurant, c'est pas structurant dans une vie d'adulte ou t'es censé... pouvoir te poser. »

Beyoncé

Le locataire de la pension de famille qui se joint à la discussion ajoute alors que dans ces conditions, il est impossible de « *te projeter aussi, de faire des projets* ». Pourtant, les hébergements, quand ils ne sont pas des hébergements d'urgence, demandent à ce que les jeunes mettent en place des projets, condition requise pour qu'ils puissent sortir de l'hébergement et s'épanouir en tant que jeunes adultes. Mais le projet demande du temps long avec des échéances solidement arrimées à des conditions de vie stabilisées. Sinon, il n'est qu'anticipation, chaque projet n'est qu'un coup d'avance pour tenir encore quelques semaines, quelques mois sans qu'aucune articulation avec du long terme ne puisse être vraiment envisagée. Les projets peuvent alors se succéder, accordant des sursis mais jamais d'avenir. Contrairement à Beyoncé, Marion appréhendait l'hébergement en foyer en raison de son caractère collectif. C'était une sorte de « baptême du feu » pour elle. Au-delà des conditions d'hébergement qui lui assurent une grande liberté et préservent son intimité, si la situation lui paraît acceptable, c'est parce qu'elle ne l'envisage que comme transitoire, et un transitoire à court-terme. Dans le parcours de Marion, le foyer est un point d'étape, une articulation entre le domicile familial, ici problématique, et son premier logement à venir. L'hébergement prend des allures de résidence universitaire ou de logement étudiant quand bien même Marion y soit venue pour des raisons très différentes. D'ici, elle arrive à se projeter dans un ailleurs enthousiasmant, son premier logement. Elle n'envisage pas le retour au domicile familial quand sa mère sera relogée loin de la violence paternelle.

« Bon je me dis que j'ai envie de faire ma vie. Je préfère prendre mon indépendance, quand elle aura son appart, dès que j'aurai envie d'aller la voir je pourrai y aller et je ferai ma vie à côté. »

Marion

Marion a définitivement quitté le foyer familial, elle entame son parcours résidentiel de jeune femme, même s'il débute dans des conditions peu enviables. Nicolas a peut-être eu cet espoir dans un premier temps, mais la succession des hébergements a écorné son rêve au point qu'il n'envisage plus vraiment de porte de sortie.

C'est bien ça le problème. L'hébergement ou même le logement transitoire est, d'un commun accord pour les jeunes rencontrés, une étape sinon obligatoire, du moins envisageable. Mais il y a une condition à cela : il faut avoir la possibilité de se projeter et si possible dans un habitat qui soit celui que l'on attend pour se réaliser. Peu importe que cela soit dans un mois, six mois ou deux ans, mais il faut que l'objectif se dessine et qu'il soit dans la ligne d'horizon. Sinon, la situation se consume dans l'absurde.

- **Trouver sa place : être chez soi**

Pour ceux qui ont largement expérimenté les points d'étape, c'est la quête d'un lieu à soi qui est au centre des préoccupations. Le point d'étape devient point de basculement et de l'alternance « bouger »/ « se poser », les enquêtés entrent dans le processus « bouger » et « se poser ». Ce processus, s'il relève d'un mécanisme semblable pour les jeunes rencontrés, peut conduire à des aboutissements différents. D'une côté, il y a la recherche d'un chez soi immuable, de l'autre, celle d'un chez soi mobile. En somme, si c'est le chez soi qui est au cœur du projet, il revêt des formes opposées.

### ***Se poser et être chez soi : l'appartement***

Depuis ses 16 ans, Nicolas alterne les habitats. D'abord au domicile familial, puis dans le nouveau domicile de sa mère et son beau-père, ensuite dans les familles d'accueil jusqu'à ses 18 ans qui ouvrent une période encore plus trouble en matière de logement. Le jeune homme sera tour à tour hébergé chez des amis, logé par une compagne, hébergé dans des CHRS, des FJT, des foyers d'urgence, dormira dans la rue, dans des trains, dans des immeubles, etc. Bref, son parcours résidentiel incarne à lui seul ce que l'on entend habituellement par « parcours d'habitats précaires ». Ce type de cheminement est usant, il conduit les jeunes gens rencontrés à vivre des situations limites, dans lesquelles la survie et l'insécurité dominent.

« Je connais pas ça, payer un loyer, avoir un truc EDF, avoir un truc à mon nom. Au lieu de... C'est bête de dire ça... Avoir un logement à moi, ça veut dire que c'est pas moi qui pars. Ça c'est le truc que vous pouvez pas imaginer. Parce que c'est tout le temps moi qui bouge. Là je veux être chez moi. Chez moi. Je fais ce que je veux. On me dit rien. Et après tout s'enchaîne. »

Nicolas

Aujourd'hui, avec les prestations sociales, Nicolas pourrait louer un studio « à 350 euros ». Mais, malgré le soutien des professionnels du FJT dans lequel il séjourne, il n'entreprend aucune démarche pour mener à bien ce projet.

« Mais je veux un lieu pour me poser et pas déménager juste après. [...] Je voudrais avoir une situation, comme tous les gens, être normal. Un logement, un permis, une femme, y'a tout qui suit. »

Nicolas

C'est ce qui explique l'entêtement de Nicolas à ne pas vouloir occuper un studio dans le village où il est actuellement. L'installation dans ce lieu serait, selon lui, de fait transitoire. Sa quête est bien différente. Il souhaite un lieu dans lequel il pourra s'ancrer de manière quasi-définitive, il souhaite être de « quelque part » et ce pour longtemps. Comme cette possibilité semble compromise pour l'instant, Nicolas envisage alors une solution totalement opposée ; acheter une tente. Cette tente, il pourra la poser n'importe où, le temps de réunir les conditions pour intégrer un chez soi digne de ce nom qu'il ne quittera pas de sitôt.

Julie aussi a pas mal bougé depuis ses 17 ans. Ses frères ont adopté ce mode de vie, de type « routard », depuis plusieurs années et ne semblent pas prêts à y mettre un terme. Pour elle, c'est différent. Elle voulait se poser quelque part pour construire de nouvelles choses et potentiellement créer une dynamique positive pour embarquer dans le mouvement d'autres jeunes en galère. Une des étapes de ce parcours à venir était de trouver un lieu à soi, un appartement :

« -Comment vous avez fait pour l'avoir ?

-Je sais pas, c'était magique ! Je vous jure ! Je fais mes dossiers. Je vois avec une association qui traîne, traîne, traîne. Je les refais, je les envoie, pas de réponse. Je les appelle, et ils me disent "ah mais c'est à vous de nous contacter, on envoie plus rien maintenant". Et du moment où j'ai appelé, j'ai reçu une proposition d'un bailleur social. Je l'ai visité, j'ai dit ok et hop on emballé ! J'aurais dû réfléchir parce que la plomberie est hors-norme et ils veulent pas payer les réparations. Je vois l'ADIL demain. »

Julie

C'est une assistante sociale qu'elle connaît en parallèle qui l'accompagnera informellement dans ce processus. Et voici Julie dans son premier appartement à elle, et rien qu'à elle. Cet appartement, ce n'est tout de même pas la panacée. Les radiateurs fuyaient, le quartier est difficile, elle a même été menacée de mort.

« Le premier jour où j'arrive, je prends mon premier bain, toute l'eau ressort par l'évacuation de la machine ! Un an après j'ai ma machine, des cailloux, des feuilles sont sorties de l'évacuation. [...] Je paie 5 euros de loyer, donc j'ai rien à dire. C'est l'impression que ça me donne. »

Julie

Mais la jeune femme prend son mal en patience. Elle sait pourquoi elle doit rester là, du moins pendant un temps. Elle doit passer le permis, s'occuper de son père, poursuivre son emploi, développer ses projets à venir et s'occuper d'elle, aussi. Pour tenir, elle pense à ce qu'elle aimerait être son lieu de vie dans les années à venir : une petite maison en Ardèche dans laquelle elle pourrait déployer ses compétences artistiques mais aussi exercer son métier de paysagiste et élever toute une petite famille.

### ***Bouger et être chez soi : le camion***

Pour les jeunes rencontrés, être chez soi ne revient pas forcément à occuper un logement. S'il s'agit toujours d'avoir un lieu à soi dans lequel on peut mettre en place ses propres règles de vie, la nature de ce lieu varie. Vivre en camion est un des objectifs visés par une partie des enquêtés afin de conjuguer deux de leurs attentes qui sont très souvent mises en tension : bouger tout en étant posé. C'est, par exemple, le projet mis en place par Maloux. Elle attend un « *retour de RSA de deux mois* ». Elle envisage de consacrer la moitié de cette somme au permis de conduire et le reste dans l'achat d'un camion d'occasion.

« Je me donne un an et demi grand maximum pour avoir mon permis et mon camion. Et après je m'en vais (*rires*) ! [...] Moi si j'ai pas d'attaches fixes, je peux pas. Je reste pas. Je vais pas errer justement. Je vais d'abord regarder sur internet les villes où y'a du taf, et je vais aller dans cette ville-là. Je vais zoner, faire la manche pour ce dont j'ai besoin et poser des CV en même temps. »

Maloux

S'extraire des centres urbains pour ne faire qu'y passer au besoin, c'est ce qu'enseigne l'expérience du « zonard ». Il arrive un temps où l'intérêt et les ressources que l'on trouve dans les centres-villes s'épuisent ou deviennent ankylosantes. Il faut alors bouger. C'est ce qu'ont fait de nombreux amis de Julie :

« Ils ont leur camion ou leur campement, ils évitent les villes justement. Les villes c'est pour le début, pour apprendre à se débrouiller, pour voir, pour savoir où on peut trouver des choses. Après quand on apprend les choses, tout le monde fait tout pour s'éloigner et trouver son petit coin à soi. Vous verrez rarement un zonard passer sa vie dans la rue, à part les clochards. Ils ont pas la force. »

Julie

Un camion, un campement, parfois une maison abandonnée en campagne qui devient un squat très aménagé font alors l'affaire, ou encore une roulotte, comme le souhaite Matthias, « *pour avoir une vie de bohémien* » tout en approchant ce rêve de vivre au plus proche de la nature.

Chacha a déjà connu l'habitat en camion. Elle va peut-être réitérer l'expérience mais ce sera un mixte de nécessité et d'envie, ce qui l'enthousiasme autant que cela la freine :

« On va peut-être habiter en camion avec mon copain. Ça va être en poids lourd. Ça va être un grand changement dans la vie. [...] Lui il doit 2 000 à un bailleur ou 3 000 ou 30 000 je sais plus. Enfin il leur doit beaucoup de sous. [...] Ils sont restés 9 ans avec son ex, ils ont pas payé. Lui il habite chez son père et sa belle-mère (*ça se passe mal*) [...] Moi j'ai mon appart et je suis pas vraiment enthousiaste d'habiter en camion parce que j'ai pas envie qu'il me dise un jour « bon on habite en camion, on retourne à la rue ». »

Chacha

Simultanément, elle a « *toujours kiffé d'être en camion. Pour moi c'est la liberté* ». Mais cette liberté a un prix conséquent quand aucun filet de sécurité n'est à disposition. Quitter son appartement pour vivre en camion la rapproche dangereusement de la rue, comme si le camion représentait un maillon entre les deux expériences, un maillon ici assez peu solide.

« Au final mon appartement il est tellement petit qu'un camion ça fait la taille de mon appartement. Tu mets le chauffage, t'as la douche dedans, l'électricité et tu paies plus d'impôt. Puisque t'as pas de lieu où t'habites et tu bouges quand tu veux. Ça c'est dans ma tête, et même c'est le rêve de tout le monde : « tu bouges quand tu veux ». C'est faux, tu bouges quand t'as les sous, si tes pneus sont pas crevés. »

Chacha

- **Au croisement de la mobilité et de l'autonomie : le permis de conduire**

Pour un regard extérieur, le lien ne se fait pas automatiquement mais si l'on veut un camion, autant avoir le permis, histoire de le faire rouler. Cela implique que tous les jeunes qui arpentent les routes en camion ont obtenu à un moment ou un autre le permis et ont suivi des cours de code et de conduite. Là encore, on approche la complexité des parcours puisque les « *travellers* », « *teuffers* » en camion sont parfois considérés comme totalement déconnectés d'un ensemble de réalités alors qu'ils se sont tous pliés à l'exercice des cours de conduite et aux coûts que cela engendre.

Le coût est d'ailleurs au cœur des propos lorsque le permis est évoqué. Pour payer son permis, il fallait 1 700 euros à Julie :

« Les aides je les ai demandées. La première fois, j'avais demandé les aides à Pôle emploi, ma référente est tombée malade et n'a pas rendu mon papier à temps. Donc refusé, et j'ai pas eu de dérogation parce qu'elle était en arrêt maladie. Ils en ont rien à foutre. J'ai demandé alors l'aide partielle, c'est 500 euros mais après l'obtention du permis ou après avoir effectué 20 heures de conduite. C'est mon ancienne assistante sociale qui m'a tendu l'offre de l'épicerie solidaire (*une offre pour un emploi qu'elle occupe actuellement*), du coup j'ai commencé à payer depuis mars. C'est 1 700 euros parce que j'ai demandé la formation accélérée, sinon ça va jusqu'à 1 100 euros, 1 300. Mais je voulais que ce soit vite fait, parce que moi quand je suis motivée, c'est maintenant. J'ai tendance à me décourager quand c'est trop long. »

Julie

Plus encore, tous les frais afférents à un véhicule sont soupesés par les jeunes enquêtés. Chacha considère que le permis, c'est la liberté :

« Ne plus être dépendante du père de mon copain, ne plus être dépendante de ma mère, ne plus être dépendante de ma tante [...]. Plus être dépendante de personne. »

Chacha

Et rappelle immédiatement que la liberté a un prix, puisque ça « *coûte cher d'acheter une voiture, l'assurance, acheter les pneus*. » C'est ce qui, entre autres, ancre Julie dans un lieu :

« Tant que j'ai pas le permis, je reste là. Comme j'ai ouvert mon dossier ici, sinon pour le transférer c'est 160 euros. Donc autant rester là. [...] Je voulais pas partir tout de suite car je veux attendre le permis. S'il faut que je retourne un mois ou deux chez le *padre*, lui il en sera content et moi aussi. J'aimerais bien l'emmener avec moi si on s'en va. Moi j'aimerais bien vivre en Ardèche, dans les montagnes, vers Joyeuse. J'ai une amie qui habite dans les montagnes, depuis la route on voit le flan d'une montagne et y'a une maison, c'est chez elle. C'est génial. »

Julie

Le permis, c'était aussi l'objectif de Nicolas. Il avait longuement économisé pour se payer les cours lorsqu'il était saisonnier. La rupture conventionnelle de son contrat, l'absence d'allocation chômage, et voici toutes ses économies englouties dans la survie au cours de cette période. Il n'a plus aucune réserve d'argent, le projet du permis s'éloigne toujours un peu plus alors qu'il est devenu une obsession depuis qu'il lui a échappé :

« Si j'étais inscrit, j'y serais tous les jours. Du matin au soir j'irais au code. Ah oui, c'est une motivation ça ! Même je deviens *teuffeur* aussi bien plus tard s'il le faut (*rire*), je prends un camion. Enfin *teuffeur*, façon de parler, voyageur, histoire de bouger. »

Nicolas

Le permis « *c'est la priorité, c'est obligatoire.* » Comme tous les autres, sans permis il est dépendant du bon vouloir d'autrui ou des transports en commun. Puis il y a cette quête qui flirte avec ce qui est considéré comme étant l'autonomie avec la métaphore un peu évidente de « tracer sa route » en se transportant soi-même. Cette unanimité autour du permis révèle aussi que les jeunes interrogés ne se cantonnent pas à la vie citadine et veulent être en capacité d'aller dans des zones peu desservies sans obligatoirement passer par l'auto-stop.

Enfin, il y a, comme par exemple pour Chacha ou Maloux, un principe de réalité lié à l'emploi. Pour la première, les horaires des jobs qu'elle obtient rendent presque indispensable le fait d'être véhiculée. Elle fait des ménages et débute parfois à 5h du matin. Quant à Maloux, le camion du saisonnier c'est l'assurance de pouvoir se déplacer immédiatement sur les lieux d'embauche et d'y séjourner, qu'un hébergement soit prévu ou pas sur place.

« Je vais faire des saisons. Une fois que j'aurais mon camion et mon permis, je vais prendre toutes les saisons, toute l'année quoi. Faire toutes les vendanges, toutes les conneries comme ça pour vraiment bouger. Je peux pas restée enfermée entre quatre murs, c'est pas possible ça. J'ai essayé six ans. Je peux pas. Je suis restée six ans en Bretagne, de coloc en coloc, essayer de trouver un travail. Je suis restée un an et demi en CDI dans un Kebab, et j'en avais marre. Du jour au lendemain, j'ai laissé mon patron dans la merde, je me suis cassée j'ai dit "Tchao !". Je peux plus, je peux pas rester au même endroit plus de deux ans sauf si j'ai quelque chose à faire qui m'oblige à rester, sinon je peux pas. »

Maloux

### **c. Compter sur les siens : les solidarités privées**

Au-delà, et même en amont, des dispositifs que les jeunes peuvent solliciter avec plus ou moins d'engouement, c'est le recours à ses propres ressources qui est avant tout usité. Ici, les ressources sont entendues dans un sens plus large que précédemment. Il s'agit des ressources privées, d'un ensemble de supports relationnels que les enquêtés peuvent utiliser au cours des expériences qu'ils traversent. Parmi ces ressources privées, la famille, l'entourage familial, revêt une place de choix. Ce n'est pas parce qu'il s'agit de la ressource la plus sollicitée ou encore de la plus entretenue mais parce qu'elle est invariablement évoquée par les enquêtés en raison de son effectivité ou de son inutilité (voire de son caractère nuisible). Puis ce sont les amis qui apparaissent, qui parfois se substituent aux familles bien que des degrés divers de fiabilité puissent leur être accordés. Enfin, ce sont des tiers qui surgissent dans les histoires rapportées par les enquêtés ; des tiers tour à tour supports inespérés, presque salvateurs, ou des tiers foncièrement nuisibles qui tirent profit de la situation de fragilité des jeunes rencontrés. Quoiqu'il en soit, en tenant compte de la diversité des ressources sollicitables et/ou sollicités, ce que nous dessine les enquêtés ressemble à une constellation de supports relationnels, plus ou moins solides, mais qui coexistent unanimement dans les parcours narrés.



- **La famille, une sécurité ultime malgré les tensions**

Le lien familial, même s'il est parfois conflictuel ou juste distendu, a une importance capitale dans les circulations et ancrages des enquêtés. Par exemple, Julie n'envisage pas de quitter sa ville actuelle sans avoir pris soin au préalable de son père, actuellement malade, et pense même à l'emmener avec elle si elle trouve un nouveau lieu de vie. Une professionnelle nous fait le récit de la situation vécue par un jeune accompagné en Mission locale. Il vit dans sa voiture et l'adresse de ses parents lui sert avant tout de domiciliation. Les conflits avec son père, en partie dû à l'alcoolisme du jeune homme, rendent la vie au domicile familial impossible. Le jeune homme s'y rend pourtant fréquemment lorsque seule sa mère est dans l'appartement. Elle lui donne son courrier, lui lave son linge, le laisse prendre une douche et lui prépare le repas. Et ce jeune homme « *méfiant à l'égard des institutions* », « *préfère être dans sa voiture même si c'est épuisant pour lui* ». Un autre professionnel encore nous rapporte la situation d'un jeune homme dont la mère envoie régulièrement de l'argent tout en refusant de lui donner son adresse. Il y a donc du proche, du lointain, du tenu à distance, mais il y a avant tout de l'omniprésence dans cette relation à la famille.

***Des parents qui demeurent soutenant***

À la manière du jeune homme évoqué plus haut qui demeure en lien avec sa mère sans que son père en soit informé, plusieurs jeunes enquêtés ont rencontré cette situation. Cynthia, alors qu'elle part de chez elle en pleine nuit, conserve des liens, conflictuels, avec sa mère :

« J'avais contact avec ma mère en cachette. Y'avait un faux nom sur le téléphone, on avait un code avec ma mère pour voir si mon père était là. Puis elle avait pas la même intonation de voix. [...] Mon père voulait plus entendre parler de moi. Je l'avais croisé et il m'avait dit "pour moi t'es morte". C'est dur d'entendre ça de la part de mon père. Mais même avec ma mère c'était la guerre, la plupart du temps on s'engueulait, "pourquoi t'es partie ? Pourquoi tu reviens pas à la maison ?", "Mais je veux pas !". »

Cynthia

D'après Cynthia, sa mère n'a jamais vraiment compris le départ de sa fille. Elle l'explique par la dépendance à l'alcool de sa mère et de la difficulté à lui expliquer son ressenti sans basculer dans une situation de conflit en ravivant la problématique alcoolique. S'expliquer reviendrait aussi à rouvrir un ensemble de blessures du passé, comme le sentiment de trahison ressenti par la jeune femme lorsqu'à 14 ans, sa mère, après avoir quitté le domicile conjugal avec ses enfants et avoir été hébergés chez des proches puis dans des hôtels miteux, est finalement retournée auprès de son époux, le père de Cynthia. Ce passé commun devient passif commun. Il a des implications dans le départ de Cynthia de chez ses parents, il a des conséquences sur son existence actuelle mais il a aussi des répercussions sur son avenir :

« J'aimerais bien devenir comme ma mère sur certains points, mais pas tous. [...] J'espère pas devenir comme mes parents. [...] C'est une peur que j'ai, comme je suis super influençable, j'ai peur de devenir comme eux sur certains points, de refaire les mêmes erreurs qu'ils ont pu faire. C'est vraiment une peur constante. »

Cynthia

Cette situation évoque celle de Marion. Elle aussi peut se rendre au domicile familial quand il n'y a pas son père. Elle demeure toujours en contact avec sa mère et peut même compter sur elle pour la consoler et l'aider financièrement. Et comme Cynthia, Marion oscille entre l'amour, l'admiration, le respect et la peur de rencontrer le destin maternel. Elle hésite à s'engager dans une histoire amoureuse qui pourrait devenir ce que vivent ses parents, et plus particulièrement la violence subie par sa mère.

Le sentiment d'impuissance à protéger ceux qui vous protègent est récurrent chez les jeunes rencontrés. Ici, cela concerne les parents, mais partout cette tendance ressort, il faut se sentir légitime de l'amour reçu et être en capacité de le rendre. Ce n'est pas évident quand on est si jeune. Ce n'est pas évident non plus pour les parents qui veulent et peuvent demeurer supports :

« Ma mère avait peur de m'aider, avait peur que je sois en colère contre elle. Quand j'étais à la rue, j'avais mon téléphone, elle m'appelait tous les jours, ou je l'appelais tous les jours. Elle était en larmes. Pour elle, c'était trop. »

Chacha

Chacha, quand elle quitte la rue, ne pourra pas rester chez sa mère trop longtemps. Elle ne peut pas lui dire tout ce qu'elle a vécu et sa mère a besoin de savoir pour mieux l'aider. Alors elle repartira, en camion cette fois. « *Je lui en veux pas mais au contraire, je m'en veux parce que je l'ai vraiment fait souffrir à travers moi.* » À présent, c'est le principal souci de Chacha, le bonheur de sa mère au point qu'elle s'inquiète bien plus pour sa mère que pour elle. Et on peut supposer que c'est réciproque.

### **La présence de l'absence familiale**

Et lorsque les parents ne sont plus considérés comme des soutiens, ne serait-ce qu'affectifs, en reste-t-il quelque chose ? À en croire les enquêtés, les liens sont définitivement rompus. C'est peut-être le cas, mais la référence aux parents revient incessamment :

« J'ai plus de famille, c'est fini. Je suis juste encore un peu en contact avec mon frère et ma sœur. [...] Là je me suis embrouillé avec ma petite sœur. À cause de la mère. Parce que mon frère et ma sœur sont toujours en contact avec la famille. Y'a que moi. »

Nicolas

Nicolas précise qu'il ne peut pas retourner voir sa mère car il y a toujours son beau-père au domicile familial. C'est à cause de lui qu'il a été placé en foyer, il ne veut plus avoir affaire à cet homme. Pire encore, il dit avec force que sa mère « *a choisi (son beau-père) à l'époque. Si elle part, si elle le quitte, elle a rien ma mère.* »

« Elle m'a abandonné. Il lui a dit "c'est ton fils ou moi", elle a choisi. J'avais 15, 16 ans, c'est jeune. [...] Tout ça me fait mal. On dirait pas mais ça me détruit. »

Nicolas

L'absence n'implique pas l'indifférence, Nicolas ne peut pas s'empêcher de penser à sa famille, plus encore parce qu'il n'est plus en lien avec elle. En parallèle, cela fait dix ans qu'il n'a pas revu son père qui vit pourtant à quelques kilomètres. Et, étrangement, il est beaucoup moins en colère contre lui. Peut-être parce qu'il en attendait moins de sa part, voire n'en attendait rien du tout, alors que sa mère... Ce sentiment de désamour qui se traduit par une indifférence feinte, on le retrouve aussi chez No Art qui n'évoque jamais son père :

« Ma mère le jour où je l'ai revue elle m'a... pfff... Tu sais. Alors ma mère voilà quoi. Moins je la vois, mieux je me porte. Voilà. Au moins comme ça je suis tranquille de pas avoir de famille. »

No Art

C'est avec la moue d'un enfant boudeur que No Art conclut sa phrase. Mais l'absence de l'un des parents peut aussi être ce qui sauve. Si Marion peut régulièrement retourner chez elle depuis quelques mois, c'est justement parce que son père est en voyage :

« C'est pour ça que je vais chez moi aussi. Je sais que je vais là-bas tranquille. Mais quand il va revenir, dès que je vais appeler ma mère elle va me dire "c'est bon, il est sorti", et je vais aller là-bas vite fait. Et là moi je sais que quand j'y vais, j'ai un endroit derrière moi pour y retourner. »

Marion

Depuis qu'il est parti « *ça fait un grand vide, c'était trop bien* (rires) ». Il faut dire que Marion, comme sa mère et sa fratrie, vivent dans l'appréhension des colères du père :

« Tu sais pas en fait, tu vis dans l'angoisse. [...] Quand moi j'étais chez moi, dès que je rentrais de la formation pour aller chez moi, dans le bus, ce qui se passait dans ma tête, c'était un truc de ouf. Et ici, dès que je prends le bus, je suis pressée de venir chez moi pour me reposer. »

Marion

***Vouloir assumer la responsabilité des siens : entre moteur et sentiment d'échec***

L'indifférence feinte ou assumée n'épargne pas les jeunes enquêtés d'une somme conséquente de sentiments de culpabilité, de responsabilité et, plus encore, de sentiment d'incompétence en raison de leur difficulté, pourtant assez légitime, à y faire face. Ce sentiment d'incompétence se rajoute à celui évoqué plus en amont dans le document au sujet des parcours scolaires et professionnels. Cela commence à faire beaucoup, renforce la sensation de n'être bon à rien, de cumuler les échecs sans avoir l'opportunité de voir à quel point ce qui est traversé révèle les qualités de ceux qui y sont confrontés. Or, plutôt que d'avoir le loisir de prendre en compte ce que leur capacité de résistance, voire de résilience, dit sur leurs compétences propres, les enquêtés estiment qu'ils ne doivent surtout pas faillir à la mission, réelle ou symbolique, qu'ils ont à remplir pour « servir » à quelque chose pour leurs proches. Ils deviennent soutiens à leur tour.

Baba Man en incarne la situation la plus emblématique. Il doit envoyer de l'argent au pays, tous les mois, sous peine de faillir à son rôle :

« J'ai déjà envoyé de l'argent là-bas (*en Côte d'Ivoire*), ils ont fait des constructions. Y'a mon petit frère là-bas, avec ma mère, ils se sont gavés quoi... Bien gavés... Avec mon argent, je gagne 600 euros par mois. Faut diviser par 4 : faut que je mange, paie mon loyer, que je leur envoie leur partie, et ma partie quotidienne. Donc faut diviser par 4 parties. Chaque mois, ils avaient 150 euros automatiquement. Ils se sont bien gavés. Moi je pensais qu'ils s'occupaient d'elle (*de sa fille*), mais ils s'occupaient pas d'elle. À chaque fois, je leur envoyais une grosse somme... Bon revenons à nos moutons. »

Baba Man

Dans le récit de tout ce qu'il a traversé depuis son enfance, c'est en abordant ce sujet que la voix de Baba Man se brise. Chez lui, il y a plusieurs photos de ses proches, dont sa fille, toujours en Côte d'Ivoire. Baba Man a des nouvelles de temps en temps, des nouvelles qui ont un prix elles-aussi :

« J'ai fait un projet en Afrique là-bas. Ils ont tout ce qui faut. Ça fait deux ans qu'ils m'appellent pas... C'est mon cousin que j'appelle des fois pour avoir des nouvelles de ma fille. Il m'envoie des messages, je me connecte avec lui. Mais lui, il me demande toujours de l'argent. Alors je travaillais au black. Mais depuis les vacances, je travaille plus au black parce que j'ai beaucoup de commandes au boulot. »

Baba Man

La source de revenus que représente Baba Man risque de se tarir et le souci apporté à sa fille restée au pays risque de se limiter lui-aussi. Mais Baba Man est coincé dans cette situation. Il représente le « migrant connecté »<sup>52</sup>, à distance géographiquement et possiblement proche *via* les nouveaux outils technologiques. Or, cette proximité virtuelle a des limites, elle sort parfois même de la gratuité tant Baba Man n'a que peu de prise sur ce qu'acceptent de lui donner ses proches restés en Côte d'Ivoire. Quoiqu'il en soit, il s'estime en partie responsable de leur bien-être tant ses conditions de vie en France, si précaires soient-elles, sont plus confortables encore que celles rencontrées par sa famille au pays. Il a une sorte de dette envers eux, réelle ou supposée, peu importe, elle est toujours bien présente. C'est lui qui est parti, c'est lui qui doit donner.

---

<sup>52</sup> Diminescu Dana, Présentation, in *Réseaux*, n°159, 2010, p.10.

Dans un tout autre contexte, c'est ce que ressent Cynthia. Sa petite sœur et son petit frère ont été placés en foyer quelques temps après son départ du domicile familial :

« Je m'en suis voulu. Parce que mon père il est passé au tribunal en janvier, là il repasse au tribunal en janvier pour avoir la dernière... heu... On va voir comment ça va se passer par la suite. Et du coup je m'en suis voulu énormément. Tout ça, c'est de ma faute. Si j'étais pas partie, si j'avais pas parlé, j'aurais encore mon petit frère et ma petite sœur à la maison. On serait pas tous éparpillés partout dans le Rhône-Alpes. Mais au final, je me suis rendue compte que si j'étais pas partie, j'aurais pas tenu le coup. J'aurais pas réussi à m'en sortir. »

Cynthia

« *Tant que j'étais là, j'étais une sorte de protection pour mon frère et ma sœur, pour éviter qu'ils s'en prennent plein la gueule* » et elle est partie. Comme sa grande sœur était partie quelques années plus tôt, laissant Cynthia prendre la relève. La culpabilité de la jeune femme est double : elle est partie et elle a évoqué la violence domestique à un travailleur social. Lorsque des voisins se sont plaints des hurlements qu'ils entendaient chez les parents de Cynthia, la police est intervenue. En voyant quelques marques sur le corps des enfants, en croisant les faits avec les propos de Cynthia, la justice a préféré protéger les deux enfants qui demeuraient au foyer.

« Mon petit frère me téléphone plusieurs fois par semaine, c'est mon petit chouchou adoré. Dès que je peux je lui ramène un petit cadeau. Ça lui fait plaisir. Au début il m'en voulait. Des fois il m'en veut encore. Il veut rentrer chez mes parents, mais comme ma petite sœur elle veut pas, il peut pas. [...] C'est mon frère qui m'a donné envie de devenir éducatrice spécialisée. »

Cynthia

Ses aspirations à venir se dessinent comme des réparations du passé. Parce que le passé, les proches, la famille, on ne s'en sépare jamais, quoique cela en coûte. Ou pour le dire comme Julie, « *c'est un boulet, on n'arrive pas à s'en détacher.* » Il faut alors embarquer tout ça et tous ceux-là avec soi, qu'on le veuille ou non. Pour Julie, ce sont notamment ses anciens compagnons de rue. Elle héberge l'un d'eux actuellement. Il est gravement malade et a été expulsé d'un foyer avec son chien. Et s'il peut rester chez elle, c'est aussi parce que le propre chien de Julie tolère les deux nouveaux hôtes. Baba Man à son tour a dû héberger des anciens copains de galère. Plus exactement, il s'est littéralement fait envahir par certains d'entre eux. C'est une des raisons qui ont conduit à sa mise sous curatelle. Le jeune homme ne sait pas dire non, ne sait pas refuser de l'aide ni de partager son repas. D'ailleurs, il précise qu'il a « *toujours à manger ici.* » Il fait des réserves, en mémoire du passé. Dans sa cuisine, tout est très organisé avec du stock de riz, de viande. Il y a une peur du manque, le manque qu'il a connu à de nombreuses reprises et différemment :

« C'est pour ça que les autres compagnons, je les ai mis dehors avant qu'ils me détruisent. Un sac de riz ici me ferait pas une semaine si tout le monde venait manger. »

Baba Man

Ce soutien à autrui est bien souvent un poids, mais un poids qui est difficilement négociable. C'est aussi un poids qui donne du sens. Les enquêtés savent mieux que personne ce qu'endurent les copains de galère. Il est délicat de fermer les yeux pour celui qui a atteint un confort minimal, il est complexe de fermer sa porte à celui avec lequel on a dormi dans la rue. Être redevable, se sentir coupable d'avoir plus est un sentiment qui s'accroche aux âmes.

### ***L'animal : la réciprocité sur le pavé***

« Et sur la tête de ma mère, moi j'te jure  
qu'elle est belle la vie  
et sur la tête de tous mes frères,  
pas sur la tête de mon chien lui c'est mon copain »  
Mano Solo, *Chacun sa peine*

Au croisement de l'autrui comme support et d'être à son tour un support se situe une situation hybride : celle vécue avec l'animal. Quand on évoque l'animal dans les situations d'habitat précaire, on parle bien souvent de chien, même si d'autres animaux peuvent accompagner les personnes. L'importance du chien est souvent minorée comme en atteste son refus très courant dans les foyers d'hébergement. Pourtant, les enquêtés qui possèdent ou ont possédé un animal démontrent en quoi cette présence non-humaine est d'une importance capitale. Anou a 5 chiens et des chiots à présent. Quand elle traverse la rue, la voici suivie de 4 de ses chiens. C'est une sorte de meute dont elle est à la tête :

« Les gens me disent tout le temps "Faut pas avoir de chiens parce que t'as pas les thunes, t'as pas ci, t'as pas ça !". Mais je vis sur les restes ! C'est pas une question d'argent. Eux ça leur coûte cher parce qu'ils achètent que des croquettes et tout ça. Moi je cuisine pour mes chiens. [...] Les croquettes, les trois quart du temps, je les achète. On m'en donne aussi à la manche. Après, y'a une petite nana qui récupère dans les asso et qui appelle une fois par mois et qui nous donne des croquettes. Y'a quand même deux, trois personnes dans chaque ville à chaque fois qui se débrouillent pour donner des croquettes. Sinon les trois quarts du temps on se débrouille tout seul. On essaie de se débrouiller tout seul sur ces trucs-là, parce que je veux pas dépendre de... tu vois ? On fait énormément d'invendus, on essaie en tout cas. On essaie d'être à côté d'un supermarché pour pouvoir les faire et on récupère tellement de choses qu'en ce moment les chiens ils bouffent des steaks tous les jours ! Ils bouffent de la viande tous les jours. Pas nous, parce qu'à chaque fois elle est limite, mais eux, c'est tous les jours. Et ils sont bien portants.»

Anou

En témoignent les 4 grands chiens étendus sur le trottoir autour de nous. Elle leur donne des os à mâcher pour les occuper pendant qu'elle fait la manche. L'image est impressionnante ; voir cette frêle jeune femme entourée de ses molosses qui lui obéissent instantanément.

« Quand t'as plein d'animaux, là, c'est sûr c'est plus compliqué. Mais c'est toi qui l'as choisi, donc à partir de là, tu te démerdes. J'estime ça moi. Je vais pas me plaindre parce que j'ai plein d'animaux. Quand on me dit "Ouais tu galères parce que t'as plein d'animaux"... Y'a une dame qui est venue m'interroger pour me dire ça : "Ah mais c'est dur quand on a plein d'animaux". Ouais, mais t'as choisi de les avoir après c'est sûr, le système, mais ça c'est encore autre chose, le système est un peu anti-nature, anti-animal. Donc on t'interdit de prendre le train, on t'interdit les transports en commun, on t'interdit tout avec ton chien. »

Anou

C'est la hantise de tous les enquêtés qui ont des chiens, être séparés de leurs animaux :

« Si jamais je suis obligée d'aller en logement social, ça va être une sacrée merde. Les chiens sont pas acceptés. C'est comme quand une personne arrive à la rue et qu'elle a un chien, elle peut appeler le 115 jusqu'à ce qu'elle meure, les animaux ont pas le droit. Ils vous le disent. Moi on m'a carrément dit au téléphone "ben laisse ton chien dehors et va dormir", Mais ça va pas, non ? Je vais pas laisser mon chien attaché à un poteau toute la nuit et aller dormir au chaud à l'intérieur ! C'est la fête ! Je dors avec mon chien attaché au poteau, c'est le mieux. Je vais pas laisser mes chiens dehors. »

Maloux

La ré-assurance affective offerte par l'animal se juxtapose à un ensemble d'autres liens entretenus par les enquêtés jusqu'à parfois même s'y substituer. Le lien à l'animal est celui qui ne faiblit jamais. En cela, les jeunes rencontrés ne diffèrent pas vraiment des autres propriétaires d'animaux et c'est à nouveau les conditions d'existence dans lesquelles ils sont mis qui rendent complexes les possibilités d'entretenir ce lien sereinement. Par exemple, No Art a dû imposer la présence de ses deux chiens avec lui en refusant absolument de livrer l'un d'eux à la SPA pour rendre son quotidien en CHRS plus facile. Pour autant, No Art a intégré un hébergement qui accepte les animaux, condition *sine qua non* pour le jeune homme.

« Je sais pas tu sais que, je trouve que maintenant, tu sais quand tu restes dehors tout seul... Moi j'étais vachement solitaire, j'étais dans les squats tout seul, je bougeais tout seul, j'étais rarement avec des gars. Donc tu vois quand t'as ta copine t'aimes bien être avec elle. Tu sais c'est attachant. C'est comme une relation avec mes chiens. Tu vois même le coup où ils étaient à la SPA, la nuit j'avais pas dormi. Tu sais quand je suis couché ils viennent se coller contre moi, ils sont toujours contre moi, ou je les vois. Tu sais, je vais prendre ma douche, ils viennent, ils sont limite dans la douche, ils me regardent. Ils sont toujours à côté de moi tu vois. »

No Art

Le jeune homme pourrait être suspecté d'une tentation d'anthropomorphisme. Or, c'est parce qu'il fait bien la différence entre ses chiens (dont il pense l'éducation en détails) et une relation amoureuse qu'il pressent l'importance de ses animaux. Eux, ils sont là, quoiqu'il arrive. Et la solitude dont nombre d'enquêtés font part s'en trouve quelque peu allégée, parfois.

- **Les relations avec d'autres jeunes : entre le besoin de ne pas rester seul et la volonté de ne dépendre de personne**

Des chercheurs<sup>53</sup> ont mis en évidence en quoi les animaux étaient aussi des générateurs de liens entre les propriétaires en situation de rue. L'animal peut ainsi participer des liens qui unissent les jeunes concernés par cette étude. D'autres liens coexistent, plus pragmatiques ou alors plus ancrés dans l'expérience vécue par les enquêtés.

« Tu vas pas te mettre seul dans une petite caravane toute bien, ni dans un squat tout seul. À part peut-être pour ramener des potes et machins... Mais c'est pas pareil... Tout seul, tout seul, tout seul, personne n'aime être tout seul. Sinon tu te démerdes pour rester en ville et tu squattes avec des gens, tu fais des soirées avec les gens et tu traînes en ville. Tu restes en ville. »

Anou

Anou fait part du quotidien tel qu'il est expérimenté par une partie des enquêtés, mais c'est aussi ici que l'on perçoit l'importance du sens dévolu à l'expérience. Si pour certains enquêtés des liens forts existent, des sortes de communautés d'expériences deviennent palpables, pour d'autres c'est le sentiment de ne pouvoir se rattacher à rien ni personne qui domine. Pour autant, chacun évoque des « amis », mais aussi chacun témoigne de sentiment de trahison, voire de solitude. Du groupe de pairs, voire d'une forme de famille, au groupe d'occasion, toutes les palettes de ce que comporte l'amitié se dévoilent. Comme partout ailleurs, sauf qu'ici, le lien aux autres est ce qui peut faire tenir, il est aussi une ressource pratique, matérielle dans une situation de survie.

### **Trouver une autre famille**

Justement, quand on se « pose » dans un coin de rue avec Anou qui fait la manche, on peut apercevoir ce que signifie cette communauté d'expérience qui crée des groupes aux contours flous et toujours poreux. On ne peut sûrement pas parler d'une culture de groupe, mais d'un ensemble de pratiques, choisies ou subies, qui font transiter les mêmes personnes dans les mêmes espaces, parfois pour faire la même chose ou des choses différentes mais qui se répondent. Là, sur un bout de trottoir, Anou va être visitée plus de 4 fois en une heure. D'abord des jeunes qui squattent comme elle et qui passent lui dire bonjour, prendre des nouvelles avant de chercher un autre bout de trottoir où s'installer. Puis un jeune homme qu'elle a rencontré dans le Nord et qu'elle a retrouvé ici, par hasard. C'est un « fils de bourgeois » qu'elle trouve très sympa car il a souhaité devenir chanteur de rue pour redistribuer le fruit

---

<sup>53</sup> Christophe Blanchard, « Des routards prisonniers dans la ville », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°7, Printemps 2009.



de la manche à toutes les personnes qui pratiquent la mendicité autour de lui. D'ailleurs quand il passe la voir, il lui remet quelques pièces qu'il vient de gagner. Puis ce sera un autre qui prend des nouvelles, et ainsi de suite. Il y aura aussi ceux qu'elle va ignorer, les regardant discrètement du coin de l'œil, méfiante quant à leurs agissements.

Il faut voir comment Anou sait interpeller avec délicatesse, fantaisie et pertinence les badauds. Il y a ici un art de la sollicitation, de l'interpellation dans l'espace public qui n'est pas sans rappeler qu'Anou a travaillé sur les marchés. Attirer le chaland, c'est un vrai boulot. C'est un savoir-faire, une ambiance qui peut avoir quelques attraits aussi. Ce n'est pas la mendicité en soi qui est attractive. Chacun a dû passer par des épreuves immenses avant de s'y adonner. Mais c'est cette occupation de l'espace public, cette mise en lien perpétuelle avec les autres, semblables ou très différents, qu'il faut apprivoiser et cette pratique du *small talk*<sup>54</sup> qui est une compétence toujours à réactualiser.

Cet attrait pour certains aspects de la galère, comme cette occupation de l'espace public, fait que l'on y revient parfois, quand bien même on n'est plus vraiment dans cette situation. Il s'agit alors d'assurer une continuité biographique par ces retours, même très fugaces, auprès de ceux qui sont encore « en galère » :

« Même si je n'apprécie plus les gens présents, je peux pas m'empêcher d'y retourner. C'est comme si j'avais grandi ici. J'ai grandi avec ces gens-là, j'ai grandi dans ce milieu. C'est comme revenir à ma source. C'est comme ça un peu. »

Julie

### ***Le groupe : une protection pour éviter de décrocher***

En lieu et place de trouver une deuxième famille, les groupes de personnes en situation de rue peuvent être des accroches, des supports pour certains jeunes. Ce sont le plus souvent des jeunes gens qui recherchent une expérience alternative, quelque peu romantique, ou, à l'inverse, des jeunes gens qui n'ont absolument aucune autre solution de repli. Pour une professionnelle, les « groupes de zonards » attirent les plus jeunes. Il lui revient, entre autres, une situation dans laquelle deux jeunes filles sont revenues vers les dispositifs suite à une accroche auprès de groupes de zonards :

« C'était des jeunes filles qui avaient fait péter les placements. Et les deux à chaque fois étaient en relation avec les groupes avec les chiens (*les personnes en situations de rue avec des chiens*). Ces groupes-là, eux, ils font un sacré boulot ! Un sacré boulot avec les mineurs en fugue, c'est incroyable. Là-aussi, c'est un sacré réseau. [...] Ils sont souvent en lien, ils récupèrent les jeunes. [...] Les petites étaient en lien, avec des accroches affectives fortes. »

Professionnelle d'une association

Selon elle, ces groupes peuvent canaliser les fugueurs, leur donner une forme de protection pendant un temps puis les inciter à se raccrocher à leur existence d'avant la fugue. De la situation donnée en exemple, cette professionnelle précise qu'une des jeunes filles a été raccrochée à sa grand-mère qui vivait dans le nord du département et que, pour « l'autre, il a fallu solliciter les services de l'ASE pour qu'elle ait une prise en charge jeune majeur. » Du côté des « groupes de zonards », qu'en est-il ? Pour Anou, les « petits jeunes » qui veulent traîner avec elle et ses amis sont le plus souvent des « enfants de bourgeois » qui veulent s'encanailler pour un temps. Les plus en difficultés tentent de s'invisibiliser d'après elle et, de ce fait, elle ne leur est jamais d'aucun support. Maloux est plus souvent sollicitée quand elle fait la manche. Et elle n'est pas toujours très tendre :

« [...] parce que j'estime qu'ils ont rien à foutre avec nous. Je les fuis pas, je veux pas qu'ils aillent se foutre dans la merde non plus, mais ils ont rien à foutre avec nous. C'est pas un monde pour eux, on est pas là pour s'amuser. Faut leur faire entendre que c'est pas un choix. Que les gens qui sont à la rue sont dans la merde pour pas qu'eux aient envie de faire ça. C'est pas forcément une vie non plus, même si on le choisit et qu'on s'en sort comme il faut, ils ont peut-être pas le même mental. »

Maloux

---

<sup>54</sup> Claude Javeau, « Parler pour ne rien dire: « Ça va ? Ça va ! », in *Ethnologie française*, T. 26, No. 2, La ritualisation du quotidien, Avril-Juin 1996, pp. 255-263.

Pour autant, Maloux et son groupe d'amis ont déjà été supports pour des jeunes gens qui voulaient flirter avec ce genre d'expérience dans la rue ou qui n'avaient pas d'autre solution. Par exemple, pour une jeune femme de 22 ans, « *un petit bébé* » selon Maloux qui est à peine plus âgée :

« [...] elle est en fauteuil. Elle a une dégénérescence des muscles et elle a squatté avec nous pendant six mois presque à la Bastille. Elle est montée là-haut avec nous, elle bouffait des invendus avec nous et tout. Et pour moi, c'est ma petite sœur, s'il lui arrive quoique ce soit... Et du coup, la faire avancer elle, ça me fait avancer moi. Je sais que le jour où j'aurais mon camion, elle va me dire "je peux venir avec toi ?", "allez, hop ! Tu viens avec moi" (*rires*). C'est une petite que j'ai rencontré ici, quand je faisais la manche. Elle vient me voir, et elle me dit : "j'ai des a-priori de merde sur les gens qui font la manche, tu peux m'aider ?". Je lui ai dit "ah ben ouais, vas-y, assiste-toi, prends une chaise. Ah ben merde, t'es déjà assise (*rires*)". Comme j'ai dit une connerie, c'est passé ! Et elle est restée avec nous. Et justement, on lui a permis d'avancer pendant six mois de sa vie, je l'ai obligée à se faire hospitaliser parce qu'on l'a vraiment suivie, on l'a aidée à éduquer son chien, on a fait beaucoup de choses pour cette mistinguette. »

Maloux

Cette jeune femme était en colocation avant d'être mise à la porte par sa colocataire. Il a fallu un certain temps avant qu'elle ne le dise à Maloux et ses amis. Lorsqu'ils ont su, ils ont fait en sorte de l'accompagner au mieux, malgré leurs conditions de vie précaires. Et, au-delà de cette situation particulière, Maloux et son groupe se portent une attention mutuelle :

« Celui (*un compagnon de galère*) qui est à l'hôpital, il a fallu qu'on lui bote le cul pour qu'il aille à l'hôpital, sinon on lui amputait la jambe. Mais c'était tout un travail psychologique. Le but il a été atteint pour l'instant. Mais ouais on s'entraide, on se laisse pas crever. Celui qui va tomber plus bas que terre, il va se prendre une claque pour se relever, sinon on est pas contents. On va pas le laisser dans la merde alors que nous on est à côté et qu'on le voit faire. C'est de la non-assistance à personne en danger (*rires*). Moi je laisserai pas quelqu'un de mon entourage déperir. »

Maloux

### ***Des relations risquées, parfois sources de violences***

Pendant un temps, pendant longtemps, Julie a trouvé un maillage proche de celui qu'elle attendait de sa famille ; une sorte de « famille de rue », s'est substituée à sa famille biologique, bien qu'elle soit restée en lien avec une grande partie d'entre elle. C'est aux côtés des personnes rencontrées dans la zone qu'elle considère avoir appris plus qu'elle n'aurait appris ailleurs. Un apprentissage empreint de solidarité, de partage mais aussi de situations d'extrême violence dans lesquelles Julie estime avoir saisi quelque chose de ce qu'est l'humanité, et mis la sienne à l'épreuve. C'est un peu le même cheminement qu'a emprunté Chacha, si ce n'est que la violence a pris très rapidement le pas sur les autres aspects de cet apprentissage des limites, à la dure :

« Moi je l'ai eue cette seconde famille, mais c'est faux. J'ai appris ça un jour, j'ai été très déçue, mais la seule famille qu'on a, c'est souvent des hommes ou des femmes plus vieux que nous, et ce qu'ils attendent de nous derrière, c'est pas sain. Le gars plus vieux que nous veut coucher avec nous, et la fille plus vieille que nous veut soit nous mettre sur le tapin ou alors faire en sorte de prendre notre argent, de nous mettre dans la drogue comme ça après on la suit jusqu'au bout. »

Chacha

Avec du recul, Chacha observe qu'elle n'a « *jamais connu de personne neutre, y'avait toujours une attente derrière.* » :

« La seule famille qu'on a, c'est nos parents, c'est pas quelqu'un qui passe par hasard. Ça peut être une meilleure amie, mais c'est pas la famille, c'est pas possible en tout cas pour moi. C'est comme faire croire à un aveugle qu'il peut voir, "tout va bien, on gère la route" ».

Chacha

### **Le réseau amical : un filet de sécurité avant la rue**

En amont et à côté des personnes rencontrées dans la zone, les enquêtés ont eu à repérer rapidement les réseaux de proches qu'ils pouvaient solliciter. Caricaturalement, plus ce réseau est large, plus le passage à la rue ou dans l'hébergement peut être retardé. Car, le réseau, à force d'être sollicité, s'épuise. Il épuise aussi ceux qui sont en position de demandeurs qui se perçoivent très vite comme quémandeurs et se tournent alors vers d'autres types de débrouille ou vers les dispositifs d'hébergement. C'est la situation rencontrée par Nicolas.

« J'en ai marre, je vais plus voir mes potes que je connais depuis que je suis tout petit. Je veux rien leur demander, j'en ai marre. Ils m'ont toujours proposé de me donner, mes amis. »

Nicolas

Ses amis d'enfance ont été des ressources privées capitales, « *on m'a aidé, hébergé, fait manger et tout* ». Mais lui, il n'a jamais pu vraiment être une ressource fiable pour eux, trop aux prises avec sa situation de survie. Et cela lui pèse. Les sentiments de culpabilité, de responsabilités abordées plus haut s'articulent avec la sensation d'être en perpétuelle dette. C'est la réciprocité propre au don/contre-don qui est mise à mal, et celui qui est en dette se sent mis à terre. D'autant plus que le fait d'être aidé par ses amis d'enfance témoigne à lui seul de leur réussite sociale et rappelle d'autant plus ce que Nicolas vit comme un échec sans issue.

Cynthia a elle-aussi eu recours à son réseau amical pour trouver des solutions d'hébergement en urgence. Comme par exemple, cette nuit où elle quitte en urgence le domicile familial. C'est une copine qui l'héberge et c'est la même copine qui l'hébergera quand la sœur de Cynthia mettra un terme à l'hébergement qu'elle lui a proposé. Au regard des conditions qui président à l'hébergement chez cette amie, leur relation amicale ne tiendra pas le choc de la cohabitation. Cynthia perd ainsi une amie, elle perd aussi une ressource.

Pareillement, Jef a « *squatté plein de canapés* » avant de « *squatter des squats* ». Il perçoit au fil des hébergements la nécessité de tourner entre plusieurs points de chute pour préserver chacun d'entre eux. Mais son réseau n'était pas assez étendu pour jouer entre les multiples hébergements de manière efficace dans la durée. Surtout, ce que ses amis voulaient lui apporter ne s'arrêtait pas à l'hébergement. À chaque fois qu'un ami trouvait une piste de logement, d'emploi ou « *un filon pour des invendus* », il pensait à Jef. Le jeune homme se trouve alors noyé sous une montagne de « bons plans » toujours précaires, toujours en urgence, toujours sans certitude. Il se rappelle avoir été dans l'obligation d'accepter nombre de « bons plans » dont il pressentait pourtant qu'ils ne seraient pas efficaces. Mais peut-on refuser l'aide proposée par les amis ? Il dit leur avoir menti, souvent, leur faisant croire qu'il était bien allé se renseigner pour tel ou tel travail non-déclaré. Jef précise aussi qu'il a été parfois humilié par ses amis et ce bien malgré eux. À lui, on propose l'improposable, pour lui, on pense l'impensable car dans sa situation, tout est bon à prendre.

### **Des amis aux amis d'occasion : se débrouiller seul**

Comme la plupart des enquêtés, Jef s'est donc débrouillé seul. Cela ne veut pas dire qu'il n'était en lien avec rien ni personne ou encore que personne ne l'a jamais aidé. Mais ces aides sont parcellaires, précaires, au coup par coup. En fait, comme beaucoup, il s'est débrouillé seul pour mettre en musique les fragments d'aide apportés par la multitude des gens pleins de bonne volonté. Cette mise en musique est complexe car elle doit se faire dans une situation de survie, et les arbitrages sont difficiles à acter. Jef pressent souvent qu'il fait le mauvais choix « *pour l'avenir en général, mais je fais toujours le bon pour l'avenir de maintenant. Le truc, c'est que les deux ça colle pas.* » Se débrouiller seul lorsque des personnes vous ont donné de nouvelles cartes à jouer et rater son entrée dans le jeu a un effet boumerang terrible. Cynthia, qui a un parcours un peu moins chaotique que Jef, le rejoint pourtant largement :

« De toute façon, il faut se débrouiller tout seul. Y'a parfois des gens pour aider mais au final, quand on est dans la merde, on est tout seul. On a vraiment très peu de gens sur qui on peut vraiment compter. On a des amis mais... Vulgairement, quand on est dans la merde, y'a personne derrière. C'est rare de trouver des amis qui sont là pour t'aider. »

Cynthia

Les amis, au cours de la galère, se mutent en amis d'occasion. Ils sont ceux avec lesquels on est embarqué pour un temps, avant que les uns ou les autres s'en sortent ou aillent vers d'autres horizons. Ils sont alors des amis peu fiables, non pas en tant que personnes, mais parce qu'ils saisissent eux-aussi tout ce qui se présente à eux ou parce qu'ils sont saisis par les aléas de leurs parcours :

« J'ai traîné avec pas mal de gens mais ensuite ils rencontraient quelqu'un ou il se passait un truc, où ils allaient en prison. Y'en a plein où je me demande ce qu'ils sont devenus. [...] C'est des amis temporairement. Parce qu'après ça va en prison, ça ressort quelques années ou quelques mois après. [...] Y'en a même que j'ai jamais revus. Partout où je suis allé, y'a plein de gens que j'ai pas revu. »

Nicolas

Et puis il y a ceux que Nicolas revoit, des années après, et qui « s'en sont sortis ». La comparaison est alors insupportable. Les comparaisons sont d'ailleurs toujours douloureuses. Il y a ceux qui s'en sortent et il y a ceux, avec lesquels on est, avec lesquels on traverse les mêmes espaces, qui sont de plus en plus difficilement, ce qui fait écho à sa propre situation.

« Ici (*dans le CHRS*), y'en a qui souffrent tellement qu'ils font des choses... Mais voilà, faut surmonter ça tout seul. Ça te ronge à l'intérieur. [...] Quand t'es trop déçue par les gens, même si t'as besoin des gens, tu fais plus confiance. [...] Je me fais confiance qu'à moi-même. [...] Tu te connais toi-même mais tu peux pas connaître autrui. »

Marion

Les amies de Marion ne connaissent pratiquement rien de sa situation et ne savent généralement pas qu'elle est dans un CHRS. Marion ruse pour ne pas que cela se sache et, plus simplement, n'en parle pas. À part sa mère et sa fratrie, personne dans son entourage n'est informé. Ce n'est pas vraiment de la honte, c'est plutôt de la méfiance. Marion s'est sentie trahie à plusieurs reprises et ce dans des situations très brutales. Elle ne compte alors que sur elle-même tout en sachant pertinemment que sur la durée, cette situation, « *c'est un truc qui tue [...] Je me sens trop, trop seule. [...] Quand je suis toute seule, je pense à plein de choses. Je pleure toute seule. C'est ça la vie.* »

### ***L'hébergement chez un tiers : tout se paie***

À travers les parcours narrés par les enquêtés, une situation, celle de l'hébergement chez un tiers, apparaît de manière récurrente. Les histoires de vie que nous rapportent les jeunes rencontrés recourent les observations des institutions ou des associations au fait des situations d'habitat précaire, notamment chez les jeunes. C'est « l'absence de chez soi cachée »<sup>55</sup> dont parle la FEANTSA faisant partie des « *amortisseurs de crise, informels mais surtout silencieux et indolores (au moins à court terme) en terme de dépenses publiques* »<sup>56</sup> évoqué par la Fondation Abbé Pierre.

Comme cela été abordé plus haut, les amis sont en premier lieu sollicités pour dépanner une ou plusieurs nuits, parfois jusqu'à quelques mois. Mais nous disions aussi que les réseaux amicaux pouvaient s'épuiser. Il faut donc recourir à de nouveaux réseaux pour trouver des lieux où dormir hors les dispositifs prévus à cet effet. Cette recherche hors dispositif peut tout autant être un désir qu'une contrainte dû à l'absence de place disponible. Quoiqu'il en soit, certains des jeunes rencontrés ont eu à solliciter l'hébergement chez un tiers qui n'était pas jusqu'alors dans leur réseau de proches.

---

<sup>55</sup> *Op. Cit.* « Absence de chez soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche », Rapport compilé dans l'optique de la Conférence Européenne de Consensus sur le Sans-Abrisme, FEANTSA, décembre 2010.

<sup>56</sup> *Op. Cit.* Fondation Abbé Pierre, *16ème Rapport sur l'état du mal logement en France*, 2011, p.27.

### Les principes de l'hospitalité

Anne Gotman nous rappelle les principes qui président à l'hospitalité et en quoi elle consiste. L'hospitalité demande à ce que l'on fasse une place à autrui<sup>57</sup>, mais l'auteure ajoute que l'accueil, bien qu'il soit un des éléments de l'hospitalité, ne peut renfermer à lui seul tout le potentiel et toutes les nécessités d'un lieu hospitalier<sup>58</sup>. En effet, le lien d'hospitalité n'est pas égalitaire<sup>59</sup>. Une asymétrie des positions entre accueillants et accueillis crée ce lien qui doit mêler intimité et sociabilité. L'hospitalité nécessite donc la délimitation d'une aire qui soit accessible à certains plus qu'à d'autres,

une distance entre résidents permanents et occasionnels, une différenciation des espaces. L'accueillant doit à son hôte confort et réconfort, attention et attentions, ce dernier doit respect et acceptation des règles d'usage du lieu. C'est sur ce dernier point que les choses deviennent particulièrement complexes pour les jeunes concernés par des situations de survie. Quelles sont les règles d'usage du lieu dans lequel on les accueille, sous quelles modalités, en somme, combien coûte l'hébergement chez un tiers ?

Réf. : Anne Gotman, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.  
Anne Gotman, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », in *Communications*, 65, 1997. ■

« On a des jeunes qui préfèrent dormir dehors que de solliciter des structures d'urgence. [...] Généralement parce qu'ils ont eu une mauvaise expérience, ils ont été confrontés à la violence, à des tentatives d'agression, voire à des agressions... La plupart du temps quand un jeune a fait une expérience en CHRS, il repasse pas par cette case-là. Il va solliciter au maximum son réseau de connaissances, il va éventuellement dormir à la rue et puis, dans le pire des cas, il va recourir à la prostitution pour... Alors quand je dis "prostitution", c'est pas forcément aux abords de Perrache moyennant argent. C'est "contre une nuit, j'accepte de...". C'est très fréquent malheureusement, cet hébergement "arrangé" contre service. »

Bénévole d'une association

C'est ce genre de situations auxquelles a été confrontée Julie durant ses premiers temps « à la rue » :

« J'ai voulu partir avec d'autres gars qu'on connaissait. Et là, le gars m'a dit "pas de problème tu viens avec nous, mais tu dors dans mon lit". Et quand il a forcé la main dans la culotte, j'ai dit non. Mais j'ai dormi dehors après. Et c'est quand je me suis rendue compte que c'était un peu comme ça, que si je voulais pas dormir dehors, ben il fallait écarter les jambes, ben c'est arrivé plus d'une fois. Et malheureusement, on en prend l'habitude et on trouve certaines facilités en le faisant. Encore heureux que parfois on a de bonnes personnes autour de nous pour nous montrer la bonne voie. [...]

-C'est une forme de prostitution ?

-Ça l'est. Sauf qu'on n'a pas grand-chose en échange. C'est pour avoir une protection. Après ça devient habituel. On le sent même plus, on fait plus attention. [...] Moi c'était la première année. Après j'avais forgé mon caractère, on me disait violente. Pourtant je me battais pas, mais j'avais une grande gueule. C'est la rue qui m'a appris. Mais je regrette rien en tout cas. Ça m'a appris beaucoup, beaucoup de choses. »

Julie

En deçà de ces expériences qui se rapprochent de la prostitution, l'hébergement chez un tiers, même un proche, a un prix. C'est Nicolas qui nous informe le plus clairement sur ce que ça coûte à celui qui est hébergé. Il nous rappelle le sentiment de honte éprouvé par celui qui est en position d'hébergé. Tout comme Cynthia témoigne de ce qu'il peut en coûter en termes d'amitié qui ne résiste pas à la cohabitation. Ces mises en danger du réseau ainsi sur-sollicité peuvent diminuer son ampleur au risque d'isoler les personnes en demande d'hébergement jusqu'à ce qu'elles en arrivent à se tourner vers des inconnus.

---

<sup>57</sup> Anne Gotman, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.

<sup>58</sup> Anne Gotman, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », in *Communications*, 65, 1997. L'hospitalité, p.14.

<sup>59</sup> *Op. Cit.* Anne Gotman, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.

#### d. S'en sortir ?

Un des partis-pris de cette étude consistait à rencontrer parmi les enquêtés certains jeunes qui n'étaient plus dans une situation dite d'errance. On pouvait supposer qu'il s'agissait ainsi d'échanger avec ceux qui « s'en sont sortis », d'identifier de quoi ils se sortaient et d'explorer avec eux les mécanismes qui articulent ce cheminement. Si ces enquêtés ne sont effectivement plus dans une structure d'hébergement, ni en squat, si certains d'entre eux occupent un emploi, ils ne considèrent pas pour autant s'en être sortis. Plus encore, d'autres enquêtés aux prises avec des situations plus complexes encore, comme Anou qui vit dans une caravane et qui fait la manche, ou encore Matthias qui vit en squat et a quelques ressources par de petites activités non-déclarées, n'attrapent pas leur situation par la question du « s'en sortir ». Leur situation répond à ce qu'ils souhaitent, et ils ne voient pas de quoi il faudrait qu'ils se sortent alors. Ces mouvements contraires rejoignent les sens dévolus à l'expérience, sens qui sont, comme pour tout un chacun, en perpétuelle évolution.

Le s'en sortir concerne donc les enquêtés qui ne perçoivent plus de sens tangible aux expériences qu'ils vivent et ceux qui n'en ont jamais perçu. Parmi ceux-ci, Nicolas qui tord le cou à l'idée du « déclic » qui fait que sa situation peut changer du tout au tout et en rappelle plutôt la dimension processuelle quand il précise que « *tout ça c'est long* (de s'en sortir) ». Dans la même idée, Julie nous fait part de la situation d'une amie qu'elle décrit comme étant « *en transition* », en transition dans le processus de sortie de sa situation de survie :

« Quand je dis qu'elle est en transition, c'est qu'elle elle est encore en logement *via* une association. Et elle, elle a encore beaucoup de difficultés à s'en sortir. Elle a pas de machine à laver, elle a beaucoup de difficultés financières donc elle fait encore la manche régulièrement. Parce que leurs logements sociaux c'est pas comme les logements sociaux de mon bailleur social. Moi, je paie 5 euros de loyer avec les APL. Ma collègue, malgré les APL, elle en a encore pour 100 euros de loyer à payer. C'est ça que je trouve un peu aberrant, c'est que les logements sociaux d'association sont plus chers. Une chambre en foyer, malgré les APL, ils paient encore 300 euros. Moi je paie 5 euros. »

Julie

Quant à sa propre situation, Julie considère qu'elle est sur la voie pour s'en sortir, sans pour autant pouvoir dire qu'elle est passée à autre chose. Elle a cependant accumulé, comme nombre des enquêtés, un ensemble d'éléments qui lui permettent d'étayer sa bifurcation biographique, son passage d'une situation à une autre. D'ailleurs plutôt que d'être un changement de situation ce passage est un véritable processus de modification de soi qui permet de tenir une continuité biographique dans la discontinuité. Ce processus demande de reconnaître sa trajectoire antérieure comme partie de soi et, simultanément, de reconnaître ses nouvelles formes d'appartenance au monde commun et d'y injecter une cohérence.

- **Le mythe du déclic ou comment de multiples occasions arrimées à des relations engagent un processus de sortie de la galère**

Le terme déclic est souvent usité pour questionner ce qui pousse les personnes à s'extraire d'une situation dans laquelle ils ont un ensemble de repères, quand bien même la situation soit extrême, pour en atteindre une nouvelle dans laquelle tous les repères sont à (re)construire. Le déclic en faisant état d'un mécanisme intérieur qui se déclenche a affaire avec une idée de soudaineté, d'instantanéité. Faisant cela, il incite tout un chacun à rechercher ce « bouton poussoir » quasi-mythique, quasi-mystique et il intime les autres à rechercher quel a été le déclic chez eux. Julie fait cet effort pour nous :

« C'est quand j'ai rencontré un mec avec un gosse de 5 ans. Et le troisième jour où je dormais là-bas, il avait son gamin en week-end et il m'a appelé maman. Et ça m'a fait un fait un "clic !". Et je me suis dit "de toute façon, t'as jamais voulu rester à la rue". Et c'est là où j'ai commencé à penser formation, boulot, tout ça. J'ai commencé à bosser, de nuit et l'après-midi. Ménage l'après-midi et en usine la nuit par les intérimés. »

Julie



Or, cette perception des histoires de vie qui seraient bouleversées du tout au tout par un évènement, une situation fait l'impasse sur la dimension processuelle du « s'en sortir », quand bien même « s'en sortir » demeure très subjectif. Et quand nous laissons Julie expliciter son cheminement, le déclic initial, fondateur, devient un signe parmi tant d'autres dans son processus de sortie de la rue, et pas forcément le plus significatif. Une succession de déclics apparaît, certains sont instantanément réduits à néant, d'autres peuvent se raccrocher au déclic suivant ou à celui d'après et construire enfin un sens, une direction qui laisse entrevoir qu'une autre situation de vie est possible.

« J'ai fait l'aumône chez mon grand-père pour la ligne fixe et le logement. Et j'ai trouvé un emploi social dans un petit village à côté. C'était de la culture bio, des plantes aromatiques. Je commençais mon traitement méthadone, c'était dur. On était en plein soleil. Ça a été un grand tremplin. Ça m'a montré qu'il fallait plus la niaque qu'à la rue. Parce qu'à la rue, faut la niaque pour survivre. Mais pour être dans la vie, faut vraiment avoir plus de niaque. C'est plus dur. On a tendance quand on a un échec dans la vie active de repartir dans la rue. On peut se lever quand on veut, on fait 20 euros par jour de manche et on fait sa journée. La vie dans la rue elle est dure, mais elle est pas si dure que ça. Quand on sait comment faire, c'est une facilité. »

Julie

Le déclic devient ici tremplin. Si l'on reprend l'histoire de Julie, c'est une condamnation à de la prison ferme qui déclenche le processus par lequel elle pourra y échapper. Mais c'est aussi parce qu'un ensemble d'étayages demeurent pour elle que les déclics se succèdent : le soutien familial, le petit boulot décroché grâce à des connaissances. Julie précise aussi l'effort que cela suppose moralement. La vie dans la rue, elle ne la considère pas aussi dure que celle qu'elle doit affronter alors. Cela peut paraître surprenant, d'autant plus qu'elle n'est pas la seule à en faire part. Chacha souligne que « *quitter la rue pour réintégrer le monde, faut y aller, hein.* » Ce n'est pas que la vie à la rue, en galère ou dans la zone soit confortable, loin de là. Mais les jeunes rencontrés ont développé des connaissances, des compétences, des savoirs-être et savoirs-faire qui permettent d'y tenir. C'est là où la notion de reconversion déploie toute sa pertinence.

Pour en sortir, il faut ré-enclencher toute une série d'apprentissages et surtout retrouver tout un maillage. C'est ce dernier qui semble capital au regard des propos des enquêtés. Quand Chacha reprend les évènements qui l'ont conduite à retourner chez sa mère, c'est une série de pertes qui se dévoile : « *J'ai perdu mon chiot, j'ai perdu ma chienne, j'ai perdu mon mec, j'ai perdu ma vie. Je sais pas combien de choses j'ai perdues.* »

« Le lendemain j'ai dormi chez un gars qui a voulu me violer, il m'a donné un truc, je pouvais plus bouger. Là, c'est ce qui s'est passé en trois jours. À la fin du troisième jour, j'étais dans le squat, ben le gars qui a voulu me violer, je voulais plus le voir, la fille avec qui on avait fait un truc à trois, je voulais plus qu'elle m'approche à 100 km, et j'ai perdu ma chienne. Et ce jour-là je me baladais dans Clermont, j'ai vu des amis qui m'ont dit : "Bon, maintenant t'as deux options. C'est soit tu finis à la rue et tu meurs à 20 ans, enfin à 25, 26 ans. Ou alors tu pars et tu rentres chez ta mère..." Et je suis partie, je suis rentrée chez ma mère. J'ai mis un mois pour dormir sur un matelas, je dormais à même le sol. J'ai mis longtemps pour me réhabiliter normalement, pour sortir à nouveau. Puis après je suis retombée dans la drogue. »

Chacha

L'étayage maternel devient alors un ancrage pour s'en sortir. Mais il ne sera pas suffisant. Chacha reprend de la drogue, part vivre dans un camion. C'est un nouveau déclic qui apparaît alors : son corps la lâche. Elle est malade puis hospitalisée. Sa mère reste près d'elle et demande même à une association d'intervenir auprès de sa fille. C'est peu à peu, avec des allers-retours dans la prise en charge, avec des conflits récurrents que Chacha commence à trouver de nouveaux étayages. Le processus est alors enclenché, non sans rupture, et tout en considérant qu'aujourd'hui encore Chacha est en « *galère* », toujours méfiante quant à un possible retour à la rue.

- **Pour les jeunes, « ne pas être « lâché » ; pour les adultes, tenir la relation**

Ces bribes d'histoires apportent non pas des « recettes » concernant le « s'en sortir » mais dessinent les chemins qui sont empruntés et ce qui doit accompagner les pas de ceux qui s'y engagent. Lors de notre rencontre, Julie, évoquant la situation de jeunes qu'elle croise aujourd'hui dans la rue, nous rapporte leurs propos : « *Y'en a un une fois qui m'a dit "ouais de toute façon y'a personne pour nous"* ». Cela l'attriste, d'autant plus qu'elle a eu l'opportunité de son côté de rencontrer un ensemble d'étayages. Mais cela n'a pas été sans peine ni déconvenue. Elle revient sur la sollicitation d'aide qu'elle avait effectuée auprès d'une association pour être accompagnée dans sa demande de logement, « *on m'a dit que ça serait bien d'être appuyé par un truc associatif* ». Le « *truc associatif* » l'accompagne dans la réalisation des dossiers pour les bailleurs publics tout en lui précisant que l'association se charge de l'envoi. Mais, trois mois plus tard, les dossiers n'avaient pas été envoyés. « *Alors je demande plus rien* » si ce n'est à des professionnels en lesquels elle a une confiance largement éprouvée. Par exemple, une assistante sociale qui l'a aidée à refaire l'ensemble des dossiers et à tout envoyer, alors qu'elle n'est plus dans ses suivis sociaux.

« On aide pas les gens quand ils donnent l'impression de se débrouiller tout seul. Comme moi, j'ai plus de contrat réciproque au niveau du RSA. On m'a dit "vous en avez pas besoin vous", j'ai plus de référent Pôle Emploi, je vais au Conseil Général, je demande "oh mais c'est parce que vous en avez pas besoin". Alors moi quand j'ai un conseil à demander, quand je veux voir une AS, on m'envoie chier parce que j'en ai pas besoin. Et pourtant y'a des dossiers, des papiers qu'on peut pas faire seul. Alors merci Mme V. (*une assistante sociale qui lui apporte un soutien continu*), alors qu'elle a même pas le droit normalement. Elle fait beaucoup de choses en plus, elle rattrape beaucoup de choses... »

Julie

Cette assistante sociale, un accueil de jour, sa patronne actuelle ou son père composent le maillage qui accompagne Julie. L'accompagnement au « s'en sortir » apparaît comme une constellation de soutiens qui demeurent, quoiqu'il arrive. Cette permanence dans la relation, dans un quotidien fait de mobilité, de labilité, est en soi un précieux support. Il réinjecte ce temps long dont manquent les jeunes rencontrés, il réinjecte aussi de la continuité, de la fiabilité et de la reconnaissance. Souvent, la traduction de ce type de relation se retrouve dans l'expression « *ne pas être lâché* ».

« Ben je sais que mes dernières années à la rue, en lien avec cette association, quand on dit que dès qu'on les a, ils ne nous lâchent plus quoi (*rires*)... En lien avec eux, j'ai fait tous les centres, j'ai refait ma carte vitale parce que j'étais au nom du père. »

Chacha

Chacha parle d'une association auprès de laquelle sa mère a insisté pour qu'ils s'occupent de sa fille. Ce n'était pas une démarche habituelle, cette structure attend que les jeunes la sollicitent et non pas l'inverse. Les relations entre Chacha et cette structure ont été parfois conflictuelles. Chacha se souvient qu'elle était « *une petite peste* (*rires*). *Le fait de vivre à la rue, ça nous apprend à pas trop faire confiance.* » C'est cette confiance qu'il fallait recréer mettant Chacha dans une double posture « *dehors on me dit non* (ne fais jamais confiance), *ici on me dit oui* ». Peu à peu, elle a pu gérer ce double rapport :

« J'ai fait des petits chantiers de réinsertion, j'ai retravaillé, ils m'ont retrouvé des formations, ils m'ont motivée, ils m'ont secouée les plumes comme pas possible. Si j'en suis là, c'est qu'ils m'ont aidée. Quand ils entendaient la phrase "mais je suis à bout, je vais pas m'en sortir" [...], ils te ménagent pas "Non mais ta gueule, qu'est-ce que tu me dis ? Tu t'en es pas sortie mais rappelle-moi juste comme ça, ce que t'as vécu derrière c'est quoi ?" [...] Je sais que des fois c'était pas cool, je leur disais "vous me saoulez, je viendrai plus chez vous". "Ouais ben tu nous diras merci plus tard". »

Chacha

Ce lien s'est un peu distendu depuis que les professionnels de la structure ont changé et notamment parce qu'ils changent souvent. Puis Chacha n'est plus dans la tranche d'âge du public-cible. En parallèle et en continuité des étayages mis en place avec cette structure, elle a (re)trouvé d'autres supports :

« J'ai ma mère, j'ai une famille. J'ai eu un but de pourquoi je m'en sors. [...] La fille que j'ai rencontrée dans la rue et accompagnée dans une asso, je lui ai dit "est-ce que t'as un but ? T'as vraiment envie de t'en sortir ? T'as quelqu'un qui t'attend ?", "Non", je lui ai dit "ben voilà, c'est ça en fait. Si t'as personne qui t'attend en fait, ben dis-toi que cette personne, c'est toi". Et elle m'a regardé, elle a fait "Waouh". [...] Moi je sais que j'avais ma mère, mon frère, ma famille derrière, puis moi à récupérer. La personne qui sera toujours là pour nous, c'est nous. Si tu te perds de vue toi, personne d'autre pourra te rattraper. »

Chacha

Compter sur soi avant tout, mais cela ne peut pas suffire au risque d'épuiser les enquêtés. Il faut pouvoir compter sur des autrui et ce n'est pas évident ni de les trouver, ni d'accepter ce soutien. Cynthia a compté pendant un temps sur son réseau « *t'as des amis mais tu seras toujours tout seul parce qu'à un moment donné, ça va toujours lâcher.* » À nouveau lâchée, Cynthia doit faire face toute seule, à 19 ans. Mais avant de renouer avec sa famille, elle a rencontré d'autres supports, qui demeurent, comme une professionnelle d'une association :

« En elle je pouvais avoir confiance, je pouvais parler, me livrer et elle savait écouter et donner de bons conseils et répondre à ce que je disais au bon moment. C'était super important pour moi de savoir qu'il y avait quelqu'un qui était là pour moi. Je me sentais seule, y'avait les amis mais bon, c'est bon pour sortir, mais quand ça va pas vraiment, ils sont pas forcément là. Ça m'a fait du bien de sentir que quelqu'un était là pour moi. [...] Ça fait des années que je veux devenir éducatrice mais maintenant je veux devenir éducatrice comme elle. »

Cynthia

« *C'est grâce à elle que j'ai décidé de reprendre mes études. Elle m'a beaucoup apporté* » et cela se poursuit, quand bien même Cynthia a quitté le département. En somme, cette professionnelle ne la lâche pas de vue et reste invariablement joignable :

« C'est ça qui est super top. Parce que ça me stressait un peu de partir, d'avoir personne s'il m'arrive quoique ce soit. Et ben non, si y'a un souci, je l'appelle, je laisse un message et dès qu'elle a 5 minutes elle me rappelle. »

Cynthia

- **La peur qui reste**

Assez peu évoquée dans le document jusqu'alors, il faut tout de même rappeler que les jeunes rencontrés ont tous fait part non seulement de leur sentiment de solitude mais aussi d'un sentiment de peur qui s'est accroché à eux pendant de longues périodes et qui, pour certains persiste. Les enquêtés témoignent des situations de danger qui leur ont causé des peurs soudaines, brutales quand ils se sentaient mis en péril, voire quand ils ont été violentés. Puis il y a d'autres peurs qui sont comme une toile de fond de leurs existences : la peur instillée par les conditions de survie, la peur de ne pas être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux, la peur de retourner dans des conditions précaires. Ces peurs légitimes ne peuvent être soldées que par des preuves de mise en sécurité, de réassurance, aussi bien dans le domaine matériel que dans la sphère relationnelle.

Cette quête de preuves revient à passer autant d'épreuves et à mettre à l'épreuve les autres qui pourraient être supports. Marion a eu le loisir de jauger la qualité des relations que les professionnels pouvaient lui apporter et de saisir ce qui devait être au cœur pour que la relation soit constructive :

« Quand j'habitais encore chez moi, j'étais à la Mission locale. Y'avait pas l'aide de l'assistante sociale d'ici et tout. Et à la Mission locale, y'a des conseillers qui sont pas du tout... Ils t'aident pas du tout, du tout, c'est un truc de ouf. C'est toi qui dois aller vers les conseillers, c'est vrai, eux ils doivent pas venir vers toi. Mais lui (*son conseiller Mission locale*), même quand tu vas vers lui, il t'encourage pas en fait. [...] J'y allais de moi-même, je prenais des rendez-vous. Même si j'avais travaillé au Mali et tout, j'avais mon bac... [...] Mais lui, c'était "faut pas viser la barre haute, t'as un diplôme malien", lui c'était carrément... Il dégradait. Je lui ai dit "vous, vous avez peut-être pas confiance en moi, mais moi j'ai confiance en moi, du coup ce que vous pensez, franchement, ça me touche pas". Il me disait que y'avait pas grand-chose sur mon cv et tout, mais franchement, ça me touchait pas. »

Marion

C'est en changeant de lieu de vie, qu'elle a changé de Mission locale et de conseiller, constatant alors que « *ma nouvelle conseillère, c'est tout l'inverse, et franchement ça donne du courage.* » En miroir de cette relation dévalorisante avec son conseiller de Mission locale d'alors, Marion a pu recourir à une autre relation-support qui l'a largement étayée. Il s'agit d'une juriste qui fait des permanences bénévoles pour les femmes dans le quartier où elle résidait avec sa famille

« Elle t'aide, elle rédige les lettres, franchement, elle, c'est la meilleure. Parce que moi au début, j'avais plusieurs problèmes, parce que j'étais partie au Mali, elle m'a aidée à revenir. [...] Et après elle m'a pas lâchée quand je suis revenue, on a fait des démarches pour mon diplôme. Ça a marché parce que mon dossier était recevable. Ils m'envoyaient les références par mail pour payer le diplôme mais j'avais perdu le numéro de référence, ça a bloqué tout le dossier et il faut que je refasse encore. [...] C'est moi qui ai gaffé sur ce coup-là. »

Marion

Un peu désolée d'avoir « *gaffé* », Marion a quand même pu compter sur cette juriste à nouveau, comme elle peut aujourd'hui solliciter aussi les professionnels du CHRS dans lequel elle séjourne. L'essentiel, là-encore, étant de ne pas être « *lâchée* ».

Le « ne pas être lâché » induit plus encore que l'assurance du soutien d'une personne ressource. L'expression implique que quoique l'on fasse, quoique l'on dise, quoique l'on cache, cette ressource demeure au-delà des jugements moraux ou de formes d'évaluations. Ne pas être lâché en appelle à la notion du droit à l'erreur. Cette notion n'est pas toujours mise en valeur alors que les professionnels sur lesquels les jeunes rencontrés disent pouvoir compter l'appliquent. Cela signifie que ces professionnels se mobilisent pour faire passer les « ratés » dans les parcours des jeunes qu'ils accompagnent, sans jamais le leur reprocher ou leur signaler qu'ils leur accordent une faveur. Cette mobilisation des professionnels se fait aussi parfois contre les institutions dans lesquelles ils travaillent. Et les jeunes rencontrés le savent. Ils savent aussi que ce droit à l'erreur est lié à toute une manière, quasi-philosophique, de considérer l'accompagnement : le droit à l'erreur va de pair avec la possibilité de ne pas tout dire à celui qui vous accompagne sans pour autant abimer la relation de confiance qui vous y unit.

Baba Man rappelle que le dernier CHRS dans lequel il a séjourné lui a « *permis de me poser pendant des années. Ils m'ont élevé aussi. Ils m'ont élevé comme père et mère* » :

« Je leur ai caché la vérité pendant des années. Tout ce que je t'ai expliqué, ils le savent pas. Je leur ai caché ma vie personnelle. J'avais le devoir de leur dire parce qu'ils m'ont aidé. Je leur ai pas tout dit, et ils ont compris. Ils ont compris, ils ont compris que si je peux, je le fais et si je peux pas, je peux pas. [...] Un jour là-bas, j'étais malade. Malade comme un chien, je pouvais pas sortir. J'étais gravement malade. La bonne dame (*une travailleuse sociale*) elle est venue me voir, me dire bonjour, comment ça va. Elle m'a encouragé un peu. Ses paroles, ça m'a fait relever le moral. Le lendemain, je suis parti au travail, repris les formations et tout. C'était génial. »

Baba Man

En vis-à-vis, les professionnels, du moins une partie d'entre eux, savent que Baba Man n'a pas tout dit. Ils n'ont d'ailleurs jamais cherché à tout savoir mais ont plutôt cherché à repérer tous les éléments qui pourraient jouer en la faveur du jeune homme, de sa santé et son statut administratif. Pour le reste, avec bienveillance, ils ont souhaité respecter l'intimité de Baba Man, déjà rudement mise à l'épreuve. En cela, la confiance que chacun s'accorde dépasse largement l'obligation de dire tout sur soi, ou le besoin de scanner l'esprit et la vie du jeune qui est accompagné. La confiance se situe dans la justesse de la relation, dans sa certitude, non pas dans la mise à nu de chacune des parties.

« Je suis venu en France pas avec un morceau de sucre, pas avec un centime d'euro. Il faut rencontrer des gens qui t'aident à faire ça. J'étais dans une couette sous un pont. C'est grâce à ces gens-là qui m'ont fait du bien. Ils m'ont donné un appartement, ils m'ont fait les papiers parce que je sais pas ni lire, ni écrire, grâce à eux je suis allé à l'école, je me suis intégré. Y'a pas dix mille solutions. Tout ce qu'on te donne, même si tu peux pas, tente quand même. Mais dans un pays comme la France, t'as le droit de refuser. Moi je me suis interdit de refuser. »

Baba Man

### **Les principes du *care***

---

On retrouve ici les principes du *care* c'est-à-dire le prendre soin dans toutes ses dimensions personnelles et relationnelles. Joan Tronto dégage les quatre éléments, sorte de grammaire de l'éthique du *care* : l'attention, la responsabilité, la compétence et la capacité de réponse. La responsabilité succède à l'attention portée à l'autre et correspond au moment de la

prise en charge de cet autrui. La compétence est à comprendre dans sa dimension morale : elle passe par la réussite de l'acte. Prendre soin suppose donc de se préoccuper des conséquences et du résultat final. Enfin, la capacité de réponse du destinataire du *care* est essentielle ; elle rappelle que la réponse ne va pas de soi, peut se faire attendre, être différée.

Ref. : Joan Tronto, 2009, *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte. ■

En somme, ne pas être lâché correspond à ce processus. Il s'agit non seulement qu'une personne vous considère comme digne d'attention, qu'elle s'engage à vous accompagner, que cet engagement induise une « obligation de résultat », du moins moralement, c'est-à-dire que cette personne ne vous lâche pas au terme de ce qu'elle estime avoir à faire et garde un œil, de loin en loin, sur ce qui se passe pour vous. Et cela suppose aussi une mise en confiance réciproque afin que vous vous risquiez à vous engager dans une telle relation surtout si au manque de confiance en soi s'ajoute la difficulté à accorder sa confiance.

- **Être un support à son tour, être utile à d'autres**

Dans l'expression « ne pas être lâché » revient ce qui apparaît en filigrane tout au long de l'étude, le fait d'être soutenu, supporté, bref d'avoir des supports. Pour les jeunes rencontrés, si le manque de support est récurrent ce qui explique en partie leur sentiment de devoir « se débrouiller seuls », le plus frappant est leur tentative de préservation des quelques supports existants et leur quête, souvent indicible, d'en acquérir de nouveaux. En cela, leur rationalité est encore au cœur de leurs agissements. Et pour ceux qui voient quelques perspectives se dessiner, ceux qui cheminent dans le processus du s'en sortir, c'est la possibilité d'être support à leur tour qui surgit.

## La notion de support

Castel définit la notion de support en l'assimilant à celles de « ressources », de « capitaux », au sens de Bourdieu, donc avoir « la capacité de disposer de réserves qui peuvent être de type relationnel, culturel, économique, etc., et qui sont les assises sur lesquelles peut s'appuyer la possibilité de développer des stratégies individuelles » (Castel, Haroche, 1991, p.30). Cette notion est à bien des égards intéressante, ne serait-ce que par sa dénomination elle-même, dont Castel ne semble d'ailleurs pas totalement

satisfait, celle-ci faisant appel autant à l'abstraction qu'à une sorte d'expérience empirique, ce en quoi elle nous semble pertinente. Elle évoque l'importance pour les individus de bénéficier de ce que l'on appelle encore dans les classes populaires de « bagages » pour réussir dans la vie, d'une armée de réserve de diplômés, de relations, d'argent qui assurent un minimum de soutien au cas où les choses deviendraient plus difficiles que prévu.

Ref. : Robert Castel, Claudine Haroche, 1991, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard. ■

Cela rejoint les sentiments de responsabilité, de culpabilité ressentis par nombre d'entre eux quand ils estiment faillir à leur devoir de soutien auprès de leurs proches ou de leurs amis. Ils considèrent de ne pas être de bons supports. Ainsi, quand ils envisagent leur avenir, quand ils peuvent enfin prendre le temps de le configurer au moins mentalement, la question de leur utilité au monde, de leur utilité aux autres est au centre de leurs projets. C'est là que semble à nouveau apparaître le sens, non plus seulement de l'expérience vécue dans la galère, mais le sens de leur être au monde.

Si Julie ambitionne de monter son entreprise de paysagiste, elle n'envisage pas sa structure comme une entreprise lambda :

« Et avec la vie que j'ai mené, j'aimerais faire du social. Travailler dans l'espace vert, j'ai remarqué que les gens ça les faisait tilter. Y'a beaucoup de responsabilités, faut être ric rac, faut faire attention au matériel, faut être très sécuritaire. J'ai vu que ça aidait beaucoup de gens autour de moi ce métier. Si je pouvais faire un truc qui sort de l'ordinaire ça serait pas mal. »

Julie

C'est pratiquement point par point le projet de No Art. Quand à Cynthia, c'est son petit « frère qui m'[lui]a donné envie de devenir éducatrice spécialisée. » Mais c'est aussi la rencontre avec une professionnelle qui motive cette décision :

« Du moment que j'ai eu de l'aide qui m'a permis d'avoir confiance en moi, de me dire "ah j'ai réussi ça", puis "ah j'ai aussi réussi ça". Et même si j'avais des choses déjà, comme le fait de partir, de trouver un appartement, je m'en suis pas rendue compte tout de suite. Et en fait maintenant je me dis "ah mais t'as réussi à faire ça !" [...] Quand je suis partie de chez mes parents, j'avais peur. J'ai jamais eu autant peur de ma vie. C'est dur d'avoir peur quand même. Parce que quand on a peur, on a pas confiance en soi. On se dit "je vais pas y arriver", "je vais pas y arriver". Après je me suis rendue compte qu'il fallait pas se dire "je vais pas y arriver" mais plutôt se dire "je peux y arriver, je peux avancer". Et de devenir quelqu'un... »

Cynthia

Chacha elle-aussi pensait peut-être à entreprendre une formation d'éducatrice spécialisée puis elle s'est dit que ce n'était pas envisageable pour l'instant :

« J'y arriverai pas tant que j'aurai pas traversé mon vécu jusqu'au bout. Je pourrai pas aider quelqu'un, ça serait me mentir à moi-même. C'est pas l'autre que j'aiderais, mais c'est moi-même. J'ai d'autres besoins. De mon point de vue, je suis plus à la rue. Je vais encore dans des associations, mais j'ai le RSA, je travaille. Je galère encore. C'est différent, mais je galère autant qu'avant. »

Chacha



Dans l'attente, elle travaille sa possibilité d'être un support pour autrui en tant que masseuse ayurvédique. Ce qui lui plaît dans cette pratique, c'est de sentir les bienfaits de l'attention et du soin qu'elle procure aux autres.

Ce processus peut aussi passer par le statut de travailleur pair. Une jeune femme rencontrée dans une association explique brièvement les tensions et apports qui constituent sa pratique. Jusqu'à il y a peu, elle était elle-même en « galère », sans logement, sans emploi et connaît de fait une grande partie des personnes qui viennent dans l'association. Elle est à présent travailleuse pair dans la structure et en quelques mois a obtenu à la fois un logement et un emploi tout en devant gérer son positionnement face aux personnes qui viennent dans la structure et face aux autres professionnels. Au-delà de l'ensemble des ajustements que cela lui demande, elle rappelle quelques fondamentaux que nous avons essayé de mettre en lumière dans l'étude ; D'une part, l'idée, à 27 ans, de débiter un emploi, lui paraissait impensable. Sans formation, avec une seule expérience professionnelle de courte durée, l'insertion-la réinsertion lui apparaissait comme impossible. Elle était très gênée ne serait-ce que de se rendre à Pôle Emploi tant son CV lui semblait vide. Cela recoupe le pressentiment de Jef qui se considère si loin de tout ce qu'il faudrait faire, qui se mésestime tellement qu'il en arrive à supposer qu'il ne pourra jamais se raccrocher à aucune formation, voire à aucun emploi. Pourtant, cette jeune femme tient sa place et découvre peu à peu les qualités qu'elle peut mettre au service des autres. C'est justement cela le deuxième point : le statut de travailleur pair permet de convertir les acquis de l'expérience limitée vécue par les personnes en compétences à réinjecter dans leur nouvelle situation.

### **S'en sortir : un travail de re-conversion**

---

Pascale Pichon insiste sur deux éléments qu'elle juge essentiels pour comprendre comment peut s'opérer le « s'en sortir » : « la force de captation que produit la carrière de survie sur les individus » et, de ce fait, « l'impossibilité de s'en extraire sans soutien relationnel et reconnaissance de l'expérience vécue » (Pichon, 2007, p.210). Il s'agit aussi de se réapproprier son histoire pour que l'expérience de la rue et la carrière de survie s'inscrivent dans le parcours biographique. L'auteure parle ainsi d'un travail de re-conversion. La première conversion consiste à « faire l'apprentissage des modalités de la

survie et des croyances qui aident « à tenir » et s'accompagne d'une prise de conscience de participer à une expérience partagée et partageable de la survie. » La sortie de la rue s'accompagne d'une seconde conversion qui « conduit à identifier la singularité de sa propre expérience de la survie » et à faire « émerger de nouvelles interprétations biographiques » (Pichon, 2007, p.244). Entre ces deux moments, les rencontres qui ne lâchent pas et les actions qui réinjectent des supports et du temps long deviennent des ressources permettant de « s'en sortir ».

Ref. : Pascale Pichon, 2007, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être. ■

En fin d'étude, une des personnes concernées rencontrées au cours de ce travail a proposé un texte, elle qui est justement dans ce processus. Elle y convoque un ensemble d'éléments transverses à l'étude qui peuvent la conclure mieux que nous n'aurions pu le faire. Donc nous lui laissons la place :

## Conclusion

### Une jeunesse, une vie

---

La jeunesse, qu'est-ce que c'est ? Beaucoup de sociologues français ont étudié la notion de l'adolescence et de la jeunesse. Mais être jeune ce n'est ni être adolescent ni être adulte. C'est un mot et une vie beaucoup plus complexe que cela et on ne peut le savoir sans le vivre.

Durant cette jeunesse, beaucoup de choses se passent dans la vie, de bons et de mauvais moments qui vont se passer dans notre vie et construire celle-ci. Les jeunes cherchent, en partant de chez leurs parents, à créer leur propre identité sociale.

La « galère » de partir du domicile familiale où l'on a toujours vécu, dans un petit « cocon » avec les parents toujours (ou dans la plupart des cas) derrière nous est fini. Il faut à présent rentrer dans un monde où prendre nos responsabilités devient inévitable. En effet, une fois dans la « vie d'adulte » car on est jeunes mais pas forcément mature, on est considéré comme majeur face à la loi et ainsi prendre nos responsabilités. C'est aussi la période « importante » de la vie. C'est la construction de soi, de sa perspective d'avenir, de la personne qu'on ne veut pas et celle que l'on souhaite devenir. C'est le moment de se poser des questions sur soi-même à tel point de devenir « fou » à force d'être confronté à des questions auxquelles les réponses ne sont pas forcément visibles de suite. Ainsi, des sentiments d'infériorité, de mal être et de désespoir envahissent l'esprit et peuvent pousser au découragement. Dans ce cas il est dur de pouvoir remonter la pente, les sentiments qui envahissent le jeune et ainsi qui amènent au désespoir montrent surtout

que le jeune se sent seul. Certes, la famille et les amis peuvent entourer sa vie mais tout au fond de lui, le sentiment de solitude est présent et souvent difficile à détecter par l'entourage.

Il est difficile dans ce cas pour le jeune de pouvoir réussir à reprendre la confiance en soi qu'il a pu perdre. Ce sont des expériences de la vie qu'il faut traverser. Mais aussi, il faut se dire que même si « la vie est un fichu merdier, c'est ça qui en fait sa beauté ». Il ne faut pas perdre face et se décourager. Au fond il y aura toujours quelqu'un qui s'inquiètera pour lui et pensera qu'il est capable d'y arriver. Mais d'arriver à quoi exactement ? Tout simplement de pouvoir faire face aux difficultés de la vie, réussir à régler ses problèmes, car il ne faut surtout pas oublier qu'à chaque problème, il y aura toujours une solution, et celle-ci peut arriver à n'importe quel moment. Les problèmes quel qu'ils soient comme l'argent, la fatigue, le manque de confiance ne sont que passagers. La vie est faite d'expériences qui vont provoquer divers sentiments, mais il ne faut pas oublier que ce sont cela qui nous construisent et qui font que l'on devient des êtres humains et l'accomplissement de soi-même. En outre, rester soi, garder sa confiance et se dire que l'on peut y arriver sont choses difficiles lorsque l'on est jeune, mais c'est important afin de faire de notre jeunesse celle que l'on veut, celle qu'on va se souvenir toutes notre vie. Et plus encore, il faut chérir les bons moments comme si c'était des diamants que l'on tient au bout de nos doigts.

Laura Kozlowski ■

## Synthèse

Cette étude a été impulsée par la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) dans la lignée du plan « Priorité jeunesse » lancé en 2013. L'intérêt de la DRDJSCS se porte ici sur les jeunes dits « en errance » sans considérer cette dénomination comme inamovible ni au plus près des situations réellement vécues. C'est d'ailleurs là que se situe la demande. Ces jeunes dits « en errance », le sont-ils vraiment, et si oui, qu'est-ce qui est entendu derrière ce terme ? La demande initiale nous invite donc à explorer les situations vécues par les jeunes concernés, si possible avec eux, et en tirer des pistes de réflexion, voire de travail pour approcher le plus justement ce qu'ils expérimentent.

Pour ce faire, 31 professionnels ont été rencontrés dans la région et ce dans 24 structures et 15 entretiens ont été conduits avec les jeunes concernés soit dans des structures soit dans des espaces divers (à leur domicile, dans la rue, dans un squat, dans un parc, etc.). Ces entretiens ont permis de capter non seulement les histoires et paroles des jeunes concernés mais surtout de saisir leur réflexivité pour comprendre leurs logiques d'action et les sens qu'ils donnent aux expériences traversées jusqu'alors. À ces matériaux s'ajoute un séminaire de travail conclusif<sup>60</sup> conduit avec des professionnels sollicités au cours de l'enquête et la DRDJSCS.

De cet ensemble d'apports ressortent plusieurs axes forts, traités dans la synthèse qui suit, ainsi qu'une base de connaissances sur les situations rencontrées par les jeunes concernés :

- d'une part, leur jeunesse qu'il n'est pas inutile de rappeler,
- mais une jeunesse qui a affaire avec des difficultés et des contraintes autrement plus élevées que celles connues par les autres personnes de cet âge,
- ces difficultés peuvent être comprises comme un cumul de précarités : précarité économique, professionnelle (et en amont difficultés scolaires), précarité des réseaux relationnels sollicitables, précarité des conditions d'habitat,
- ce cumul de précarités les confronte à de nombreuses situations de violence et induit un sentiment de peur profond et tenace (peur pour son intégrité physique, peur de ne pas sortir de la galère, peur de ne pas être capable de répondre à ce qui est demandé par les dispositifs,...),
- ce faisant, si les problématiques liées à l'habitat sont une constante et doivent être prises en compte, elles ne sont pas le seul levier mobilisable pour amoindrir la violence des situations. L'accès à des conditions d'habitat dignes et sécurisantes doit être corrélé à une sécurisation des autres précarités expérimentées par les jeunes concernés,
- enfin, tous sont en quête de formes d'autonomie, souvent empêchées, dans lesquelles l'accès à l'emploi est priorisé.

---

<sup>60</sup> Ce séminaire de travail s'est déroulé le 26 janvier 2016. Y ont participé Anne Dufaud (Directrice de la Mission Locale Vaux-en-Velin, Rhône), Fatima El Missaoui (Chargée de mission Service Jeunesse, Ville, Vie Associative, DRDJSCS), Sarah Klajnberg (Chef de service CHRS, Les foyers éducatifs de la SLEA, Rhône), David Laumet (Chef de service, TOTEM « De la rue au logement », Isère), Régis Mellet (Prévention spécialisée, Chocolat Chaud, ADSEA 01, Ain), Jocelyne Morens (Chargée de mission cohésion sociale, pôle Développement social territorial, DRDJSCS), Angélique Petit (Chargée de mission, Rhal 42, Loire), Émilie Robbe, (Conseillère Logement Mission Locale Jeunes Bresse-Dombes-Côtière, Ain), Noémie Thiesson-Bailli (Chef de Service Éducatif FJT Apprentis d'Auteuil, Rhône), Monique Vuillermoz (Assistante de service social, C.S.A.P.A. Centre Saliba, Ain). Merci à eux pour leur participation.

- **Des situations hétérogènes qui ont pour point commun de faire face à des mobilités précaires et multiples**

Dans cette étude, la notion d'errance était en premier lieu questionnée. Plus que sa pertinence en soi, il s'agissait de peser sa justesse au regard des situations vécues par les jeunes rencontrés. Ce sont non seulement les professionnels mais aussi les jeunes enquêtés qui ont été questionnés sur cette notion. Très peu se sont sentis concernés par l'appellation « jeunes en errance » et ont proposé d'autres dénominations allant de SDF à zonards. Beaucoup aussi ne se sont pas nommés de sorte que le groupe constitué par la dénomination semble ne pas exister en soi. Les jeunes dits en errance ne peuvent pas être considérés comme une catégorie.

Par contre, les parcours, si divers soient-ils, sont traversés de part en part pas des formes de mobilités : mobilité catégorielle du côté des dispositifs, mobilité géographique, mobilité professionnelle, mobilité résidentielle, mobilité induite par certaines prises en charge institutionnelle, etc.

Tour à tour saisonniers, sans-abri, hébergés en FJT, chez un proche, en formation ou décrocheurs, les ruptures, bifurcations et opportunités biographiques complexifient leurs portraits et participent de leur invisibilité pour les politiques publiques. Il devient aussi complexe « d'attraper » les situations tant elles sont mouvantes et contiennent à elles-seules les caractéristiques de différents « publics-cibles ».

- **Le besoin de passer de l'anticipation à la projection**

Une des caractéristiques de ces mobilités plurielles et souvent concomitantes est qu'elles sont peu articulées les unes aux autres. Les transitions, les ajustements entre mobilités sont bruts, soudains, parfois peu logiques. Et les jeunes rencontrés ont peu de prises sur cette difficile mise en musique. Ils doivent se plier à certaines mobilités, doivent s'adapter à d'autres pour ne pas rater des occasions (de logement, d'emploi, etc.) et n'ont que peu de marge de manœuvre pour orchestrer l'ensemble. Pour autant, ils doivent tout tenir, de bout en bout, et y réinsérer du sens, voire du projet. C'est ce qu'ils font d'ailleurs, mais cette orchestration doit faire avec les fausses notes dues à la multiplicité des mobilités qui se chevauchent. Mais c'est aussi cette mobilité, cette labilité des situations qui fait que plus ou moins rapidement, leurs situations peuvent évoluer, parfois pour un mieux, et ce avec des étayages parfois inattendus.

En continuité avec les mobilités plurielles, l'étude met aussi la focale sur la temporalité propre à ce que vivent les jeunes rencontrés. Ils expérimentent sans cesse une temporalité du court-terme, plus rarement du moyen terme, qui leur demande d'avoir toujours un coup d'avance ou de parer au plus pressé, au plus urgent, au plus vital sans engager de projet au long cours. Cette anticipation écrasante annihile le plus souvent les possibilités de projection et semble nourrir les représentations quant au manque de projection des dits jeunes.

- **Un droit à l'erreur peu considéré et qui sonne toujours comme un échec, une insuffisance**

Cette obligation de saisir les occasions sans avoir toujours la possibilité de les inclure dans une cohérence qui ferait sens pour les jeunes concernés entraîne une multitude de « ratés », d'échecs. Le cumul des décisions précipitées, le fait de naviguer à vue font que certains jeunes réalisent les mauvais choix, parfois sans le savoir, parfois en toute conscience. Dans ce dernier cas, les mauvais choix peuvent être de bons choix sur du court-terme, raison pour laquelle, en situation de survie, d'urgence, ils sont parfois préférés. Les mauvais choix peuvent aussi être plein de bonnes intentions, plein d'espoirs et ils deviennent mauvais à leur tour parce qu'il n'est pas possible de faire marche arrière, de considérer que l'on s'est trompé et de rejoindre la situation antérieure.

Le droit à l'erreur semble alors assez peu considéré, comme si les jeunes concernés devaient arpenter un chemin ascendant et que lâcher prise, choisir la mauvaise prise revenait à subir une sanction. Dans les faits, certains professionnels aménagent ce droit à l'erreur, ce droit à l'aller-retour dans les dispositifs, ce droit à la possibilité de se tromper après avoir mobilisé du temps et des moyens. Pour autant, le droit à l'erreur demeure souvent tabou et, ce faisant, il est entendu par les jeunes concernés comme étant un échec (encore un) puisqu'il n'est pas explicitement présenté comme un droit.

- **La nécessité de la relation qui perdure, qui ne « lâche pas »**

Les ruptures (familiales, scolaires, professionnelles, résidentielles, etc.) rythment les parcours, parfois de manière effrénée de sorte que la cohérence permettant de donner sens au quotidien et d'envisager l'avenir s'étiolle jusqu'à disparaître. Pour autant, les jeunes rencontrés peuvent narrer leur histoire, soucieux de la chronologie des faits, pointilleux quant aux détails. Ils tiennent à la cohérence mais celle-ci leur demande un effort et une énergie conséquente.

Comme tout un chacun, c'est dans la relation stable à autrui que la cohérence de son parcours, par un jeu de dialogue mémoriel, se construit, se maintient, perdure et se déploie. La relation qui tient est complexe à dénicher dans leur parcours. Les amitiés se distendent, des cohésions amicales d'occasion apparaissent puis s'évanouissent, la relation à la famille, toujours présente d'une manière ou d'une autre, demande un investissement important pour être maintenue et il en va de même pour des parcours professionnels et résidentiels fragmentés.

Les enquêtés sont ainsi morcelés et ils arrivent malgré tout à maintenir un ensemble qui a du sens. Or, ce maintien peut conduire à l'épuisement s'il s'éternise. La relation qui tient dans la durée offre cette réassurance qui participe de la continuité biographique. La figure du professionnel apparaît ici clairement. C'est le professionnel qui ne « lâche » pas le jeune, quoiqu'il arrive et quelle que soit la mission professionnelle initiale. Celui qui ne lâche pas, c'est celui qui fait tenir, c'est aussi celui qui fait avancer et accompagne vers la sortie de la galère.

Cette relation est une relation du proche, de l'intime parfois. Cela ne signifie pas que les deux parties, par exemple le jeune accompagné et le professionnel qui accompagne, entretiennent une relation amicale. Mais leur relation est dense, solide, résistante et sûre. Tout ne se dit pas forcément dans cette relation, mais les enquêtés nous disent avoir une confiance rarement éprouvée jusqu'alors pour certains accompagnants qui ont su tisser ce type de relation. Un autre élément qui distingue cette relation des autres est qu'elle est non seulement inscrite dans la durée, qu'elle dépasse les mobilités géographiques et les missions dévolues dans le cadre d'un projet d'accompagnement mais qu'elle est aussi personnalisée. Les enquêtés nous donnent les noms et prénoms de ces accompagnants, accompagnants qui à leur tour fournissent les noms d'autres accompagnants aux enquêtés pour qu'ils puissent trouver de nouvelles relations personnalisées.

#### Du côté du séminaire de travail conclusif...

---

Les participants repèrent :

- Le **manque d'espaces transitionnels**. Par exemple : les jeunes qui sortent de MECS (Maison d'enfants à caractère social) et qui ont souvent été avec des éducateurs jusqu'à utiliser leur vocabulaire, à « parler l'éduc » : à leur sortie, ils n'ont pas forcément envie d'aller dans une nouvelle institution, ils n'ont pas envie d'être seuls non plus.

Il manque ainsi des formes d'entre-deux qu'il est possible parfois de retrouver dans des modes d'habitat spécifiques comme le squat collectif quand les habitants arrivent à s'y organiser. C'est le moment où ils ré-expérimentent quelque chose qu'ils n'ont pas pu faire avant et dans lequel ils pourraient être accompagnés vers du droit commun.

**Une réflexion** pourrait être conduite par/avec les professionnels **sur les espaces transitionnels qui pourraient être construits**.

- Le fait que des études aient fait part de **ce qui participe de l'accompagnement de ces jeunes** comme, par exemple, **la présence dans le temps, le principe de non-engagement, l'aller vers ou encore la possibilité pour les jeunes d'effectuer des allers-retours**.

Or, cet ensemble de points-clés est en opposition avec les types de financement majoritairement proposés pour des projets qui veulent les mettre en œuvre. C'est ici la notion d'expérimentation qui est questionnée. L'expérimentation a une durée limitée et ne donne aucune certitude quant à la pérennisation du projet expérimenté.

Il est risqué d'entamer une relation d'accompagnement avec un public jeune (et certainement avec d'autres publics) sans pouvoir assurer cette relation sur du long terme. « *On ne peut pas dire "quoiqu'il arrive, on est là", car c'est un mensonge* », les professionnels ne savent pas s'ils seront là au terme du temps de l'expérimentation.

Pourtant, **la présence dans la durée, la continuité est un indispensable**. Tout comme instaurer une relation de confiance auprès d'un professionnel qui deviendra un

réfèrent, un support, une ressource n'est possible que si ce professionnel tient dans le temps.

- **L'importance de l'identification choisie** dans le temps. Les personnes doivent pouvoir choisir leurs référents pour la qualité de la relation, sorte de référents « affectifs » et ne pas avoir seulement des référents opérationnels.

Ces référents « affectifs » peuvent aller jusqu'à s'engager à accompagner les jeunes à des rendez-vous, à être de véritables soutiens acceptés par les jeunes concernés, car légitimes. Par ailleurs, les participants notent que même des jeunes qui claquent la porte d'un dispositif peuvent rester en lien : soit ils raccrochent à des personnes (des professionnels-ressources, d'autres jeunes qui sont dans le dispositif), soit ils raccrochent à des dispositifs (le lieu devient repère, les codes sont connus). Par exemple, certains jeunes reviennent auprès des structures lors des temps forts, comme les fêtes de fin d'année, ou de manière inopinée pour prendre des nouvelles et donner des leurs. Dans ces moments, ils repèrent avec joie qu'ils ont toujours de l'importance pour les personnes et qu'il demeure des « traces » de leur existence à même les lieux (photos aux murs, etc...).

### En résumé...

- Les parcours, si divers soient-ils, sont traversés de part en part pas des formes de mobilités : mobilité catégorielle du côté des dispositifs, mobilité géographique, mobilité professionnelle, mobilité résidentielle, mobilité induite par certaines prises en charge institutionnelle.
- Les transitions dans leurs parcours sont peu accompagnées, jusqu'à parfois être brutales et/ou entraîner des mises en difficulté. Des modes de transition plus « doux » sont rarement valorisés. Par exemple, retravailler les relations à la famille, aux proches même dans la distance, amener le jeune concerné vers un emploi stable tout en l'accompagnant dans sa vie en squat ou encore prendre en considération les pratiques illicites parfois encore pratiquées alors que le jeune est hébergé et voir avec lui les compétences acquises par ce biais.
- Les jeunes rencontrés cherchent par ailleurs à entretenir la relation qui « ne va pas lâcher ».

➤ Comment apporter de la continuité, de la cohérence dans des parcours très morcelés ?

➤ Quels sont les filets de sécurité, les sas de transition qui peuvent être identifiés/renforcés ou qui sont à penser ?

➤ Quelles « transitions douces » pourraient être mises en pratique et/ou valorisées ?

- **Un sentiment d'incompétence et un manque de confiance en soi**

Alors que les enquêtés ont eu à déployer un ensemble de compétences qui n'ont jamais eu à être explorés par la plupart de leurs contemporains, ce qui est frappant est leur intime conviction de ne jamais être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux et l'impression de ne l'avoir que rarement été au cours de leur existence. En somme, alors qu'ils ont fait montre d'une grande capacité d'adaptation, les jeunes concernés ont un sentiment d'infériorité et une peur de l'échec (justifiée par leurs expériences antérieures). Les études n'ont pas été terminées, de toute façon nombre d'entre eux estiment qu'ils n'étaient pas « assez intelligents » pour obtenir des diplômes. Les relations avec les proches sont complexes, bien que toujours présentes, de sorte que les jeunes rencontrés considèrent qu'ils ont « ratés » certaines choses, qu'ils doivent réparation et qu'ils sont responsables et parfois coupables de ce qui a dysfonctionné avec leurs proches.

La seule éventualité d'entrer à nouveau sur le marché de l'emploi, d'obtenir un emploi hors-emploi précaire ou même d'intégrer une formation leur apparaît comme hors de leur portée, hors de leur compétence. Certains, à 19 ans à peine, se jugent déjà trop en décalage avec ce qui serait attendu d'eux et témoignent de leur peur de ne pas être au niveau. Le cumul des échecs dans différents domaines de sa vie n'est jamais aisé à gérer, cela l'est encore moins pour une personne jeune qui est par ailleurs peu soutenue et a toujours été assez peu valorisée. Se tenir à l'écart est un moyen de se préserver. Simultanément, c'est aussi ce qui creuse l'écart.



- **Un rapport au droit et au travail relié à un fort sentiment de responsabilité et à des questions éthiques**

Ce faisant, les contraintes administratives parfois perçues comme ayant des vertus éducatives renforcent les processus d'exclusion. Et si cette forme de pédagogie ne fonctionne pas, elle a pourtant des effets, négatifs : le sentiment de ne pouvoir répondre aux injonctions, le sentiment d'être soumis à l'arbitraire des procédures voire l'impression de devoir participer à une société basée sur les injustices faites aux plus démunis.

Or, les jeunes rencontrés font état d'un rapport complexe aux droits : alors qu'ils peuvent être dans le non-recours, notamment pour des questions éthiques, d'estime de soi, ils ont par ailleurs une forte connexion au « juste ». Des droits jusqu'au droit, les jeunes concernés attachent de l'importance à la cohérence et à la justesse de ce qui leur est présenté et à l'éthique qui sous-tend ce à quoi il leur est proposé de participer.

Ces questions éthiques se perçoivent aussi nettement dans le rapport qu'ils entretiennent au travail même s'ils occupent le plus souvent des emplois très précaires voire non-déclarés. À travers leurs expériences et leurs aspirations, les jeunes rencontrés témoignent de leur désir de « bien faire » leur travail. En parallèle, leurs ambitions sont minimales concernant les emplois auxquels ils peuvent prétendre, comme s'ils s'étaient adaptés à la réalité qui se dessine devant eux depuis plusieurs années. Ce souci du travail bien fait est d'autant plus prononcé lorsqu'il s'agit d'exercer un emploi utile aux autres et/ou quand ils accèdent à l'emploi *via* une personne qu'ils estiment. C'est le sens des responsabilités, plus encore de la responsabilité face à un tiers de confiance, le souci de ne pas décevoir qui surgit ici à nouveau.

#### Du côté du séminaire de travail conclusif...

---

Les participants repèrent :

- « *Ça les renvoie aussi à leur niveau scolaire, les études, ils ont été tellement dévalorisés* ». Le sentiment d'incompétence **renvoie aussi aux institutions** et à la **posture de chacun dans l'accompagnement**.
  - **-La difficulté de traduction des compétences acquises par les jeunes**, particulièrement quand il s'agit de compétences mises en exercice dans le cadre de pratiques illicites (deal, vols, prostitution, travail au noir, ...). Les risques encourus par la poursuite de ces pratiques illicites sont parfois considérés comme moindres que leur substitution par des pratiques socialement admises : perte de revenus issus des pratiques illicites, risque de déclassement et d'humiliation en perdant d'anciens repères pour intégrer des univers desquels ils se sentent exclus (l'école, le monde du travail).
  - **L'importance de se rencontrer entre pairs**, de créer des espaces de rencontres pour que les jeunes concernés puissent partager leurs expériences et se sentent moins isolés dans leur situation. Il s'agit aussi pour eux de mettre en pratique leur utilité aux autres : dans certaines structures, des jeunes anciennement dans le dispositif en question peuvent être sollicités pour faire office de tiers auprès d'autres jeunes en difficulté. Justement, **la place du tiers est aussi capitale** : en parallèle du lien avec les pairs, la recherche de l'altérité est essentielle pour que les jeunes concernés puissent acquérir de nouveaux réseaux et de nouveaux supports relationnels et professionnels.
  - **La plus-value à ne pas condamner certains dispositifs à certains publics**. Dans le cadre d'une coordination régionale, des réponses plus inattendues peuvent être apportées en faisant se croiser des « publics » avec des dispositifs pour lesquels ils ne sont jamais proposés : par exemple des dispositifs de découverte, permettant de faire des pas de côté et non pas que des dispositifs axés sur le pragmatisme (nécessaire par ailleurs) logement/emploi.  
Par exemple, comment rendre le service civique accessible à ces jeunes-là ? C'est d'ailleurs l'esprit du service civique qui doit être ouvert à tous les jeunes. La question se pose au niveau de la structure qui accueille le jeune et qui doit être en capacité de le suivre. Il y a une part d'engagement au bénéfice de l'intérêt général.
-

### En résumé...

- Les jeunes rencontrés ont connu des parcours scolaires complexes, faits de ruptures, très souvent aussi de décrochages.
  - Ce passif avec la scolarité cumulé à d'autres difficultés personnelles impacte l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, de leurs compétences et de leurs possibilités à « raccrocher ».
  - Ce manque de confiance en soi est renforcé par le sentiment de ne pas posséder les « bons codes » sociaux et de savoir principalement utiliser des codes et valeurs minorés ou rejetés socialement.
  - En parallèle, les jeunes concernés font état d'une envie, voire d'un besoin, d'être utiles aux autres et, *in fine*, d'être utiles au monde ce qui passe en priorité par l'emploi.
  - Ce besoin d'être utile devient un support au « s'en sortir » et questionne la pertinence du « projet personnel », du « projet de vie » s'il n'est centré que sur le jeune concerné et s'il ne prend pas en compte les soucis éthiques et l'intérêt pour le bien commun qui traversent les jeunes.
- Comment valoriser ce qu'ils ont déjà, réinjecter leurs expériences, même celles les plus éloignées des normes sociales valorisées, dans leurs projets ?
- Comment travailler le raccrochage, la reprise des codes (de l'emploi, du numérique, etc.) sans renforcer le sentiment d'être trop éloignés de ce qui est attendu d'eux ?
- Comment réinjecter l'intéressement pour le bien commun ressenti par les jeunes dans les projets qu'ils peuvent mettre en place, comment les accompagner dans ce désir de sortir des projets aut centrés pour prendre part et place dans l'espace public (entendu ici au sens politique du terme) ?

- **Une conscience aigüe de ses ressources (et de leur faiblesse)**

C'est ici que la notion d'errance est la plus mise à mal par l'expérience des enquêtés. Contrairement à l'étymologie du terme, les jeunes rencontrés, à quelques exceptions près, savent pour quoi et où ils se déplacent, et savent tout autant pourquoi leur mobilité peut aussi être contenue, voire contrainte, à un quartier ou à une ville. Cette mobilité à géométrie variable se calcule plus ou moins consciemment en fonction des ressources et supports, notamment relationnels mais aussi professionnels, possédés par les enquêtés. Rien ne sert de se rendre dans une nouvelle ville, un nouveau quartier si rien ne vous y attend, ne vous y accroche, ne vous y ancre. Pire encore, s'extraire trop longtemps ou trop brutalement du maillage qui vous étaye peut vous faire risquer sa perte.

Il reste à considérer la qualité de ces ressources et supports qui font maillage autour des jeunes concernés. À travers les propos des enquêtés, si certaines ressources demeurent et ont une importance capitale, cette importance est aussi proportionnelle à la rareté des ressources sur lesquelles ils peuvent compter. Cette conscience que possèdent les enquêtés quant à leurs ressources peut induire des situations et des comportements propices aux contre-sens. Quand un des enquêtés décide de ne pas être mobile au-delà d'un certain périmètre, il est parfois considéré comme peu autonome, peu aventureux, frileux. Or, du point de vue du jeune enquêté, c'est justement parce qu'il sait que ses capacités d'action, son indépendance, son autonomie sont plus grandes dans ce périmètre qu'il ne souhaite pas le dépasser. Il sait où sont ses ressources, il tient, en toute logique, à les préserver pour pouvoir les solliciter au besoin. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'enquêtés qui effectuent des déplacements beaucoup plus amples. Ils ne sont jamais dus au hasard mais relèvent d'une cartographie des ressources propres à chacun.

Ainsi, les jeunes rencontrés cherchent à préserver, à développer leur autonomie en usant des moyens qui sont à leur disposition. Ils savent que plus on souhaite être autonome, plus on a besoin de réserves, de relations, de rationalité. L'autonomie se réduit strictement à l'intériorisation des dépendances extérieures, leur prise en charge individuelle, si possible à son avantage. Or, les ressources possédées peuvent enfermer dans un circuit, dans un territoire et apparaître comme un empêchement à l'autonomie d'un point de vue extérieur si ces ressources ne sont pas valorisées socialement. Elles n'en restent pas moins des ressources et la plupart des enquêtés sont ouverts à la possibilité d'en acquérir de nouvelles, pour les combiner et augmenter alors les dépendances sur lesquelles jouer.

- **Une quête d'autonomie qui oscille entre la volonté de se débrouiller seul et le besoin des autres**

Une des récurrences apparue au cours de l'étude concerne le désir de se débrouiller seul, qui peut être compris sur plusieurs niveaux. Il y a le « se débrouiller seul » sans solliciter le réseau des proches (famille, amis,...). Il survient quand ce réseau a été très utilisé ou utilisé ponctuellement sur une longue durée et que le jeune concerné éprouve un sentiment de honte à demander encore et toujours l'appui de son entourage. Il peut survenir aussi quand c'est le réseau qui faiblit, qui demande de plus en plus de gages, de services, voire de conditions pour apporter du soutien au jeune en demande. Puis il y a aussi le « se débrouiller seul » qui consiste à refuser, limiter ou repousser le recours aux dispositifs d'aide. Et quand il n'y a plus d'autre solution, quand l'expérience vécue atteint une violence insupportable, recourir aux dispositifs peut devenir un échec, un aveu d'impuissance. Alors que le recours aux dispositifs peut être interprété comme un pas vers la sortie, une volonté de modifier sa situation, cela ne va pas de soi pour les jeunes concernés. Le recours aux dispositifs peut matérialiser l'échec, ce qui rend, dans un premier temps, difficile la rencontre avec les professionnels, sorte d'incarnation de l'impuissance à « se débrouiller seul ».

Notons par ailleurs que « se débrouiller seul » rejoint la quête d'autonomie des jeunes, qui ont bien conscience des situations-limites dans lesquelles ils sont mis. Ils veulent répondre aux injonctions à être autonomes, cherchent à tout prix, et parfois en payant le prix, à y répondre sans que les conditions soient réunies pour qu'ils puissent y arriver. Leur ultime consolation est que nombre des jeunes rencontrés au cours de l'étude considèrent que l'être humain se construit à travers les épreuves et qu'on devient soi-même en surmontant les obstacles. Il reste à savoir comment transformer toute la violence subie en matière positive pour devenir soi-même avec ce supplément d'âme qu'ont ceux qui sont allés au bout d'eux-mêmes.

#### Du côté du séminaire de travail conclusif...

Les participants repèrent :

- **-La famille a longtemps été un tabou**, même chez les professionnels, « *on commence à peine à travailler avec les familles* ».
- Dans les représentations, soit un jeune est dans sa famille, soit il est autonome. En toute logique, un jeune à la rue est ainsi censé être en rupture avec sa famille. L'entre-deux semble ne pas avoir de place alors que nombre des jeunes concernés ne sont pas dans leur famille, pas totalement autonomes sans être pour autant en rupture avec leur famille.
- Par ailleurs, des participants au séminaire rappellent que le critère de réussite pour certains des jeunes consiste à pouvoir rappeler leurs parents.
- **-Un manque de prise en compte du réseau relationnel** des jeunes concernés. Est-ce qu'il y a des personnes sur lesquelles ils peuvent compter ? Les structures ont tendance à se refermer sur elles-mêmes. Or, les possibles de l'avenir des pratiques d'accompagnement auprès de ces jeunes, c'est l'ouverture sur leurs réseaux, l'ouverture sur le ou les quartier(s) dans lesquels ils se rendent ou dans lesquels sont les dispositifs, le travail en partenariat avec les coordinations territoriales et les politiques de la ville. Par exemple, un jeune suivi par un service de prévention dans un quartier peut inciter à une mise en lien avec le CHRS de ce quartier pour assurer des transitions, des passerelles si besoin et permettre une continuité jalonnée d'étayages connus et éprouvés par le jeune en question.

#### **En résumé...**

- -Les jeunes rencontrés cherchent à préserver, à développer leur autonomie en usant des moyens qui sont à leur disposition. Ils savent que plus on souhaite être autonome, plus on a besoin de réserves, de relations, de rationalité.
  - -Ils ont des attaches qui leur permettent d'éviter l'accueil d'urgence ou de le solliciter en dernier recours.
  - -Ils ont une conscience aigüe de leurs supports (et de leur faiblesse) et de leurs ressources privées dans lesquels la famille, les amis et les professionnels du social occupent des places stratégiques.
- Quels supports, ressources privés sont repérés et comment peuvent-ils être valorisés et utilisés pour accompagner les jeunes concernés ?
- En parallèle, quels supports peuvent être mobilisés dans des temporalités adéquates par les institutions pour pallier les manques d'étayage ?

## Bibliographie

### Ouvrages

---

- Nels Anderson, 1993 (1923), *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.
- Jean- Claude Beaune, 1993, *Le vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, technique et société : 1880-1910*, Paris, Champ Vallon.
- Bertrand Bergier, 1996, *Les affranchis. Parcours de réinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Florence Bouillon, 2009, *Les mondes du squat*, Paris, PUF.
- Pierre Bourdieu, 1994, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- Robert Castel, Claudine Haroche, 1991, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard.
- Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Robert Castel, 2009, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil.
- François Chobeaux, 1998, *Les nomades du vide : Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Arles, Actes Sud.
- François Chobeaux, 2009, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte.
- Michel Corbillon, Jean-Pascal Assailly, Michel Duyme, 1990, *L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance*, Paris, La Documentation française.
- Annick-Camille Dumaret, Marthe Coppel-Batsch, 1995, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'oeuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Ed. Erès.
- Maurice Duval, 2002, *Un ethnologue au Mandarom. Enquête à l'intérieur d'une « secte »*, Paris, PUF.
- Michel Foucault, 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Anne Gotman, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF.
- André Gueslin, 2013, *D'ailleurs et de nulle part. Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge*, Paris, Fayard.
- Pascale Pichon, 2007, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être.
- Tristana Pimor, 2014, *Zonards. Une famille de rue*, Paris, PUF.
- Shirley Roy, 1988, *Seuls dans la rue*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- Étienne Savoie, *Les noms que l'on se donne, Processus identitaire, expérience commune*, inscription publique, Paris, L'Harmattan.
- Alfred Schutz, 1964, *Collected Papers II : Studies in Social Theory*, The Hague, Martinus Nijhoff.
- Richard Sennett, 2000, *Le travail sans qualités*, Paris, Albin Michel.
- Joan Tronto, 2009, *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte.
- Alexandre Vexliard, 1998 (1957), *Le clochard*, Desclée de Brouwer.

## Articles

---

Yves Bernard, Ségolène Lescoul, Angelina Manissier, Makram Zaafouri, « L'itinérance des jeunes : entre système D et système institutionnel », Dossier annuel Mrie, 2012.

Christophe Blanchard, « Des routards prisonniers dans la ville », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°7, Printemps 2009.

François Chobeaux, 2013, « Nomades du vide », in *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, Katia Choppin, Édouard Gardella (dir.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

François Clanché, 2000, « Le classement des situations de logement. Les sans-domicile dans des nomenclatures générales », in *La rue ou le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, sous la direction de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion. Paris, PUF, pp. 193-207.

Annick-Camille Dumaret, Pascale Donati, Monique Crost, 2009, « Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie », *Société et jeunesse en difficulté*, n°8.

Dana Diminescu, Présentation, in *Réseaux*, n°159, 2010.

Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat, « Les personnes sans domicile à Paris : caractéristiques, trajectoires et modes de vie », in : *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris, PUF, 2000, pp. 257-285.

Jean-Marie Firdion, « Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale) : une comparaison Paris-Amsterdam », in : *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris : PUCA, 2003, pp. 24-50.

Jean-Marie Firdion, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, n° 391-392, 2006, p. 85- 114.

Anne Gotman, « La question de l'hospitalité aujourd'hui », in *Communications*, 65, 1997.

Ian Hacking, 2001, *Philosophie et histoire des concepts scientifiques. Leçon inaugurale*, Collège de France.

Claude Javeau, « Parler pour ne rien dire : « Ça va ? Ça va ! », in *Ethnologie française*, T. 26, No. 2, La ritualisation du quotidien, Avril-Juin 1996, pp. 255-263.

Marie-Thérèse Join-Lambert, « Une enquête d'exception Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées », *Économie et statistique*, n° 391-392, octobre 2006, pp. 1-14.

Emmanuel Langlois, « De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 n°35, pp. 83-99.

Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion, Monique Meron, « Le passé difficile des jeunes sans domicile fixe », *Population et Sociétés*, n°363, Décembre 2000.

Pascale Pichon, « Habitat précaire », in *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*, Katia Choppin, Édouard Gardella (dir.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Emmanuel Pliquet, 2015, « Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale », DREES, *Études et résultats*, n°916.

Didier Renard, « Une définition institutionnelle du lien social : la question du domicile de secours », *Revue française de sciences politiques*, vol.38, n°3, 1988, pp. 370-386.

Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régnier, Stéphane Legleye, Martine Quaglia, « L'hébergement des sans-domicile fixe en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », INSEE première, n°1455, juillet 2013.

David Zeitlyn, « Life history writing and the anthropological silhouette », *Social Anthropology* 16 (2), 2008, pp.154-171.

## **Rapports, documents de travail et revues**

---

Juliette Baronnet, Sarah Faucheu-Leroy, Pauline Kertudo, *Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique*, ONPES-FORS recherche sociale, mai 2014.

Flore Capelier, *Revue de littérature. L'accompagnement des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance*, ONED, octobre 2014.

FEANTSA, « Absence de chez soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche », Rapport compilé dans l'optique de la Conférence Européenne de Consensus sur le Sans-Abrisme, décembre 2010.

Fondation Abbé Pierre, *16ème Rapport sur l'état du mal logement en France*, 2011.

Stephen Gaetz, 2014, *Coming of Age: Reimagining the Response to Youth Homelessness in Canada*, Toronto, The Canadian Homelessness Research Network.

Léa Lima, 2012, « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'Etat social actif ? », Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, Inégalités entre jeunes sur fond de crise, sous la direction de Francine Labadie.

Thea Meinema, « CSEYH P : Combating Social Exclusion Among Young Homeless Populations (« Lutter contre l'exclusion sociale de la jeunesse sans domicile ») », *Les nouveaux visages du sans-abrisme : les enfants, les femmes et les jeunes*, Feantsa, Sans-abri Europe, automne 2010.

MRIE, Mipes et Dros, 2011, « Vivre la pauvreté quand on est un enfant ».

MRIE, 2014, « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission locale ».

Patrick Pattegay, 2000, « Jeunes en errance : définir, mesurer, décrire », Rapport final pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris, NRS-GRASS.

Flora Perrier, Francis Vernède, 2013, *Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ?*, MRIE.

Philippe Warin, « Le non-recours : définition et typologies », document de travail, juin 2010.



## Annexes

### Note de cadrage

« La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)<sup>61</sup> porte, en Rhône-Alpes, le plan « Priorité jeunesse » instauré mi-2013. Plusieurs mesures à destination des jeunes ont ainsi été mises en place dans la région.

Mais une part, probablement non négligeable, des jeunes vivant dans la région, échappe aux dispositifs qui leur sont proposés. Certains de ces jeunes sont « en errance », guidés par les contraintes d'emploi ou de logements. Pour quelques-uns cette situation trouve ses origines dans des problèmes familiaux, de santé, mais leurs trajectoires restent de manière générale mal connues.

Afin de mieux connaître la situation et les parcours de cette population, la DRJSCS confie à la MRIE la responsabilité d'une étude de cadrage sur les jeunes en errance. Cette étude s'appuiera en premier lieu sur une recherche bibliographique et sur l'expérience des travaux engagés par la MRIE autour de la jeunesse. Elle sera complétée par des entretiens exploratoires avec des professionnels qui côtoient ces jeunes.

Ce travail devra permettre d'éclairer, en termes de problématique, les points suivants :

- présentation du phénomène de l'errance ;
- situations vécues (qu'il s'agisse de causes ou de conséquences) : troubles psychiatriques, addictions, carence affective, ruptures conjugales... Il s'agit aussi d'investiguer les ressources que mobilisent ces jeunes, les solidarités qu'ils créent, pour tenir ;
- analyse particulière de la mobilité professionnelle.

Outre la fourniture de premiers éléments, cette analyse devra poser les bases précises d'une éventuelle étude plus approfondie qui pourra être confiée à la MRIE dans les années à venir. Il s'agira de proposer un mode d'interrogation, ou de rencontre, des jeunes en errance en développant des pistes quantitatives ou qualitatives. L'approche par des groupes de jeunes, qui a déjà été expérimentée sur d'autres thèmes, pourrait en particulier faire partie des propositions. »

*Extrait de la convention d'étude*

---

<sup>61</sup> Aujourd'hui Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS).

## Focus méthodologique

Pour répondre aux objectifs de l'étude, nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès des professionnels et par entretiens de type biographique auprès des jeunes. Pour fonder notre analyse, nous nous sommes essentiellement appuyés sur le vécu des jeunes et la lecture qu'ils en font ainsi que celle véhiculée par les professionnels de terrain en lien quotidien avec eux.

### Des entretiens multi-situés

Nous avons fait le choix de mener des observations et des entretiens multi-situés non pas dans une visée comparative mais pour saisir la pluralité des situations différentes et des territoires. Concrètement, cela consiste en une série d'entretiens avec différents acteurs de la région Rhône-Alpes pour faire un état des lieux des situations qu'ils rencontrent sur le terrain.

Parmi ces acteurs, nous avons souhaité rencontrer des professionnels dont les missions et les publics sont théoriquement quelques peu dissemblables bien qu'ils soient tous aux prises avec un public jeune et en difficultés. Il s'agit ainsi de s'entretenir avec des professionnels et des bénévoles de CHRS, d'accueils de jour, de Missions locales, de dispositifs spécifiques en lien avec les « décrocheurs », avec des professionnels de l'observation sociale ou encore des conduites addictives. Cette diversité des formes de professionnalité nous enseigne actuellement que les publics circulent, peu ou prou, entre les dispositifs et que cette circulation est d'ores et déjà un premier type d'errance (ou de mobilité) qui est à questionner.

Quant à la démarche elle-même, nous procédons par entretiens, généralement enregistrés, de type compréhensif, donc plutôt libres. Ces entretiens sont conduits à l'aide d'un canevas d'entretien sur la base d'une approche qui s'inspire principalement de la démarche phénoménologique d'Alfred Schutz<sup>62</sup>. Cette méthode vise à saisir à la fois les expériences des acteurs et les manières dont ils leur accordent du sens mais aussi les logiques qui les animent et qui orientent leur action. Nous avons construit notre questionnement adressé aux professionnels à partir des connaissances déjà acquises sur ces jeunes dans nos travaux antérieurs.

En parallèle, un travail de recherche bibliographique a permis de (re)dessiner les contours de la problématique étudiée au regard de ce qui a déjà été travaillé par d'autres. Les données sont pléthores et leurs partis-pris aussi bien théoriques que méthodologiques sont parfois sujets à controverses. Notre objectif était aussi d'en proposer une synthèse mettant en dialogue les différents travaux répertoriés, dont ceux déjà réalisés par la MRIE. Il s'agissait aussi pour nous d'alimenter nos observations et analyses et d'appréhender les récurrences mais aussi les éléments peu documentés par ailleurs dans la littérature (ouvrages, rapports) sur le sujet.

### Multiplier les canaux pour prendre contact avec des enquêtés

Aux côtés des jeunes rencontrés, il s'agissait d'approcher leurs expériences vécues, le sens qu'ils y attribuent et de cerner avec eux, de manière très pragmatique, les manques, les creux qu'ils ont rencontrés et les ressources mobilisées pour y palier. Quinze entretiens ont été conduits auxquels se sont greffées des discussions informelles avec les entourages de certains des enquêtés, principalement des groupes d'amis qui étaient non loin du lieu de l'entretien.

Pour les prises de contact, ce sont les acteurs associatifs qui nous ont orientés vers certains jeunes, disposés à s'entretenir. Il s'agissait de jeunes suivis par leur structure, parfois de loin en loin (par exemple pour les accueils de jour) ou de jeunes qui l'avaient été. D'autres jeunes ont été rencontrés en nous déplaçant dans certains territoires, comme l'Ardèche, ce qui nous a conduit à développer un réseau d'enquêtés en parallèle de celui ouvert par les acteurs associatifs. Ce réseau nous a permis de capter les histoires de jeunes à distance des dispositifs ou, à l'inverse, de revenir vers des jeunes qui sont actuellement dans des dispositifs et vers lesquels nous avons été conduit par des jeunes qui étaient, par exemple, en squat au moment où nous les avons rencontrés.

Quatre des quinze entretiens n'ont pas pu être enregistrés car les enquêtés ne l'ont pas souhaité. Ceci étant, tous les entretiens formels, enregistrés ou pas, ont été menés sous la forme d'entretiens de type

---

<sup>62</sup> Alfred Schutz, 1964, *Collected Papers II: Studies in Social Theory*, The Hague, Martinus Nijhoff.

compréhensifs afin de capter la logique et la perception des personnes rencontrées. L'intérêt de ce type d'entretien est de laisser la personne aborder ce qui lui semble significatif dans son parcours. Quant aux lieux des entretiens, ils ont été déterminés par les enquêtés. Certains ont souhaité que l'entretien se déroule dans la structure dans laquelle ils étaient à ce moment-là, d'autres nous ont reçu chez eux (de l'appartement au squat), d'autres ont aussi voulu que l'on se rencontre dans des lieux tiers : la rue, le café, le parc, le kebab et la voiture sont devenus des lieux d'entretien pour les besoins de l'étude.

Parmi les jeunes entretenus, nous avons souhaité qu'une partie d'entre eux ne soit plus directement confronté à une situation dite « d'errance » au moment de l'entretien. Nous voulions saisir avec eux le regard qu'ils portent rétrospectivement sur leurs parcours et détailler à leurs côtés les ressources mobilisées lors de cette période et ce qui leur a semblé faire défaut. Si cela a pu advenir, une donnée inattendue est apparue. Les jeunes qui « s'en sont sortis » complexifient cette notion du « s'en sortir » tant leurs situations sont encore peu stabilisées.

### Calendrier de l'étude

février –septembre	octobre- novembre	novembre	décembre	janvier
observations ethnographiques	Fin analyse	Rédaction	1 <sup>er</sup> rapport final	Présentation du travail et ajout des résultats du séminaire
entretiens informels jeunes/professionnels				
entretiens formels jeunes/professionnels				
Analyse				

## PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À CETTE ÉTUDE

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis la concrétisation de cette étude. À savoir :

Tableau récapitulatif des entretiens auprès des personnes concernées

Prénom*	Âge / Sexe	Département	Situation au moment de l'entretien
Nicolas	28 / H	Isère	FJT, sans-emploi
Julie	30 / F	Ain	Logement personnel, en emploi
No Art	22 / H	Ain	CHRS, sans-emploi
Maloux	28 / F	Isère	Squat, en emploi
Cynthia	19 / F	Loire	Colocation, étudiante, sans-emploi
Baba Man	30 / H	Rhône	Logement personnel, en emploi
Anou	25 / F	Isère	Caravane, sans-emploi
Chacha	29 / F	Isère	Logement personnel, en emploi
Kim	30 / F	Rhône	Squat, sans-emploi
Hugo	25 / H	Loire	Hébergé chez un tiers, sans-emploi
Matthias	24 / H	Ardèche	Squat, sans-emploi
Marion	21 / F	Rhône	CHRS, sans-emploi
Lily	16 / F	Ardèche	Camion, étudiante
Beyoncé	25 / H	Rhône	Pension de famille, sans-emploi
Jef	20 / H	Loire	Squat, sans-emploi

\* Les prénoms ont été anonymés avec l'appui des enquêtés afin qu'ils puissent se retrouver avec certitude à la lecture du document. Certains ont souhaité conserver le surnom qu'ils utilisent quotidiennement.

### Professionnels qui ont contribué à cette étude

ABJEAN Maïwenn, directrice, Femmes SDF, Isère  
BLANC Philippe, chef de service, ANEF42, Loire  
BOBO Laurence, directrice conseil habitat jeunes, UMIJ, Isère  
CHASSAGNEUX Emmanuelle, Conseillère ESF, AFP, Loire  
CHEVALIER Jacqueline, assistante sociale, Pass Psy Dispositif Précarité CPA, Ain  
DAMIEN Chantal, directrice du foyer Aralis, Andrézieux-Bouthéon, Loire  
DARGEOU Emmanuel, Coordinateur SIAO Urgence – 115, Association GAIA, Haute-Savoie  
DEBIOLLES Nicolas, Responsable Emploi & Logement, Association Le Refuge, Délégation de Lyon Rhône-Alpes  
DORIS Carine, chargée de mission IPM, directrice du Relais du Père Gaspard UMIJ, Isère  
DUFARD Anne, Directrice de la Mission Locale Vaux-en-Velin, Rhône  
DUPUY Karen, assistante sociale, foyer Aralis, Andrézieux-Bouthéon, Loire  
GUEDEFIN Florence, CHRS, Tremplin, Ain  
HADJIPETROU Eléonore, Femmes SDF, Isère  
HELY Emmanuelle, Chef de service, Diaconat protestant, Drôme  
KLAJNBERG Sarah, Chef de service CHRS, Les foyers éducatifs de la SLEA, Rhône  
KREMMER Célia, infirmière, Pass Psy Dispositif Précarité CPA, Ain  
LACOUTURE Louissette, chef de service, CHRS jeunes, ADSEA01, Ain  
LAUMET David, Chef de service, TOTEM « De la rue au logement », Isère  
MEGEMONT Marylène, Chef de Service Éducatif Pôle Prévention, Agasef, Loire  
MELLET Régis, Prévention spécialisée, Chocolat Chaud, ADSEA 01, Ain  
MORVANT Lucile, chargée de mission, École de la deuxième chance, Loire  
PEGON Guillaume, psychologue coordinateur, Pass Psy Dispositif Précarité CPA, Ain  
PETIT Angélique, Chargée de mission, Rhal 42, Loire  
PETIT Miriam, Le Refuge, Déléguée régionale adjointe, Délégation de Lyon / Rhône-Alpes  
PILLON Virginie, Prévention spécialisée, Chocolat Chaud, ADSEA 01, Ain  
ROBBE Émilie, Conseillère Logement Mission Locale Jeunes Bresse-Dombes-Côtière, Ain  
RODRIGUEZ Danièle, chargée de projets et accompagnement social, Mission Locale Saint-Etienne, Loire  
THIESSON-BAILLI Noémie, Chef de Service Éducatif FJT Apprentis d'Auteuil, Rhône  
VIAL Benjamin, doctorant laboratoire CNRS PACTE, équipe ODENORE, Isère  
VUILLERMOZ Monique, Assistante de service social, C.S.A.P.A. Centre Saliba, Ain  
WEREY Anne, Directrice de Territoire, Région Sud Est Territoire Grand Rhône, Apprentis d'Auteuil, Rhône  
ZABERER Karine, chef de service éducatif, prévention spécialisé, CODASE, Isère

**Éditeur : LA MISSION REGIONALE D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION**  
**ASSOCIATION LOI 1901**  
**14 RUE PASSET – 69007 LYON**

### **Étude coordonnée par**

---

Annaïg **Abjean**, directrice, MRIE

Élodie **Jouve**, chargée de mission, MRIE

Flora **Perrier**, chargée de mission, MRIE

Côme **Sourty**, étudiant en informatique et statistiques décisionnelles Lyon 2, stagiaire MRIE

### **Avec la collaboration de**

---

Pascal **Arros**, Responsable de la mission "Communication, Observation, Etudes et Statistiques",  
DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes

Conception graphique : Nicole Ayed  
Publication : mars 2016



**14 rue Passet  
69007 LYON  
Tél. 04 37 65 01 93  
[www.mrie.org](http://www.mrie.org)**